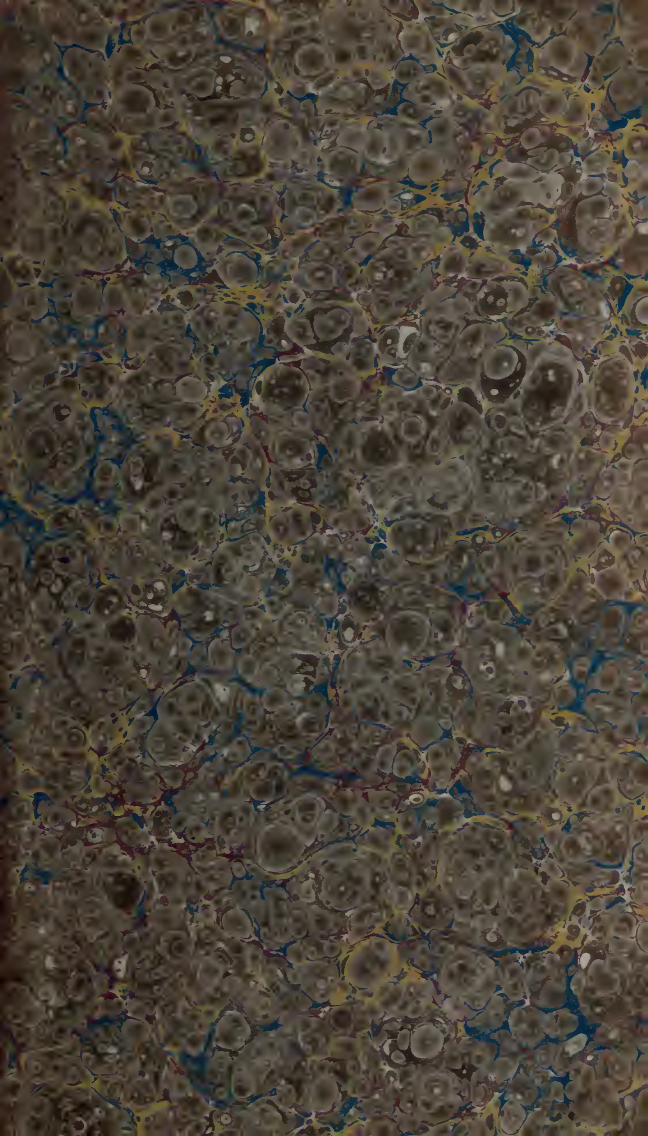


MEMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ

SUR

LOUIS XVIII.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,
RUE DU COLOMBIER, N° 30, A PARIS.

MÉMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ,

SUR

LOUIS XVIII,

Sa Cour et son Règne.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, LIBRAIRES,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.

1829.

MÉMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ

SUR LOUIS XVIII,

SA COUR ET SON RÈGNE.

CHAPITRE PREMIER.

M. Decazes accusé de l'assassinat du duc de Berry. — MM. Martainville et Clausel de Coussergues. — Réponses du roi à la chambre des députés, au corps municipal. — Le duc de Bourbon chez Monsieur et chez le roi. — M. de Chateaubriand. — Disgrâce de M. Decazes. — M. Siméon. — Retour de M. de Richelieu. — M. Pasquier et M. Siméon. — L'Opéra. — Conversion du duc d'A...

On ne peut nier que les royalistes, ennemis de M. Decazes, essuyèrent promptement les larmes qu'avait fait couler la mort du duc de Berry, pour ne plus songer qu'à la ruine du

ministre de l'intérieur. S'enivrant de leur haine, ils l'attaquèrent avec une rage qu'il n'est peut-être pas facile de comprendre dans le calme du triomphe. Ils l'accusèrent expressément d'avoir fait assassiner l'héritier du trône par Louvel. La chose, à les entendre, était incontable, et en douter, c'était déjà être complice de ses homicides machinations. Le fougueux M. Martainville dressa, dans le Drapeau Blanc, un acte d'accusation formel contre M. Decazes. M. Clausel de Coussergues, député, alors non moins fougueux, répéta ces paroles accusatrices devant la chambre des députés. Elles y furent accueillies par les applaudissements de quelques uns, par les murmures de quelques autres, par le silence du plus grand nombre. Vainement la colère, divinité inspiratrice des orateurs, sembla donner à M. de Coussergues l'éloquence qui lui manque, vainement il s'écria en prédisant la chute de son adversaire: « Il chancelle, le pied lui a glissé dans le sang, » la chambre, médiocrement touchée de sa harangue *ab irato*, ne prit aucune résolution contre le ministre; elle parut même écouter avec faveur sa justification, présentée avec force et modération par son beau-père, M. de

Sainte-Aulaire. Quand je dis que le discours de M. de Sainte-Aulaire fut modéré, je ne parle pas de l'endroit où il interpella M. Clausel de Coussergues. Il ne se peut rien imaginer de plus véhément, de plus amer que les paroles qu'il lui adressa. Mais la violence de l'agression autorisait la chaleur de la défense. D'ailleurs cette chaleur de M. de Sainte-Aulaire s'expliquait et par sa parenté avec l'accusé et par l'horreur même qu'inspirait le crime qu'on reprochait à celui-ci.

De fait, malgré les audacieuses assertions de M. de Martainville et de M. de Coussergues, on ne savait rien ni sur les complices de Louvel ni sur les motifs qui l'avaient porté à cet attentat. Force gens profitaient de cette ignorance pour s'en aller débitant les contes les plus ridicules. L'un avait entendu un soir, dans la rue, un entretien mystérieux entre deux personnes qui marchaient devant lui ; cet autre avait été averti par une lettre anonyme de ne point sortir de son hôtel dans la soirée du 13 février ; un troisième savait un lieu où se tenaient des conciliabules secrets, et où se rendait Louvel. Les gens sensés n'écoutaient point toutes ces impertinences ; ce qui n'empêchait pas

qu'elles ne trouvassent quantité d'auditeurs.

Je ne décrirai point les cérémonies funèbres qui eurent lieu en cette circonstance. L'affliction des Parisiens était profonde; elle fut partagée par la France entière. Tous les corps de l'État vinrent déposer aux pieds du roi l'expression de leur douleur et de leur dévouement. Leurs adresses étaient en général nobles et touchantes. Le roi y répondit avec une dignité admirable : « Je vois avec plaisir, disait-il à la députation de la chambre des députés, que la chambre est disposée à concourir à mes vues dans cette fatale circonstance. Homme par le cœur, roi par devoir, elle ne doit pas douter que je ne prenne les mesures propres à préserver la France des dangers dont l'attentat d'aujourd'hui ne m'avertit que trop. »

Il répondit au corps municipal de la ville de Paris : « Il n'y a que l'amour de mes sujets qui puisse apporter quelque soulagement à ma douleur. »

Le lendemain du jour fatal où le duc de Berry nous fut enlevé, une scène déchirante eut lieu aux Tuileries : le duc de Bourbon était venu pour offrir ses consolations à Monsieur. On conjura l'auguste vieillard d'ajourner une

entrevue qui allait faire saigner dans son cœur une blessure encore trop vive. « Non, répliqua-t-il, je puis mieux qu'un autre consoler mon cousin d'un malheur que j'ai éprouvé avant lui. » Mais à peine eut-on ouvert les portes de l'appartement, que les forces du duc de Bourbon l'abandonnèrent; Monsieur se précipita pour le soutenir; et ces deux pères infortunés restèrent long-temps étroitement embrassés.

Le duc de Bourbon se rendit ensuite chez Louis XVIII. La fermeté du roi le calma un peu : la conversation fut tranquille, mais souvent interrompue par les larmes du père du duc d'Enghien. En jetant les yeux autour de lui, il se rappela que le cabinet où il se trouvait était celui où l'on avait signé l'arrêt de mort de son fils; à cet horrible souvenir, ne pouvant contenir son émotion, il se leva, serra en silence la main de Louis XVIII, et se retira.

Le roi, outre la douleur que lui causait la mort de son neveu, se voyait dans le plus cruel embarras : les royalistes de toutes couleurs, les membres de sa famille, se pressaient autour de son trône, criant tous : Justice, vengeance de l'assassinat du duc de Berry ! Mais sur qui de-

vait tomber cette vengeance? Les émigrés accusaient les acquéreurs de biens nationaux; le clergé, les impies et les philosophes; les royalistes ultras accusaien les libéraux en masse, et demandaient presque une nouvelle Saint-Barthélemy. « Justice sera faite, répondait Louis XVIII, mais d'abord trouvons les coupables. Comment les punir sans les connaître? Aidez-moi à les découvrir, et la mémoire du prince sera vengée. Mais ne me demandez pas des proscriptions : la justice châtie et ne proscrit point, et la douleur même n'excuse point les injustices. »

M. de Chateaubriand, depuis la grande faveur de M. Decazes, était plus que jamais en disgrâce : on lui avait récemment retiré toutes les places honorifiques qu'il occupait encore. Mais on estimait assez ce fidèle serviteur pour penser que, malgré ces mauvais traitements, il était toujours prêt à servir de ses conseils ou de sa plume la cause des Bourbons. Ainsi ce fut lui que Louis XVIII, d'accord avec sa famille, chargea d'écrire la vie du feu duc de Berry. Cet écrit, qui parut deux mois après la catastrophe, causa la plus vive sensation; il réveilla des regrets qui commençaient à se

calmer, et fit couler des larmes augustes qui commençaient à tarir. Le roi m'exprima sa vive et profonde admiration pour cette biographie si courte et si touchante. A l'époque dont je parle, le noble écrivain s'occupait de ce travail, mais il n'avait pas pour cela abandonné sa polémique contre M. Decazes. Il fit insérer dans le journal des Débats, vers la fin de février, un article foudroyant contre le ministre de l'intérieur. Celui-ci avait profité de l'assassinat du duc de Berry pour proposer aux chambres deux lois, l'une contre la liberté de la presse, l'autre contre la liberté individuelle. C'est à ce sujet que M. de Chateaubriand l'attaqua; et son attaque, où aucun ménagement n'était gardé, blessa vivement l'auguste protecteur de M. Decazes.

« Votre M. le vicomte de Chateaubriand, me dit-il, exploite la douleur que lui cause la mort de mon neveu au profit de son parti. Comment un homme de talent et d'honneur répète-t-il, pour faire triompher sa coterie, des calomnies infâmes dont-il ne croit pas un mot?

» — Je suis certaine, répliquai-je, que M. de Chateaubriand n'avance rien dont il ne

soit convaincu ; j'avoue seulement que le ton de son article est un peu vif.

» — Dites audacieux, et séditieux même.

» — Vous êtes bien sévère !

» — Je suis juste : on sait pourquoi M. de Chateaubriand fait si rudement la guerre à M. Decazes.

» — Oui, parceque M. Decazes perd la monarchie.

» — Dites parceque M. de Chateaubriand veut avoir sa place : il a écrit contre les ministres passés, il écrit contre les ministres présents ; il écrira contre les ministres futurs. Il écrira jusqu'à ce qu'il soit ministre à son tour.

» Et si vous ne régnez ; vous vous plaignez toujours.

Louis XVIII, qui se montrait si sensible aux attaques dirigées contre M. Decazes, avait pourtant déjà abandonné son cher favori. Mon Dieu, oui, M. Decazes, le ministre inamovible, était renvoyé. La constance du roi à le soutenir s'était enfin lassée. Il avait cédé aux représentations jusque là inutiles de ses entours et de sa famille. Mais en éloignant M. Decazes, il ne négligea rien de ce qui pouvait adoucir pour ce dernier cette cruelle séparation. Il le créa

duc, ambassadeur en Angleterre, et lui laissa le soin de choisir son successeur. M. Decazes présenta au roi M. Siméon, qui fut agréé par Sa Majesté. M. Decazes croyait, et le roi lui laissait croire, qu'il ne faisait que déposer pour un temps son portefeuille dans les mains de M. Siméon; il ne doutait pas qu'avant peu il quitterait l'Angleterre et viendrait le reprendre. C'est là l'espérance dont se flattent tous les favoris disgraciés; espérance bien vaine : car une fois éloignés de leur maître, ils en sont bien vite oubliés. Louis XVIII faisait plus qu'oublier ses favoris, car il les prenait en aversion; il les détestait autant qu'il les avait aimés : d'autres en avaient fait la triste expérience, M. Decazes devait la faire à son tour.

Cependant la chute du ministère, quoique résolue, était encore un profond mystère. J'en eus la première un pressentiment en voyant M. Decazes introduire M. Siméon dans le cabinet du roi ; ce pressentiment fut confirmé quand je rencontrai le duc de Richelieu aux Tuileries. Il y avait long-temps qu'il n'y était venu. J'eus du plaisir à le revoir, ou plutôt j'eus du chagrin, tant il me parut changé; son visage était pâle, presque livide. Il ressentait

les premières atteintes de la maladie qui causa sa mort. Tout languissant qu'il était, depuis sa disgrâce il avait inspiré une passion des plus vives à une dame de la cour, encore jeune et assez belle; il n'avait fait aucune avance pour lui plaire, mais celle-ci le rencontrait souvent dans les salons; à force d'admirer les manières nobles et gracieuses, la galanterie, la politesse du duc de Richelieu, elle s'en était violemment éprise. Cet amour était aussi pur qu'il était passionné : voir le duc était le seul bonheur où aspirait son amante; elle le suivait partout. M. de Richelieu était-il dans un cercle, vous êtiez sûre que madame...... s'y trouvait aussi; s'il assistait à une cérémonie publique, madame...... était parmi les spectateurs. Le duc, pour se dérober aux tendres poursuites de cette noble dame, entreprit un voyage dans le midi de la France. Les autorités des villes où il passa ne lui rendirent pas les honneurs dus à son rang. Les préfets craignaient de déplaire à M. Decazes en faisant bon accueil à son rival. Il y en eut un qui, après avoir visité *incognito* M. de Richelieu et l'avoir engagé à voir les curiosités de la ville et des environs, lui a donné pour *cicerone* le commissaire de police.

M. de Richelieu, à cause du délabrement de sa santé, était moins ambitieux que jamais d'avoir un ministère. On le décida avec beaucoup de peine à accepter le titre de président du conseil, sans département spécial. Cette nouveauté, introduite en sa faveur, parut contraire aux règles du gouvernement constitutionnel. On prétendit qu'un secrétaire d'État, sans attributions déterminées, échappait au grand principe de la responsabilité ministérielle.

On déteste un bienfaiteur envers qui on se rend coupable d'ingratitude. M. Decazes détestait donc M. de Richelieu. Il ne négligea rien auprès du roi pour empêcher son ancien protecteur de rentrer au ministère. Louis XVIII, pour se dérober à ses importunités, avança d'un jour la publication des ordonnances qui nommaient MM. de Siméon et de Richelieu ; ce coup inattendu foudroya M. Decazes. Il n'avait pas encore annoncé sa retraite à ses amis. Furieux, il quitta l'hôtel de l'intérieur, et se réfugia chez son beau-père, rue de l'Université.

Avec lui partirent aussi ses trois jeunes conseillers, MM. Guizot, Villemain et Mirbel. Ces messieurs supportèrent, dit-on, avec un

sang-froid très philosophique leur soudaine disgrâce. Les lettres et les sciences, ces consolatrices des proscrits, leur tendaient les bras. M. de Mirbel, outre l'étude de la botanique, son occupation chérie, avait d'autres consolations plus efficaces, qu'en homme prévoyant il s'était préparées durant sa bonne fortune.

MM. Guizot et Villemain se réfugièrent à la faculté des lettres, où l'un professa l'éloquence française, et l'autre l'histoire. Le premier est toujours resté en disgrâce complète; le second a été moins rigoureusement traité : il a vécu en assez bonne intelligence avec tous les ministères qui se sont succédé, mais s'est brouillé enfin avec celui de M. de Villèle ; ce qui l'a entouré d'une heureuse popularité : j'ai souscrit moi-même pour son histoire de *Grégoire VII*. J'espère qu'il n'attendra pas une troisième disgrâce pour la faire paraître, ce serait trop accorder à l'*à-propos*.

On avait pu croire d'abord que M. Decazes s'effaçait un moment pour reparaître après l'orage : son successeur, M. Siméon, par son âge, ses antécédents et son caractère, semblait le *provisoire* personnifié. Il ne serait pas facile d'imaginer deux hommes qui se ressem-

blassent moins à tous égards que ces deux ministres. Le premier sortait à peine de l'adolescence, le second était septuagénaire; l'un était impérieux et superbe, l'autre doux et timide; M. Decazes aimait les résolutions promptes et hardies, M. Siméon, après de longues hésitations, prenait des mesures qui sentaient l'homme de bureau plutôt que l'homme d'État. C'est un petit vieillard encore vert; mais le grossier Corbière lui trouvait il y a deux ans une physionomie si peu vivace, que, confondant en lui l'homme physique et l'homme moral, lorsque M. Siméon réclamait en faveur de son fils destitué, il lui répondit très sèchement : « Votre fils est bien à plaindre! N'allez-vous pas mourir demain?

M. Decazes était parti pour l'Angleterre. La place de favori du roi était vacante, force concurrents se présentaient. M. Siméon, qui avait hérité du portefeuille de M. Decazes, n'osa pas prétendre lui succéder dans l'intimité de Sa Majesté. Ses moyens de succès auraient été un esprit doux et facile, l'agrément de ses manières, ses connaissances littéraires, et son goût pour le poète favori du roi, pour Horace; mais tant d'heureuses qualités furent

rendues inutiles par un seul défaut : M. de Siméon était vieux. Louis XVIII, dont le caractère était naturellement dominateur, n'admettait dans son intime familiarité qu'un jeune homme sur qui il pouvait exercer une sorte de suprématie paternelle ; il voulait avoir sur lui tout à la fois la supériorité du rang, de l'âge et des lumières.

M. Pasquier, moins âgé que son collègue, et plus ambitieux d'obtenir l'amitié du roi, fit des tentatives qui n'en furent pas plus heureuses. Louis XVIII, qui rendait justice à la finesse de son esprit et à la rareté de ses talents, n'éprouva jamais de sympathie pour lui. Ses manières lui paraissaient empreintes de la morgue parlementaire. Sa conversation, instructive sur les sujets sérieux, lui semblait aride sur les sujets légers. M. Pasquier a vécu plus dans les bureaux que dans les salons ; c'est un homme de cabinet, et avec beaucoup d'esprit un homme peu aimable.

D'autres prétendants se présentèrent encore qui échouèrent également. Louis XVIII prononçait quelquefois les noms de MM. de Blacas et Décazes ; mais, s'il les regrettait, il n'avait aucune envie de les rappeler. Je me félici-

tais de ne plus partager avec personne la bienveillance du souverain : mes entretiens avec lui étaient plus fréquents et plus familiers. « Les Parisiens, me disait-il un jour, doivent grandement s'affliger de ce qu'ils n'ont plus d'Opéra.

» — En effet, sire, répondis-je, beaucoup de vos sujets regrettent de ne pouvoir plus aller dormir pendant le chant et se réveiller pour le ballet.

» — Malheureusement le grand-aumônier, l'archevêque de Paris et d'autres prélats ont décidé, après en avoir mûrement délibéré, que ce serait une profanation de jouer la comédie dans une salle où avaient été célébrés les mystères de la religion. D'ailleurs moi et les membres de ma famille qui aimons aussi l'Opéra, nous ne pourrions retourner dans la salle de la rue de Richelieu.

» — Sire, qu'on en bâtisse donc une autre, ou les murmures éclateront.

» — Décidément les Français sont un peuple aimable et léger qui ne peut vivre sans un gouvernement représentatif et un Opéra.

» — Sire, répliquai-je, comment le goût de l'Opéra, si sévèrement proscrit par l'église, ne baisse-t-il pas un peu depuis que, par la grâce

de Dieu et le zèle des évêques, la piété fait tant de progrès à la cour?

» — Ma chère comtesse, répondit le roi, l'Opéra et la piété n'ont rien d'incompatible, et je vous démontrerai quelque jour, l'histoire à la main, que depuis le pieux Louis XIV, fondateur de l'académie royale de danse et de musique, ce théâtre a surtout fleuri dans les siècles des dévots.

» — Cependant, sire, quand on se convertit, il est d'usage qu'on quitte sa loge à l'Opéra.

» — Pas toujours.

» — Récemment encore le directeur d'une de mes amies a exigé d'elle ce sacrifice comme absolument indispensable.

» — Je ne suis pas si sévère que le directeur de votre amie.

» — Votre Majesté fait-elle aussi des conversions?

» — J'en ai fait, il y a six mois, une fort glorieuse sur un pécheur endurci, le duc d'A... Il se donnait des airs d'esprit fort, et se permit un jour une impiété des plus grossières, laquelle me fut rapportée. La première fois que je le vis, je lui en fis publiquement des reproches. »

Mon cher duc, lui-dis-je, nous ne sommes plus jeunes, il nous faut songer à bien finir. Imitez mon exemple, renoncez à la philosophie, et voyez quelquefois mon confesseur l'abbé Rocher... Ces simples paroles touchèrent son cœur, et la grâce opéra; huit jours après le duc communia, ce qui ne lui était pas arrivé depuis douze ans : il est à cette heure marguillier de sa paroisse, où il entend tous les dimanches la grand'messe, dans le banc d'œuvre, pour l'édification des fidèles. Il a quitté sa maîtresse, qui était mariée, pour une actrice qui ne l'est pas; mais il garde toujours sa loge à l'Opéra. Vous voyez, ma chère, que j'ai sauvé une âme. Je me chargerais de même de convertir toute la cour, à commencer par les pages et à finir par les maréchaux de France.

CHAPITRE II.

Mort de George III. — Lady Morgan. — Son portrait. — Les deux portraits. — *Cochonnerie.* — Révolution d'Espagne. — Causerie avec Louis XVIII sur M. de Chateaubriand. — Il signor Salambino. — Lettre de la reine Caroline d'Angleterre. — Morosini et Salambino.

Sentant je ne sais quel impérieux besoin de me délivrer du poids de mes souvenirs, je me suis trop hâtée de parler de la fin tragique de l'infortuné duc de Berry. J'aurais dû raconter auparavant deux autres évènements qui, en cette année 1820, précédèrent celui-là : je veux dire la mort du roi d'Angleterre et la révolution d'Espagne. Je ne tarderai pas davantage à réparer cet oubli.

George III, roi d'Angleterre, mourut le 29 janvier 1820. Lorsque cette nouvelle fut annoncée à la cour, je me trouvais avec Sa Majesté.

« George III, dis-je à Louis XVIII, achève enfin une destinée bien malheureuse. Il y avait assez long-temps qu'il avait perdu l'usage de sa raison.

» — Son règne, répliqua Louis XVIII, a résolu un grand problème, celui des avantages d'une monarchie constitutionnelle. Jamais l'Angleterre n'a eu autant de puissance que depuis une trentaine d'années, c'est-à-dire depuis la folie de George III.

» — Voudriez-vous, sire, demandai-je en riant, voudriez-vous insinuer par là qu'il faudrait que tous les rois fussent fous?

» — Non pas, madame, non pas. J'ai prétendu seulement vous montrer que cet équilibre des pouvoirs divers a contenu toutes les ambitions à une époque où elles auraient pu être dangereuses. Figurez-vous un roi fou dans une monarchie absolue. Voyez Charles VI, il n'a auprès de lui qu'une épouse adultère, des frères et des parents qui se disputent son autorité; la guerre étrangère et la guerre civile sont en France. Il n'y a jamais eu d'époque où le peuple ait été plus malheureux, et le trône plus près de sa ruine. C'était là le beau temps de l'absolutisme! La constitution anglaise a

empêché que le règne de Charles VI ne fût renouvelé par George III. »

La justesse de ces réflexions me frappa. Je le dis à Louis XVIII ; il en fut enchanté, car il aimait que l'on applaudit sa science historique, et se croyait très fort en politique; certes ici je pouvais le complimenter sans flatterie. Il revint à George III.

« C'était, poursuivit-il, un roi bonhomme, un roi fermier! possédant peu de vertus royales, mais toutes les vertus domestiques. Il aimait sa femme comme un bourgeois; il chérissait ses enfants, dont queques uns le lui ont mal rendu ; on pourrait même dire que sa folie lui vint de sa tendresse paternelle.

» — Comment donc, sire ?

» — L'une de ses filles, la princesse Augusta, touchait à son dernier moment lorsque George III vint l'embrasser au lit de mort ; elle mit à son doigt une bague qu'elle affectionnait beaucoup. Le malheureux père comprit ce que ce présent signifiait. Il ne put maîtriser sa douleur; sa tête, déjà faible, en fut bouleversée, et depuis lors sa raison l'abandonna tout-à-fait

» — Il devait, dis-je, être adoré de ses sujets.

» — Oui, il aurait dû en être adoré ; et cependant on attenta quatre fois à sa vie.

» — C'est horrible !

» — Ce qu'il y a de particulier, ajouta Louis XVIII, c'est que ce prince infortuné demandait la grâce de ses assassins, en disant pour eux qu'ils étaient fous !

» — Que pensez-vous de son fils ?

» — Je l'ai connu fort mauvais sujet ; mais le voilà roi ; il a assez d'esprit pour faire oublïer sur le trône les extravagances du prince de Galles : déjà même, depuis qu'il règne comme régent, il s'est montré digne du trône en plus d'une occasion.

» — On dit qu'il est même devenu fidèle en amour.

» — Vous avez donc entendu parler de lady Cuningham ? Je vous assure que mon frère George a du mérite à l'aimer : elle n'est ni jeune ni jolie.

» — Mais on dit qu'il n'a jamais aimé les jeunes femmes.

» — C'est-à-dire celles qui avaient moins de quarante ans. Mais laissons là ces médisances. »

Le roi se tut à ces mots ; mais il sourit comme un homme qui veut qu'on lui fasse un mérite de

sa discrétion. Puis, changeant de conversation, il me demanda si j'avais vu lady Morgan.

Je répondis à Sa Majesté que je m'étais par hasard trouvée la veille avec elle chez madame la comtesse de B...

Lady Morgan est plutôt petite que grande, et encore assez mal prise dans sa taille. Elle n'a aucune grâce dans sa personne, nul abandon, nulle simplicité. Elle a cette tournure irlandaise que l'on remarque même à Londres, et qui paraît singulière à Paris. Ses traits sont communs; elle fait des grimaces pour se donner de la physionomie; quand elle veut prendre un air d'inspirée, elle lève ses yeux au ciel avec une expression langoureuse; elle met du fard comme une actrice, et l'on découvre sous ce placage la plus triste figure du monde. De même dans ses ouvrages pédantesques de style et de pensée, il faut chercher le sens de chaque phrase sous une citation scientifique: elle entremêle surtout ses mots anglais de mots français, ou qu'elle croit tels, de la manière la plus grotesque : on pourrait faire un volume d'*anas* des bévues que lady Morgan est venue recueillir en France pour en faire un livre sur la *France*. Ce qui frappe d'abord

dans ses insolentes prétentions, c'est son mépris pour l'aristocratie quand elle se souvient qu'elle est la femme d'un apothicaire, et puis tout-à-coup sa morgue, sa vanité, son faux air de femme comme il faut, quand elle veut jouer la lady et faire croire qu'elle a vu le grand monde : elle l'a vu, mais comme nos femmes de chambre; car elle était bonne d'enfants chez un lord, et Dieu sait de quel mépris les lords anglais abreuvent tous leurs domestiques, y compris les bonnes d'enfants. Son mari a été anobli par un simple titre de chevalier, c'est moins qu'un baronnet; mais l'eût-on fait duc, sa femme n'en aurait pas été plus femme comme il faut pour cela. Elle a entendu parler de madame de Staël, et a voulu l'imiter : le singe aussi imite l'homme. En fait d'opinions, elle a appris par cœur le vocabulaire du jacobinisme; rien qui soit de plus mauvais ton chez une femme; j'en demande pardon aux ombres si pures et si nobles de la chaste madame Roland et de Corinne.

Puisque lady Morgan a traité mes amis avec un si pédantesque dédain, puisqu'elle a si indécemment osé répandre sa bave venimeuse sur les plus beaux noms de la France, qu'il me

soit permis de relever quelques unes de ses sottises et de ses platitudes, pour lui apprendre à venir encore se pavaner dans nos salons. Il faut écrire, dit-elle, sur les femmes avec une *plume* arrachée à l'aile d'un papillon (singulier travestissement d'une des plus jolies expressions de Diderot). Les papillons ont des ailes sans doute, mais où lady Morgan en a-t-elle vu qui eussent des plumes? Elle entoure le général La Fayette d'une famille *patriarcale*, pour nous apprendre que M. de La Fayette est un patriarche; selon elle, il n'y a plus de *primogéniture* en France: voulant dire plus de droit d'aînesse; elle confond madame Lefèvre Desnouettes avec la maréchale Lefebvre; madame de Staël avec madame de Staal; Duclos avec Laclos, la Provence avec la province, Louis XIV avec Louis XV; en un mot, elle prend à chaque pas le Pirée pour un nom d'homme. Faisant allusion peut-être à *la poule au pot* de Henri IV, elle nous assure que, grâce à la vente des biens nationaux, nos paysans mettent chaque dimanche de la *cochonnerie* dans leur pot (pour dire de la *cochonnaille*). Milady aurait-elle pris, en vraie dame Fleurant, le *vase nécessaire* pour le pot-au-feu? Mais laissons là cette

pédante Anglaise : son mauvais goût me gagne. Je ne saurais me priver cependant du plaisir de raconter sa brouille avec mon ancien notaire, M. Defauconpret, à qui nous ne devons pas peu de reconnaissance pour nous avoir traduit quatre cent cinquante volumes de romans anglais, sans compter cent cinquante volumes de Walter-Scott. Lady Morgan l'avait jusque là mis presque de moitié avec elle dans sa gloire ; mais M. Defauconpret ayant eu l'idée d'ajouter le portrait de la dame à son dernier roman, se procura, en traducteur consciencieux, une ressemblance parfaite. Lady Morgan reçut l'exemplaire d'hommage; et comme elle ne s'était probablement pas vue au miroir depuis long-temps, elle poussa un cri d'horreur à la première page, et écrivit qu'elle avait été *défigurée* dans la traduction de M. Defauconpret: une autre traduction, commandée par elle, parut au bout de quelques mois : vaut-elle mieux que la première? ce n'était pas facile ; mais elle offre un portrait où l'on peut admirer tout ce qu'il y a eu jadis de grâces, de finesse et de demi-beauté dans le visage de lady Morgan. Je suis donc bien certaine qu'elle ne trouvera

pas que son portrait, que je viens de donner à mes lecteurs, soit plus ressemblant que celui de son premier traducteur; cependant il n'est pas fait d'hier : je le transcris ici tel que je le traçai dans le temps d'après nature. Je le montrai même à Louis XVIII, qui en rit beaucoup. « Savez-vous, me dit Sa Majesté, que tout le monde aujourd'hui a la rage de se faire auteur? Voilà le pauvre S... qui écrit, lui aussi; et sous peu nous verrons paraître un chef-d'œuvre de sa façon. »

En effet, quelques jours après, je vis dans les journaux des articles du pauvre S..., de quoi tout le monde au château fut fort surpris.

A cette époque on reçut la nouvelle de l'insurrection des Espagnols contre Ferdinand VII. Comme j'en parlais avec le roi, il me dit :

« Votre ami M. de Chateaubriand est sans doute un écrivain distingué, mais il n'est pas grand politique. Je suis sûr qu'il donnerait beaucoup maintenant pour n'avoir pas écrit son article sur l'Espagne, imprimé dernièrement dans le Conservateur. Mon Dieu! que j'ai eu de plaisir hier, en le relisant, de voir le ton

sentencieux avec lequel il assure que ce pays est heureux et tranquille, que chacun y bénit le règne paternel de Ferdinand VII, qu'on admire ses grandes qualités, sa fermeté, son énergie! Toutes ces belles paroles viennent de recevoir un rude démenti. Aussi pourquoi s'est-il avisé de faire ma satire en vantant Ferdinand VII. Les Espagnols se sont chargés de ma vengeance; je crains qu'ils ne la poussent trop loin.

»—Est-ce que vous croyez, sire, que M. de Chateaubriand est mal intentionné?

» — Non, ce n'est pas cela; je crois seulement qu'il ferait bien mieux de chercher ailleurs ses utopies, et de s'occuper de littérature plutôt que d'affaires qui ne le regardent pas. Que veut-il, après tout? entrer au ministère? Fort bien; mais ce ne sera pas de mon vivant. »

Ainsi me parlait Louis XVIII en 1820. Trois ans plus tard M. de Chateaubriand fut nommé ministre, et la guerre d'Espagne déclarée.

Tandis que les Espagnols se tourmentaient ainsi pour leur liberté, ma liaison avec Morosini ne me rendait guère plus heureuse. De-

puis l'instant fatal où, cédant à l'ascendant que j'avais pris sur lui, cet excellent jeune homme m'avait fait sa confidence, il n'était pas tranquille. Le souvenir de son indiscrétion le poursuivait comme un remords. En vain Louis XVIII, comprenant la trempe de son caractère, avait tâché de le relever à ses propres yeux, Morosini ne s'en qualifiait pas moins de traître. Ma tendresse, mes larmes, les distractions que je lui procurais, tout était inutile pour relever son âme profondément affligée. Il me fuyait pendant des semaines entières; puis, rappelé auprès de moi par son amour, il revenait à mes pieds m'adorer et me maudire.

Pendant une de ces absences, un matin, vers le midi, on annonça chez moi M. Salambino. Qui était ce monsieur-là? je ne savais; néanmoins j'ordonnai qu'on le fît entrer. Il entra. C'était un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans, à la taille élégante, aux yeux bleus, aux cheveux noirs. Rien qu'à le voir, au premier coup d'œil, je me sentis prévenue en sa faveur. Il me fit un compliment très bien tourné, me dit qu'il m'était recommandé par la reine d'Angleterre, et me donna sa *lettre*

de créance. Cette lettre est si originale que je ne puis me défendre de la transcrire.

« Ma chère comtesse,

» Vous m'oublieriez sans doute, si je ne faisais pas tant parler de moi. De mon côté, je pense souvent à vous, quoique vous fassiez tout votre possible pour être oubliée. Votre unique soin est d'amuser un roi; le mien, de distraire ma propre royauté. A propos de tout cela, les journaux ont dû vous apprendre que je suis reine, mais une plaisante reine, une reine sans royaume, à peu près comme une femme sans mari; je me console du mieux possible de ce petit désagrément. Je joue mon rôle *incognito;* je me couronne dans mon boudoir.

» Ma position est bizarre. Je ne sais en vérité pas ce que je suis. Si vous le savez, vous me feriez plaisir de me le dire. Princesse de Galles? non, puisqu'il n'y a plus de prince de ce nom; reine de la Grande-Bretagne? non plus, puisque tout le monde me refuse ce titre, même le pape, qui ordinairement vous donne tous les titres que vous désirez, pour de l'argent, s'entend; duchesse de Brunswick? pas davantage. Vous voyez bien que je suis fort

embarrassée, comme je vous le disais tout à l'heure. Si vous avez quelques idées là-dessus, je vous prie de me le mander par l'ordinaire prochain.

» Je tâche de m'étourdir. Je vais, je viens. Je crois même que j'irai bientôt en Angleterre pour y faire décider mon état. Craignant de ne pouvoir, à mon passage à Paris, vous témoigner de vive voix mon amitié, je charge mon ambassadeur de me représenter auprès de vous. M. Salambino est un Milanais point gentilhomme, mais digne de l'être sous tous les rapports. Je ne vous dis pas qu'il est beau garçon et spirituel, vous en jugerez vous-même. Toutes nos dames, ici, vantent ses aimables qualités; j'ai imaginé que vous seriez charmée de le connaître. Je vous le recommande sérieusement: Donnez-lui vos bons conseils, et faites-lui prendre vos belles manières françaises. Je le déclare un monstre s'il ne se forme pas à pareille école.

» Adieu, Madame, agréez l'assurance de mon sincère attachement, etc... »

Quand j'eus fini cette bizarre lettre, je dis à mon jeune protégé qu'il ne pouvait pas avoir

de recommandation plus puissante auprès de moi que celle de la reine d'Angleterre. Nous causâmes quelques instants. Quand il prit congé de moi, je l'engageai à venir me voir toutes les fois que ses affaires le lui permettraient; il me promit de venir souvent. Il m'avait déjà rendu quelques visites, lorsqu'un soir où j'avais du monde il se présenta dans mon salon. Ce soir-là Morosini, qui était de retour d'un de ses pèlerinages, se trouvait chez moi. A peine M. Salambino fut-il entré, que, voyant Morosini, il alla droit à lui, et, sans égard pour l'étiquette, lui sauta au cou. Ils s'embrassèrent mutuellement comme auraient fait deux frères. Mais après ce premier élan Morosini redevint triste et honteux, comme s'il eût craint la présence de son ami. Je le pris à part, et l'interrogeai sur cette liaison qui me parut sentir le carbonarisme d'une lieue. Morosini ne me répondit pas, et quelques moments après il sortit avec Salambino. Je donnerai une autre fois la suite de ce récit.

CHAPITRE III.

La Famille Glinet. — M. Lamartine. — Opinion du roi sur lui et M. Casimir Delavigne.—Louis XVIII classique.—*Marie-Stuart* de M. Lebrun.—Le général Foy.—M. Ravez.—Le baron Séguier.—M. Cottu. — M. de Haussy. — M. de Broé.—L'abbé Frayssinous. — Le pétard Gravier. — Troubles du mois de juin. — M. Delrieu.

Mes conversations avec le roi ne roulaient pas toujours sur la politique. Nous causions souvent littérature. Louis XVIII aimait à parler des livres nouveaux et des pièces de théâtre qui venaient d'être représentées. Il lisait les uns et les autres, les jugeait avec goût, mais avec une sévérité qui me paraissait souvent excessive. De tous les ouvrages dramatiques qui parurent sur la scène durant son règne, aucun ne lui causa plus de plaisir que *la Famille Glinet*. Les caractères, l'intrigue, le style, tout dans cette pièce lui semblait excellent. Comme il parlait souvent de *la Famille Glineta,* qu'il en-

gageait les gens du château à l'aller voir, qu'il avait très gracieusement accueilli M. de Merville, des faiseurs de nouvelles, race aussi commune dans les cours qu'en aucun lieu du monde, s'en allèrent répétant : « Vous croyez que M. Merville est l'auteur de *la Famille Glinet?* détrompez-vous, c'est l'ouvrage du roi; l'homme de lettres n'a fait que prêter son nom à Sa Majesté. » Et les bourgeois, pour avoir l'air bien informés, redisaient à leur tour : « C'est le roi qui est l'auteur de *la Famille Glinet.* » Ce bruit ridicule s'accrédita et ne nuisit point au succès de la pièce; il revint aux oreilles de Louis XVIII, qui dans le fond de l'âme n'en était pas fâché. Il lui plaisait de voir à ses sujets si bonne idée de ses talents dramatiques, et il accorda douze cents francs de pension à l'auteur.

Sans diminuer en rien le mérite de la comédie de M. Merville, je dirai que Louis XVIII vantait sa pièce surtout à cause de la moralité politique qu'elle renfermait; laquelle moralité est, qu'après les discordes civiles il faut se pardonner réciproquement ses torts, vivre en bonne intelligence, et marier les jeunes gens qui s'aiment, sans tenir compte des dissenti-

ments politiques de leurs familles. C'était la fameuse devise du roi, *union et oubli*, transportée sur la scène. Un personnage de la pièce, honnête homme, excellent citoyen, mais fort ridicule, commentait longuement cette sage maxime. Bien que l'action se passe au temps de la Ligue, ce vieillard vénérable, doué d'une prévision merveilleuse, annonçait la publication de la charte et l'établissement du gouvernement constitutionnel, faisant de l'une et de l'autre un magnifique éloge. Ce rôle était surtout vanté par Louis XVIII. Comme fondateur du gouvernement constitutionnel et de la charte, il pouvait le trouver excellent ; mais comme homme de goût et de sens, il devait le trouver nécessairement assez ridicule.

Louis XVIII avait les opinions littéraires d'avant la révolution. Madame de Staël et son école étaient souvent l'objet de ses critiques. Il signalait dans les plus belles pages de l'auteur de Corinne les moindres fautes contre la syntaxe ou la langue. En poésie, j'étais souvent indignée de son attention puérile à relever quelques incorrections dans les harmonieuses *Méditations* de M. de Lamartine. Ce jeune poète venait de publier son premier recueil de vers,

dont nous faisions grand bruit au faubourg. Jamais ouvrage n'obtint, surtout auprès des femmes, un plus brillant succès. Je voyais les plus frivoles, les plus amies de la dissipation et des plaisirs bruyants, lire avec délices ces mélancoliques rêveries. Les hommes de parti, d'ordinaire fort indifférents à tout ce qui s'appelle littérature, s'occupaient cette fois de la gloire naissante de M. de Lamartine. Il était le poète de la religion et de la monarchie, comme M. Casimir Delavigne était proclamé depuis quelques années le poète du peuple et de la patrie. On ne tarda pas à discuter auquel des jeunes rivaux appartenait la prééminence. Cette question, souvent et vivement débattue, était décidée d'habitude plutôt d'après les opinions politiques des interlocuteurs qu'eu égard au mérite littéraire des deux poètes. Je la soumis un jour à Louis XVIII. Voici, non pas son opinion, mais celle que je me suis faite après l'avoir quelquefois discutée avec Sa Majesté; je parle en critique plutôt qu'en femme, et en tâchant de ne pas juger avec enthousiasme un poète favori. J'ai peut-être tort cependant; car il faut, selon moi, apprécier la poésie avec le cœur encore plus qu'avec l'esprit.

Il faut reconnaître à M. de Lamartine un grand mérite, celui d'avoir étendu le domaine de notre poésie. Il a exprimé en vers des pensées ou plutôt des sentiments qu'avant lui peu d'auteurs en prose et aucun poète n'avaient exprimés. Racine lui-même, dont l'imagination était si pure et si religieuse, n'a pas compris comme lui cette tristesse vague, mais réelle, que M. de Lamartine a si bien peinte. Il n'a point, comme lui, associé avec un rare bonheur l'amour terrestre avec les croyances religieuses, avec les sombres images de la mort et de l'éternité. Toutes ces idées-là sont indéterminées, un peu confuses, elles n'en conviennent que mieux à la poésie. Les anciens décernèrent des honneurs extraordinaires au musicien qui ajouta une corde à la lyre; M. de Lamartine a rendu ce même service à la poésie française.

Son rival a parcouru avec talent une carrière que d'autres avaient parcourue avant lui, et avec plus de talent. Il a fait des tragédies, et Corneille, Racine, Voltaire, en avaient fait avant lui, et de meilleures. Il n'a point mis en œuvre de nouveaux ressorts dramatiques. Il a imité les maîtres, et ne les a point égalés. Mais si M. Casimir Delavigne n'invente point

d'idées nouvelles, il s'empare avec bonheur de celles qui sont déjà inventées; il ne les agrandit ni ne les étend, mais les exprime vivement, élégamment, spirituellement; de là son succès populaire. Il dit mieux que personne ce que tout le monde dit; il rend au public ce qu'il lui a emprunté, et le public applaudit dans ses ouvrages ses propres opinions embellies par les grâces du style. Ce style est, comme sa pensée, plus élégant qu'original; il se prête aux détours de la périphrase mieux qu'à une énergique concision. M. de Lamartine a trouvé des pensées neuves; elles sont grandes et belles, mais peu nombreuses; et puisque je parlais tout à l'heure d'une lyre et d'un musicien, on pourrait reprocher à M. de Lamartine de faire de continuelles variations sur le même thème; elles fatigueraient peut-être si une harmonie céleste pouvait fatiguer. On reconnaît chez lui plus d'inspiration que d'art; M. Delavigne doit plus à l'art qu'à l'inspiration.

La versification du premier est abondante, facile, harmonieuse, mais incorrecte; celle du second est quelquefois dure et sèche, mais elle est plus généralement élégante, souvent vive et ferme. En résumé, M. de Lamartine est

le fondateur d'un genre borné, mais nouveau; il est admis parmi les maîtres, et a détrôné J.-B. Rousseau et Lebrun. M. Delavigne n'a détrôné personne : il n'est point chef d'école, son talent est varié, mais rarement profond jusqu'à ce jour; il est jeune, et peut encore devenir créateur.

Je ne connais la personne de ces deux messieurs que par leurs portraits et leurs bustes; mais j'aperçois entre leurs figures les mêmes différences qu'entre leurs mérites littéraires. La physionomie de l'auteur des *Méditations* est à la fois noble, fière, douce, rêveuse; celle de l'auteur des *Messéniennes* est moins distinguée, et il y a plus d'esprit que de poésie dans son regard. Enfin je conviens volontiers que je parle en dame du faubourg Saint-Germain, mais je permets aux dames de la rue Saint-Denis de donner l'avantage à leur poète favori. Quand on élèvera des statues à ces deux rivaux, je réclame pour celle de M. de Lamartine une des allées du Luxembourg; et j'indiquerai pour M. Delavigne la magnifique Place Royale ou l'emplacement de la Bastille.

Le roi, qui rendait justice à M. de Lamartine, jugeait avec sévérité les autres poètes de l'école

romantique. Louis XVIII était l'un des plus entêtés classiques de son royaume. Ainsi les pièces de théâtre imitées de l'allemand, si fort à la mode de nos jours, n'obtenaient pas son approbation. Dans la *Marie Stuart* de M. Lebrun, qui fut jouée avec un succès extraordinaire, il blâmait les plus belles scènes et les situations les plus pathétiques, parce-qu'elles étaient tirées de Schiller. Du reste il louait le naturel, la simplicité et la force des vers, regrettant que l'auteur ne se fût point exercé sur un sujet entièrement de son invention.

En résumé le grand poète de l'époque est M. de Châteaubriand; mais il a écrit en prose. Au bas de l'échelle est M. d'Arlincourt, si habile à le parodier sans s'en douter.

J'avais eu à dîner, un jour, M. Villevêque. Louis XVIII me demanda si je verrais le général Foy, comme je m'y étais engagée; je lui répondis que j'espérais le rencontrer dans une maison tierce où je m'arrangerais pour causer avec lui. Le général Foy déployait en ce moment à la chambre des députés des talents et un caractère qui le faisaient à la fois craindre et respecter de ses ennemis politiques. Son

éloquence vive et soudaine, pleine de mouvements, d'expressions pittoresques, vigoureuses et toutes militaires, portait souvent le trouble sur les bancs ministériels. Si l'opposition du général Foy était vive, elle était consciencieuse. Elle s'attaquait moins aux hommes qu'aux choses. Malgré l'extrême irritabilité de son caractère, il n'oublia qu'une fois les égards qu'il devait à ses adversaires, et la franchise de son explication désarma sur-le-champ celui qu'il avait offensé.

Louis XVIII avait la plus haute idée du général Foy. Il voyait en lui tout ensemble un orateur et un homme d'État. A entendre le roi, ces deux qualités, qui sont comme inséparables en Angleterre, n'avaient été réunies en France que par un seul homme, par Mirabeau. Sans doute le général Foy n'avait ni son éloquence foudroyante ni ses grandes vues politiques, mais il possédait les vertus qui manquèrent au député de 89 : l'élévation du caractère, le désintéressement, la fermeté des principes. Louis XVIII désirait donc attacher le général Foy au parti royaliste en le faisant entrer dans le ministère. Il lui semblait que l'opposition, si forte et si menaçante, ne serait

plus à craindre si elle était privée de ce chef habile.

La santé du roi s'affaiblissait sensiblement, l'avenir lui inspirait des craintes qui, grâces au ciel, ne se sont pas réalisées. Il souhaitait de laisser, en mourant, à son successeur un trône solidement affermi, et qui n'eût à redouter aucune attaque ni de la part du peuple ni dans les chambres.

M. de Villevêque ne s'était pas soucié d'amener chez moi le général Foy; tout ce qui avait l'apparence de l'intrigue déplaisait à M. Villevêque; mais, à ce qu'il paraît, il avait appris au général que je désirais le voir, car le lendemain il se présenta chez moi. Je fus d'abord un peu troublée peut-être, mais je me remis au plus vite; je courus au-devant de lui, et je l'accueillis le plus gracieusement possible. Il m'aborda avec cette politesse aisée, de bon ton, mais un peu cavalière, qui distingue les militaires d'un haut grade.

« Madame, me dit-il, vous pardonnerez mon audace si je me présente chez vous sans en avoir obtenu la permission; mais on m'a assuré que vous désiriez me parler...

» — Oui, général, répliquai-je, je désirais

connaître le plus habile et le plus éloquent de nos ennemis.

» — De grâce, madame, continua-t-il, ne me rangez point parmi vos ennemis.

» — Cependant, général, nous autres royalistes, nous ne pouvons, avec la meilleure volonté du monde, vous regarder comme ami.

» — Je ne fais la guerre qu'aux royalistes exagérés, et aux ministres imprudents qui compromettent la royauté.

» — Ces ministres ont au fond de bonnes intentions; peut-être manquent-ils de lumières et de fermeté; Sa Majesté pense à leur adjoindre un collègue ferme et éclairé. Si elle jetait les yeux sur vous...

» — J'en serais trop flatté.

» — Le ministère de la guerre...

» — Ne me conviendrait pas plus qu'un autre. A l'armée, j'accepterais le poste le moins glorieux et le plus modeste : je ne puis comme député me réunir à des hommes dont je désapprouve les principes politiques.

» — Mais le roi ne peut composer un ministère tout libéral.

» — Pourquoi veut-il faire entrer un libéral dans un ministère qui ne l'est pas? Mes collè-

gues renonceront-ils à leur parti pour suivre le mien? ce n'est pas probable. Faudra-t-il, au contraire, que je trahisse mes opinions? cela ne saurait me convenir. »

Nous continuâmes quelque temps sur ce sujet. Je compris que l'appât d'un porte-feuille, cet appât si puissant sur le commun des hommes, ne touchait que médiocrement le général Foy; et que tous mes efforts pour triompher de son refus seraient inutiles. Il me nomma les personnages avec lesquels il consentirait de former un ministère : c'étaient MM. Boissy d'Anglas, Lanjuinais, Royer-Collard, Camille Jordan, de Broglie, Casimir Périer, Gouvion-Saint-Cyr, Dessoles. Enfin il me quitta, après m'avoir demandé la permission, que je lui accordai, de revenir me voir. Je demeurai enchantée de sa franchise, de la simplicité de ses manières, et surtout de la vivacité de son esprit.

Je fis à cette même époque la connaissance d'un autre membre célèbre de la chambre des députés, de M. Ravez. Celui-là n'est point, comme le général Foy, de ceux qui refusent un ministère. Après avoir été royaliste pur, il abandonna notre parti pour se livrer au mi-

nistère déplorable. Sa défection et les services qu'il rendit à ses nouveaux alliés furent magnifiquement récompensés. M. Ravez est devenu premier président à la cour de Bordeaux (où il était un avocat du second ordre), cordon bleu, et ministre d'État. M. de Villèle avouait franchement combien il était redevable au calme du président de la chambre des députés : sans lui cette chambre se serait plus d'une fois montrée rebelle aux volontés ministérielles. Au reste, M. Ravez ne sait pas seulement diriger une discussion et mettre un amendement aux voix; il est orateur fécond, élégant, chaleureux. Pourquoi a-t-il conservé de ses anciennes habitudes d'avocat celle d'accuser ses adversaires, et de prendre en les réfutant un ton hautain et de dépit?

Je rencontrai M. Ravez dans une maison où je voyais aussi quelques magistrats; M. Séguier, premier président de la cour royale de Paris. Il est, dans le monde, grave, austère, silencieux; mon étonnement fut grand lorsque j'appris qu'à la cour il était pétulant et railleur. Les avocats, dont il interrompt les plaidoiries par des saillies piquantes, ne l'aiment pas. L'esprit vif et mordant de M. Séguier était

mieux placé dans ses altercations avec le comte Peyronnet, dont il était l'ennemi déclaré.

« Monsieur, lui disait le ministre irrité, vous êtes bien heureux d'être inamovible.

» — Et la France bien heureuse que vous ne le soyez pas, répliquait le président. »

Je voyais dans la même maison le sentimental M. Cottu, homme d'esprit, attaquant aujourd'hui un système, le défendant le lendemain, et toujours avec passion. Il méprise tous les ministres parceque aucun ne lui a demandé son avis. Il estime le seul M. de Serre; pourquoi? parcequ'un jour M. de Serre le consulta sur l'organisation des justices de paix. M. de Haussy, collègue de M. Cottu, est un homme simple, modeste, judicieux, dont Louis XVIII faisait grand cas. M. de Broé, rival et successeur malheureux de M. Marchangy, venait rarement; sa figure est peu gracieuse, ses manières communes, son ton maussade, sa conversation ennuyeuse. M. Amy était plus aimable; quoique président et déjà vieux, il est galant auprès des dames; il leur plait par son enjouement, sa gaieté, son agréable badinage. Je voyais encore chez la même personne l'abbé Frayssinous, déjà évêque d'Her-

mopolis, premier aumônier du roi, et qui devait bientôt devenir ministre. Il ne m'appartient pas d'apprécier le mérite de M. Frayssinous comme théologien; comme orateur, c'est un rhétoricien et un phrasier; comme homme du monde, l'évêque d'Hermopolis manque de goût et de politesse; dans un salon vous le voyez austère, menaçant comme en chaire. Fénelon, j'en suis sûre, avait plus d'aménité dans la conversation et d'affabilité dans les manières, Fénelon avait surtout une âme moins sèche; Bossuet était un homme de génie : pourquoi donc les amis du pauvre abbé Frayssinous le comparent-ils à Fénelon et à Bossuet?

A cette époque eut lieu un attentat inspiré par une méchanceté infernale et par une haine profonde contre la famille des Bourbons. Gravier, pour compléter le crime de Louvel, osa, pendant la nuit, tirer une pièce d'artifice sous les fenêtres de la veuve du duc de Berry. Mais, grâce au ciel, la France ne fut point privée de l'héritier qu'elle attendait. Gravier fut arrêté et condamné à une peine sévère que le roi, à la prière de sa nièce, commua en une autre beaucoup plus douce.

La nouvelle loi des élections, présentée par M. Decazes avant sa destitution, se discutait à la chambre des députés. Cette loi corrigeait en partie celle du 5 février, ouvrage du même M. Decazes ; elle établissait les grands colléges, institution qui, de l'aveu des libéraux de bonne foi, a sauvé la monarchie. La discussion était orageuse ; elle avait mis en présence deux partis, l'un ami de la royauté et des Bourbons, l'autre ne voulant point des Bourbons, et peut-être pas davantage de la royauté. Ces deux partis se disputaient la victoire avec fureur. L'irritation passa de la chambre dans le peuple de Paris. La place Louis XV se couvrit d'une multitude turbulente qui espérait par ses cris et ses menaces effrayer la majorité. Des députés royalistes furent insultés ; d'un autre côté des députés libéraux furent maltraités. Louis XVIII n'envisageait pas cette effervescence populaire sans inquiétude. Mais aux Tuileries il était du bon ton d'être horriblement effrayé ; les femmes n'osaient sortir, et les hommes ne sortaient pas sans armes. On répétait aux oreilles du roi que nous étions revenus au 6 octobre ou au 14 juillet 1789. « Voyons, dit le roi à un de ceux qui lui te-

naient ces propos, combien comptez-vous de maisons pillées ou incendiées? combien de royalistes égorgés?» L'alarmiste ne sut que répondre. « Ne dites donc pas, mon cher, reprit le roi, que les troubles de la révolution recommencent; et ne confondez pas, si vous êtes raisonnable, un peuple qui pille et égorge avec un peuple qui crie et se promène. » Les Tuileries étaient fermées; nous autres dames de la cour, pour bien voir ce qui se passait sur la place Louis XV, nous nous établissions sur la terrasse du Pont-Tournant; là nous prenions des glaces sous les arbres, pendant que les insurgés s'agitaient en poussant des clameurs affreuses. Nos messieurs allaient se mêler à la foule et venaient nous rapporter des nouvelles; puis nous rentrions au château, épouvantées de la férocité des libéraux.

« Sire, disais-je à Louis XVIII, il y a un homme de lettres qui prétend que les troubles de la place Louis XV lui font le plus grand tort.

» — Quel est cet homme de lettres?

»—M. Delrieu, auteur de *Démétrius*, tragédie jouée dans la solitude au Théâtre Français

» — Qu'ont de commun *Démétrius* et les troubles de la place Louis XV?

» — Sire, les quatre-vingt mille personnes qui se réunissent sur la place Louis XV iraient, à ce que dit l'auteur, applaudir sa pièce aux Français.

» — Ils feraient en vérité bien mieux, reprit le roi.

» — C'est aussi l'opinion de M. Delrieu; mais ni royalistes ni libéraux ne se soucient de ses vers. Cependant l'auteur, homme rusé, s'en va le matin devant l'affiche : Ah ! s'écrie-t-il, ce soir *Démétrius !* belle pièce ! excellente tragédie ! j'irai ce soir avec ma femme et mes enfants.

» — Ce même M. Delrieu, reprit le roi, a fait un *Artaxerce*.

» — Je l'ai ouï dire.

» — Je ne l'ai point lu; mais on m'a assuré que cet ouvrage, bien que joué avec peu de succès, était excellent; que le caractère principal en était bien tracé, l'intrigue intéressante, le style élégant.

» — Allons, répliquai-je, je vois que Votre Majesté a causé avec M. Delrieu. »

CHAPITRE IV.

Salambino et Morosini. — J'arrache à celui-ci son dernier secret que je révèle au roi. — Insurrection de Naples et du Portugal. — Intrigues pour faire naître la guerre civile en Espagne. — L'évêque de Carcassonne. — Fidélité payée. — M. Madier Montjau. — Arrestation des deux amis.

Mes vives instances et un peu d'adresse m'avaient fait connaître en partie le secret de Morosini. Je savais que Salambino et lui appartenaient à cette secte des carbonari qui conspirait avec mystère pour délivrer l'Italie du joug humiliant de l'Autriche. Sous une physionomie pleine de calme et de douceur, Salambino cachait une âme ardente pénétrée d'un amour fanatique de sa patrie et de la liberté ! Son assiduité constante auprès de Morosini augmentait encore l'exaltation naturelle du noble Vénitien. Un jour ce dernier entre chez moi le front plus soucieux que de coutume, et

me pressant vivement la main : « Je pars, me dit-il, non pas pour traîner dans la France ma misérable existence, mais pour aller chercher en Italie une mort glorieuse et utile à mon pays. »

Effrayée moi-même à une semblable nouvelle, après l'avoir sollicité de toutes les manières pour le faire rester auprès de moi, j'essayai de faire pénétrer la crainte dans son âme en lui exposant les dangers qu'il allait courir dans un pays soumis à l'inquisition la plus sévère, et en lui faisant voir combien le but auquel il tendait, lui et les siens, était illusoire.

« Non, me répondit-il, quel que soit mon sort, la cause que je vais défendre est la plus belle, c'est celle de l'humanité, et soyez bien persuadée, Olympe, que nous ne la perdrons pas. Cet entretien sera peut-être le dernier que j'aurai avec vous, me dit-il ensuite avec une espèce de mystère et un accent de tendresse qui me pénétra de la plus vive émotion, mais je ne vous quitterai pas sans vous avoir donné une grande preuve de mon attachement, en vous révélant toutes mes espérances et celles des miens. Apprenez donc que les Napolitains sont à la veille de se soulever pour demander à

leur roi une constitution libérale ; tout est prêt pour le succès de cette entreprise hardie autant que généreuse ; ils n'attendent plus qu'un signal ; et ce signal, c'est Salambino et moi qui de vons le donner. Encore quelques jours, et l'Italie, émancipée d'une tutelle ignominieuse, reprendra en Europe le rang et la position dont elle est digne. »

Et là-dessus Morosini me découvrant tous les moyens qu'ils avaient mis en œuvre, m'apprit que Salambino était chargé de savoir si Louis XVIII était franchement disposé à suivre la ligne constitutionnelle, et s'il prêterait secours aux cortès d'Espagne ; qu'il avait mis en moi tout son espoir pour apprendre la vérité à ce sujet, et que, malgré ma discrétion désespérante, l'impétueux Salambino s'était décidé à écrire aux conjurés que l'on pouvait compter sur l'appui du roi de France.

Cette révélation inattendue bouleversa toutes mes idées; je ne vis plus que le danger d'une commotion qui pouvait retentir jusqu'en France, et peut-être ébranler le trône de Louis XVIII. Pénétrée de cette idée, je me promis bien de profiter du premier moment pour aller révéler au roi tout ce que je venais d'ap-

prendre. Sauver l'État d'un péril que je croyais imminent, telle fut mon unique pensée, et le patriotisme l'emporta sur l'amour et sur tout ce qu'a d'odieux le rôle de révélatrice. Après quelques moments accordés à la causerie, Morosini ne tarda pas à me quitter, et je me hâtai de me rendre au château. Le roi, à qui je communiquai le plan des carbonari, en fut sérieusement épouvanté ; j'eus néanmoins sa promesse que si Morosini était arrêté, ce ne serait que comme mesure de sûreté pour sa propre personne, et que Salambino également ne figurerait dans aucune procédure. Je fis sentir au roi combien il importait de me conserver la confiance de ces deux hommes pour le temps à venir. Cependant Morosini, soit qu'il regrettât de s'être abandonné ainsi avec moi, soit qu'il se doutât de ce que j'allais faire, m'avait écrit une lettre dans laquelle, en me recommandant le secret sur ses révélations, il me prévenait que, si je le trahissais, mes efforts seraient inutiles; que l'Italie serait libre malgré moi, et qu'il sortait pour aller chercher Salambino et le faire partir sur-le-champ Cette missive me désola· j'ai la tête aussi ardente que le cœur ; je courus, sans penser aux

convenances, à l'hôtel de Castellane, où logeait Morosini sous un nom supposé, il n'y était plus; je me rendis chez Salambino, il venait de partir, me dit-on,... avec un ami. Dans le désespoir que me causa cette fuite précipitée, je ne ménageai plus rien, je revins au château la communiquer à Louis XVIII, qui fit sur-le-champ mettre en mouvement les signes télégraphiques. Nous sûmes quatre jours après que les deux conspirateurs avaient été arrêtés à Lyon; mais leur arrestation ne changea rien à la marche des choses; Salambino avait trop bien pris ses mesures, car la nouvelle du soulèvement de Naples arriva presque en même temps. Le château en fut épouvanté; il lui était pénible de voir se propager ce qu'on appelait la rage des constitutions, d'autant plus que presque en même temps le Portugal, imitant l'exemple de l'Espagne, voulait aussi entrer dans le système d'un gouvernement fondé sur la liberté individuelle et sur la liberté de la presse. Ce fut dès lors un redoublement d'intrigues. On décida que, pour parvenir à détruire la charte, il fallait faire disparaître celle qui régissait les États voisins, et sur-le-champ le gouvernement occulte dépêcha notes sur notes et émissaires sur émis-

saires à l'empereur d'Autriche, ou plutôt au prince de Metternich, pour qu'il fit marcher ses troupes contre les Napolitains. Quant à l'Espagne, cette chevaleresque Espagne que l'opinion regardait comme invincible à cause de sa résistance héroïque au pouvoir de Napoléon, on ne se flattait pas de la soumettre parcequ'on la connaissait mal. Nul en France ne réfléchissait qu'elle avait épuisé toute son énergie morale dans sa dernière lutte; que désormais, comme la France, elle était entrée dans une léthargie dont elle ne sortirait pas de sitôt. Cependant tout en se la représentant redoutable, on ne pouvait consentir à la laisser en paix; il fallait la troubler d'une façon ou d'autre, et si des armées étrangères ne pouvaient la vaincre, la livrer aux horreurs d'une guerre intestine. Le clergé des deux nations se chargea de ce soin; le gouvernement occulte se mit en plein rapport avec la congrégation; les sommes énormes dont tous les deux disposaient séparément furent mises en commun et dirigées vers l'Espagne. Je sais de science certaine que les receveurs généraux et les évêques sur la ligne des Pyrénées eurent à cette époque à leur disposition des fonds ex-

traordinaires qui furent remis successivement à la régence d'Urgel. Le chef qui dirigeait l'emploi de cet argent en France était M. de la Porte, évêque de Carcassonne, prélat aussi distingué par ses vertus que par son esprit : adoré dans son diocèse tant qu'il a vécu, sa mémoire y est encore l'objet de la vénération et des regrets publics. Mais en cette circonstance un faux zèle l'entraîna, il crut servir la royauté et la religion ; si ce fut une erreur, elle sortait au moins d'une source pure. Il entra en correspondance avec l'archevêque de Tarragone ; le baron d'Éroles et le marquis de Mata Florida, qui tous les trois levèrent plus tard le drapeau de la révolte et établirent leur prétendue régence à la Seu d'Urgel. Ceci n'eut pas lieu tout de suite, il fallut du temps et de l'argent pour organiser cette insurrection : car, il faut le dire, cette armée de la foi si vantée dans le Conservateur et dans nos feuilles royalistes, ne marchait que lorsqu'elle était soldée, et l'on nourrissait son dévouement au roi légitime et à la religion par une haute paie de vingt sous par jour. Tel a été de tout temps l'aliment du zèle des soldats partisans, quand le danger personnel n'a point été la loi

commune. La fidélité est en raison de la rétribution. Je le savais mieux que personne, et Louis XVIII ne l'ignorait pas quand il me disait à ce sujet : « Avec l'argent que me coûtent ceux qui m'adorent, j'aurais acheté dix fois ceux qui me haïssent. »

Ce prince, mieux que tout autre, savait par livres, sous et deniers, le désintéressement des royalistes. Je voudrais éviter de dire ces choses pénibles, mais il faut être franche avant tout ; d'ailleurs j'ai entendu former de telles plaintes, et élever des prétentions si étranges, que j'en suis demeurée indignée. Je reviens aux affaires de Naples et de Portugal. Les unes et les autres ne plaisaient ni au clergé ni à la noblesse ; le roi lui-même ne les voyait pas avec satisfaction ; il craignait que les jacobins français ne profitassent de la circonstance pour vouloir remplacer la charte par la constitution de 1791, qui, avant une ou deux années, renverserait la monarchie au profit de la république. Ce prince eût vivement désiré que le mouvement eût été imprimé par nous, c'est-à-dire que la charte eût été adoptée en Espagne, à Naples et à Lisbonne, plutôt que cette constitution des Cortès de l'île de Léon, qui, par le fait, n'avait

jamais été mise à exécution. Ce fut cette erreur naturelle et fondée qui porta le roi à appuyer en secret les mesures funestes à l'indépendance de ces trois nations; il ne crut pas devoir préférer leur avantage à celui de son propre royaume, et en conséquence il appuya sous main les efforts que l'on tentait pour arrêter cette fièvre de changement dans la règle des États. Ce fut néanmoins à contre cœur, d'autant plus que pour marcher dans ce sens il dut presque pactiser avec ce pouvoir occulte, objet de sa haine et de sa juste défiance; pouvoir dénoncé avec tant d'éclat à cette époque par M. Madier de Montjau, et poursuivi ensuite par lui avec trop peu de persévérance.

Ce magistrat, après avoir fait le premier pas, fut arrêté tout-à-coup. Il eut peur, car la vie et l'existence de sa famille furent menacées; il pouvait dévoiler tout ce qui se passait, les actes, les pièces originales et signées étaient dans ses mains; il ne le fit point, parcequ'il manqua de cette fermeté qui se rencontre rarement parmi les fonctionnaires. Au reste, comme l'imprudence de ces individus qui agissaient sans aucun ordre supérieur aurait pourtant compromis des noms chers et sacrés,

le roi, pour obvier au scandale, aux conjectures calomnieuses, ne fut pas le dernier à faire prier M. Madier de Montjau de se taire, et la douceur de la pénitence que l'on imposa à ce dernier prouve assez combien on tenait à le récompenser de la faiblesse de sa défense. Le besoin de faire connaître ces particularités importantes m'a fait abandonner Morosini et Salambino, arrêtés tous les deux à Lyon; on les amena séparément à Paris, mais ils avaient demeuré assez long-temps ensemble pour que le Vénitien eût tout avoué à son ami : celui-ci reçut avec horreur cette confidence qui maintenant lui imposait des devoirs affreux. Sa captivité ne dura pas long-temps, il trouva le moyen de se sauver; nous le perdîmes de vue. Hélas! nous ne le revîmes que trop tôt.

CHAPITRE V.

Inconvénient d'écrire ses mémoires. — Grossesse de la duchesse de Berry. — Entretien avec le roi. — Naissance du duc de Bordeaux. Espérance de l'avenir. — Désespoir des factieux. — Anecdote. — Retour de M. Decazes à Paris.

Depuis quelques jours je ne voyais plus madame la baronne de B..., lorsqu'elle est entrée l'autre soir dans mon boudoir, et d'un air piqué, m'a dit tout d'abord :

« Comment, ma chère comtesse, c'est donc vous qui avez écrit vos Mémoires ?

» — Oui, ma chère baronne, c'est moi.

» — Eh bien ! je ne m'en serais pas doutée : je vous connaissais si naïvement aimable, si spirituellement naturelle...

» — Que vous me supposiez incapable de faire un livre.

» — Pas précisément; mais je ne pouvais

m'imaginer qu'on pût être femme auteur sans être pédante, et vous ne l'êtes pas.

» — Peut-être le deviendrai-je!

» — Prenez-y garde; car nous vous cherchons des défauts?

» — Mes amies ont-elles à se plaindre de moi?

» — Quelques unes.

» — Celles dont j'ai dit un peu de mal?

» — Non, pas celles-là.

» — Celles dout je n'ai pas dit assez de bien?

» — Non; mais s'il faut vous l'avouer, celles dont vous n'avez pas parlé du tout. Moi, par exemple. Quoi! nous nous voyons tous les huit jours, nous avons la même couturière, la même marchande de modes, le même docteur, le même notaire, mille autres rapports de sympathie, et vous n'avez pas glissé un petit mot sur moi!

» — Je ne saurais parler de tout le monde · avez-vous joué un rôle politique?

» — Mais oui: n'ai-je pas crié *vive le roi* le jour de la rentrée de Monsieur à Paris? n'ai-je pas été du premier quadrille qui a ouvert le bal de l'Hôtel-de-Ville lors de la naissance du duc de Bordeaux?

» — C'est vrai, et justement j'en serai bientôt là.

» — Vous direz donc quelque chose de moi?

» — Sans doute, je vous ferai parler.

» — Et que me ferez-vous dire?

» — Je rapporterai notre conversation de ce jour.

» — Ah! ce sera charmant.

» — Pas trop, » dis-je en moi-même, quoique bien heureuse de me débarrasser à ce prix d'une visite importune; car, enchantée de ma promesse, la baronne n'a pas voulu me détourner plus long-temps; je l'ai laissée partir, j'ai fait défendre ma porte, et j'ai continué mes Mémoires où j'en étais restée.

La grossesse de la duchesse de Berry occupait le roi presque exclusivement : plus nous approchions du terme des neuf mois, plus il en parlait avec une alternative bien naturelle de craintes et d'espérance.

« Cela va mal, me disait-il un jour je ne sais plus à propos de quelle nouvelle peu satisfaisante; je ne sais quel mauvais génie se complaît à ruiner ce que je fais pour le bien commun. Cette année nous est bien funeste; nous garde-t-elle une faveur pour nous dédommager de nos infortunes? Je ne puis m'empêcher

de frémir chaque fois que je regarde la duchesse de Berry ; elle porte dans son sein le destin de la France : malheur à nous si elle accouche d'une fille.

» — Je sais combien ce serait fâcheux pour votre famille ; mais enfin la race des Bourbons ne manquera jamais à la France, et des branches nombreuses...

» — Voilà justement ce que je redoute. Supposons, ce qu'à Dieu ne plaise, la naissance d'une princesse ; et admettez comme moi que mon autre nièce ne réponde jamais au désir ardent de tous les royalistes ; alors se présentent pour nous succéder, le roi d'Espagne d'un côté et le duc d'Orléans de l'autre ; chacun aura ses leudes. Ceux que nous appelons *ultras*, et presque tout le clergé, pencheront pour sa *majesté catholique ;* les libéraux, les jacobins viendront grossir la masse des partisans du second.

» — Mais où est le droit, sire, le droit qui doit décider ?

» — Il n'est précisément nulle part ; chacun pourra le faire valoir à son profit. L'*Espagnol* descend d'un fils de Louis XIV, l'autre d'un frère de ce monarque ; mais le premier est-il Français ? n'en a-t-il pas perdu la

qualité ? c'est là une question difficile à résoudre, et que certainement la force jugera. Je vous assure que je n'y songe jamais sans épouvante. Si le duc d'Orléans l'emporte, voilà aussitôt la division établie entre Madrid et Naples d'une part, et Paris de l'autre : adieu ce pacte de famille. Le duc sera regardé comme un usurpateur, et il faudra des siècles avant qu'au-delà des Pyrénées on renonce à des prétentions que l'on croira légitimes. J'ai toujours évité de faire connaître mon opinion sur cette matière importante ; aussi ai-je refusé et refuserai-je constamment d'accorder à mon cousin et sa descendance à perpétuité, comme il le sollicite depuis 1814, le titre d'*altesse royale;* ce serait préjuger la question à venir.

» — Cependant, sire, répondis-je, elle sera décidée en peu d'heures, le cas échéant.

» — Oui, décidée, je le sais : les vertus privées et publiques du duc d'Orléans, celles de tous les siens, ses opinions franchement constitutionnelles, le nombre de ses enfants, tout portera vers lui. Le pauvre roi d'Espagne et ses frères ont donné de telles preuves de leur opposition à tout ce qui est constitutionnel, que même, en supposant que la forme

actuelle de leur gouvernement se soutienne, la masse des Français ne les verrait venir qu'avec effroi. Ils sont bien encapucinés ces chers parents! Ah! que ma nièce ferait bien de nous donner un gros garçon. Faites une neuvaine pour que cela arrive. »

Le roi, après cette gaieté, reprit la conversation d'un ton plus sérieux. Je vis combien il importait à sa tranquillité que le dénouement eût lieu selon ses désirs. Aussi ma joie fut-elle grande et sincère lorsque l'on vint m'annoncer que Son Altesse Royale était accouchée de monseigneur le duc de Bordeaux. La princesse, surprise à l'improviste par les douleurs de l'enfantement, donna dans cette nuit une nouvelle preuve de la force de son âme. Je courus au château féliciter le roi. « Vous qui avez su ma peine, vous comprenez tout mon contentement, me dit-il; on ne nous fera pas l'affront de nous contraindre à désigner notre héritier de notre vivant. »

Je ne rapporte point ce qu'il ajouta : il ne faut pas tout dire. Je tiens de lui une maxime, que l'on fait bien de ne raconter jamais que la moitié de ce qu'on sait. La cour prit un aspect triomphant. La naissance d'un prince rassu-

rait le parti dominant qui craignait toujours que la force des choses n'amenât dans le conseil du roi un prince imbu d'idées libérales, et dont l'opinion sur des intérêts qui pouvaient à chaque instant devenir les siens propres aurait par cela même un grand poids dans la discussion des affaires du royaume. Maintenant les choses allaient rester dans le *statu quo*: c'était tout ce que l'on souhaitait.

Le duc de Bordeaux était bien réellement l'*enfant du miracle*. Les adorations des royalistes autour d'un berceau parurent fort ridicules aux bonapartistes et à quelques libéraux : on ne nous épargna pas les épigrammes quand la mode fit porter à nos jeunes gens des habits couleur caca-Bordeaux. Hélas! messieurs de l'empire, vous avez eu vos livrées couleur caca du roi de Rome; mais ces épigrammes eussent été bien innocentes si la calomnie politique n'eût pas voulu y mêler son venin. Nous avions nié dans le temps que le petit roi de Rome fût le fils de son père et de sa mère, on nous rendit la pareille dans des libelles vendus sous le manteau; il parut même dans les journaux anglais une protestation absurde attribuée à un prince qui en eût été désolé si le

roi n'en avait ri le premier, comme de la dernière ressource de la révolution aux abois. Un jour, noble héritier de notre Henri IV, second Joas échappé au poignard, tu prouveras toi-même ta glorieuse origine par tes vertus royales et françaises; enfant de nos Bourbons éprouvés par l'exil, tu grandiras sur le sol de la patrie pour ne plus la quitter. La charte de Louis XVIII aura protégé ton berceau, un jour tu protègeras les enfants nés comme toi sous l'égide de la charte. Les simples citoyens et les maréchaux de l'empire t'ont vu encore attaché au sein de ta mère, aussi bien que les courtisans; c'est à toi qu'il est réservé de prouver à la république et à l'empire qu'il y a quelque chose de plus que des illusions dans le code conservateur de la légitimité!

Au milieu de l'allégresse générale on chuchota quelques détails de l'aventure de madame la marquise de R... Elle avait un attachement très vif pour M. de C..., officier de la garde; et comme elle ne pouvait le recevoir commodément chez elle, et que la prudence lui interdisait d'aller chez lui, leurs rendez-vous avaient lieu dans un fiacre qui les conduisait le soir dans une rue isolée, où sous prétexte

d'attendre quelqu'un dans une maison voisine, on le faisait stationner pendant une heure ou deux. La marquise de R... ne brillait pas par sa constance, mais elle ne renonçait jamais à ses habitudes; elle avait pour ami de cœur avant le comte de C..., M. Laf..., jeune homme aussi gracieux qu'espiégle; elle le quitta par suite de ces mécomptes d'amour-propre dont notre sexe est souvent l'esclave; il savait qu'elle s'était permis de rapporter contre lui à ses bonnes amies des choses peu flatteuses, et il résolut d'en tirer vengeance. M. Laf... se mit à la piste et découvrit bientôt la manière dont la marquise donnait ses rendez-vous. Il l'épia un soir qu'elle sortait de chez une de ses amies avec M. de C..., et la vit renvoyer sa voiture, prétextant la beauté du temps. Mais dès l'entrée de la rue Royale elle prit un fiacre qui se dirigea lentement vers le quartier de la Chaussée-d'Antin. M. Laf... suit le phaéton numéroté, et le voit s'arrêter au milieu de la rue d'Anjou. Bien certain de le retrouver là une heure après, il va au plus proche magasin de feux d'artifice, achète quelques soleils, des chandelles romaines un bel arrosoir, puis se fait suivre par deux ou trois commissionnaires,

qui tous, en silence et par son ordre, disposent ces diverses pièces autour du modeste char. Tout-à-coup, à un signal donné, le feu est mis aux diverses pièces d'artifice; le bruit, la lumière, la fumée, l'explosion spontanée, des cris, causent une rumeur générale dans le quartier, toutes les fenêtres s'ouvrent, et cette rue si déserte est remplie de monde en une minute. Cependant un feu nourri de serpenteaux est dirigé contre la caisse de la voiture, d'où s'échappent des cris affreux. C'est la marquise; elle a perdu la tête; en vain le comte de C... la rassure, elle n'écoute rien, s'élance, malgré les efforts qu'il fait pour la retenir, et à l'instant où elle va descendre, M. de Laf... se présente et lui offre galamment la main. A cette vue elle devine le tour qu'on lui a joué; mais trop prudente pour faire une scène, elle s'évanouit. M. de C..., qui ne peut deviner la vérité, sort après elle, se confond en remerciements envers son malicieux rival, et ils ramènent la marquise dans le fiacre, que le cocher fait rouler au grand trot, aux applaudissements joyeux de la foule; on reconduit madame de R..., M. Laf... part de son côté, et va tranquillement attendre chez lui la visite... que le comte de C... ne lui

fit pas ; car il jura toujours à ses meilleurs amis qu'il ne le regardait pas comme l'auteur de ce tour scélérat, et ne voulut jamais croire qu'un garçon aussi parfait, aussi obligeant que M. Laf... eût pu agir avec une telle déloyauté. Quant à madame de R..., qui savait à quoi s'en tenir, elle quitta l'amant qui avait eu une si bonne opinion de son rival, pour reprendre celui-ci, doublement heureux par sa vengeance.

Cette affaire amusa le roi, mais bientôt il eut un autre sujet d'occupation. M. Decazes, depuis sa disgrâce, au lieu d'aller directement à son ambassade d'Angleterre, avait préféré passer quelque temps à sa terre des Gibeaux, aux portes de Libourne ; il se flattait que de là il pourrait être plus à portée de revenir à Paris ; et, en attendant, son beau-père, le comte de Sainte-Aulaire, assiégeait le cabinet du roi. Fils d'une mère très aimable, M. de Sainte-Aulaire a hérité de cette qualité précieuse à laquelle il joint toute la grâce de la bonne compagnie et toute l'obligeance d'un courtisan, promettant beaucoup, tenant peu, et payant tout son monde en paroles. Je ne sais pourquoi il fut bonapartiste, mais je sais très bien pourquoi il s'est fait libéral. En un mot,

c'est un homme né pour les ambassades ou pour un ministère. Il plaisait au roi, qui a toujours aimé les gens bien nés qui allient l'esprit à l'urbanité. M. de Sainte-Aulaire se servait de cette bonne volonté dans l'intérêt de son gendre, et quelque peu dans le sien, mais sans succès, car la circonstance ne lui était pas favorable; nous poussions de toute notre force vers une marche plus royaliste, et certes on n'aurait voulu ni de la rentrée du gendre ni de l'admission du beau-père. Je faisais comme les autres, j'intriguais contre eux, à mon grand regret, toutefois en ce qui concernait M. de Sainte-Aulaire, que je trouvais charmant quoiqu'il ne fût pas beau. Mais la frayeur de voir reparaître M. Decazes, et la crainte des alentours de celui-ci, depuis M. de Mirbel jusqu'à M. de Prime d'Aragon, me faisait consentir à tout ce qui pouvait leur être défavorable. Le roi cependant, par pure malice, permit à M. Decazes de revenir à Paris, et le ministre, à la nouvelle de cette permission, partit en toute hâte, persuadé que pour vaincre il n'avait qu'à venir. Il en fut de lui comme de M. de Blacas. Le roi le reçut bien, lui fit des amitiés, le porta aux nues, et en resta là. Vainement

l'ex-favori essaya de reprendre un ascendant qu'il avait perdu; ses efforts ne furent couronnés d'aucun succès, leur persistance finit même par indisposer le roi, qui, dans un instant de mauvaise humeur où sa politesse exquise l'abandonnait, traita assez mal M. Decazes. Celui-ci faisait le tableau de sa position, qui n'était pas brillante, car, c'est une justice à lui rendre qu'il est sorti du ministère avec des dettes, et plus pauvre qu'il n'y était entré; généreux, prodigue même envers les autres, il ne songea pas à s'enrichir lui-même, quoique certes les moyens fussent en son pouvoir.

« Sire, disait-il au roi, dans cette circonstance ma gêne est extrême; je vais me trouver sans ressource et sans asile, il faut que je vende mon mobilier.

» — Mais, répliqua le roi, voilà une ressource.

» — Et que je me retire à la campagne.

» — Ceci est un asile très honorable, poursuivit Sa Majesté. »

Le roi était dur parfois, et il avait le *coup de boutoir* rude; nous le savions tous, et nous ne pouvions pas toujours parvenir à l'éviter. M. Decazes perdit dès lors l'espérance de ren-

trer au ministère, et cependant il aurait voulu ne point partir. Nous n'avions, de notre côté, aucune envie qu'il prolongeât son séjour à Paris; bientôt les journaux de toutes les opinions tonnèrent contre sa présence. Ils intimèrent clairement qu'il gouvernait le roi, qu'il le retenait dans une sorte de tutelle secrète. Les ministres, de leur côté, exprimèrent à Louis XVIII leur embarras entre les divers partis qui les accusaient de vouloir ramener M. Decazes au pouvoir. Le roi, qui ne se souciait plus de lui, dit : « Il en sera de lui comme de M. de Blacas, il abrègera son séjour à Paris, et mon gouvernement suivra sa marche ordinaire. » C'était un coup de grâce, et le favori déchu ne devait plus se relever.

CHAPITRE VI.

M. de Peyronnet. — Les poètes de circonstance. — La bouderie des Muses libérales. — MM. Barthélemy et Méry. — Les dames de la halle de Bordeaux et le berceau d'un prince. — M. de Chateaubriand et M. de Sèze.— L'abbé Desmazure. — Le général Donnadieu.—Le comte de Sainte-Aulaire et le duc de Richelieu.—Mort du duc de Valmy. — Le général Kellermann. — Le maréchal et la maréchale Lefebvre. — Les maréchales bourgeoises. — Anecdote. Le caissier Mathéo. —Discours d'ouverture de la session de 1820. — La sainte alliance.

Plus heureuse que les favoris qui disparaissaient successivement, je conservais mon crédit auprès du roi, par le soin que je mettais à ne pas trop le faire paraître. Mon cercle était très rétréci, j'en éloignais la foule des courtisans autant que je pouvais, mais les ambitieux trouvaient toujours le moyen de m'atteindre; à cet égard mon salon était un Panorama mouvant des grandeurs passées et futures. Bientôt ce fut M. de Peyronnet qui

vint y occuper sa place ; les cent bouches de la renommée ont fait trop souvent retentir ce nom aux oreilles de mes lecteurs, pour que je m'arrête à leur faire un long portrait. M. de Peyronnet n'était remarquable alors que par une assurance imperturbable. Qui eût dit que plus tard ce héros des combats singuliers endosserait la simarre, que la gloire de Thémis serait confiée à des mains qui n'avaient encore touché qu'un fleuret, et que celui-là siègerait en maître dans le sanctuaire de la justice, qui n'avait encore régné que dans les salles d'armes! Un air de vainqueur brillait constamment sur sa figure ; son langage était toujours affirmatif, et sa tendance à ne douter de rien, comme s'il était capable de tout, fut peut-être la cause la plus puissante de son élévation scandaleuse.

Il s'attacha à M. de Villèle, dont il eut bientôt reconnu la supériorité, et le prôna de toute la force de ses poumons : cette soumission aux idées et aux volontés du Toulousain commença entre eux une confédération qui ne s'est point encore rompue. On eût dit que M. de Villèle, dont la petite taille n'était guère en rapport avec sa gigantesque ambition, ne fut pas fâché

de s'adjoindre un acolyte qui eût reçu de la nature les qualités physiques qu'elle lui avait refusées. Il savait d'ailleurs que l'esprit était toujours en défaut là où la matière était surabondante : et le colosse imposant de M. de Peyronnet, je dis colosse, comparé au nain de Toulouse, était pour lui beaucoup moins redoutable que la taille exiguë du frêle Chateaubriand. Le comte de Peyronnet faisait des vers comme tous les poètes de cour. Il paya son tribut à la naissance du duc de Bordeaux ; mais la presse ne reproduisit pas cette œuvre comme les Stances à Zélie, sur l'indifférence, pour lesquelles le public ne fut ni indifférent ni indulgent.

C'est en recevant des corbeilles remplies de vers, que le roi passa en revue tous les poètes de la légitimité. Je ne répèterai pas les malices de son esprit sur les comtes de Coëtlogan, de Locmaria et de Vaublanc, sur le chevalier de Conny, le duc de Lévis, le marquis de Lally, le comte de Bonald, etc., etc., tous petits poètes des grandes circonstances ; mais nous espérions que ce serait une occasion pour maints poètes libéraux de rentrer dans le bercail du royalisme, ils y mirent de l'amour-propre et de

l'entêtement. Les poètes sont naturellement monarchiques, mais l'esprit de parti força les Simonides de l'opposition de bouder, comme on dit, contre leur ventre. Par exemple M. Casimir Delavigne, qui avait si bien chanté le roi de Rome, ne fit pas un hémistiche pour son cousin le duc de Bordeaux lui qui cependant a fait un vers tout entier en faveur des lis, dans *ses Messéniennes*. Peut-être aussi ne fîmes-nous pas assez d'avance alors à ces messieurs. Les poètes ont quelque chose de la coquetterie des dames. Il y eut aussi quelques maladresses ministérielles dans le genre de celle de mon ami Sosthènes, qui quelques années plus tard ne paya que cinquante écus l'*Ode* de M. Barthélemy sur le sacre de Charles X. Aussi M. Barthélemy et son ami Méry, le Castor et le Pollux de la poésie constitutionnelle, ont parodié impitoyablement le ministère Villèle.

Le roi regretta surtout de ne pas voir revenir aux Bourbons son cher M. de Jouy!

A propos de M. de Jouy, ce fut, je crois, à cette époque que la justice commença ses démêlés avec lui. C'était parmi nous une chose convenue que tout auteur libéral devait aller en prison le plus souvent possible, nous nous

figurions par là les amener à se taire ; nous nous trompions, car il n'en est aucun que cette Bastille constitutionnelle ait épouvanté. Le grenier et l'eau limpide de M. de Corbière eussent produit un meilleur effet. Mais nos écrivains et nos poètes n'étaient pas hommes à se soumettre à un pareil régime ; et le peuple, alors que les souscriptions libérales n'étaient pas encore usées, ne l'aurait pas souffert quand même la loi l'aurait voulu.

Cependant on préparait un berceau pour l'enfant royal ; il devait être offert au prince par des dames bordelaises, ayant à leur tête madame Aniche, dont la réputation, attaquée par M. de Jouy, venait de donner lieu à un procès : ce berceau représentait l'arche de Noé, sur une petite échelle, bien entendu ; la colombe portant le rameau d'olivier en formait le couronnement : l'intention en cela était meilleure que le goût ; mais l'amour-propre s'en mêla et faillit tout gâter. M. Edmont Géraud avait écrit de Bordeaux à M. de Sèze, pour le prévenir que les dames de la Halle, qui avaient fait faire le berceau en question, désiraient que le vicomte de Chateaubriand les accompagnât à la cour; M. de Sèze transmit l'expression

de ce vœu à son illustre ami, qui accepta ; mais M. d'Autichamp, gouverneur de la 11e division militaire, écrivit ensuite au défenseur de Louis XVI que c'était lui que les Bordelaises choisissaient pour leur guide, et ne prononça pas le nom de M. de Chateaubriand; M. de Sèze, excité par sa famille, ne put renoncer à la distinction qu'on lui proposait; il alla chez l'auteur du *Génie du Christianisme* pour s'en expliquer, et l'inviter à se joindre à lui; mais ce dernier, blessé du silence de M. d'Autichamp, refusa, et se tint à part comme il devait le faire. Il avait parlé à l'avance et du berceau et de son patronnage; il crut devoir publier pourquoi il ne s'en chargeait pas. Ceci obligea M. de Sèze à en faire autant de son côté; des mauvais plaisants soufflèrent le feu, et la société en fut un instant troublée.

Le roi en éprouva une joie maligne : il aimait que certaines gens se compromissent, afin, peut-être, de ne pas avoir à se reprocher de les laisser de côté lorsque la reconnaissance et son intérêt auraient dû lui dicter une autre conduite.

« Il y a, me dit-il, des hommes d'un amour-

propre bien susceptible, tout les blesse ou les effraie.

» — Sire, parceque leur réputation est leur seule fortune; s'ils la sacrifiaient, que leur resterait-t-il ?

» — Le comte de Sèze n'a pas à se plaindre, je pense?

» — Aussi n'est-ce pas de lui que je parle; et je doute que ce soit à lui que vous faisiez allusion tout à l'heure. »

Le roi ne me répondit pas, et changea de propos.

« J'ai vu n'aguère, me dit-il, l'abbé Demazure. La belle barbe, et quel missionnaire actif!

» — Il s'agite beaucoup, sire; les saints restent plus en repos.

» — Aussi a-t-il la modestie de ne pas l'être.

» — Je trouve pourtant qu'il fait parler de lui trop souvent dans les gazettes; et vous savez qu'en général elles ne s'occupent pas de ce qui n'intéresse personne. Les missionnaires produisent peu de bien; ils soulèvent les passions.

» — On le dit; je le crains. D'ailleurs toute mission est une insulte au clergé séculier : on ne vient là que pour montrer son insuffisance;

on échauffe les âmes faibles, et puis on part; que reste-t-il? moins de piété que de regrets, et une belle croix dont on décore la grande place de la paroisse : tout curé devrait être missionnaire. Pensez-vous que les évêques trouveraient bon que d'autres prélats vinssent s'emparer de toutes leurs fonctions dans leur diocèse?

» — Certainement non. Que ne défendez-vous les missions, sire?

» — Madame, Louis XV, mon aïeul, disait que s'il était directeur de police il interdirait les cabriolets. »

Je trouvai la réponse spirituelle, et je compris que le roi, qui avait son opinion comme particulier, ne pouvait pas faire comme monarque ce qui aurait déplu à une multitude de ses sujets. Décidément je ne suis pas pour les missions, quoique je commence à me faire dévote : à Paris, on ne me comprendra pas quand je dirai qu'il y a dans les missions un principe de démagogie très funeste à la considération dont la noblesse et les gens comme il faut ont plus besoin que jamais. Je me trouvais dernièrement dans une ville de province où prêchaient MM. Fayet et compagnie : c'était une révolution entière; il fallait voir l'impor-

tance que se donnaient le perruquier et le cordonnier, depuis que l'un était devenu le porte-bannière et l'autre le porte-croix; avec quelle autorité ils faisaient mettre le chapeau bas aux gens portant habit! bref le sous-préfet, le maire et mon parent le marquis étaient de petits sires à côté du corps des marguilliers.

Une autre querelle politique qui s'éleva entre le comte de Sainte-Aulaire et le général Donnadieu contraria vivement le roi. Celui-ci avait rejeté sur le duc Decazes une partie des rigueurs qui suivirent la révolte de 1816 dans le département de l'Isère, et M. Decazes se vengea en divulguant une lettre du général, qui réclamait des mesures extraordinaires et peu en harmonie avec la charte: l'ordre de raser les maisons n'était pas oublié. Il y en avait assez pour mettre de mauvaise humeur les amis du général Donnadieu; mais celui-ci, qui aurait pu jouer un rôle avantageux, gâta tout par sa pétulance; on sait comment, dans une audience que lui accordait le duc de Richelieu, il se permit envers lui des paroles inconvenantes qui furent, dit-on, suivies de voies de fait. M. Donnadieu fut mis à l'Abbaye, d'où il sortit peu après, et quand il eut démenti l'excès de son

incartade. Son triomphe dans l'affaire de Grenoble ne lui profita pas long-temps à la chambre des députés; mais nous l'entendions pousser plus tard un dernier cri d'opposition auquel M. de Villèle, ministre du trésor, saura faire succéder un éternel silence. Il paraît que M. de Richelieu n'avait pas compris le général.

La France perdit à cette époque deux militaires dont la gloire n'est pas morte avec eux, les maréchaux Kellermann, duc de Valmy, et Lefebvre, duc de Dantzick, tous deux enfants de leur fortune, anoblis par leur épée; ils conquirent avec courage une réputation qu'ils conservèrent avec honneur. Le premier, né à Strasbourg en 1735, dut tout ses grades à des actions d'éclat. Il devint officier à force de mérite, et heureusement avant l'époque où la malheureuse ordonnance du maréchal de Ségur l'aurait retenu par force dans les rangs inférieurs, attendu qu'il n'eût pu prouver sa noblesse autrement que par son sang versé pour la patrie. La révolution le trouva cordon rouge; il n'émigra pas, car il tenait à combattre pour le roi Louis XVI qui vivait encore; il resta en France à la mort de ce prince, attendu que les ennemis étant sur le territoire, ce n'était pas le

moment de passer de leur côté. Le nom de Valmy rappelle une des plus brillantes victoires qu'il remporta. Aussi en mourant demanda-t-il d'être enseveli sur le champ même où il avait gagné la bataille. Son vœu fut accompli ; un monument simple atteste à la fois la gloire de Kellermann, la reconnaissance du peuple et la magnanimité de Louis XVIII, qui, pour justifier son titre de roi de France pendant la révolution, regardait comme siens tous les grands capitaines de cette époque.

Le duc de Valmy laissa pour héritier de son nom et de sa pairie un fils, le général Kellermann, proclamé par Napoléon, juge compétent, le premier officier de cavalerie de son règne. C'est un de ces braves, à la fois habile et impétueux, qui décident de deux manières le succès d'un combat, soit par la sagacité des dispositions à prendre, soit par la témérité de l'attaque.

Le général Kellermann est encore ami sincère et citoyen dévoué ; je devrais lui en vouloir, car il me boude, et cela parcequ'il n'a pu toucher mon cœur. Était-il possible? tant de choses l'occupaient lorsqu'il en essaya la conquête, que ce fut la seule affaire dont il ne sor-

tit pas vainqueur; je ne lui garde pas rancune, et lui rends avec joie la justice que je lui dois.

Le maréchal Lefebvre défendit la vie du roi Louis XVI, le jour où la populace de Paris s'opposait à ce que le monarque allât se promener à Saint-Cloud. Blessé en cette circonstance, le premier sang qu'il répandit le fut pour une cause sacrée. Cent actions éclatantes suivirent ce beau début. Chacune le rendit plus cher au soldat et plus vénérable à la nation. Le nombre des combats qu'il livra toujours avec succès le plaça au premier rang dans la foule de nos héros contemporains; l'envie se tut devant tant de courage; elle respecta des lauriers si noblement acquis. Le maréchal Lefebvre était simple et naïf, il n'eut jamais dans sa haute fortune la morgue ou la fierté d'un parvenu; il n'évita point de parler de ses débuts, et porta dans les salons de l'empire, comme dans ceux de la restauration, cette franchise brusque mais non impolie, ce langage familier et énergique qui lui donnait une physionomie particulière en le montrant comme le véritable représentant de ce peuple duquel il était sorti.

J'ai déjà cité sa femme, dont on a parlé beaucoup, et qui cachait sous des formes rustiques

un véritable esprit naturel. De toutes les maréchales, ce n'était pas certes la plus ridicule à la cour. La franchise en fait de manières vaut mieux que la prétention. Si elle avait fait imprimer les Mémoires de son mari, elle n'eût pas marchandé avec MM. Didot sur le prix de l'impression, comme une petite bourgeoise. « J'oublie que je suis duchesse, me disait-elle un jour, mais jamais que je suis la femme de Lefebvre. »

Le roi se divertissait à entendre répéter par le prince de Talleyrand certaines conversations fort plaisantes de la maréchale de Dantzick. Le diplomate à fausse allure employait son esprit à la rendre saugrenue ; c'était pour lui un délassement : je puis affirmer que moi, qui pendant plusieurs années ai fréquenté cette dame, je n'ai rien de ridicule à citer d'elle ; le fait le plus extraordinaire qui soit sorti de sa bouche est le récit d'une sorte d'enlèvement que voulait faire de sa personne, et pour la voler sans doute, un cocher de fiacre, qui, la nuit, l'amenait, malgré elle et au grand trot, dans une allée des plus désertes des Champs-Élysées. Voyant qu'il ne voulait point s'arrêter à ses cris, elle ouvrit la glace

du devant de la voiture, saisit brusquement le cocher par le collet de son manteau, et le renversa en le tirant à elle, si bien qu'arrêté par une main vigoureuse, il ne put continuer de diriger ses chevaux. Dans cette position périlleuse elle appela du secours. La garde du poste voisin l'entendit, et elle ne lâcha le cocher que lorsqu'elle l'eut remis au pouvoir de l'escouade. Cela me parut un trait de courage et de présence d'esprit, et je n'y trouvai rien de ces *choses de l'autre monde* que l'on accusait la maréchale de conter à tout moment.

Je ne sais pourquoi cette histoire de voleur me rappelle celle du sieur Mathéo, caissier du trésor public. Ce Génois, parent de l'ex-ministre des finances Corvetto, emporta d'un seul coup de filet dix-huit cent mille francs; et attendu l'importance de la somme, il ne fut jamais retrouvé. Cela parut dur au roi, qui n'aimait pas à perdre, et qui regardait les deniers de l'État comme les siens.

» Gênes, me dit-il en cette circonstance, n'a plus rien à réclamer de nous; elle a eu son règlement de compte; je tâcherai que le remplaçant de Mathéo ne soit pas de Hambourg; car nous aurions à restituer, d'une manière

forcée, les contributions dont le maréchal Davoust a jadis frappé cette ville. »

Le comte Roy ne prit pas tranquillement l'équipée de Mathéo; il se donna tous les soins possibles pour le faire saisir, lui et sa proie, mais le fin Italien fut trop bien servi, il emporta nos dépouilles.

Une session nouvelle des chambres allait s'ouvrir. Le discours à prononcer occupa singulièrement le roi : j'ai dit qu'il y attachait une haute importance, il plaçait là sa réputation de monarque et d'auteur. Il écrivait d'abord sur une feuille de papier exactement ployée en deux, afin d'avoir une grande marge, et de n'être pas gêné dans ses corrections; puis il transcrivait lui-même son œuvre sur une seconde feuille, où il laissait moins de marge par le côté; mais alors il espaçait beaucoup les lignes et intercalait entre chacune les mots et les phrases qu'il tournait différemment. S'il aimait à être vanté sur l'excellence de son travail, il ne haïssait pas d'être critiqué dans une expression ou dans le sens d'une période; cela lui fournissait l'occasion de développer son talent pour la controverse littéraire; il soutenait ce qu'il avait écrit, et il triomphait de convaincre ses

antagonistes qu'on ne pouvait faire autrement, et que ce qu'il avait mis en tel ou tel endroit devait s'y trouver.

Le discours de cette année fut l'un de ceux où il fit preuve d'un grand talent d'écrivain. Il s'exprimait ainsi :

» Messieurs, parvenu au terme d'une année marquée d'abord par les plus douloureux évènements, mais si féconde depuis en consolations et en espérances, nous devons, avant tout, rendre grâce à la divine Providence de ses nouveaux bienfaits.

» Le deuil était dans ma maison, un fils a été accordé à mes ardentes prières. La France, après avoir mêlé ses larmes aux miennes, a partagé ma joie et ma reconnaissance avec des transports que j'ai vivement ressentis.

» Le Tout-Puissant n'a pas borné là sa protection ; nous lui devons la continuation de la paix, cette source de toutes les prospérités ; le temps n'a fait que resserrer l'alliance dont la France fait partie. Cette alliance, en même temps qu'elle écarte les causes de guerre, doit rassurer contre les dangers auxquels l'ordre social ou l'équilibre politique pourraient encore être exposés.

» Ces dangers s'éloignent chaque jour de nous; toutefois je ne tairai pas, dans cette communication solennelle avec mon peuple, les faits graves qui, durant le cours de l'année, ont affligé mon cœur; heureux cependant de pouvoir dire que si l'État et ma famille ont été menacés par un complot trop voisin des désordres qui l'avaient précédé, il a été manifeste que la nation française, fidèle à son roi, s'indigne à la seule pensée de se voir arracher à son sceptre paternel, et de devenir le jouet d'un reste d'esprits perturbateurs qu'elle a hautement détestés.

» Aussi cet esprit n'a-t-il point arrêté le mouvement qui reporte la France aux jours de sa prospérité à l'intérieur. Des succès toujours croissants ont couronné l'effort de cette activité laborieuse qui s'applique également à l'agriculture, aux arts et à l'industrie.

» L'amélioration des revenus de l'État, les économies que j'ai prescrites, et la solidité éprouvée du crédit, permettent de vous proposer, dans cette cession même, une diminution des impôts que supportent directement les contribuables. Cet allègement sera d'autant plus efficace qu'il produira une répar-

tition plus égale dans les charges publiques.

» De tels succès me rendent plus chers les devoirs que la royauté m'impose.

» Perfectionner le mouvement des grands corps politiques créés par la charte, mettre les différentes portions de l'administration en harmonie avec cette loi fondamentale, inspirer une confiance générale dans la stabilité du trône et dans l'inflexibilité des lois, qui protègent les intérêts de tous; tel est le but de mes efforts pour l'atteindre. Deux conditions sont nécessaires, le temps et le repos. Nous ne pouvons demander à des institutions naissantes ce qu'on ne peut attendre que de leur entier développement et des mœurs qu'elles sont destinées à former; jusque là sachons reconnaitre que dans les affaires publiques la patience et la modération sont aussi des puissances, et celles de toutes qui trompent le moins. Ne perdons point de vue qu'il serait impossible au gouvernement de maintenir l'ordre, cette première garantie de la liberté, s'il n'était armé d'une force proportionnelle aux difficultés au milieu desquelles il se trouve placé.

» Tout annonce que les modifications ap-

portées à notre système électoral produiront les avantages que je m'en étais promis. Ce qui accroît la force et l'indépendance des chambres, ajoute à l'autorité et à la dignité de ma couronne. Cette session achèvera, j'espère, l'ouvrage si heureusement commencé par la session dernière : en affermissant les rapports nécessaires entre le monarque et les chambres, nous parviendrons à fonder le système de gouvernement qu'exigerait, dans tous les temps, une aussi vaste monarchie, que commande plus impérieusement encore l'état de la France et de l'Europe.

» C'est pour accomplir ces desseins que je désire voir se prolonger les jours qui peuvent m'être réservés ; c'est aussi pour les accomplir que nous devons compter, vous, messieurs, sur ma ferme et invariable volonté, et moi sur votre loyal et constant appui. »

Le roi, après m'avoir donné lecture de ce discours aussi élégant que bien pensé, me dit, en parlant de l'*alliance :* « Je l'avais d'abord appelée *sainte,* d'après le protocole reconnu, mais j'ai supprimé cette épithète, pensez-vous que j'aie bien fait ?

» — Oui, sire, lui répondis-je, le mot son-

nerait mal à des oreilles françaises. Que l'alliance soit sainte pour les autres peuples, fort bien ; mais elle a perdu tout droit aux hommages et aux invocations de la France ; votre auguste bouche ne doit pas proclamer une béatification si fortement contestée.

» — Que de choses pourtant dans une épithète ! me dit-il ; vous avez parfaitement raison, et j'ai bien fait de la supprimer. J'ai toujours été de l'avis de Bossuet, qui a dit quelque part que lorsqu'on n'est pas scrupuleux dans le choix des mots on donne à penser qu'on ne l'est pas davantage sur les choses. Mon peuple est bien persuadé de cette vérité, et les sifflets ne manquent jamais à ceux qui négligent la propriété des termes. Il faut savoir la grammaire et connaître les synonymes lorsqu'on veut être roi de France. »

CHAPITRE VII.

Inquiétudes de Morosini. — Lettre anonyme. — Rencontre des deux amis. — Mort tragique de Morosini. — Affaire Favras. — M. de Saisseval. — Anecdote. — Discours de Monsieur en 1789.

Il est quelquefois des devoirs bien pénibles. Après celui que m'imposait l'amour de ma patrie et de mon roi, et qui me porta à trahir le secret de Morosini, le plus cruel pour moi est celui que je me suis imposé, de raconter jusqu'au bout ma liaison avec cet homme extraordinaire.

Salambino avait trouvé le moyen de briser ses fers; ceux de Morosini tombèrent après une détention de trois mois. Je ne lui avais pas caché la part que j'avais prise à son arrestation. Ma conduite me paraissait justifiable à ses yeux, parceque l'amour et la crainte de le perdre m'avaient peut-être autant inspirée que mon attachement à mon pays. Ma justification fut

admise, et la rancune de Morosini ne fut pas assez forte pour lui faire renoncer au culte qu'il m'avait voué; il continua à me voir, tout en m'accusant de l'avoir perdu dans l'esprit de ses amis, et de l'avoir blessé dans son honneur. Il est vrai que si ses confédérés avaient eu quelques doutes sur sa fidélité à garder un secret, une circonstance particulière dut servir à les confirmer. Le cabinet de Vienne avait rendu à Morosini ses biens confisqués, et l'avait autorisé à rentrer dans sa patrie; c'était le resultat des bons témoignages que le gouvernement avait donnés de sa conduite en France. Morosini ne vit dans cette faveur que la récompense de ma révélation, dont il se regardait comme solidaire.

Quoi qu'il en soit, toute correspondance avait cessé entre lui et ses amis; les lettres qu'il leur adressait restaient sans réponse; les Ventes ne communiquaient plus avec un agent infidèle. Il en était au désespoir: vainement je le suppliai de donner un autre cours à ses idées, de reparaître dans le monde, de fréquenter de nouveau les cercles dont il faisait l'ornement, et de laisser au temps le soin d'accomplir des projets prématurés.

« A quoi bon tous ces soins pour embellir une existence qui me devient insupportable? »

Telle était la réponse qu'il faisait à mes sollicitations réitérées. Je ne me doutais pas que ce qu'il me disait ainsi deviendrait une vérité affreuse.

Un jour il se présente chez moi à une heure où je n'avais pas l'habitude de le voir : un air de gravité et de tristesse qu'il s'efforçait de réprimer était empreint sur sa figure.

« Voici du nouveau, » me dit-il avec un ton qu'il voulait rendre léger ; et il me présenta en même temps une lettre pliée d'une façon singulière. Elle était ainsi conçue :

« Morosini, au nom de Dieu, quitte Paris, » sors de la France ; cherche au-delà des mers, » dans les Indes, au fond de l'Amérique, un » asile qui te dérobe au sort que tu as mérité. » On t'a jugé sans t'entendre ; tes œuvres dé- » posaient contre toi. Le meilleur de tes amis » a dû lui-même t'accuser en pleurant ; ta con- » damnation a été portée, l'exécuteur est en » route. Tu connais la rigueur du devoir : il » n'y a pas de crime lorsqu'on travaille à la » délivrance de la patrie. »

« Partez, m'écriai-je après avoir lu cette fatale lettre, dérobez-vous au poignard d'un vil assassin ; mais n'abandonnez pas la France. Il est des lieux où vous pourrez vivre en paix sous la protection des lois et d'un nom supposé.

» — Ne me proposez pas une lâcheté, madame ; c'est bien assez d'être accusé de trahison. Lorsque j'entrai dans cette société qui me repousse aujourd'hui, je me soumis volontairement aux résultats d'une indiscrétion coupable. Je connaissais toute l'étendue de mes devoirs; c'était à moi de les remplir. »

Cette réponse, faite du ton le plus décidé, était trop cruelle pour moi. Je gardai le silence, et je versai des larmes abondantes que m'arrachaient le souvenir de mon indiscrétion et la crainte du résultat terrible qui paraissait devoir la suivre.

Plusieurs jours s'écoulèrent dans une tristesse profonde, Morosini se refusant toujours à suivre les conseils que je lui donnais de fuir le poignard assassin. Un soir que je me promenais aux Tuileries, je crus voir passer à côté de moi le jeune Salambino. Sa présence à Paris, ignorée de Morosini, me frappa d'étonnement;

je me hâtai d'en instruire ce dernier. A cette nouvelle Morosini pâlit.

« Déjà ! murmura-t-il entre ses lèvres ; et il garda un profond silence.

» — Qu'avez-vous, lui dis-je, mon ami? pourquoi cet air morne et rêveur? est-ce que Salambino serait à craindre pour vous?

» — Non, me dit-il tout étonné et secouant la tête comme s'il sortait d'une rêverie profonde. Je suis surpris qu'il soit ici à mon insu : me mépriserait-il, lui aussi? parcequ'il me croit coupable, doit-il oublier que je suis malheureux? »

Cette explication me parut naturelle ; j'étais loin de penser qu'il pût y avoir au monde de ces âmes de fer capables de sacrifier les objets de leur amitié à un devoir fanatique. Comment supposer d'ailleurs qu'un jeune homme aussi bien né que Salambino, et doué de qualités si douces et si aimables, pût se rendre coupable d'un meurtre, la seule chose qui me parût à craindre pour Morosini?

Morosini ne douta point que Salembino ne fût revenu à Paris pour remplir une mission de la Grande-Vente ; il ne pouvait pourtant pas croire que son ami consentirait à devenir

son assassin : il aima mieux lui attribuer la lettre mystérieuse et toute bienveillante par laquelle on lui conseillait de s'éloigner. Il attendait donc tous les jours la visite de Salambino, lorsque le hasard les fit rencontrer l'un et l'autre un matin sur la terrasse des Feuillants. Cette entrevue inopinée les frappa d'une stupeur mutuelle.

« Salambino, est-ce toi ? dit enfin Morosini.

» — C'est moi-même, répondit le fanatique en détournant la tête comme pour éviter les regards de son ami.

» — J'ai droit de m'étonner de ta présence à Paris, ajouta Morosini ; pourquoi donc faut-il que j'aie à remercier le hasard du plaisir de te voir ?

» — Ne m'interroge pas, reprit Salambino, je n'ai rien à t'apprendre que ta conscience et le sentiment du devoir commun ne t'aient déjà fait connaître. Malheureux, vois l'abîme que tu as ouvert sous tes pieds, et frémis en apprenant que c'est ton ami qui a reçu l'ordre de punir la trahison.

» — Rassure-toi, Salambino, je t'épargnerai l'horreur d'un assassinat. »

A ces mots, Salambino frémit ; il se préci-

pite dans les bras de Morosini; de grosses larmes roulent dans ses yeux.

« Tu me parles d'un crime, lui dit-il; as-tu pu croire un instant que je m'en rendrais coupable? Les liens de notre amitié sont plus forts que ceux de mon serment, et la mort seule pourra les rompre.

» — C'est bien, Salambino, tu as fait ton devoir en acceptant cette mission, et tu ne le trahiras pas en refusant de l'accomplir. J'ai les moyens de convaincre la Grande-Vente de la sincérité de mon attachement à la cause commune, et sous peu de jours j'espère obtenir une entière justice.

» — Tu me rends la vie, Morosini; parle, hâte-toi; confie-moi tes projets, je les seconderai de toute mon ardeur.

» — Ce n'est ni le lieu ni le moment; mais viens demain à dix heures chez moi... Adieu. »

Et Morosini s'éloigna brusquement.

Le lendemain Salambino se rend à l'heure indiquée chez son ami. Celui-ci était dans son lit; les traits de son visage étaient pâles et contractés; il éprouvait une souffrance intérieure qu'il s'efforçait en vain de dissimuler.

« Que je suis heureux de te revoir encore, mon ami! dit Morosini d'une voix sépulcrale.

» — Quelle voix! quels accents! s'écrie Salambino en se jetant sur son lit.

» — La victime était parée depuis longtemps; elle attendait le sacrificateur. Retourne chez nos frères; tu leur diras que la religion du serment a été vengée, et que tes mains sont pures de mon sang.

» — Au secours! au secours! s'écrie Salambino éperdu.

» — Du secours, il est inutile; le poison vous a tous vengés. Adieu, mon ami! »

Cette exclamation fut suivie de quelques convulsions et d'un silence subit: c'était celui de la mort.

Le lendemain j'eus, par l'article assez vague d'un journal, quelque soupçon de cette catastrophe. Mon inquiétude était extrême, lorsque Salambino, qui avait été chargé de me transmettre les derniers adieux de son ami, vint me donner les détails que je viens de transcrire. Le chagrin qui rongeait le cœur de ce jeune homme avait déjà détruit tout l'éclat de sa belle figure. Quelques jours après il avait

quitté Paris, et je n'ai plus su depuis quel destin a été le sien.

Le trouble où me jéta cette foudroyante nouvelle influa sur ma santé. Je restai huit jours sans paraître aux Tuileries; et quand je revins chez le roi, pâle et les yeux caves, il s'aperçut que j'avais versé d'amères larmes.

« Qu'avez-vous? me dit-il; quelle souffrance vous mine? Le cœur ne serait-il pas chez vous plus malade que la tête?

» — Je n'ai rien, sire, mais je voudrais mourir.

» — C'est encore un caprice de jolie femme! »

Je me hâtai de détourner la conversation; et telle était la discrétion du roi, qu'il respecta mes réticences. Je lui parlai de son discours.

« Il a été bien applaudi, me dit-il, et je crois aussi qu'il méritait de l'être.

» — Sire, l'Europe vous regarde comme aussi grand orateur que profond politique.

» — J'ai fait bien des discours dans ma vie; mais aucun ne m'a porté profit comme celui que je prononçai le 26 décembre 1789 à l'Hôtel-de-Ville, à l'époque de l'affaire du pauvre marquis de Favras, dans laquelle on m'avait

impliqué. Lisez-le avec attention, vous y verrez le germe des idées qui ont donné naissance à la charte; et cette prévision n'était pas sans mérite à une époque où tous les trônes de l'Europe, excepté celui d'Angleterre, étaient occupés par des rois absolus. Ce discours a fait beaucoup de bruit; mais si j'en ai fourni le fond, je dois avouer que ce n'est pas moi qui l'avais mis en œuvre. Il y a eu de singulières circonstances dans ma vie. Je corrigeais les discours de mon frère, et je n'avais pas le temps de composer les miens. »

Le roi me raconta l'anecdote suivante :

« Mon nom avait été prononcé dans le procès de Favras, et avec des circonstances qui compromettaient ma dignité et peut-être aussi ma personne. Je résolus de faire tête à l'orage en affrontant le flot populaire qui plus tard devait nous déborder. Mirabeau était déjà dans nos intérêts. Je le fis chercher pour prendre conseil de lui sur la manière la plus convenable de m'exprimer, afin de ne pas blesser l'esprit et les préjugés de la démocratique assemblée. On ne trouva pas le tribun. Ce désappointement bouleversa toutes mes idées. Je communiquai ma peine au duc de Lévis, ca-

pitaine de mes gardes, et il alla avec M. de Sémonville, qui a traversé toutes les révolutions sans y laisser de dépouilles, chez un M. de Saisseval, homme plein de discrétion et de jugement, pour l'engager à se charger de la malencontreuse besogne. M. de Saisseval se récusa d'abord en disant que j'étais plus en état que personne de composer ce discours; mais on redoubla d'instances, et on lui représenta que l'agitation dans laquelle cette affaire avait jeté mes esprits ne me laissait pas tout le sang-froid qui m'était nécessaire, et qu'il était à craindre que mon discours ne se ressentît de mon indignation. Il se rendit à leurs raisons, et, à l'aide de notes qu'ils lui confièrent, il se mit à ce travail, dont il porta le résultat dans la nuit à M. de Lévis, qui logeait en face de lui dans la rue de Bourbon. L'œuvre de M. de Saisseval eut un plein succès; mais les circonstances ne me permirent pas de lui en témoigner ma reconnaissance, et ce n'est que depuis que j'ai recouvré l'héritage de mes aïeux que j'ai pu acquitter ma dette envers lui. Une pension de six mille francs qu'il reçoit sur ma cassette lui a prouvé à ma rentrée qu'un service n'était pas oublié. »

Ces détails piquèrent vivement ma curiosité : Je m'empressai de me procurer ce discours mémorable, et le lecteur le trouvera comme moi dans l'histoire de M. Bertrand de Molleville.

CHAPITRE VIII.

Affaiblissement de la santé du roi. — MM. Lainé, de Villèle et de Corbière. — M. de Peyronnet. — Sa profession de foi. — M. de Chateaubriand ambassadeur en Prusse. — M. de Monthyon. — De la vertu des courtisans. — Les menus-plaisirs et M. Papillon de La Ferté. — Mémoires de l'abbé Georgel. — Les pères Jennesseaux et Grivel, jésuites. — Congrès de Leybac. — Bergami à Paris. — Lettre de la reine Caroline.

Le parti royaliste, si long-temps vaincu par l'ascendant de M. Decazes, entrevoyait enfin des jours plus heureux. Son triomphe était assuré au château. Vainqueur à la cour, il devait bientôt étendre sa domination sur le ministère et les chambres. Les chefs de ce parti pouvaient à bon droit s'enorgueillir de ce succès; il était le fruit de leur persévérance et de l'habileté avec laquelle ils avaient profité de l'assassinat du duc de Berry; mais rien ne seconda leurs efforts comme l'affaiblissement progressif de la santé du roi. L'état de Sa Majesté em-

pirait de jour en jour, et si la maladie n'obscurcissait pas les lumières de son esprit, elle altérait singulièrement l'énergie de sa volonté. Les révolutions successives de Naples, de Piémont, de Portugal, avaient alarmé Louis XVIII. La conspiration militaire lui avait causé, non sans raison, de vives inquiétudes : on s'appliqua à redoubler son effroi. Les courtisans y travaillèrent avec autant de zèle que d'adresse; le clergé, si puissant à la cour d'un roi vieux et infirme, joignit ses efforts à ceux des courtisans, et les augustes parents de Louis XVIII renouvelèrent auprès de lui leurs prières, qui jusque alors avaient été inutiles. Le monarque, attaqué par tant de côtés, et malade, cessa de tenir les rênes du gouvernement d'une main ferme. Les ministres, que le roi n'abandonnait pas, mais qu'il ne soutenait plus, cherchèrent autre part l'appui dont ils avaient besoin. Ils firent un demi-tour à droite, et avancèrent d'un pas vers le parti qui avait saisi le pouvoir échappé à Louis XVIII. Ce parti accepta les avances des ministres, et marcha avec précaution à la conquête du ministère. Au lieu d'attaquer la place à force ouverte, il se contenta d'y faire

admettre trois des siens, qui, reçus à titre d'alliés, ouvriraient ensuite les portes à leurs amis. Ces trois hommes étaient MM. Lainé, Corbière et Villèle. Ils n'eurent d'abord que l'entrée au conseil, avec le titre de ministres d'État sans portefeuille. Les ministres titulaires reconnurent bientôt qu'ils s'étaient donnés des maîtres. Ces nouveaux conseillers de la couronne, soutenus par un parti puissant, ne tardèrent point à parler en maîtres à leurs collègues, qui n'avaient ni parti ni habileté. Cependant, après les avoir dépouillés de leur autorité, il fallait les dépouiller de leurs portefeuilles et les chasser. A cela fut employée l'année 1821 tout entière; car M. de Villèle et les amis qui obéissaient à ses conseils ne voulurent pas brusquer les choses.

Les royalistes de toutes couleurs s'étaient franchement réjouis de l'élévation des trois nouveaux secrétaires d'État. Je partageais cette joie, et, comme tous mes amis, j'attendais avec impatience le moment où ces trois messieurs seraient tout-à-fait ministres; je les voyais fort souvent, aussi bien que M. de Peyronnet, qui depuis quelque temps était devenu leur ami intime. M. de Villèle m'enchan-

tait par sa simplicité; sa fortune naissante ne l'éblouissait pas. Il était doux, caressant, affable; il répétait à tout venant que gouverner n'était point difficile à qui voulait le faire avec franchise et sans arrière-pensée. Il fallait, selon son expression favorite qu'il a depuis répétée à la chambre des députés, jouer cartes sur table. Pourquoi, quand il a eu les cartes en main, a-t-il oublié cette maxime-là? En vérité les hommes sont bien trompeurs! Pour moi, je ne me fie plus à aucun depuis le ministère de M. de Villèle. M. de Peyronnet n'était pas moins aimable que le futur président du conseil; mais son amabilité était d'un autre genre. Il était beau, fringant, chevalier empressé auprès des dames; ses vers étaient charmants, je le dis en conscience et sans partialité, bien qu'il ait daigné m'en adresser de très agréables où il vantait mon esprit, ma beauté, et surtout mon désintéressement. Cette vertu-là, je ne sais pourquoi, lui semblait plus estimable que toutes les autres. M. Peyronnet, que nous ne pensions guère à voir ministre, faisait cependant sa profession de foi pour le cas où il le deviendrait.

« J'enverrais, disait-il, tous les meneurs li-

béraux, pieds nus, aux galères, à la première incartade qu'ils se permettraient.

» — Eh ! lui disais-je, je vous demande grâce pour deux ou trois.

» — Non, me répondait-il, non, cela est impossible.

» — Je la demande au moins pour un d'entre eux à mon choix.

» — Non, madame, cela ne se peut, répliquait-il. »

On ne se plaindra pas que M. de Peyronnet ait négligé de tenir parole.

MM. Corbière et Villèle étaient bien récompensés de ce qu'ils avaient fait pour le parti royaliste. Mais celui qui avait rendu à lui seul plus de services que tous les autres à la fois à la cause de la royauté, celui qui avait vaincu les libéraux et foudroyé M. Decazes, le vicomte de Chateaubriand, quel fruit recueillait-il de son courage et de son dévouement? on l'exilait avec le titre d'ambassadeur à Berlin. Il fut un peu contrarié d'une telle ingratitude; il s'en plaignit à M. de Villèle, qui, reconnaissant alors qu'il lui devait tout, ne lui épargna ni protestations ni promesses, et le détermina à partir. De mon côté, je m'engageai à ne rien

omettre de ce qui pourrait servir M. de Chateaubriand; il comptait sur mon zèle, et il avait raison. Ma plus chère ambition était de le voir ministre. Je pensais que dans ce poste il rendrait d'éminents services au roi et à la France; et puis il est si agréable d'avoir un ministre à soi! Quelle puissance dans l'État cela vous donne! Vous disposez de vingt places, vous créez des juges, des surnuméraires, des procureurs du roi, des préfets, des généraux, des évêques. Si vous ne pouvez caser un ami dans la finance, vous le mettez dans la magistrature. Un jeune capitaine, neveu d'une de mes amies, ne pouvait, malgré tous nos efforts, obtenir le grade de chef d'escadron. Il quitta, par mon conseil, l'état militaire, entra dans les ordres; au bout de trois ans nous eûmes la satisfaction de le faire grand-vicaire, et six mois après il était monseigneur, la crosse au poing, la mitre en tête.

Nous perdîmes vers ce temps-là un des hommes les plus vertueux qui fut jamais, M. de Monthyon, chancelier de la maison de Monsieur. Sa vie n'avait été qu'une longue suite de bienfaits. Son immense fortune était consacrée tout entière au soulagement des pauvres

et des malades. Son testament, qui contenait tant d'utiles fondations, commençait par ces mots : « Je demande pardon à Dieu de n'avoir pas exactement rempli mes devoirs religieux ; je demande pardon aux hommes de ne leur avoir pas fait tout le bien que je pouvais et que par conséquent je devais leur faire. » Je ne connais rien de plus sublime et de plus attendrissant que ces paroles. Tout le monde à la cour aimait, chérissait M. de Monthyon. Sa piété était si douce et si pure, son caractère si affable, son royalisme si vraie et si tolérant! Louis XVIII regretta sincèrement cet homme de bien.

« De tels caractères, me dit-il, feraient croire que l'on peut être vertueux à la cour.

» — Comment, sire! lui répliquai-je, en doutez-vous?

» — Beaucoup, en vérité.

» — Et pourquoi?

» — Parcequ'on n'habite point la cour sans être courtisan.

» — Sully, le chancelier de l'Hôpital, M. de Montausier, n'ont-ils pas été courtisans et vertueux?

» — Je les révère, répliqua Louis XVIII,

mais je suis sûr qu'ils se sont permis bien des infractions à la morale, dont aurait rougi un simple bourgeois. Croyez-vous, par exemple, que ces messieurs n'aient jamais dissimulé, témoigné de l'estime à des gens qu'ils méprisaient, de l'amitié à ceux qu'ils détestaient? Le rigide M. de Montausier ne montrait-il pas, avant et après son élévation, un respect profond pour madame de Maintenon? »

A la même époque il se passa à la cour un évènement très important qui mit en rumeur tout le château, et Louis XVIII déploya une fermeté dont il ne donnait plus que de rares exemples. On désignait, depuis des siècles, une portion du service intérieur de la maison du roi par le nom d'intendance des *Menus-Plaisirs*. Les esprits hardis trouvèrent ce nom, tout antique qu'il était, passablement ridicule, d'autant que les soi-disant *Menus-Plaisirs* du roi coûtaient à la France quatre ou cinq millions : ils proposèrent le nouveau nom *d'intendance générale des théâtres royaux, et direction des fêtes et spectacles de la cour*. Ce changement plut à M. Papillon de La Ferté, qu'on appelait, à sa grande mortification, *monsieur le Menu*, et qui ne voyait rien de plus

glorieux que d'être monsieur l'intendant général des théâtres royaux, et directeur des fêtes et spectacles de la cour, mais il déplut à certains adorateurs du temps passé. A les entendre, c'était une innovation révolutionnaire qui attaquait indirectement la légitimité, le trône et l'autel. Des Mémoires furent écrits et remis au roi, où Sa Majesté était avertie des grands malheurs que sa faiblesse en cette occurrence attirerait sur le royaume. Néanmoins Louis XVIII donna gain de cause à M. Papillon de La Ferté. La joie de celui-ci fut extrême: il tira de ses ennemis une vengeance éclatante. Il envoya à chacun d'eux une carte de visite où étaient gravés son nom et son nouveau titre d'*intendant général*, etc., etc.

Le roi, que cette aventure avait diverti, ne s'avisa-t-il pas de dire en causant avec M. de La Châtre, qu'il songeait à donner aux gentilshommes de la chambre le titre de chambellans. Le duc, interdit et déconcerté, ne répondit point; mais il se retira par-devers ses collègues. Ils dressèrent une supplique respectueuse, où ils déclaraient tous à Sa Majesté que, si elle persévérait dans sa résolution ils la priaient d'accepter leur démission.

Louis XVIII, effrayé d'une protestation si ferme et si menaçante, rassura ces messieurs, et leur promit qu'ils resteraient gentilshommes de la chambre comme par le passé.

Je trouvai un jour le roi un livre nouveau à la main :

« Voilà, me dit-il en le posant sur sa table, un ouvrage bien infâme, et d'autant plus dangereux qu'il est écrit en apparence dans les idées royalistes : c'est une ruse de jésuite.

» — Quel est ce livre ? demandai-je au roi

» — Les Mémoires de l'abbé Georgel, me répondit-il ; ce méchant homme outrage indignement ma belle-sœur au sujet de l'histoire du collier. Cet abbé Georgel était grand-vicaire du cardinal de Rohan ; il a joué lui-même un fort vilain rôle dans cette affaire. Comme il était l'ennemi de l'abbé Vermond et de M. de Breteuil, il calomnie la reine, qui était leur protectrice.

» — Sire, qu'y a-t-il de certain dans cette célèbre et mystérieuse aventure du collier ?

» — Que le duc de Rohan était un demi-fripon et un sot complet : un sot, puisqu'il se laissa duper par une coquine ; un demi fripon,

puisqu'il n'avait pas de quoi payer ce fameux collier. Il comptait que la protection de la reine le porterait au ministère, et alors il n'eût point été embarrassé pour s'acquitter. Son insolente présomption fit le plus grand tort à la femme de Louis XVI. Elle ignorait toutes ces turpitudes; elle ne connaissait pas la misérable qui abusa de son nom. L'abbé Georgel affirme le contraire. Ces jésuites sont d'une effronterie merveilleuse! Croiriez-vous que celui-ci, quand nous étions à Mittau, se fit présenter à ma nièce! Je l'avais, je ne sais comment, mis sur la liste des personnes qui devaient dîner avec nous. Il accompagnait une députation de l'ordre de Malte à l'empereur de Russie Paul Ier; Madame me conjura de ne point la forcer à s'asseoir à la même table que cet homme. On le fit dîner en tête-à-tête avec d'Avaray. Mais il s'en alla furieux contre nous; et c'est là peut-être ce qui l'a porté à publier sa relation mensongère de l'aventure du collier. Madame royale en est fort affligée. M. Decazes, qui a tant dépensé d'argent pour prévenir l'impression d'ouvrages dangereux, aurait dû acheter, à quelque prix que ce fût, le manuscrit de l'abbé Georgel... Je crois, ajouta le roi, que

rien n'est plus malicieux et plus à craindre qu'un jésuite en colère. »

Ces paroles du roi me frappèrent en ce moment. Les révérends pères, qui avaient toujours rôdé autour de moi, travaillaient à me circonvenir, ou, comme ils disaient, à me convertir. On me faisait l'honneur de me considérer comme une conquête importante, car on avait détaché sur moi deux dignitaires de l'ordre, les pères Jennesseaux et Grivel, tous deux hommes habiles, mais de mérites différents. Le premier, né à Reims. d'une famille pauvre, avait pris d'abord le métier des armes, qu'il quitta pour entrer dans la compagnie de Jésus. Il aspira aux dignités de l'ordre, ses talents l'y élevèrent. Son caractère hautain, impérieux, dominateur, lui attira quelques ennemis et beaucoup de partisans dévoués. Il a rendu à la compagnie de grands services; on compte beaucoup sur lui. Dans les circonstances où il faut de l'énergie, de l'audace, de l'activité, on met en avant le père Jennesseaux. Le père Grivel est le véritable modèle du jésuite : souple, aimable, caressant, dissimulé. Son esprit est fin et délicat, ses manières douces et polies. Il s'insinue dans votre fami-

liarité presque malgré vous. Du reste c'est la tolérance même. Ne craignez point qu'il vous fasse la guerre sur quelque point que ce soit. Vous pouvez être républicain ou royaliste, ultra ou libéral, athée ou dévot, pourvu que vous ne disiez pas de mal de la Compagnie, le père Grivel trouvera moyen de s'entendre avec vous. Rien n'est accommodant comme sa morale.

Je ne saurais dire quel attachement me témoigna ce bon père, comme il compatit à mes peines, et lorsque la mort de Morosini me causait tant de chagrin, comme il s'employa activement pour me consoler ! Comment résister à tant de prévenances ! Si dans plusieurs circonstances je n'ai pas servi les jésuites avec toute la chaleur possible, je ne leur ai jamais nui : de leur côté, je dois leur rendre cette justice, ils ne m'ont pas désertée à la mort du feu roi. Je leur dois en partie d'être restée sur un bon pied au château. Si les jésuites sont ennemis implacables, ils sont, je l'assure à bon escient, excellents amis. Mais ma reconnaissance pour ces bons pères m'emporte, je reviens à l'époque où ils travaillaient à ma conversion.

On me proposa d'abord d'entrer dans la

congrégation. « Mais, répondis-je, à peine ai-je le temps d'aller le dimanche à la messe. » On s'engagea à me faire participer à toutes les grâces attachées à la congrégation, et à m'affranchir de toutes les charges. Je promis donc : on se contenta de cette promesse, que j'étais bien résolue à ne pas tenir. Je savais l'aversion de Louis XVIII pour les congréganistes; il leur témoignait des égards, au fond du cœur il les détestait. S'il m'eût soupçonnée d'être en bonne intelligence avec les révérends pères il m'aurait retiré sa confiance. Il regardait les gens de la cour qui étaient leurs amis comme des espions. Son plus grand plaisir était de mystifier ces gens-là; et ce plaisir, le bon monarque se le donnait souvent.

Pendant que Louis XVIII mystifiait les affiliés à la congrégation, les souverains ses confrères tenaient des congrès. Les congrès étaient de mode à cette époque; on en rassemblait un pour un *oui* ou pour un *non*. A celui de Troppau avait succédé celui de Leybac. On y discutait les moyens de détruire les gouvernements constitutionnels récemment établis à Naples et à Madrid, car l'épidémie de ces sortes de gouvernements faisait le tour de l'Europe.

Cela épouvantait fort l'Autriche, et particulièrement M. de Metternich. C'était déjà pour lui un assez grand sujet d'inquiétude de voir les institutions fondées par Louis XVIII fleurir en France. Il a si bien la conscience que le gouvernement despotique qu'il a imposé à nos voisins les Lombards n'est pas le meilleur de tous, qu'il craint fort que ceux-ci ne s'en dégoûtent s'ils en peuvent faire la comparaison avec le nôtre. Une croisade fut résolue à Leybac contre la constitution napolitaine. Le roi de ce pays s'était échappé de sa capitale. Il avait juré la constitution, il prétendit que ce serment lui avait été arraché par la violence : excuse peu honorable pour un prince, car elle sert à le convaincre de parjure s'il dit faux, et de lâcheté s'il dit vrai.

En France, les hommes attachés à la charte de Louis XVIII avaient éprouvé de la sympathie pour les révolutions de Naples et d'Espagne. La conduite du ministère, qui, au lieu de les défendre, se déclarait hautement contre elle, paraissait à beaucoup de gens peu honorable, et encore moins politique. On murmurait; mais ces murmures étaient soigneusement cachés au roi; ils auraient pu le tirer de

sa langueur : on mettait sous ses yeux des rapports où les préfets, flattant un peu la vérité, faisaient de touchantes descriptions de la félicité publique. Les habitants des campagnes étaient heureux, les habitants des villes ne l'étaient pas moins, le clergé, la noblesse, étaient contents; quelques avocats et des officiers en demi-solde mêlaient seuls quelques plaintes à ce concert de bénédictions.

Je m'efforçais, de mon côté, de distraire Louis XVIII; il prit plaisir à la narration de mon entrevue avec Bergami. Le procès de la reine Caroline avait rendu le nom de Bergami célèbre. Un peu après la mort de cette infortunée princesse il vint à Paris. Les libéraux l'accueillirent fort bien; M. Benjamin Constant le reçut à dîner. Il se présenta un matin chez moi pour me remettre une lettre de la princesse Caroline. C'était un grand et gros homme, sa figure était commune, ses manières grossières et insolentes. Il était vêtu avec une élégance recherchée, tout couvert de pierreries et de dorures; il n'en avait que davantage la tournure d'un laquais. En vérité un pareil choix ne faisait guère d'honneur au bon goût de ma royale amie. Voici ce qu'elle m'écrivait :

« MA CHÈRE COMTESSE,

» Cette lettre vous sera remise par un homme auquel je suis fort attachée, et que l'on persécute parcequ'il m'a fidèlement servie. Je le recommande à votre bienveillance.

» Le baron Bergami est bien né, il a été malheureux; j'ai connu ses excellentes qualités; j'ai réparé à son égard les torts de la fortune; j'en ai fait mon ami. La fureur de mes adversaires le poursuit : je tremble pour ses jours; mon royal époux est capable de tout pour se venger. J'implore donc votre protection pour Bergami; faites, par votre crédit, qu'il ne soit point tracassé à Paris; vous acquerrez par là des droits éternels à ma reconnaissance et à la sienne. Je le charge de vous exprimer tout cela; je ne vous demande point de l'admettre dans votre société; cependant, ma chère comtesse, sachez que l'orgueil est une sottise : il faut juger les hommes par leur mérite personnel, et non par leurs titres. Ainsi j'ai fait, et m'en suis bien trouvée. Rappelez-vous ce précepte, vous en reconnaîtrez la sagesse quand vous vieillirez. Adieu, ma chère comtesse.

» CAROLINE. »

Je montrai cette lettre à Louis XVIII, qui haussa les épaules. Il aurait laissé Bergami tranquille à Paris, où il mangeait de la façon la plus crapuleuse l'argent qu'il tenait de la libéralité de sa reine; mais l'ambassadeur d'Angleterre demanda son éloignement au nom de de Georges IV. « Je ne puis, dit Louis XVIII, refuser cette satisfaction à mon cousin d'Angleterre; il ne veut pas que son rival soit dans mon royaume. Je ne vois pas bien ce qu'il y gagnera ; mais n'importe. Qu'on dise à ce M. Bergami de s'en aller où il voudra. »

Je n'intercédai pas pour M. Bergami, malgré la lettre de recommandation ; Bergami fut donc obligé de partir.

CHAPITRE IX.

Le baril de poudre. — M. V..., de F..., M. de R..., C.. — Neveu. — Sang-froid de Louis XVIII. — Son opinion sur les auteurs du complot. — Réponse à l'adresse de la chambre des députés, — Ce qu'il dit à un auguste personnage. — *Zénobie* de M. Royon. — La tragédie classique et romantique. — Arrivée de M. Decazes. — MM. de Villèle et Peyronnet.

Tous les royalistes n'approuvaient pas la prudente circonspection de M. de Villèle. Les plus fougueux voulaient qu'on brusquât le dénouement, et qu'on renversât sur-le-champ le ministère semi-libéral qui avait remplacé celui de M. Decazes. On avait pressé le roi de congédier au moins trois ou quatre de ses ministres; il avait annoncé l'intention formelle de les garder tous. On ne pouvait donc réussir par les voies de douceur, on résolut d'employer la violence. On imagina qu'il fallait faire peur au roi, lui persuader, par quelque coup hardi,

que les jacobins conspiraient contre sa vie, et que les ministres manquaient de zèle ou d'habileté pour déjouer leurs criminels projets. Ces idées tombèrent dans la tête de quatre hommes que je désignerai seulement par des initiales, parcequ'ils sont, un seul excepté, encore vivants. Toutes les personnes qui ont vécu à la cour du temps de Louis XVIII les reconnaîtront. C'étaient MM. de V..., de F... M..., de R... M. de C..., qui avait été leur associé, les abandonna, et il voulut, avec son gros bon sens, les détourner de l'audacieuse entreprise qu'ils méditaient. On ne l'écouta point. Il n'évanta point le secret de ses amis, et ceux-ci restèrent maîtres d'accomplir à eux trois ce qu'ils avaient résolu.

De quoi s'agissait-il donc? d'une autre machine infernale qu'on devait porter dans l'intérieur du château, et qui ne ferait de mal à personne, excepté aux libéraux, qu'on accuserait tout naturellement d'avoir voulu faire sauter le roi et la famille royale. Cette machine infernale, moins redoutable que celle de la rue Saint-Nicaise, était un petit baril de poudre cerclé en fer, contenant deux ou trois livres de poudre, laquelle, par excès de pré-

caution, les conspirateurs avaient choisie de fort mauvaise qualité. Ces messieurs, qui connaissaient les êtres du château pour y venir souvent, placèrent leur machine sur le troisième repos d'un escalier intérieur qui ouvre sur la galerie des empereurs romains, monte jusque dans les combles, et dessert l'appartement de madame la duchesse d'Angoulême. Un panier à sécher le linge dérobait la vue du baril aux personnes qui passaient dans l'escalier.

La machine infernale fut déposée en ce lieu le 27 janvier, non par les conspirateurs eux-mêmes, mais par un de leurs agents, nommé Neveu, pauvre diable qui s'était ruiné au jeu. Ce fut lui qui alluma la mèche ; il remonta ensuite l'escalier, traversa le cabinet noir, prit le grand escalier du pavillon de Flore, et sortit par la cour, le tout fort lestement. Il était sur le quai quand la détonation éclata.

Elle fut très violente; on l'entendit jusqu'aux Champs-Élysées. Les carreaux de l'appartement de Madame, quelques uns dans le cabinet du roi, furent brisés. Il était alors quatre heures après midi, Louis XVIII travaillait avec M. de Richelieu : « Ah ! s'écria celui-ci, on fait

sauter les Tuileries, on attente aux jours de Votre Majesté.

» — Bon, répliqua Louis XVIII avec un sang-froid admirable, c'est quelque pétard comme celui qu'on tira hier sur la place du Palais-Royal. »

Cependant les officiers de service s'étaient précipités, saisis d'épouvante, dans le cabinet de Sa Majesté; on la pressait de sortir sur-le-champ des Tuileries, on s'attendait à les voir sauter d'un instant à l'autre. De nouveau-venus dissipèrent bientôt ces craintes. Ils avaient vu les débris de la machine, et savaient les résultats de l'explosion. Parmi ces nouveau-venus étaient un des trois conspirateurs, lequel s'écria avec véhémence que c'était là une nouvelle tentative des jacobins et des libéraux contre la famille des Bourbons. Plusieurs des personnes présentes firent chorus avec lui. Mais il paraît que Louis XVIII, qui avait le coup d'œil bon, observa les gestes et la physionomie de ces messieurs, et devina la vérité, car un officier de la duchesse d'Angoulême étant venu de sa part demander des nouvelles de Sa Majesté, elle lui répondit : « J'engage ma nièce à se rassurer; dites-lui que, sans savoir préci-

sément qui a mis le feu à ce pétard, je ne crois pas que ce soit un de ceux qu'elle regarde comme nos ennemis. » Le roi s'informa ensuite s'il y avait eu quelqu'un de blessé ; on lui répondit que non. « Tant mieux', répliqua-t-il alors, je ne l'aurais point pardonné. »

Les grilles du château avaient été fermées. Tous ceux qui se trouvaient dans le jardin ou dans la cour des Tuileries furent interrogés. On prit leurs noms et leur signalement. M. Bellart, procureur-général, M. Jacquinot de Pampelune, procureur du roi, M. Bourguignon, son substitut, et M. Anglès, préfet de police, accoururent. Ces messieurs témoignèrent d'abord un zèle extraordinaire pour découvrir les complices ; mais à mesure qu'ils s'occupèrent de cette affaire leur premier empressement se refroidit : nul indice ne leur paraissait convaincant, rien ne pouvait les mettre sur la trace des coupables.

Ni le roi ni les personnes bien informées ne furent dupes de la conduite des magistrats et du préfet de police. Ces messieurs n'osaient éclaircir une affaire où se trouvaient compromis des hommes puissants, et qui, publiquement dévoilée, aurait couvert de confusion un parti-

qu'il fallait ménager jusque dans ses écarts. A la vérité on arrêta Neveu, mais moins pour le punir que pour le faire taire. Il se plaignait d'avoir été mal récompensé. On craignit que les libéraux ne s'emparassent de cet homme et ne se fissent de ses révélations une arme terrible contre les honnêtes gens. On se proposait seulement de le retenir quelque temps en prison. Mais on sait qu'ayant été enfermé seul dans un cachot, à la préfecture de police, il se coupa la gorge avec un rasoir qu'on avait eu l'imprudence de laisser entre ses mains. Ce suicide rassura bien des consciences inquiètes, et autorisa en quelque sorte l'inertie de la justice et de la police.

Le soir de l'explosion, aussitôt que la nouvelle en fut répandue, les ministres et les grands-officiers accoururent auprès du roi. Chacun voulait lire sur le visage de Louis XVIII ce qu'il pensait de ce nouvel attentat. Il ne prit guère la peine de le dissimuler; et plus d'un courtisan qui s'était préparé à tonner contre l'audace exécrable des jacobins, fut réduit au silence. Après la réception, j'eus l'honneur d'être reçue moi-même par le roi.

Savez-vous, me dit-il, que vos amis, ceux

que vous nommez mes fidèles sujets, me donnent des preuves d'attachement qui ne me plaisent point du tout?

» — Comment, sire?

» — N'avez-vous pas entendu l'explosion de tantôt?

» — En accuseriez-vous les royalistes? et les jacobins...

» — Pour cette fois, je les crois innocents. C'est ici une machination des hommes bien pensants, un petit complot pour me faire peur.

» — Cela n'est pas possible.

» — Plaise à Dieu, pour l'honneur de vos amis, que je me trompe! Mais nous aurons avant peu une preuve irréfragable qu'ils ne sont pas innocents.

» — Laquelle, sire?

» — C'est qu'on ne découvrira rien sur ce complot.

» — Singulière preuve, en vérité!

» — Ma chère comtesse, répliqua le roi, si les jacobins, les bonapartistes, les libéraux, sont les auteurs de cette explosion, avant deux jours trente personnes seront arrêtées, et une instruction judiciaire commencée contre elles

par M. Jacquinot et ses substituts. Si au contraire tout ceci n'est, comme je le soupçonne, qu'une espièglerie de mes amis, personne ne sera arrêté ; ni M. Jacquinot, ni ses substituts, n'entameront d'instruction judiciaire. Si je me fâche, le garde des sceaux et le préfet de police viendront la tête basse me supplier de ne pas donner de suite à une affaire qui pourrait troubler la tranquillité publique, ranimer les haines, mettre les partis en présence, exposer à d'injustes accusations des noms honorables. Je serai obligé d'en passer par là, les conspirateurs continueront de se dire mes meilleurs amis, et je ne pourrai pas leur dire, moi, que je me passerais volontiers de leur amitié ! »

Le roi laissa entrevoir son opinion sur les véritables auteurs de cette *machine infernale* dans ses réponses aux adresses qui lui furent présentées à ce sujet par les corps de l'État, notamment dans sa réponse au chancelier, et plus encore dans sa réponse au président de la chambre des députés. Pour bien la comprendre, il faut la rapprocher du discours de M. Ravez. Le voici :

» SIRE,

» Une tentative exécrable vient de livrer la France à de trop justes alarmes. Le sanctuaire de la royauté a été violé : et ce dernier forfait, qui révèle les progrès du crime dans une longue suite de complots, atteste une conspiration permanente, constamment occupée à se créer de nouveaux succès et à nous préparer de nouveaux dangers.

» Sire, un prince de votre maison est tombé sous le fer d'un assassin. La naissance d'un fils de cette royale victime devait adoucir un jour l'amertume de nos regrets, les factieux ont voulu nous ravir cette consolation et enfermer dans le tombeau toutes nos espérances; la Providence a rendu vains leurs sacriléges efforts. Ils ont voulu armer la nation contre l'autorité de son roi, et la nation, indignée de leurs doctrines, s'est ralliée plus que jamais autour du trône de Votre Majesté. Ils ont voulu soulever l'armée, et l'armée, toujours fidèle, ne leur a répondu que par le cri de *vive le roi!* Ils ont pénétré dans votre palais pour frapper d'un seul coup toute la monarchie entière.

» Ces parricides attentats périodiquement

renouvelés, et presque annoncés d'avance, était-il impossible de les prévenir? La source en restera-t-elle toujours inconnue, et ne parviendrons-nous jamais à approfondir des complots qui se jouent avec audace de l'administration, et savent défier même la justice?

» Sire, la justice n'appartient pas aux rois; elle vient de plus haut, ils ne la rendent à leurs sujets que comme un dépôt qui leur est confié. Votre vie est à vos peuples, et Votre Majesté ne peut l'abandonner à la rage des méchants. Ils ont bravé votre clémence; qu'ils tremblent désormais sous l'inflexible sévérité des lois; prévenez, sire, les dangers dont ils oseraient encore menacer votre personne sacrée. Les Français vous conjurent, pour prix de leur amour, de veiller à votre conservation et à celle de votre auguste famille.

» *L'esprit perturbateur sera vaincu*, Votre Majesté a daigné nous en faire donner l'assurance par la bouche de ses ministres; et nous, sire, vos fidèles et loyaux sujets les députés des départements, heureux de contribuer à une victoire qui seule peut assurer le bonheur et le repos de la France, nous venons promettre à Votre Majesté d'être infatigables

dans cette lutte différée trop long-temps, mais qui sera la dernière. »

Ces paroles étaient claires : elles accusaient positivement les libéraux ; mais Louis XVIII ne répondit pas sur le même ton.

» Je suis touché, dit-il, de l'exhortation que me fait la chambre des députés de veiller sur ma vie : j'en suis, je le sais, responsable à Dieu même, et à ce peuple généreux que la Providence a confié à mes soins, et de qui l'amour me donne la force de supporter mes peines.

» La plus grande de toutes est le pernicieux esprit dont heureusement peu de cœurs sont atteints, mais qui, depuis que je l'ai signalé à la nation, a fait à mon cœur une plaie toujours saignante, et qui, après plusieurs tentatives, vient encore de se manifester par un attentat *plus insolent, à la vérité, que dangereux.* Mon devoir est de pénétrer au fond de l'abîme; j'y pénètrerai, secondé par mes fidèles ministres et par les magistrats qui rendent en mon nom la justice à mes peuples ; mais pour le fermer, cet abîme, la confiance la plus absolue entre les chambres et le gouvernement est indispensable. »

Ce mot d'*attentat insolent* révélait la pensée

du roi : il considérait l'échauffourée du 27 janvier comme l'ouvrage, non d'une faction redoutable, mais d'une coterie impudente qui oubliait le respect dû à sa personne. Les ultras furent cruellement mortifiés d'un tel langage. Mais ce qui les désola surtout, c'était la mention honorable accordée par le roi à ses ministres, dans un discours où il est d'usage de ne jamais parler d'eux. Ainsi les ministres, contre lesquels avait été réellement tirée la *machine infernale*, étaient établis plus solidement que jamais dans leurs places; et les conspirateurs, au lieu d'avancer les affaires du parti royaliste, les avaient compromises. On voulut insinuer à Louis XVIII de parler moins clairement; il repoussa les insinuations. Un personnage que je ne dois pas nommer lui représenta qu'il faisait planer d'injurieux soupçons sur ses plus fidèles serviteurs. « Voulez-vous, lui répondit Louis XVIII, que, pour obliger les coupables, j'accuse les innocents? Si vous ne comprenez pas la vérité dite à demi-mot, je la proclamerai tout haut, sans détour et sans ménagement. Sachez-moi gré de ma modération, et surveillez un peu vos amis, dont l'extravagance nous compromet. »

Cependant le pétard des Tuileries mit les pétards à la mode. Il en partait tous les jours dans les rues, sur les places publiques, à la porte des ministères, à celle du trésor. On ne parlait d'autre chose. Les Gazettes royalistes accusaient les libéraux; et ceux-ci, dans leurs journaux, accusaient les royalistes. Les uns et les autres parlaient de ces explosions avec un effroi qui faisait rire Louis XVIII. Ce qu'il y eut de merveilleux, c'est que la police, malgré les recommandations adressées par le roi lui-même à M. Anglès, ne surprit pas un seul coupable. M. Anglès avouait ingénument à Sa Majesté qu'il n'y comprenait rien, qu'il avait donné à ses agents les ordres les plus précis; mais que ceux-ci semblaient faire exprès de ne rien découvrir. « Je vois bien, disait Louis XVIII en plaisantant, que dans cette affaire-là la justice a été aveugle, et la police est sourde. »

Une tragédie n'était guère faite pour distraire l'attention publique, uniquement occupée des pétards. On en annonçait une de M. Royou; le roi me dit :

« Je vous prie d'aller voir cette pièce, vous m'en rendrez compte; l'auteur est un de mes anciens serviteurs.

» — J'obéirai aux ordres de Votre Majesté.

» — Cela paraît vous coûter beaucoup?

» — Sire, la conversation m'amuse dans un salon; mais une conversation en cinq actes et en vers, au théâtre, m'ennuie.

» — J'entends. Vous aussi vous voulez du Shakespeare, du Schiller; savez-vous, madame la comtesse, que cela est de fort mauvais goût?

» — Le bon goût consiste-t-il à n'avoir ni originalité ni imagination? à mettre sur la scène, comme on fait depuis deux cents ans, un jeune prince et une jeune princesse, chacun avec son confident, un tyran féroce dans le palais duquel on conspire, et qu'on égorge au cinquième acte?...

» — Mais, s'écria Louis XVIII en m'interrompant, Corneille, Racine et Voltaire n'ont pas employé d'autres machines dramatiques.

» — Sire, répondis-je, voilà précisément pourquoi il en faut inventer de nouvelles : celles-ci sont usées pour avoir trop servi.

» — Oui, c'est le refrain des novateurs.

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

Mais fera-t-on mieux que nos dévanciers?

» — Au moins on fera autrement.

» — Savez-vous, reprit Louis XVIII, que rien n'est plus funeste à la majesté royale que le système de vos romantiques ? Ils veulent traduire sur le théâtre la vie privée des princes, les dépouiller de leurs habits dorés pour les montrer en robe de chambre. La multitude verra ce que par malheur elle commence à soupçonner, que nous ne valons pas beaucoup mieux que les autres hommes.

» — Il paraît, sire, que votre cause littéraire est bien mauvaise, puisque vous demandez des armes à la politique pour la soutenir. Pour moi, je ne puis croire que Votre Majesté serait moins respectée si vos sujets ne s'ennuyaient pas au Théâtre Français. George IV ne se plaint pas que Sakespeare lui fasse du tort, et M. Metternich laisse jouer à Vienne les drames romantiques de Schiller. »

J'assistai le lendemain à la première représentation de l'ouvrage de M. Royou. Il ne me réconcilia pas avec la tragédie classique. La pièce était intitulée *Zénobie* ou le *Siége de Palmyre;* mais ce n'était là qu'un ruse de l'auteur, qui, sous les noms anciens, avait représenté la révolution du 6 août. Zénobie était Marie-Antoinette, Madame Élisabeth portait je ne

sais quel nom; les hommes sages étaient de bons royalistes, lesquels débitaient des tirades contre la démagogie, les insurrections populaires, la philosophie, les idées libérales. Les amis de l'auteur et les gens bien pensants applaudirent : la pièce eut un grand succès; mais personne ne revint la voir le lendemain; et elle mourut après sept ou huit représentations. Telle fut la courte et glorieuse carrière de la *Zénobie* de M. Royou. Je rendis compte au roi de l'effet que cette pièce avait produit sur moi.

« J'en suis fâché, me dit-il, car M. Royou est un fort honnête homme.

» — Qu'il enseigne donc la morale, au lieu de faire des tragédies, répliquai-je :

On peut être honnête homme et fort méchant poète :

témoin M. Royou. »

Le roi, changeant de propos, me dit :

« La santé de madame Decazes est mauvaise, l'air de l'Angleterre lui est contraire, elle revient à Paris.

» — Revient-elle seule?

» — Non, son mari l'accompagne.

» — Ah! sire, m'écriai-je, vous vous vengez du baril de poudre.

» — Je veux à mon tour faire peur à ces messieurs.

» — Moi qui n'étais pas leur complice, vous m'effrayez !

» — Oh ! tranquillisez-vous : il est sorti du ministère, il n'y rentrera pas; mais gardez-moi le secret là-dessus, et ne dissipez point les alarmes de vos amis. »

Le lendemain arriva chez moi M. de Villèle, accompagné de M. de Peyronnet. Ils étaient consternés.

« Eh bien ! me dit le premier d'un air désolé, il arrive !

» — Oui, le roi lui a accordé un congé.

» — Ce retour inquiète tous les royalistes; représentez-le à Sa Majesté.

» — Je l'ai déjà fait.

» — Qu'a-t-il répondu ?

» — Qu'il était le maître.

» — Sans doute, repartit M. de Villèle, mais il ne devrait user de son pouvoir...

» — Que selon qu'il vous conviendrait, répliquai-je; avouez, mon cher ami, qu'alors vous seriez plus maître que lui. »

Le lendemain je dis au roi : « Sire, vous avez réussi, l'alarme est au camp.

« — Tant mieux, » me répondit-il en se frottant les mains.

M. Decazes arriva, Sa Majesté lui fit l'accueil le plus gracieux. Tous les jours il était à causer avec le roi ; leurs tête-à-tête duraient des heures entières. Les ultras se croyaient perdus ; ils apprêtaient déjà leurs armes pour un nouveau combat. M. Clausel revoyait son acte d'accusation, M. de La Bourdonnaye méditait des harangues foudroyantes, M. Berbis nous écrivait de la province des lettres toutes dolentes ; enfin M. de Chateaubriand nous annonçait sa prochaine arrivée à Paris. Quand le roi vit ces messieurs bien épouvantés, bien consternés, il renvoya M. Decazes à Londres, espérant en bon prince, mais sans raison, que cette petite leçon rendrait les royalistes plus circonspects à l'avenir.

CHAPITRE X.

Mort de M. de Fontanes. — Le fantôme d'un boulanger. — Opinion du roi sur les apparitions. — MM. Grimaud de la Reynière, Brillat-Savarin et le marquis de Cussy. — Révolution du Piémont. — Le prince de Carignan. — Abdication du roi de Sardaigne. — Procès de M. Bergasse. — Conversation entre le roi, madame de La... et l'évêque de Châlons, sur les indemnités du clergé et de la noblesse. — L'abbé Montgaillard. — La conspiration militaire.

Le 17 mars 1817 mourut M de Fontanes. Peu de destinées furent aussi heureuses que la sienne. La fortune, qui lui prodigua toutes ses faveurs, ne montra jamais mieux combien elle est aveugle et capricieuse. L'étoile de M. de Fontanes sembla le protéger même après sa mort: on couvrit sa tombe de lauriers, mille voix célébrèrent sa gloire et ses vertus ; on promit à son nom l'immortalité, c'est ce qu'il obtiendra le plus difficilement. Comme homme politique M. de Fontanes est déjà oublié, comme écrivain il le sera bientôt. Qui lit maintenant

ses ouvrages, qui dans vingt ans en saura les titres? Le roi me disait en me parlant de lui : « Nous perdons un panégyriste fort distingué : pour tourner un compliment il n'avait pas son pareil. On ne saurait déguiser plus adroitement l'absence des idées par l'élégance des mots : M. de Fontanes était né courtisan. »

Louis XVIII, qui sentait ses forces diminuer chaque jour, ne voyait plus mourir une personne de la cour sans faire un triste retour sur lui-même. L'idée de sa fin prochaine l'attristait et l'effrayait ; cependant il prenait une sorte de plaisir d'en parler. La mort de M. de Fontanes, qui était à peu près de son âge, l'avait vivement frappé. Notre conversation, pendant toute cette soirée, fut triste et sombre. Je retournai chez moi, obsédée par des idées noires. Le lendemain matin, je n'avais pas encore repris ma gaieté naturelle, quand je reçus la visite d'un de mes amis de province, le colonel Le Crosnier, qui commandait la gendarmerie à Lyon. Il remarqua ma tristesse, et quand il en sut la cause :

« Si la pensée de la mort vous effraie à ce point, me dit-il, que serait-ce donc si, comme moi, vous aviez vu la mort en personne?

»—Comment, colonel, vous avez vu la mort?

» — Oui, ou au moins un des habitants de son empire, un spectre, un fantôme, une ombre, comme il vous plaira de l'appeler.

» — Savez-vous que votre plaisanterie n'est point divertissante?

» — Mais je vous jure que je ne plaisante pas.

» — Vous avez donc vu une apparition?

» — Comme vous le dites.

» — Vous m'effrayez, et vous piquez ma curiosité.

» — Je suis prêt, répondit le colonel, à la satisfaire.

» — Il est grand jour, répliquai-je, les esprits ne reviennent point à cette heure, racontez-moi donc votre histoire.

»—J'étais, me dit le colonel, en 1792, au camp de Verberie. Nous bivouaquions fort mal à notre aise. Par bonheur je découvris dans la campagne un moulin abandonné, je m'y établis avec mon domestique, et un capitaine de mon régiment, nommé Robert. Nous nous couchâmes tous trois au premier étage du moulin. Mes deux compagnons dormaient déjà, j'allais en faire autant lorsque j'entends un bruit sourd, sem-

blable à celui d'une trappe qu'on soulève lentement et avec effort; et en effet il y avait une trappe au milieu du plancher, qui servait à descendre les sacs de farine. Je regarde, je crois voir à travers l'obscurité quelque chose de blanc qui s'élève insensiblement, et qui demeure immobile devant mon lit. Je crus que quelqu'un de mes camarades voulait m'effrayer; je parlai, point de réponse; je parlai de nouveau, même silence. Impatienté, je menace le fantôme, s'il ne déclare qui il est, de me précipiter sur lui. Et en effet je saisis mon épée, et je m'élance; mais tout avait disparu, et je vais me heurter violemment contre le mur opposé. Robert, éveillé, me demande la cause de tout ce tapage; je n'eus pas le temps de lui répondre. La figure blanche avait reparu; je l'interrogeai de nouveau, cette fois elle me répondit.

» — Elle vous répondit! m'écriai-je avec un effroi involontaire; et comment était sa voix?

» — Elle était douce et à demi étouffée. Voici ce qu'elle me dit :

« Tu as dû entendre parler de moi; je me nomme François; j'étais boulanger à

Paris, je fus massacré par le peuple en 1788, dans l'une des premières émeutes de la révolution. Ce moulin m'appartenait ; on en dispute la propriété à ma sœur, les titres lui manquent pour établir son droit : dis-lui que ces titres sont chez le notaire de Verberie. Dis-lui aussi qu'elle a tort de préférer le premier de ses fils au second ; il lui arrivera malheur si elle continue de négliger ainsi l'un de ses enfants pour l'autre. »

Cela dit, le fantôme disparut. Mon camarade avait entendu ces paroles tout comme moi.

« Le lendemain matin nous étions à la porte du moulin avec quelques camarades, à qui nous racontions notre histoire de la nuit précédente. Une petite charrette s'arrête auprès de nous ; une femme en sort, pousse un cri, et tombe évanouie à mes pieds. Revenue à elle, cette femme me dit que la nuit dernière je lui étais apparu en songe, habillé comme je l'étais en ce moment ; et que je l'avais engagée à venir me trouver au moulin, lui promettant de lui apprendre où elle trouverait les papiers qui lui manquaient. Je lui rapportai mon entrevue avec son frère ; elle confessa qu'elle était injuste envers son second fils, et prit la résolution de

le mieux traiter. Nous allâmes ensemble chez le notaire de Verberie, et nous trouvâmes dans son étude les titres de propriété du moulin.

» — Et vous avez vu ce que vous me contez là? demandai-je au colonel.

» — Je vous le jure, me répondit-il : la chose est surnaturelle, incroyable, impossible; mais elle est vraie. »

Je répétai ce récit à Louis XVIII; il me dit : « Si la raison nous défend d'admettre les faits merveilleux, elle nous ordonne, d'une autre part, de nous fier au témoignage de nos sens et à celui des hommes graves. Quel parti faut-il donc prendre quand nous avons vu ou que des hommes graves nous affirment avoir vu quelque chose de merveilleux? Pour moi, continua Louis XVIII, je crois fermement que mon infortuné frère m'est apparu et m'a parlé plus d'une fois. »

Je ne voulais pas laisser la conversation sur un si triste sujet.

« Sire, dis-je brusquement à Louis XVIII, j'ai demain à dîner les trois plus fins gourmets de votre royaume. Mon cuisinier, qui tient à honneur d'obtenir les suffrages de ces habiles

connaisseurs, est depuis huit jours en conférences réglées avec l'illustre Beauvilliers et le savant Carême.

» — Et quels sont, reprit le roi, les trois plus fins gourmets de mon royaume? On m'a dit que d'Aigrefeuille était mort.

» — Oui, sire, et d'une indigestion, comme cela devait être; mais, grâce à Dieu, M. Grimaud de La Reynière, le marquis de Cussy, le conseiller Brillat Savarin, vivent encore.

» — En effet, s'écria Louis XVIII, voilà des noms bien illustres, celui de Grimaud de La Reynière surtout. Sa renommée gastronomique était déjà grande avant la révolution; depuis il n'a cessé de l'étendre et de la consolider. Cela lui a coûté un peu cher; il a mangé, à proprement parler, une magnifique fortune, mais non sans profit pour l'art culinaire; on lui doit d'importantes découvertes. Son Almanach des Gourmands est un ouvrage docte et profond. Le conseiller Brillat Savarin est aussi un gastronome littérateur. Ses confrères de la cour de cassation lui reprochent de composer, pendant l'audience, des couplets de table qui sont un peu gaillards. Quant au marquis de Cussy, il a déployé de grands talents comme surin-

tendant de la table de Bonaparte; mais celui-ci n'a jamais apprécié le rare mérite de son préfet du palais, car c'était là, je crois, la place du marquis de Cussy.

» — Oui, sire.

» — Il doit y avoir bien rempli ses poches.

» — Hélas! non; la présentation des dames à la cour n'était point dans ses attributions, son chef d'emploi s'était réservé cette fonction lucrative.

» — On dit, reprit le roi, qu'elle rapportait en revenants-bons plus qu'un ministère ou qu'un bâton de maréchal.

» — J'en parlerai à M. de Beausset, il me dira cela tout au juste. »

Vers ce temps éclata l'insurrection du Piémont. « Allons, disait Louis XVIII, encore un peuple qui veut la constitution des Cortès, et pas un qui demande ma charte; pourtant, sans me vanter, je crois qu'elle est meilleure; d'abord elle est plus claire et mieux rédigée. » Louis XVIII, bien qu'il assurât le contraire, avait un amour-propre d'auteur extraordinaire. Il chérissait sa charte avec une tendresse toute paternelle; jamais poète ne fut plus amoureux de ses vers. Si les Espagnols,

les Piémontais, les Napolitains eussent proclamé dans leur pays la charte de Louis XVIII, ce prince eût, je n'en doute pas, employé toutes les ressources de la France à l'y maintenir; il eût été non l'adversaire, mais l'allié des insurgés. Au contraire, il se réunit avec plaisir aux autres souverains pour détruire cette constitution des Cortès contre laquelle il nourrissait une secrète jalousie.

Le prince de Carignan avait embrassé fort chaudement les opinions nouvelles.

« Ceci, me dit Louis XVIII, lui portera malheur. Les rois mes confrères ne souffriront pas en Europe un roi si franchement constitutionnel; ils sont tous partisans du droit divin.

» — Excepté vous, sire, répliquai-je.

» — Oh! moi, répondit le roi, je crois pouvoir dire de moi que je suis raisonnable: je cède aux circonstances. »

Le roi de Sardaigne ne voulant point accepter la constitution des Cortès proclamée par ses sujets, abdiqua la couronne.

« Voilà, s'écria Louis XVIII, un véritable souverain; il ne trompe point ses peuples; il ne jure point de conserver ce qu'il a l'intention

de détruire ; il n'est ni faible ni parjure. Mais voilà les insurgés en grand embarras, entre un roi qui les abandonne, et un autre qui ne veut pas d'eux aux conditions qu'on lui propose.

»—Ils couronneront le prince de Carignan.

»—M. de Metternich les en empêchera bien,» répliqua Louis XVIII.

La révolution du Piémont fut une échauffourée ridicule. Elle fut étouffée en quelques jours, parceque la France ne fit aucune démonstration pour la soutenir. Cependant les Autrichiens envahissaient sans obstacle le royaume de Naples. Accoutumés à fuir, ils voyaient cette fois les autres fuir devant eux. Le général Foy, qui s'était écrié d'une voix prophétique : «Ils sont entrés dans les Abbruzzes, ils n'en sortiront pas, » fut, tout général Foy qu'il était, un peu bafoué. Le roi de Naples rentra en triomphe dans sa capitale ; il révoqua la charte qu'il avait jurée, et fit pendre ceux qui l'avaient jurée avec lui.

Si les avis de Louis XVIII eussent été suivis, les rois de Naples et de Piémont rétablis sur leurs trônes auraient octroyé à leurs peuples une constitution moins démocratique que celle des

Cortès, mais qui eût assuré à leurs sujets une sage liberté. Selon lui, ces concessions volontaires pouvaient seules garantir la tranquillité intérieure des États. Ainsi pensa, ainsi parla Louis XVIII jusqu'à son dernier jour.

Nous fûmes distraits de la politique extérieure par la saisie d'une brochure de M. Bergasse. Cet écrivain célèbre, qui avait lutté, sans être vaincu, avec le terrible Beaumarchais, défendait avec la verve d'un jeune homme les idées religieuses et monarchiques. Son livre sur la *Propriété* fut incriminé comme portant atteinte aux droits des acquéreurs de biens nationaux. J'allai trouver M. Marchangy.

« Eh bien! monsieur l'avocat du roi, lui dis-je, préparez-vous les foudres de votre éloquence? seront-elles aussi terribles contre M. Bergasse que contre M. Fiévée?

» — Tranquillisez-vous, me répondit-il. M. Bergasse n'attaque point les ministres, comme M. Fiévée, mais seulement les acquéreurs de biens nationaux; il n'y a pas grand mal à cela. Nous lui ferons une admonition paternelle, et nous conclurons en sa faveur. »

M. Marchangy tint sa parole; et au lieu de requérir, comme d'usage, la condamnation

de l'accusé, il engagea les juges à l'absoudre. Ainsi firent-ils.

L'absolution de M. Bergasse était un véritable triomphe pour les émigrés et pour le parti royaliste en général. Au château, tout le monde en était enchanté, excepté le roi. Les doctrines du livre sur la *Propriété* lui semblaient coupables et dangereuses. Il reprochait à l'auteur et à ceux de son parti de troubler, par d'imprudents propos, la sécurité que lui-même s'efforçait d'inspirer aux possesseurs des biens nationaux.

« Mais, sire, lui dit madame de Lam..., pouvons-nous faire la révérence aux voleurs de nos hôtels et de nos châteaux?

» — Mais, madame, ceux qui les possèdent aujourd'hui les ont achetés peut-être de la vingtième main.

» — N'importe; il savaient qu'ils achetaient du bien volé; le gouvernement doit les forcer à le restituer aux légitimes propriétaires, ou bien leur en payer lui-même la valeur : on dit que cela coûterait tout au plus un milliard.

» — Et le clergé, reprit l'évêque de Châlons, se contenterait, pour indemnité de ses pertes, du double de cette somme.

» — Votre modération est grande, je l'avoue,
Et vous méritez bien qu'ici chacun vous loue,

répliqua le roi. Mais, que voulez-vous ! les temps sont durs ; trois milliards ne se trouvent point sous le pas d'un cheval ; le peuple, comme vous me le dites souvent, n'est pas libéral. Vous surtout, messieurs du clergé, je vous engage à ne pas trop compter sur vos deux milliards d'indemnité.

» — Sire, répliqua l'évêque, nous nous recommanderons à Dieu.

» — Ah ! dit le roi en souriant, si vous personnellement l'en priez, il fera assurément quelque chose par égard pour la maison de Clermont-Tonnerre (1). »

Je voyais souvent chez le prince Paul de Wurtemberg, M. Pagès, rédacteur de la *Minerve*, libéral, et pourtant fort aimable. Il s'était fait inviter à mes soirées, où il venait fort assidument. Je ne sais si ma vanité m'abuse, mais je soupçonne que le libéral galant venait pour me parler d'autre chose que de politique.

(1) Louis XVIII faisait allusion à un des ancêtres de M. de Châlons, évêque de Noyon, lequel, invité par son confesseur à mourir saintement, lui répondait : « Dieu y regarderait à deux fois avant de damner un Clermont-Tonnerre. »

Je ne lui en laissai jamais l'occasion. Du reste, je le recevais avec plaisir, parcequ'il était spirituel, et que son humeur satirique et chagrine s'exerçait souvent aux dépens de ses amis les libéraux.

« Madame, me dit-il un jour, je vous présenterai, si vous le permettez, mon ami l'abbé Montgaillard : il écrit une Histoire de France, et désire beaucoup vous connaître.

» — Souhaite-t-il, par hasard, que je corrige son Histoire de France ?

» — Non, madame, mais vous pourriez lui rendre quelque autre service, dont il serait fort reconnaissant. Il désire connaître la vérité.....

» — Fort bien, répliquai-je; qu'il ne compte pas sur moi pour la lui apprendre. Cependant je ne refuse pas de le voir; madame de Vaudreuil m'a dit qu'il était amusant. »

Le lendemain, je vis entrer dans mon salon un vilain bossu, petit, laid, sale, avec la figure malicieuse d'un singe, les jambes torses, les manières rustiques, le regard sauvage et méchant. Il me salua, s'assit sur un fauteuil, et se mit à calomnier les vivants et les morts, les grands et les petits, tout l'univers enfin, sans excepter le bon Dieu. Il nous apprit que de-

puis la révolution il n'avait existé en France que trois hommes dont il parlait sans en dire du mal.

« Monsieur l'abbé, lui dis-je, si l'Histoire que vous préparez ressemble à votre conversation, je vous le garantis, le jour où vous la publierez, vous serez lapidé dans les rues de Paris.

» — Aussi, me répliqua-t-il, je n'y resterai pas. Je réalise en ce moment ma petite fortune; quand mon livre sera sous presse, je prendrai la diligence pour Bruxelles; si on me poursuit à Bruxelles, je m'en irai en Allemagne; mais je ne veux pas trop m'éloigner, afin de mieux voir comme tous ces messieurs enrageront; j'espère qu'un ou deux au moins mourront de colère. »

Méchant petit bossu, me dis-je en moi-même, qu'il serait méritoire de te donner une bonne correction sur tes épaules contrefaites! Je reprochai vivement à M. Pagès de m'avoir amené cet abbé à langue de vipère. Je commandai à mes domestiques de ne jamais le laisser entrer chez moi; comme il était reconnaissable, mon ordre fut bien exécuté. J'appris que, pour se venger, il me déchirait à belles dents; je m'en consolai; si je l'avais accueilli le plus doucereu-

sement du monde, il m'aurait déchirée avec la même fureur. Les chiens sont faits pour japper, les serpents pour mordre, l'abbé Montgaillard pour calomnier. M. Pagès, pour me dédommager, me présenta M. Jay, l'homme le plus poli, le plus bienveillant, le moins satirique de tout Paris. Il serait à désirer qu'à cet égard tous les hommes de lettres ressemblassent à M. Jay.

Cependant on jugeait la conspiration militaire, dont les auteurs avaient, par une ordonnance royale, été renvoyés devant la chambre des pairs. On se rappelle qu'il y avait dans cette affaire un capitaine Nantil qui s'était évadé. Il avait tout l'air d'un agent provocateur; et la chose fut si bien prouvée par les débats du procès, que Louis XVIII en conçut un véritable dépit. « La sottise des subalternes expose l'autorité à des soupçons bien fâcheux, me dit-il; nous avons l'air de fomenter les complots pour les punir. Il n'y aura pas une conspiration, sous mon règne, dont la police ne semble avoir fait la moitié. » Ce funeste procès se termina par la condamnation à mort de deux accusés présents et de Nantil contumace. Plusieurs furent condamnés à des emprisonnements plus ou moins longs

et à de fortes amendes, qu'aucun n'était en état de payer; les autres furent acquittés. Cette sentence, qui parut trop indulgente à certaines gens, fut un témoignage de l'impartialité de la chambre des pairs.

CHAPITRE XI.

La couronne. — A quand le sacre. — Mely-Janin et son *Oreste.* — Morts illustres. — La princesse douairière d'Orléans. — La reine d'Angleterre et Napoléon. — Propos du roi. — Le prince ambigu. — Le cordon sanitaire.— M. de Chateaubriand revient de Prusse. — Manœuvres de ses ennemis. — Souscription à ses Œuvres complètes. — Le général Rapp.—Mot du roi.

Le baptême de monseigneur le duc de Bordeaux fut un grand jour pour le roi. Quoique malade, il supporta très bien toutes les fatigues de cette cérémonie. Il revint très satisfait au château, où je vis en entrant, posée sur un carreau de velours cramoisi, la couronne royale qui venait de couvrir son front auguste. Elle étincelait de diamants.

« Quelle richesse, sire! m'écriai-je en l'admirant.

» — Elle n'en est pas moins pesante, reprit-il.

» — Je ne le trouve pas, répliquai-je en soulevant le carreau.

» — A la main elle est peut-être légère, mais sur notre front elle ne l'est pas.

» — C'est de la philosophie, ajoutai-je en riant; en attendant qu'elle me fatiguât, je ne refuserais pas de la porter.

» — Dieu vous en préserve, madame! Par le temps qui court, souhaiter à quelqu'un de régner, c'est le vœu d'un ennemi.

» — Je ne suis guère le vôtre, sire; et néanmoins je désire ardemment vous voir longtemps assis sur le trône.

» — J'y suis, il faut bien que j'y reste; mais quand je l'enviais, je ne savais pas qu'on y fût si mal.

» — A quand le sacre? demandai-je en changeant de conversation; la cérémonie du baptême a dû vous mettre en goût, et vous prouver que l'état de votre santé n'est pas une raison suffisante pour vous faire éloigner plus longtemps l'époque de ce saint jour.

» — Jamais peut-être, me répondit-il; mon corps, épuisé par la douleur, n'est guère capable de supporter les fatigues d'une journée où il me faudrait être en représentation perma-

nente, devant tous les corps de mon royaume, sans compter les embarras d'une nouvelle étiquette à établir, les changements nécessités par les progrès du temps, et par-dessus tout cela une dépense énorme. Quelque satisfaction que j'eusse à ne pas descendre dans la tombe sans avoir reçu l'onction sainte qui bénit le front de mes aïeux, je consulterai encore long-temps mes forces avant de prendre une décision à cet égard.

» — Mais, sire, vous ne voulez donc pas empêcher le peuple de croire que le pape refuse de vous accorder la bénédiction du sacre tant que Bonaparte, qui l'a reçue de lui, vivra?

» — Quelle simplicité! dit-il en levant les épaules. On ne connaît guère les souverains pontifes : ils sacreraient ou feraient sacrer en leur nom trente rois ou empereurs à la fois concurrents de la même couronne, afin de constater leur droit de suprématie sur tous. Ils ont trop le désir de nous dominer, pour nous refuser rien de ce qui peut nous placer sous leur dépendance. Si j'avais la force d'aller à Reims, je montrerais bientôt au peuple que je n'ai pas besoin du pape pour régner, même au nom de Dieu.

» — Pourquoi ne pas faire la cérémonie à Paris, à Notre-Dame?

» — Non; tout comme mes aïeux, je suis souverain légitime, et ne veux point des allures d'un usurpateur. D'ailleurs cette église est pleine encore des souvenirs de Napoléon. Il a paru là environné des rois ses vassaux, car il recommençait une vraie féodalité; et je n'aurais pour tout entourage que les grands-officiers de ma maison, qui sont de pauvres sires. Reims, au contraire, est une ville chère à ma race; c'est la cathédrale des rois. Là je rajeunis la royauté; ces voûtes sont accoutumées à retentir des *vivat* de nos intronisations. Il est bon d'ailleurs que la nouvelle monarchie se lie à l'ancienne par le point de départ, et que l'on sache que le *seigneur de la terre de France* a bien voulu devenir *roi constitutionnel des Français.* »

C'est ainsi que le roi me parla de son sacre. Et par une convention tacite, nous éludâmes de faire allusion à son entretien mystérieux avec Martin.

Cependant les opinions étaient toujours en présence, et la littérature en était influencée autant que la politique. Les libéraux nous gar-

daient rancune de la conduite que nos jeunes *purs* avaient tenue à la première représentation de *Germanicus*. Le jour ne devait pas être éloigné où ils prendraient leur revanche.

M. Mély-Jannin avait fait recevoir à l'Odéon sa tragédie d'*Oreste*, œuvre insignifiante et de la même force que la tragédie de M. Arnault. Dans des temps calmes, ses amis l'eussent applaudie à la première représentation, et le public ne l'en aurait pas moins oubliée ; mais il fallait venger M. Arnault; et Mély-Jannin était des nôtres, son affaire fut bientôt faite. On annonce la première représentation ! Le rideau est à peine levé qu'il se fait un vacarme épouvantable ; les coups de sifflet semblaient les cris aigus des serpents d'une Euménide : la cabale patentée des théâtres me pardonnera cette classique dénomination. La seconde représentation est assez tranquille, les tapageurs n'étaient pas là ; mais à la troisième ils reviennent en si grand nombre, et font un tel bruit, qu'ils effraient, non pas les acteurs, non pas l'auteur,... mais le conseil des ministres. Croira-t-on que nos gouvernants pensèrent que le salut de la monarchie était compromis, que le trône de saint Louis allait s'écrouler parcequ'on sifflait une tra-

gédie, et qu'il n'y avait qu'un coup d'État qui pût sauver le royaume d'un tel danger! M. Mély-Jannin en fut la dupe; un conseil extraordinaire s'assembla pour décider que les représentations d'*Oreste* seraient interdites. Le pauvre auteur tragique accourut à moi tout en larmes, sollicitant ma protection.

« Je ne puis rien pour vous, lui dis-je; le ministère aime assez à montrer de l'énergie devant de faibles résistances, et ce n'est pas ma faute si vous vous trouvez victime de ses grands efforts de courage. Aussi n'ayez aucune crainte qu'il recule vous qui sondez le cœur humain; pour mieux en peindre ou les vertus ou les faiblesses, vous devez savoir qu'il n'y a rien de plus opiniâtre et de plus dur qu'un poltron quand il peut gourmander ou opprimer plus faible que lui. »

Mély-Jannin ne tint aucun compte de mes observations; il remua ciel et terre pour faire jouer sa pièce, mais il n'y put rien; *Oreste* ne fut pas représenté une quatrième fois; et la seule consolation qu'on lui donna, ce fut une indemnité pécuniaire : mais la gloire, il fallut s'en passer; et nos auteurs sont faits de manière que ceux qu'on paie veulent de la

gloire, ceux qui n'ont que de la gloire se plaignent que le siècle est avare. Le roi, tout persuadé qu'il était des bonnes opinions de Mély-Jannin, s'amusa long-temps de la chute de son ouvrage, qu'il appelait plaisamment le combat des Grecs et des Romains; oubliant sans doute qu'il était lui-même la cause première de ce malheur d'un poète qui lui était dévoué; j'ai déjà dit comment.

Au nombre des personnes qui payèrent cette année le tribut à nature, se trouva madame la duchesse douairière d'Orléans, fille du duc de Penthièvre, que le roi caractérisait en rappelant qu'à Versailles, dans l'intérieur de sa famille, on l'appelait *madame Vertu*. Il est vrai que la médisance ne versa sur elle aucun poison; et, si ce n'est madame de Genlis, je ne sache personne qui ait tenté de mettre en doute les nobles qualités dont elle était douée.

L'histoire commença aussi pour deux autres personnages non moins illustres dont la mort fut attribuée à une même maladie. Ils étaient tous les deux sous le joug de l'Angleterre, et peut-être y avait-il des raisons puissantes pour que leur mort fût attribuée à un cancer de l'estomac · car c'est à cette affection qu'on

a dit qu'ils succombèrent. Je veux parler de la reine d'Angleterre et de Napoléon. La vie de ces deux têtes couronnées était à charge à bien du monde. L'une, femme avant d'être reine, était descendue au niveau de ses plus humbles sujettes par la facilité avec laquelle elle avait succombé à la faiblesse de son sexe; l'autre, né dans l'obscurité, avait été élevé au rang des rois par la fermeté de son caractère et l'ascendant de son génie; celle-là avait souillé la màjesté des trônes, celui-ci les avait ébranlés. Tous deux enfin subissaient un jugement qui, pour ne pas être une condamnation capitale, ne les conduisit pas moins à la mort.

La reine d'Angleterre n'excita pas de grands regrets dans le cœur de Louis XVIII. L'expérience avait bien appris à ce prince que les rois sont des hommes comme les autres; mais il ne pouvait rien souffrir de ce qui tendait à faire descendre les rois au niveau des sujets.

Les sentiments que la mort de Napoléon lui suggéra étaient d'une autre nature. « Il n'est plus, me dit-il, le moderne géant, et sa mort n'a pas ébranlé le monde; si la gloire reste à sa cendre, j'espère, Dieu aidant, qu'elle ne rejaillira sur personne d'une manière dange-

reuse pour nous. L'Autriche y a mis bon ordre; les maximes anti-libérales dont on a soin de nourrir l'esprit de son prince ambigu ne sont pas de nature à plaire à un peuple qui a déjà goûté d'un peu de liberté. Nous aurons maintenant le culte des images; mais celui-là passera aussi comme tous ceux qui ne sont fondés que sur des souvenirs.

» — Vous croyez cela, sire? lui dis-je; j'en sais un cependant qui ne passera jamais en France.

» — Et lequel? répliqua-t-il vivement.

» — Le culte de Louis XVIII octroyant la charte constitutionnelle. »

Cette flatterie un peu réchauffée ne manqua pas son effet; elle appela sur les lèvres du roi un léger sourire. Puis revenant à sa première idée :

« Oui, me dit-il, c'est la sauce sans laquelle le poisson ne se mangerait pas. Au demeurant, poursuivit-il, les morts ne reviennent pas; et si les apothéoses divinisent les héros, on n'a pas encore vu qu'elles les fassent revivre. Notre royaume pèsera désormais son poids dans la balance de l'Europe, et le nom de Napoléon n'ajoutera plus rien à celle de l'An-

gleterre. Que de fois, pour nous amener à leurs fins, ces arrogants insulaires ont fait luire dans l'éloignement ce météore terrible, comme pour nous faire craindre les plus affreuses tempêtes ! Pourvu que le calme plat dont nous allons jouir ne fasse pas virer de bord le vaisseau de l'État ! Mais nous tâcherons de tenir ferme à la proue, et de ne pas nous laisser aller à des courants qui pourraient nous ramener vers d'anciens rivages. »

Je saisis le sens de son langage allégorique, et j'eus bientôt lieu de me convaincre combien ses pressentiments étaient fondés. Il y avait une foule de braves royalistes sur l'esprit desquels le nom seul de Napoléon avait toujours fait l'effet de la tête de Méduse. Aussitôt que la grande nouvelle eut été confirmée, que le doute à cet égard ne fut plus une chose permise(1), il n'y eut pas de vieilles prétentions qui

(1) Il n'est pas de fable dont l'esprit public ne se soit nourri relativement à Napoléon. Le souvenir de ce grand homme est tellement puissant sur le peuple, que, même encore aujourd'hui, il circule dans quelques provinces des documents imprimés qui attestent que Bonaparte est vivant, et qu'il fait la guerre au profit des Turcs contre les Russes, sous le nom de Hussein Pacha ; et ce conte ridicule trouve encore de crédules esprits.

ne fussent mises en jeu ; et rien ne contribua plus puissamment à faire peser sur la France le joug honteux des jésuites et du ministère *déplorable*. Le retour à l'ancien régime était le but, le renversement de la charte le moyen ; mais attaquer ouvertement celle-ci n'était pas chose facile et prudente ; aussi ce ne fut pas de ce côté qu'on dirigea les premiers efforts

La fièvre jaune régnait en Espagne, et avec elle la constitution des cortès. Il fallait les anéantir l'une et l'autre : la première, pour l'empêcher de franchir les Pyrénées, la seconde, pour fonder un précédent contre notre charte. Aussi tandis qu'on envoyait des médecins pour rétablir la santé publique en Catalogne, on faisait passer des secours d'argent aux absolutistes, et l'on fomentait une révolte en recrutant des soldats pour l'armée de la Foi. On connaît la suite : le cordon sanitaire se transforma bientôt en une armée d'invasion, et nous fîmes les frais d'une campagne qui ne nous rapporta ni gloire ni profit : je dis *gloire*, pouvait-il y en avoir pour nous à combattre contre une nation dont les forces étaient épuisées par une guerre intestine ? Pour ce qui est du profit, après bien des efforts, notre

créance a été hypothéquée sur une branche de revenus qui a servi de caution à toute sorte d'emprunts sans en payer aucun. Autant vaudraient les brouillards du Mançanarès.

Cependant il faut tout dire : les plaintes des libéraux avaient fini par ébranler le ministère; on commençait à le trouver sans force comme sans courage, et le parti ultra lui-même en était devenu mécontent, en sorte que de tous côtés on se persuadait qu'il y avait tout à gagner à un changement, quel qu'il fût. Sur ces entrefaites, M. de Chateaubriand, ayant obtenu un congé, était arrivé de toute la vitesse de son impatience des bords de la Sprée à Paris; et comme s'il eût craint qu'une intrigue de cour ne le forçât à s'éloigner de la capitale dans ces circonstances importantes, il se hâta de se démettre de son ambassade. Si nous eûmes du plaisir à le revoir, nous qui aimions sa personne, il n'en fut pas de même des meneurs, qui s'étaient arrangés de manière à l'écarter. On connaissait ses prétentions, et l'on demeurait embarrassé de les satisfaire sans déranger un plan arrêté. On ne pouvait mettre en doute ses talents et sa capacité, on les calomnia; des amis de M. de Villèle insinuèrent

à une personne auguste que M. de Chateaubriand était un avantageux plus bruyant que solide, parlant beaucoup de la religion et la pratiquant peu, affectant les sentiments d'un paladin sans être pour cela plus royaliste; enfin que les écrits de sa jeunesse prouvaient que son esprit avait quelque penchant aux idées libérales. Ces coups portés dans l'ombre ne tombèrent point par terre, et M. de Chateaubriand put s'apercevoir qu'on n'avait plus pour lui ni la même bienveillance ni la même estime.

L'illustre écrivain se figurait que sa popularité littéraire devait lui suffire pour renverser tous les obstacles; mais il n'avait affaire qu'à des médiocrités jalouses qui le haïssaient à cause de son beau talent même, et dont les sentiments auraient dû lui être mieux connus, soit quand ils luttaient avec tant d'astuce et d'hypocrisie pour l'éloigner du pouvoir, soit par les peines et les tracasseries de tout genre dont ils l'accablèrent quand il y fut parvenu, soit enfin par le procédé insolent et brutal qu'ils employèrent pour l'en précipiter.

Nous cherchâmes à faire oublier à M. de Chateaubriand tous ses chagrins politiques en

l'entourant des témoignages de notre amitié. Ce fut vers ce temps que nous conçûmes le projet d'une souscription à ses Œuvres complètes ; une partie des fonds fut faite, mais l'édition ne parut pas ; elle était réservée pour une époque un peu plus reculée.

On a coutume d'accuser les courtisans d'avoir le cœur sec et plein d'ingratitude, et j'ai eu plus d'une fois l'occasion de faire ressortir cette vérité dans le cours de ces Mémoires. Toutefois il est juste de dire qu'on rencontre des exceptions. Le général Rapp avait été aide-de-camp de l'empereur avant d'être l'un des gentilshommes de la chambre du roi. Lorsqu'il apprit la mort de son ancien maître, il versa d'abondantes larmes et fit entendre des paroles de regret. On en instruisit le roi : était-ce à bonne intention ? Louis XVIII le fit appeler sur-le-champ ; Rapp arrive les yeux gros.

« Je sais que vous êtes affligé, lui dit le roi, de la nouvelle que j'ai reçue. Cela fait honneur à votre cœur ; je vous en aime et vous en estime davantage.

» — Sire, lui répondit le général, je dois tout à Napoléon, jusqu'à l'estime et aux bontés de votre auguste famille. »

Cette réplique était honorable autant qu'adroite.

Rapp ne survécut pas long-temps à son bienfaiteur ; quelques mois après il n'était plus.

CHAPITRE XII.

M. de Villèle. — Adresse de la chambre des députés. — Colère du roi. — Sa réponse. — Détails sur la présentation de l'adresse. — Intrigues pour renverser le ministère. — Composition du nouveau ministère. — L'inévitable — M. de Chateaubriand. — M. Delalot. — M. de La Bourdonnaye. — Le marquis de Clermont-Tonnerre.

Plus nous avancions, plus la force du côté droit augmentait dans la chambre des députés. Le roi ouvrit la session de 1821 au mois de novembre ; mais les ambitions satisfaites finissent par dormir à leur poste, et se laissent à la longue vaincre par les ambitions plus énergiques des mécontents. L'adresse fut bien, mais vague, et sans aucune de ces phrases qui donnent des espérances ou des craintes pour l'avenir. Le ministère, qui ne connaissait pas encore quelle était sa position véritable, essayait de marcher à la faveur de cette ma-

jorité factice qu'on se donne toujours avec des pensions, des places, de l'argent, des décorations et des titres.

Le côté droit voulait absolument un ministère à lui. M. de Villèle était devenu son homme par excellence. La noblesse et le clergé ne juraient que par M. de Villèle; enfin, avec sa grotesque figure, il aurait pu presque se croire un homme à bonnes fortunes, tant, nous autres femmes, nous vantions au château son savoir-faire en tout genre. Nous le proclamions notre petit Bonaparte, et grande fut notre surprise lorsque nous le vîmes se contenter d'entrer modestement au conseil, sans portefeuille. Plus fin que nous, il savait bien qu'il fallait d'abord entrer, et que lorsqu'une fois les gens de son pays ont mis leur parapluie dans une antichambre, toute la maison est à eux.

Bientôt la lutte s'engagea : la brèche fut faite au ministère, et, prêt à y régner, M. de Villèle eut pour premier soin, dans un mémoire qu'il présenta au prince, de donner l'exclusion à certains hommes dont il redoutait le génie, la fougue ou l'amour-propre. Le premier sur cette liste de proscription fut le vicomte de Chateaubriand; vinrent ensuite le comte de

La Bourdonnaye, MM. Delalot et Marchangy. Ce dernier visait à la place de garde des sceaux; il avait assez de talent pour la remplir avec supériorité.

Je le vis arriver chez moi à une heure inaccoutumée; il était vivement ému, et me conta tout ce qui se passait: je sus que le directeur suprême lui préférait M. de Peyronnet! Cette nouvelle, que je soupçonnais, ne me déplut pas; il me semblait que le procureur-général de Bourges figurerait bien mieux sous la simarre, avec sa riche taille et sa figure fanfaronne, que le maigre et pâle Marchangy. Je supportais celui-ci sans l'aimer. En bonne politique, je cachai mes vrais sentiments. Je promis mes bons offices à Marchangy; et dès qu'il eut tourné le dos, j'envoyai chercher son compétiteur. Celui-ci accourut. Je lui contai ce que je savais; je m'engageai à le servir auprès du roi; et je dois dire qu'il se montra d'autant plus prodigue de reconnaissance, qu'il m'avoua que ses créanciers le serraient de près.

Je ne voyais pas du même œil l'exclusion de M. de Chateaubriand; je crus devoir en causer avec M. de Villèle, la première fois que je le rencontrai; ce point fut débattu chaudement

entre nous. On me répondit toujours évasivement. Je ne pus rien savoir de certain; on prétexta qu'on professait trop d'estime à l'égard d'un si beau génie pour l'abandonner dans un moment pareil; que s'il y avait des préventions contre lui, elles étaient toutes *royales;* qu'on tenterait de les diminuer, sans pouvoir faire plus. Il n'y eut en ceci aucune franchise, je m'en aperçus; mais, en voulant ruser contre plus subtil que moi, je me jetai, en vraie étourdie, dans un piége que l'on me tendait.

Je dis que mon amitié pour M. de Chateaubriand n'était pas exclusive, que j'appréciais le mérite et les vertus de MM. de La Féronnays et Matthieu de Montmorency, par exemple. M. de Villèle, saisissant cette ouverture, fit l'éloge de ce dernier, et me conseilla de parler à Louis XVIII de MM. de Chateaubriand, La Féronnays et Montmorency.

Nous nous séparâmes, lui, charmé de m'avoir fermé la bouche, quelque choix qu'on fît, et moi fâchée de ma sottise, qu'il n'etait plus temps de réparer. Les choses étaient donc en cet état lorsque la session s'ouvrit. Les ministres, dès le premier instant, reconnurent que

leur majorité particulière leur échappait; ils tentèrent de la ressaisir en intéressant la vanité du roi au triomphe de leur cause, et furent sur le point de l'emporter, à cause d'une phrase que la chambre des députés inséra dans l'adresse, qui disait :

» Nous nous félicitons, sire, de vos relations constamment amicales avec les puissances étrangères, dans la juste confiance qu'une paix si précieuse n'est point achetée par des sacrifices incompatibles avec l'honneur de la nation et la dignité de votre couronne. »

Le roi rugit de colère à la communication de cette phrase insolente; je dis rugit, et c'est le mot; il fit le lion pendant toute une journée; elle lui parut un outrage sanglant, car elle ne tendait à rien moins qu'à le déconsidérer aux yeux de la France et de l'Europe. Le coup que le parti avait cru ne porter qu'au ministère atteignait Louis XVIII au cœur; il s'en plaignait avec une vivacité d'indignation telle, que l'on eut peur d'avoir été trop loin. Je fus choisie pour remplir un message de paix; je l'abordai avec une tristesse affectée qui le frappa au milieu de son courroux; je lui répondis que j'étais indignée du succès de

la malignité du côté gauche, qui avait trompé les gens bien pensants.

Pour sentir le mérite de cette tournure, il faut apprendre à ceux qui l'ont oublié, que le côté gauche, par une faute inconcevable, s'était rallié aux royalistes dans la rédaction de cette adresse. Croyant se défaire de quelques hommes, il avait assuré la victoire à notre parti.

Nous en profitâmes de toutes manières. Je poursuivis, en expliquant au roi que ces libéraux malencontreux ne s'étaient ralliés au côté droit qu'à condition que l'on insèrerait la phrase qui lui avait si fort déplu, et que les gens bien pensants n'en avaient pas compris toute l'amertume. Si le roi ne s'apaisa pas complètement, du moins il fut un peu radouci; et après s'être plaint de toutes les petites tracasseries qu'on lui faisait, il tira de dessous le tapis de son bureau un papier qu'il se mit à me lire; c'était sa réponse à l'adresse :

«Je connais l'adresse que vous me présentez; je sais les difficultés qu'éprouve la vente des grains; malgré les souvenirs d'une disette encore récente, j'ai restreint pour la première

fois en France l'introduction des blés étrangers; les lois ont été exécutées, mais aucune loi ne peut prévenir les inconvénients qui naissent de la surabondance des récoltes. L'Europe entière les ressent en ce moment.

» Les améliorations dont la chambre retrace le tableau déposent en faveur des actes de mon gouvernement; elles ne peuvent se conserver et s'accroître que par le loyal concours et la sagesse des deux chambres.

» Dans l'exil et la persécution j'ai soutenu mes droits, l'honneur de ma race et celui du nom français; sur le trône, entouré de mon peuple, je m'indigne à la seule pensée que je pusse jamais sacrifier l'honneur de la nation et la dignité de ma couronne.

» J'aime à croire que la plupart de ceux qui ont voté cette adresse n'en ont pas pesé toutes les expressions; s'ils avaient eu le temps de les apprécier, ils n'eussent pas souffert une supposition que, comme roi, je ne dois pas caractériser; que, comme père, je voudrais oublier. »

Lorsque le roi eut fini:

« Voilà, dis-je, un discours admirable; il est vraiment fâcheux qu'il soit perdu.

» — Comment, perdu ! reprit le roi, j'espère bien le prononcer.

» — Mais, sire, après l'explication que je vous ai donnée, et dont vous avez paru vous contenter, je ne vois pas...

« — Il est bon que je conserve en apparence mon mécontentement; s'il ne tombe plus sur mes fidèles serviteurs, il punira mes ennemis. »

Soit pour donner à son ministère le temps de négocier, soit pour se venger, le roi éloigna de trois jours la réception de l'adresse; il était d'usage que celle-ci fût apportée en cérémonie par le bureau. Le roi nous dit : « Je ne veux admettre en cette occasion que le président et deux secrétaires. »

Il exécuta ce qu'il avait annoncé. Le 30 novembre, à huit heures du soir, M. Ravez et deux secrétaires dont les nom m'échappent parurent devant lui; et au moment où le premier allait lire l'adresse, le roi l'arrêta par un geste, et prenant la parole, prononça son discours. Sa voix était émue au début; elle se raffermit ensuite, et devint plus grave et plus pleine.

Cet incident contraria les meneurs; ils virent que le ministère pouvait se maintenir en-

core, et ils recommencèrent à cabaler contre lui ; les orateurs de l'extrême droite l'attaquèrent avec violence à la première occasion qui se présenta. M. Delalot se montra toujours profond et véhément, M. de La Bourdonnaye toujours emporté, le général Donnadieu dépassa les bornes, et en dit tant que l'on ne lui permit plus d'en dire davantage. Le roi, dans l'intérieur du château, se plaignait de lui. Quelqu'un vanta sa fidélité. « Eh bien ! repartit Louis XVIII, qu'il en fasse à coups de canons, elle sera moins bruyante qu'à la tribune. »

Plus l'heure du dénouement approchait, plus M. de Villèle essayait de compromettre ceux de son parti qu'il avait leurré de l'espoir d'un ministère, et auxquels il ne voulait pas en donner lorsqu'il serait appelé à les distribuer ; ce fut lui qui perdit en cette circonstance le général Donnadieu et M. de La Bourdonnaye ; il aurait bien voulu jouer le même tour à M. Lainé, mais le sens exquis de cet excellent citoyen le préserva de tous les piéges qu'on lui tendit. M. Delalot montra moins de prudence, et ne tarda pas à s'en repentir.

Cependant le ministère luttait encore. Il avait contre lui la cour et la famille royale; le côté gauche, qui, d'intelligence avec le centre, aurait pu le soutenir, l'abandonnait à son mauvais sort; il n'avait plus pour lui que le roi, encore piqué de l'adresse, et qui peut-être croyait les ultras aussi coupables que les libéraux en cette circonstance, quoiqu'il fit semblant de s'être raccommodé avec eux. Le ministère, dans la pensée de se donner un fort secours, apporta à la chambre deux projets de loi, l'un contre la liberté de la presse, l'autre demandant la prorogation de la censure jusqu'à la fin de 1826.

C'était de la maladresse : il était impossible que la gauche appuyât ces mesures qui lui paraissaient désastreuses, et moins que jamais le ministère devait compter sur elle : la joie en conséquence fut extrême dans notre camp; nous comprîmes que cette faute serait la dernière.

M. de La Bourdonnaye croyait tenir enfin son ministère, et se faisait déjà donner du monseigneur par ses gens, tant il était assuré de devenir excellence. La présentation de ces deux projets de loi amena un orage sans pareil dans

la chambre. Le centre eut peur : pour se maintenir et pour éviter une dissolution qui menaçait tous les députés, il abandonna le ministère, qui se retira en avouant son impuissance.

Jamais spectacle plus singulier, plus curieux, et peut-être plus effrayant ne se représentera dans les fastes ministériels! les ministres existaient, et il n'y avait plus de ministère. MM. de Villèle et de Corbière s'étaient séparés de leurs collègues, et n'agissaient plus de concert avec eux : cette scission était une perfidie; elle n'était point partagée par M. Lainé, qui apportait là toujours sa loyauté au milieu des intrigants. M. de Villèle se hâta de frapper le dernier coup; il alla trouver Monsieur, et le supplia de s'interposer de manière à éclairer l'esprit du roi. Monsieur demanda à son frère une audience pour MM. de Corbière et de Villèle, qui tous les deux furent admis avec Monsieur dans le cabinet, à huit heures du soir.

« Il y a du danger, dit M. de Villèle, mais je réponds de tout si Sa Majesté daigne me confier la composition de son ministère! » Monsieur, témoin de cette audience, donnait du poids à cette gasconnade. Le roi fut ébranlé. « Savez-vous que ce Villèle n'est pas sans ta-

lent? me dit-il; et puis ce n'est pas lui qui a fait l'adresse! »

Dirai-je que les premiers gentilshommes de la chambre, que les plus grands seigneurs, que moi, si j'ose me nommer, nous vînmes en sous-œuvre reprendre le travail de ces messieurs; nous entourâmes si bien le roi, que moitié lassitude, moitié raison, il s'engagea à donner le jour suivant une réponse précise. Il disait toutefois : « Je voudrais consulter M. de Talleyrand. » Ce nom effrayait tous les ambitieux : on se hâtait de le repousser; et je crois que cette nuit-là il fut dit plus de mal, au château, de cet habile diplomate, qu'on n'en avait dit jusque là dans toute la France. Le lendemain le roi dit enfin : « Qu'on fasse venir MM. de Corbière et de Villèle. » Tous les deux n'étaient pas loin; ils eurent l'air d'être venus là au hasard, comme s'ils arrivaient seulement pour faire leur cour à Monsieur. Le roi alors leur demanda s'ils avaient un ministère à lui proposer : on en tenait un tout prêt; il n'y eut qu'à signer l'ordonnance de la nomination, ce qui fut fait par un ministre non responsable, celui de la maison du roi, le marquis de Lauriston.

Le nouveau ministère fut composé de la ma-

nière suivante : M. de Peyronnet garde des-sceaux, le vicomte Matthieu de Montmorency aux affaires étrangères, le maréchal duc de Bellune à la guerre, M. de Corbière au département de l'intérieur, le marquis de Clermont-Tonnerre à la marine, et M. de Villèle aux finances. Cette ordonnance fut publiée dans le *Moniteur* du 15 décembre ; elle portait la date du 14. Quant aux ministres en disgrâce, leur sort ne fut pas à plaindre : on leur donna tout ce qu'ils désiraient ; on leur fit un pont d'or jusqu'à la chambre des pairs.

Dans cette mémorable crise du monde ministériel, M. Roux-Laborie, comme on pense bien, ne resta ni muet ni oisif. Le jour de la nomination des nouvelles excellences, il n'en était aucune qui n'eût reçu au moins deux fois sa visite : le seul monseigneur de Montmorency s'étonnait de rentrer le soir dans son hôtel sans avoir vu l'infatigable consolateur de toutes les disgrâces, l'inévitable héraut de toutes les grandeurs naissantes : il est vrai que le ministre des affaires étrangères avait passé lui-même toute la journée à visiter ses amis. Il monte l'escalier, traverse l'antichambre, M. Laborie n'y était pas ; enfin il entre dans sa

chambre à coucher, met son bonnet de nuit, se déshabille, et va se glisser entre ses draps, lorsqu'il s'aperçoit que l'alcove est déjà occupée : « C'est moi, monseigneur, » dit une voix. C'était en effet M. Laborie, qui, d'accord avec le concierge, pour ne pas manquer Son Excellence était venu l'attendre dans son lit!... Il est juste d'ajouter à l'honneur de M. Laborie que les ministres tombés n'eurent pas à se plaindre de sa froideur. Combien de courtisans ne l'imitent qu'à moitié!

Cette nomination de ministres, tous choisis dans les plus exaltés d'un parti, ne plut point aux libéraux, et contenta les ultras en majorité; il y eut cependant plusieurs de ceux-ci qui jetèrent feu et flamme; on les avaient joués indignement, on avait combattu avec leurs armes, on leur avait tout promis et on ne leur tenait rien. Le vicomte de Chateaubriand regardait passer les ministères qui s'envolaient, avec un étonnement mêlé de dépit que j'aurais trouvé fort risible s'il n'eût pas été mon héros; il ne sut, dans le premier moment, s'il devait crier ou se taire. On en profita pour séduire ses alentours, qui le contraignirent presque à se contenter de certains dédomma-

gements qu'on ne discuta point, et de l'ambassade d'Angleterre, en remplacement de celle de Prusse ; on lui fit espérer mieux encore ; et pour ne pas faire naître en cette circonstance décisive une opposition dangereuse dans le sein même du parti, on s'engagea envers lui de la manière la plus formelle à lui donner le premier portefeuille qui vaquerait.

L'année d'après on lui tint parole, tant il avait reçu de garanties.

M. de Chateaubriand, non satisfait, mais apaisé, il fallut s'occuper des autres; ici commença pour M. de La Bourdonnaye cette déception perpétuelle dont il a été la dupe jusqu'à ce moment. M. de Villèle le redoutait, je ne sais pourquoi. M. de La Bourdonnaye, parvenu au ministère, n'y serait pas resté : il y a en lui trop d'impétuosité pour qu'il soit bon politique.

Mais plus il était emporté, plus il fallait user avec lui de moyens conciliants ; nous nous mimes tous après lui. « La France, lui dit-on, n'est pas encore assez mûre pour vous avoir au ministère, vos grands talents ne peuvent se développer d'une façon utile pour l'État que lorsque nous vous aurons préparé le chemin. »

Enfin on s'y prit si bien, que celui-là encore fit semblant d'être content; il ajourna ses prétentions, et l'on passa à un autre.

Celui-ci était le général Donnadieu, qui la veille encore croyait recevoir le portefeuille de la guerre ; on ne pouvait récompenser autrement, à l'entendre, sa campagne de Grenoble et ses escarmouches avec le duc de Richelieu ; son désappointement fut extrême lorsqu'on lui offrit un commandement de division militaire en place de cette haute dignité. Son opposition se réveilla plus terrible ; mais ce fut la chute du tonnerre : une pluie d'or vint calmer la tempête, et M. Donnadieu adora silencieusement le soleil de M. de Villèle dans l'horizon politique.

Restaient M. Delalot et M. Lainé : on leur prodigua d'abord de grands saluts, et puis on les paya d'ingratitude. M. Delalot se vit préférer impunément M. de Peyronnet à la justice, et M. Lainé, M. de Clermont-Tonnerre à la marine. M. de Clermont-Tonnerre passa depuis à la guerre.

C'est un honnête homme, pieux, paisible, bon parent, bon ami, mais d'une nullité absolue dans tout ce qui touche le gouverne-

ment d'un État ; on a vu dépérir dans sa main toutes les spécialités dont on l'a chargé ; et la gloire ne lui a pas souri, même après la guerre de Chaillot, lorsque, à la tête de sa division et aux lueurs d'un feu d'artifice, il enleva si vaillamment le pont construit par son ordre, et que par son ordre on ne défendit pas, de peur d'embarrasser l'excellence, qui n'aurait su comment le franchir si on lui en eût disputé le passage.

CHAPITRE XIII.

MM. Franchet et Delavau. — M. Lourdoueix, le comte de P.... — MM. Lacretelle. — Mariage du comte de Rochechouard. — M. Ouvrard. — Le cardinal de Périgord. — M. de Quélen. — Opinion de mademoiselle Gay sur *Sylla*.—La duchesse de Bourbon.—Le duc d'Aumale.—Les comtes de Tilly, de Valence, et le général du Barrail. — Mot du duc de Berry. — Anecdote.

Le début du nouveau ministère fut signalé par des destitutions innombrables, et les créatures de ces puissances du jour excitèrent plus d'une fois le dégoût et l'indignation des véritables amis de la monarchie constitutionnelle. De ce nombre furent les sieurs Franchet et Delavau, qui s'emparèrent de la police du royaume pour l'exploiter au profit de la congrégation, dont ces hommes obscurs étaient alors les plus zélés adeptes, et qui s'en montrèrent plus tard les plus ardents auxiliaires.

M. Franchet n'a rien de ce qui fait l'homme

habile; il n'en possède ni le talent ni la dextérité: gêné dans la bonne compagnie, où il n'est pas né, il s'efforce par une aisance maladroite de réparer ce défaut d'éducation. Prenant pour argent comptant la réputation qu'on lui fit, il ne se mit point en peine de la soutenir; il savait qu'avec M. de Villèle l'essentiel pour conserver sa place était de convaincre le public qu'on ne la méritait pas. Naguère victime de la police de l'empire, il fit à son tour de la police impériale; il fut haineux, partial; il eut ses dames de Staël et ses ennemis personnels qu'il poursuivit avec acharnement.

M. Delavau, son digne émule, apporta à la préfecture de police une ignorance complète de tout ce qui forme le magistrat; mannequin véritable, il fallut lui prêter des bras pour agir et une langue pour parler; la ville de Paris fut abandonnée, pendant son règne, aux voleurs, qui s'y maintinrent avec tranquillité, car les espions surveillaient les hommes bien nés, et la congrégation s'accommodait des fonds destinés à la boue et aux immondices. M. Delavau avait derrière lui le petit comte de P..., noir et laid Albigeois, qui, pour maintenir son cré-

dit, façonnait chaque semaine une conspiration nouvelle; du reste homme d'esprit de ressource et de bon conseil que ses amis auraient voulu voir dans une meilleure route. On doit croire que parmi les médiocrités que le ministère Villèle se hâta d'élever, il ne pouvait oublier le sieur Lourdoueix, surnommé Lourdeau par les uns, et frère Lourdis par les autres; il avait débuté dans la littérature par un ouvrage assez plaisant, les *Folies du siècle*, et par des caricatures contre la fidélité malheureuse et les émigrés, qu'il livra aux risées publiques sous la qualification de MM. de La Jobardière. M. Lourdoueix est grand de taille, et se fait précéder d'un jabot qui ressort d'un pied et demi environ; il marche avec une gravité plaisante. On le créa chef de division au ministère de l'intérieur; les beaux-arts et les spectacles rentrèrent dans ses attributions, et son amour pour la littérature indépendante lui valut plus tard la direction de l'avilissante censure.

Il me fallait du temps pour me reconnaître au milieu du bouleversement général : j'étais bien aise sans doute du choix qu'on avait fait de Matthieu de Montmorency, et

néanmoins j'aurais voulu que M. de Chateaubriand n'eût pas été oublié, non plus que MM. Delalot et Lainé. Quant à Marchangy, je le laissai ronger son frein. Le superbe Peyronnet m'était bien autrement agréable; celui-ci me fit supporter le ministère Villèle dans les commencements, non qu'un instinct secret ne me portât déjà à craindre le président du conseil, mais je tâchais de m'étourdir, et de me reposer en son royalisme et dans les marques d'affection qu'il me prodiguait. Je dois rendre à M. de Villèle cette justice, qu'il n'a pas essayé de me nuire tant que le roi a vécu; je l'ai même trouvé presque poli et gracieux pendant cette période de temps : depuis il n'en a pas été de même, cela devait être ; ma position était changée, et il était devenu courtisan.

Ce fut vers ce temps que M. Lacretelle aîné subit une condamnation pour je ne sais quel délit de la presse commis dans un article de journal. Le roi me parla de ce moderne Caton, en me disant que sa grâce était vivement sollicitée. On prétendit dans le public que M. Lacretelle avait lui-même adressé au roi une lettre pleine de fierté et de nobles sentiments, pour justifier les instances de ses

amis; j'ignore ce qu'il en peut être. Je dis à Louis XVIII que c'était conscience de condamner à une amende et à la prison le franc parler d'un membre de l'institut septuagénaire et infirme, et le roi se rendit à mes raisons en ajoutant : « Il faut pardonner à la rudesse et à la dureté de l'aîné en faveur du bon esprit et de la souplesse du cadet. »

C'était une malice que pouvait mériter alors M. Lacretelle jeune; mais la conduite qu'il a tenue plus tard à l'époque de la loi de justice et d'amour, et l'honorable ostracisme qu'il a subi avec MM. Villemain et Guizot, ont prouvé toute l'injustice du mot de Louis XVIII.

M. Lacretelle aîné vint me remercier de la faveur qu'il savait me devoir en grande partie. Je ne le connaissais que de nom; je le vis avec plaisir dans cette circonstance. J'aurais voulu que la bonne étoile des Bourbons eût pu, dès 1814, rallier à leur cause tous les hommes de cette trempe; mais leurs places étaient déjà prises par les infériorités de la littérature.

Le roi me parla ensuite du mariage du comte de Rochechouart avec mademoiselle Ouvrard. Il me dit à cette occasion : « Ma noblesse ne s'allie certainement pas d'opinion

avec les libéraux; mais leur argent est pour elle de bon aloi, et leurs jolies femmes de bonne prise.

» — Mais, sire, dis-je, est-ce que M. Ouvrard est libéral?

» — Je n'en sais rien; je ne le crois pas : il est financier, fournisseur, habile à manier l'argent, à l'acquérir surtout; il a de l'esprit plus qu'on ne pense, une science de calcul incroyable; il rit de ceux qui le nomment Turcaret; mais il ne se laissera jouer par aucun Frontin.

»—Sire, je me rassure: les Rochechouart ne s'allient pas à un ennemi de votre dynastie, mais bien à un ami de vos écus. »

Et je me mis à conter au roi les traits de caractère de M. Ouvrard, le génie sans pareil dont il donnait des preuves chaque fois qu'un créancier se présentait devant lui; les ruses, les détours, les excuses, les attaques, les tendresses, les colères qu'il employait pour remettre d'un an, d'un mois, d'une semaine et même d'une heure, le plus médiocre paiement. « Soyez certain, ajoutai-je, que M. Seguin en personne ne parviendrait pas à lui arracher un règlement de compte définitif. »

Ces détails amusaient beaucoup le roi ; il s'informa ensuite de la fille de M. Ouvrard. Je fis son éloge, elle le mérite: elle est charmante, et ses grâces égalent ses vertus.

« Tant mieux, dit le roi, car le comte de Rochechouart a aussi des qualités; je serais fâché qu'il ne fût pas heureux. Le duc de Richelieu, dont il est d'ailleurs le neveu, doit avoir du bonheur dans ses proches, puisqu'il n'a pu avoir des héritiers de son nom.

» — En effet, voilà une maison qui va s'éteindre.

» — J'en suis fâché, le souvenir du grand cardinal me porte à désirer que son nom ne disparaisse point, et comme il avait transmis le sien à son parent, je consentirai volontiers à ce que la même chose ait lieu maintenant, et je verrai avec plaisir porter le nom et les armes des Richelieu par celui que le duc me désignera. »

Ce que le roi me contait arriva lorsque, à la mort de ce duc et pair, M. de Jumilhac, l'un des fils d'une de ses sœurs, fut investi des honneurs qu'il laissait après lui. Quand nous causions avec le roi de M. Ouvrard, nous ne pensions pas que peu de temps après il joue

rait tout-à-coup un grand rôle qui le mènerait en prison après l'avoir fait proclamer le génie protecteur de la campagne dans la Péninsule, et qui en même temps lui fournirait, par la publication de ses Mémoires, l'occasion de se réhabiliter en se montrant sous le jour le plus avantageux.

La fin de 1821 avait été marquée par la mort du cardinal de Périgord, archevêque de Paris, et grand-aumônier de France, prélat cher à la famille royale. Le roi le regretta vivement, mais pas autant que l'ancien clergé, qui voyait avec douleur son archevêché donné à l'avance à M. de Quélen, enfant de la France nouvelle, et qui avait débuté, je crois, à la cour impériale. C'était là une tache originelle, mais ce n'était pas la seule. L'amitié de M. Decazes avait fait sa fortune, et par conséquent les purs le voyaient d'un mauvais œil.

On ne connaissait pas encore M. de Quélen; on lui savait seulement de l'esprit, de la grâce, des formes charmantes; on vantait sa bonne mine, son obligeance, ses manières affables et pleines de dignité; mais on ignorait qu'habile à saisir l'occasion, il se montrerait tour à tour partisan du ministère et membre de l'opposi-

tion, gallican ou jésuite selon le besoin, et qu'il poursuivrait sa fortune à travers tous les chemins. Il ne se doutait pas lui-même que le désir d'arriver vite le ferait s'égarer. Le roi, qui le jugeait mieux que personne, me dit un jour: « C'est un cardinal de Retz de salon, il se démène pour se trouver à la tête d'un *parti de l'archevêque;* mais les temps sont changés, et ce n'est pas dans le passé qu'il faut chercher des modèles. »

Louis XVIII avait raison : M. de Quélen n'est pas un homme à faire époque. Sous ce rapport ses tentatives n'ont pas été heureuses jusqu'ici, et les circonstances qui accompagnèrent la mort de Talma ne sont guère favorables au relief qu'il chercha à se donner dans l'histoire des convertisseurs.

Le nom de Talma me rappelle l'un des plus beaux rôles de cet acteur, dont aucun remplaçant n'a encore pu chausser le cothurne. Il avait créé le rôle de *Sylla*, dans la pièce de ce nom, qui lui dut la plus grande partie de sa vogue. Le public se figurait revoir Napoléon, qui avait disparu de la scène du monde, il le retrouvait dans les traits, la voix et la coiffure de cet illustre acteur; Talma était vraiment

coiffé de manière à faire illusion. Aussi madame Gay s'en allait disant que le succès de cette pièce était un succès de perruque; le mot était piquant; hélas! il était vrai : le dictateur romain est mort tout entier avec notre Roscius!

Cette tragédie occupa le roi en l'impatientant. Il souffrait de tout ce qui rappelait Napoléon, et pour la première fois je le vis défavorable à M. de Jouy. Celui-ci, dans la préface de son œuvre, avait soutenu qu'on lui devait la création de la tragédie historique : « Voilà une opinion étrange, se mit à dire Louis XVIII; où donc M. de Jouy s'est-il imaginé ce qu'il avance? Est-ce que nos grands maîtres n'ont pas fait des tragédies historiques? Celles de Corneille ne sont que cela; il oublie encore *Mithridate*, *Athalie*. Qu'a-t-il fait? rimé la prose de *Montesquieu!* le rêve de *Sylla* est moins dramatique que celui de *Richard III*, et quant à son intrigue, ce n'est point par la force et la nouveauté du nœud qu'elle se distingue. »

La mort continuait à frapper des têtes illustres : madame la duchesse de Bourbon mourut subitement. Elle s'était trouvée mal dans l'église de Sainte-Geneviève, nouvellement rendue au

culté; on la transporta à l'École de droit, où elle expira avant qu'on pût lui porter aucun secours; c'était une princesse bienfaisante et bizarre, qui avait donné depuis long-temps des signes d'aberration d'esprit. Elle avait écrit à Napoléon, après l'assassinat de son fils, pour demander à rentrer en France. Elle fut surtout regrettée par son neveu, monseigneur le duc d'Orléans. Mais celui-ci fut bientôt distrait de la douleur de cette perte par la naissance du duc d'Aumale, son cinquième fils. En apprenant cette nouvelle, le roi me dit :

« Il paraît que la maison d'Orléans n'est pas sur le point de tomber en quenouille, elle se multiplie de manière à ce qu'il y aura bientôt embarras pour loger ses membres.

» — Est-ce le seul embarras qu'elle peut causer? demandai-je avec un malin sourire.

» — Il est bon, poursuivit le roi, que la multiplication des princes de notre race ôte à tout ambitieux l'espoir de troubler le royaume. J'aurais voulu que le pauvre duc de Berry eût pareillement une famille nombreuse; le trône en eût été plus solide, car une seule tête est peu pour conserver le repos d'un aussi vaste royaume. »

Il y avait un sens caché dans ces paroles, je les compris et ne les relevai pas. Le roi changeant de propos me dit :

« Il naît des princes, il meurt des militaires; je viens de perdre l'un des meilleurs officiers de notre armée dans la personne du comte de Tilly; le connaissiez-vous?

» — Beaucoup, sire; il était déjà officier supérieur avant la révolution, il fut successivement employé comme commandant des armées de la Belgique, de Sambre-et-Meuse et du Nord; il s'est signalé dans toutes les guerres de la révolution et de l'empire; c'était un homme de mérite, et aussi modeste que brave; il laisse deux filles charmantes, il avait une femme qui fut mon amie et que je regretterai long-temps. »

Le comte de Valence mourut aussi; gendre de madame de Genlis, il ne dut pas sa célébrité à sa belle-mère; il l'avait acquise dans nos guerres et à la tribune nationale, et resta toujours attaché à la famille d'Orléans. Napoléon le voyait avec plaisir, il l'avait élevé à la dignité de sénateur, et il le rappela pendant les cent jours.

Mais parmi ceux dont nous déplorâmes la

perte au château, je n'oublierai pas le marquis Dubarrail, lieutenant-général de armées du roi, le cinquième officier général de père en fils, de ce nom, depuis Louis XIV. Il était à la Guadeloupe au moment de nos troubles civils, et commandait dans cette île le régiment qui en portait le nom ; il seconda puissamment les mesures pleines de fermeté et de sagesse du vicomte d'Arrot, gouverneur. Le 28 septembre 1792, il fit encore adresser aux princes frères de Louis XVI les assurances de la fidélité de son régiment à la maison de Bourbon ; M. de Bouilli, par l intermédiaire duquel il fit passer sa lettre, lui répondit de Nimègue, le 22 janvier 1793, qu'au moment où il lui écrivait l'infortuné monarque peut-être n'existait plus. Le général Dubarrail se retira au Canada, où le duc de Kent, frère du roi d'Angleterre, lui donna des marques réitérées de sa bienveillance. Peu de jours avant la mort de monseigneur le duc de Berry, cet excellent prince l'ayant remarqué parmi les officiers généraux qui lui faisaient leur cour :

« Ah ! vous voilà, Dubarrail, lui dit-il, il y a bien long-temps que nous ne vous avons vu.

»— Je souffre, monseigneur, répondit le gé-

néral, je deviens vieux, et les soins de mes enfants m'occupent beaucoup.

» — Comment! reprit le prince avec une bonté parfaite, n'êtes-vous pas des nôtres? Vous vivrez long-temps encore, mais soyez tranquille, vos enfants sont à nous.

CHAPITRE XIV.

Mort de M. de Richelieu. — M. de Peyronnet et sa famille. — M. et madame de Villèle. — M. et madame de Corbière. — Les Bretons et les Toulousains. — Madame d'Escar. — Manières provinciales des nouveaux ministres. — Manuel. — La répugnance. — Conversation à ce sujet avec le roi. — Projet de constitution. — Conseiller d'État dessinateur. — Comédien présenté pour être préfet.

M. de Richelieu ne fit guère que continuer le ministère de M. Decazes, mais avec moins d'autorité parcequ'il possédait seulement la confiance de Sa Majesté et non pas son affection. Il ne tarda pas à être renversé. Il ne sut pas supporter sa disgrâce avec cette énergie de caractère qu'il avait déployée dans d'autres circonstances. Il eut la faiblesse de gémir, de se désoler, et, qui pis est, de devenir malade en voyant le triomphe de M. de Villèle qui l'avait trompé. Cet excellent homme (là veut dire M. de Richelieu) fut bientôt saisi d'une fièvre cérébrale qui le conduisit au tombeau dans le mois de mai suivant. Le roi le regretta un

peu, parcequ'il connaissait ses bonnes intentions, mais la cour et le clergé, qui redoutaient sa propension aux idées libérales, ne le regrettèrent pas du tout.

La victoire du parti Villèle nous causa la plus grande joie, à cause de l'avantage que la noblesse y trouvait; car, par un traité secret, M. de Villèle s'était engagé à rendre les biens nationaux ou à indemniser les propriétaires dépossédés. Cependant il se mêlait quelque chagrin à cette joie. Il était dur pour les premières maisons de France de ne voir à la tête des affaires que des hommes nouveaux; car M. de Clermont-Tonnerre, à cause de sa nullité, n'était qu'un noble en effigie. Comment, disait-on, MM. de Villèle, Corbière et Peyronnet s'occuperont-ils à reconquérir les priviléges de la noblesse, eux qui, par leur naissance, devraient être les ennemis naturels des priviléges? Et puis, une autre cause de mécontentement était la nécessité où l'on serait désormais de faire de l'hypocrisie pour être bien vu au château. C'est de cette époque que date la grande fabrication des objets d'art servant au culte catholique. Les marchands ont le nez bon, pour l'ordinaire: ils sentirent que le temps

était à la dévotion, et dès ce moment ils n'exposèrent devant leur boutique que des croix, des reliquaires, des bénitiers, des ciboires, etc., etc... En vérité, c'était fort édifiant : qu'on dise que le commerce n'est pas d'intelligence avec nous !

L'élévation de M. Peyronnet ne le rendit pas plus vain ; au contraire, voulant faire jouir sa famille de sa nouvelle fortune, il l'appela auprès de lui. Seule, madame Peyronnet ne vint point à Paris, je ne sais pourquoi. A sa place, ce fut la belle-sœur du ministre qui fit les honneurs de l'hôtel : nous prouvâmes bientôt que, pour être devenus plus dévôts à la cour, nous n'avions pas renoncé au péché mignon de la médisance. Il n'est sorte de commentaire qu'on n'ait fait sur le ménage de ce pauvre garde des sceaux : l'un lui jetait à la tête la morale universelle, l'autre la religion. On finit par aigrir l'humeur de M. de Peyronnet, qui, dans sa misanthropie, se montra très-sévère dans ses projets de loi, y compris sa loi d'amour. Les scènes de comédie ne lui furent point épargnées. On prétendait que sa femme était survenue un soir, à l'improviste, dans son salon, au milieu d'une société nombreuse, et

qu'il avait été obligé de capituler avec elle, l'argent à la main, pour la faire rebrousser chemin : c'est ainsi que sous Charles-le-Chauve, on achetait, argent comptant, la retraite d'une armée de Normands. Je crois qu'on a fait bien des frais d'imagination sur M. et madame de Peyronnet.

Madame de Villèle nous arriva aussi : c'était la véritable représentante de la Gascogne; du reste, elle avait des vertus réelles, une piété sincère. Il lui prenait parfois des accès d'orgueil assez comiques; mais quand elle voulait bien descendre de sa dignité de parade, c'était la meilleure femme du monde, amie dévouée, excellente mère. Tout ce que je lui reproche, c'est qu'elle n'était point faite pour être la femme d'un ministre. Aussi ne songeait-elle guère, en épousant M. de Villèle, qu'elle épousait une excellence.

Que dirai-je de madame de Corbière? c'était la femme la plus bourgeoise de la terre. Elle n'avait fréquenté à Rennes que la société des gens de robe, et elle avait le bon ton d'une femme de notaire ou d'avocat à la cour royale, ce qui n'est pas ordinairement le ton de la cour. Elle ne connaissait que le commérage

des petites villes et la mesquinerie des petites gens. On ne parlait chez elle que des soins du ménage, de la cherté des légumes et de la friponnerie des valets. La bonne dame était d'une économie vraiment exemplaire. Un jour, après avoir causé quelque temps avec elle, je m'avisai de demander un verre d'eau : on me l'apporta, mais sans sucre. J'en fis apercevoir madame de Corbière le plus poliment du monde. Elle se leva, ouvrit un secrétaire, en tira une clef, ouvrit une armoire, et m'apporta le sucrier. Quand j'eus avalé ce verre d'eau, madame de Corbière eut la naïveté de me dire que le sucre était renchéri depuis quelques jours. J'eus bien de la peine à m'empêcher de rire; mais le soir je ris beaucoup avec Louis XVIII de cette petite aventure. Du reste ce pauvre M. de Corbière ne faisait pas maladroitement le grand seigneur. La grossièreté était en lui la tache originelle. Une dame de nom étant allée chez lui recommander un protégé à une sous-préfecture, et lui disant que son père aurait été bien étonné si on lui avait prédit que sa fille jouerait un jour le rôle de solliciteuse : « Madame, répondit M. de Corbière, monsieur mon père eût été bien

plus étonné si on lui eût dit que son fils serait ministre! »

On rencontrait chez ces dames force provinciaux, des Bretons chez madame de Corbière, des Gascons chez madame de Villèle. Les Bretons de madame de Corbière étaient lourds, empruntés, ridicules à l'excès, ennuyeux à la mort; au moins ils étaient modestes et modérés dans leur ambition. La plupart ne sollicitaient qu'un bon bureau de tabac, un emploi dans les droits-réunis, une place dans les sels. M. Gaudiche fut le seul d'entre eux qui fit, grâce à l'amitié particulière du ministre, une assez brillante fortune. Son nom, qui nous égayait beaucoup, n'était pas ce qu'il y avait en lui de plus risible. Vous n'avez jamais vu de provincial plus gauche; il ne savait ni entrer, ni s'asseoir, ni se lever, ni se moucher comme tout le monde. Son embarras était si grand, que moi, qui ai l'âme bonne, j'en avais parfois pitié. Je me sentais envie de lui dire : « Monc her M. Gaudiche, ne vous tourmentez pas tant; prenez vos aises, on n'exige pas que vous changiez vos anciennes manières. »

Les Toulousains, qui affluaient chez madame de Villèle, avaient meilleure mine et

meilleure contenance : au moins ceux-là n'étaient ni timides ni embarrassés ; au contraire ils étaient vains de leur noblesse, orgueilleux de leur royalisme ; ils faisaient parade d'une dévotion qui nous surprenait fort. Les dames, quoique raides et guindées, étaient polies et savaient le monde. Elles paraissaient accoutumées à la galanterie d'hommes aimables et bien élevés. Parmi elles je distinguai madame d'Escar, qui possédait, avec quelque beauté, beaucoup d'esprit et d'amabilité ; elle rendait fort agréable l'hôtel des finances, où elle logeait pendant ses fréquents voyages à Paris. Madame de Villèle n'avait pas de plus intime amie ; et cependant madame d'Escar ne demanda jamais rien ni pour elle ni pour son mari ; exemple unique en ce siècle d'amitiés intéressées.

Dieu sait quelles plaisanteries nous faisions à la cour sur les Excellences bourgeoises, mesdames leurs épouses, messieurs leurs cousins et amis de provinces ! Ce qui nous divertissait surtout, c'étaient les airs évaporés de M. de Peyronnet. Depuis qu'il était devenu ministre, il voulait copier les manières élégantes et légères des jeunes seigneurs de la cour ; il n'y réussissait guère. En simarre, pour être grave et digne,

il était empesé, raide et bourru; en frac, il était familier, bruyant, leste dans ses propos. M. de Villèle et M. de Corbière, plus modestes, désarmaient la critique par la simplicité et le naturel de leurs façons provinciales. Le roi seul était sans pitié pour eux, pour le second surtout; il les observait avec une attention malicieuse. A l'entendre, M. de Corbière ne passait pas une demi-heure dans son cabinet sans y faire dix incongruités. Il en avait toujours quelqu'une à raconter sur le compte de ce pauvre ministre; et je crois que s'il en avait manqué, il en aurait inventé.

Mais plût à Dieu que ce ministère n'eût blessé que les règles de l'étiquette et du cérémonial; qu'il se fût attiré les railleries de la bonne compagnie, et non les reproches de la France. Il faut l'avouer, les grandes espérances que nous avions conçues de la nouvelle administration furent bientôt détruites. Nous fûmes promptement détrompés de l'habileté si vantée de M. de Corbière, de la sagesse, et surtout de la franchise tant prônée de M. de Villèle. Malgré la modération naturelle à ce dernier et sa prépondérance dans le conseil, un esprit de violence et d'emportement fut le caractère de

tous les actes du ministère royaliste. A peine nos amis avaient mis la main au pouvoir, qu'une agitation sourde et menaçante se répandit dans toute la France. Les passions politiques se ranimèrent, les conspirations se multiplièrent. Une police perfide, au lieu de les prévenir ou de les étouffer, les provoqua et les encouragea. Mais il fallait effrayer le roi, égarer la bonté naturelle de Monsieur, persuader à l'un et à l'autre que le gouvernement représentatif était trop faible pour réprimer les complots sans cesse dirigés contre leurs personnes, et que le rétablissement de la monarchie absolue pouvait seul assurer la paix intérieure de la France et la sûreté de la famille royale. Tel fut en réalité le projet du clergé; projet qu'il imposa au ministère de M. de Villèle, et pour le succès duquel la faction sacerdotale mit en mouvement tous les ressorts de la police, dont elle s'était rendue maîtresse.

Mais rien ne servit plus efficacement les ennemis de la charte et du gouvernement représentatif que les libéraux, qui se disaient les zélés partisans de ce gouvernement. Ceux-ci prirent en quelque sorte à tâche de confirmer, par la véhémence de leurs discours à la cham-

bre, les soupçons qu'on voulait inspirer contre eux à la famille royale. Ils ne pouvaient contenir leur dépit de s'être laissé jouer dans l'affaire de l'adresse. Ils s'étaient réunis au côté droit pour renverser M. de Richelieu et ses collègues; par cette faute ils avaient précipité du ministère des amis qui leur semblaient tièdes, et ils en avaient ouvert la route à leurs ennemis déclarés; de là la colère des libéraux; de là leurs harangues virulentes, emportées, et au besoin séditieuses.

A la tête des plus exaltés du côté gauche était le célèbre Manuel. Cet homme, dont les libéraux ont fait leur dieu, les a perdus en 1819. Il était habile, éloquent, passionné; mais au lieu de convaincre ses adversaires, il les irritait: un sarcasme amer et provoquant était toujours sur ses lèvres; jamais, comme M. Benjamin-Constant, il n'enveloppa sous une forme ingénieuse et polie une vérité offensante. Avocat et Provençal, il parlait avec la véhémence naturelle aux hommes de sa profession et de son pays. Ce fut M. Manuel qui, sans le vouloir assurément, affermit plus que nul autre le nouveau ministère. Dans la séance du 30 janvier, il outragea avec la der-

nière violence le roi et la famille royale. A l'entendre, Louis XVIII n'avait été reçu dans ses États que par suite d'un traité entre lui et son peuple; la déclaration de Saint-Ouen avait été la condition de sa rentrée dans la capitale; aujourd'hui, infidèle à ses engagements, il choisissait ses ministres parmi les ennemis de la déclaration de Saint-Ouen et de la charte; il honorait de sa confiance, il plaçait à la tête de l'administration un homme qui, en 1814, avait protesté publiquement contre cette charte. M. de Villèle répondait qu'à l'époque où il l'avait attaquée la charte n'était point encore promulguée, et par conséquent loi de l'État: depuis cette époque il l'aimait, il la vénérait. M. Manuel lui répliquant, et revenant à la déclaration de Saint-Ouen, disait: « Quand j'ai parlé d'une déclaration, j'ai eu le droit de le faire; elle appartient à l'histoire et à tous ceux qui paraissent à cette tribune: qui m'empêchera de citer des faits, et de dire qu'au moment où elle fut signée il y avait cent mille étrangers en France, et que la France n'était point accoutumée à cette humiliation. Je n'ai point à contester les droits de la famille royale; que ces droits existassent depuis

plus ou moins de temps, il est certain que ces droits n'étaient plus reconnus en France, et qu'il existait contre cette famille, selon moi, une répugnance... » A ces mots, les royalistes indignés se lèvent en masse, et les cris *à l'ordre* interrompent l'orateur; le plus affreux tumulte règne dans l'assemblée. L'orateur contemple avec un sang-froid imperturbable la tempête qu'il vient de soulever; il demande à expliquer ses paroles, mais ses explications semblent plus insolentes encore que son discours même.

Un billet de M. de La Bourdonnaye apporta au château la nouvelle de ce qui se passait à la chambre des députés. La phrase de M. Manuel indigna le roi. Rien ne blessait plus son orgueil que d'entendre dire qu'il était remonté sur le trône de France contre le gré de la France elle-même. Le soir, quand je me présentai chez Sa Majesté:

« Eh bien! me dit-elle, madame la comtesse, m'abordez-vous avec *répugnance?*

» — Sire, répliquai-je, je vous aborde ordinairement avec amour et respect, aujourd'hui avec douleur et indignation; et qui n'éprouverait pas l'une et l'autre quand un misérable avocat vous insulte, vous et tout votre peuple?

» — Certes l'impudence de cet avocat est grande. Si la nation avait de la répugnance, c'était contre le gouvernement despotique et brutal de Bonaparte, car elle le laissa se débattre seul avec son armée contre les étrangers. Mais moi, à peine avais-je mis le pied sur le sol national, que les acclamations de joie retentirent à mes oreilles; mon entrée à Paris fut un triomphe. Traite-t-on ainsi les princes qui inspirent de la répugnance? Quelques grands coupables tremblaient, je leur promis le pardon et l'oubli de leurs crimes; les propriétaires de biens nationaux s'alarmaient, je les rassurai. On approuva ma modération, on fut touché de ma clémence, et tous les cœurs s'ouvrirent à l'espérance... Les libéraux, continua Louis XVIII, avaient là une belle occasion de manifester l'amour qu'ils prétendent avoir pour ma famille. Que ne se sont-ils levés en masse? que n'ont-ils protesté contre les insolentes paroles de M. Manuel? Mais je vois bien que s'ils sont plus réservés dans leur langage, dans le cœur, ils pensent tous comme lui. Décidément, mes véritables amis sont à droite.

» — Sire, vous n'auriez jamais dû en douter.

» — Que voulez-vous? ils sont si maladroits, si imprudents! et beaucoup d'entre eux ne veulent point de la charte.

» — Soyez-en convaincu, tout le monde la veut.

» — Hors les rédacteurs de la Note secrète, reprit Louis XVIII.

» — Même parmi ces derniers Votre Majesté a un fidèle serviteur.

» — Lequel, par exemple?

» — Le duc Mathieu de Montmorency.

» — Oui, reprit le roi, il est la loyauté même. Je lui pardonne, mais à lui seul. Je déteste tous les autres à l'égal des libéraux. »

A partir de cette époque Louis XVIII se dépouilla du fond de tendresse qu'il avait eu pour le parti libéral. Il ne repoussa plus les accusations dirigées contre lui par les gens du château; il se jeta sans réserve dans les bras des *ultras*; il leur abandonna la direction des affaires et le choix des fonctionnaires puplics. Mais ces concessions, tout importantes qu'elles fussent, ne satisfirent pas l'ambition des ultras. Abolir la charte, détruire le gouvernement représentatif, tel était le but constant de leurs efforts; et ce but, ils se

croyaient sur le point de l'atteindre. Un mémoire fut rédigé avec soin et remis aux augustes parents du roi, qui indiquait les réformes à opérer dans l'État, et la manière de les opérer. Il fallait d'abord jeter dans la chambre des pairs cent nouveaux membres, et renouveler intégralement celle des députés; puis on ferait adopter par les deux chambres, ainsi recomposées, une loi qui rétablirait les états généraux. Ils se réuniraient tous les cinq ans, et se diviseraient, pour délibérer, en deux chambres; la première composée des députés du clergé et de la noblesse; la seconde, des députés, des négociants et des propriétaires. Cette assemblée voterait l'impôt pour cinq années, et proposerait au roi des doléances auxquelles il aviserait. Les lois seraient rendues par le roi, après avoir été discutées dans le conseil d'État. Les cours royales, qu'on réduirait au nombre de quinze, et auxquelles on rendrait l'administration de la haute police, enregistreraient les lois sans protestations ni remontrances. La liberté de la presse serait abolie, et les citoyens pourraient être détenus une année en prison, sans qu'on leur fît leur procès, sur la signature de trois ministres.

Ce projet obtint l'approbation de personnages en crédit auxquels on l'avait soumis. L'un d'eux se chargea d'en parler à Louis XVIII.

« Votre projet est fort beau, répondit-il; je n'y vois qu'un inconvénient, il est impraticable.

» — On pourrait toujours l'essayer, fut-il répliqué.

» — On pourrait aussi essayer de sauter du haut des tours de Notre-Dame en bas; mais on se repentirait, je crois, de la tentative. »

Le personnage fut confondu; il essaya de faire valoir les arguments que les auteurs du projet lui avaient suggérés, mais Louis XVIII l'interrompit brusquement : « En voilà assez, lui dit-il, sur ces rêveries aussi funestes qu'extravagantes. »

« Ces gens-ci ont d'étranges idées, me disait Louis XVIII à ce sujet; ils s'imaginent que je renoncerai, pour leur faire plaisir, à ma charte. Un auteur n'abandonne point ainsi son ouvrage, surtout quand il est universellement applaudi.

» — Je crois, répliquai-je, que la France est

pour le moins aussi attachée à la charte que vous-même ; et en fait de constitutions, il faut, ce me semble, autant que possible, tenir compte du goût des peuples pour qui on les fait.

» — Voilà un excellent principe de législation ; vous raisonnez aussi sainement que mes conseillers d'État, que ceux qui raisonnent, j'entends.

» — Comment, sire! tous ces messieurs ne sont-ils pas forts sur le raisonnement?

» — Hélas! non, répliqua le roi. Il y en a un, de création récente, qui est plus fort sur le dessin. Je demandais hier à M. Zangiacomi comment ce monsieur s'acquittait de ses nouvelles fonctions :

« Je ne sais, me répondit-il, mais je soupçonne qu'il prépare en ce moment un rapport sur une affaire entre arlequin et polichinelle, car j'ai aperçu l'un et l'autre dessinés par lui sur un dossier, et sans doute que les parties contendantes se disputent un beau château que j'ai vu dessiné sur le même dossier par notre collègue. »

« — Voilà, m'écriai-je, un monsieur qui, grâce à son goût pour les arts, se procure

pendant les audiences de fort agréables distractions.

» — En effet, reprit Louis XVIII ; sans compter que ces figures faciliteront beaucoup l'intelligence des affaires. Et je me propose d'insérer dans mon ordonnance sur le procès dont il est rapporteur, vu le rapport de M. N..., embelli de figures.

» — Mais, sire, repris-je sérieusement, comment confiez-vous des emplois si importants à des gens si incapables?

» — Que voulez-vous? me dit-il ; je ne puis connaître tout le monde. On me recommande un homme comme un profond jurisconsulte, un grand administrateur, et je m'aperçois le lendemain que j'ai nommé un ignorant et un sot... Hier, continua le roi, le duc de Duras me recommandait un M. B..., pour une préfecture. A l'entendre, ce serait faire un cadeau à un département. « Fort bien, lui dis-je ; mais ce monsieur, tout habile qu'il est, ne m'est pas connu. Remettez-moi un état de ses services.

» — Voici, répliqua le duc, une note qu'il m'a donnée lui-même. »

» J'y jetai les yeux : « C'est bien, lui deman-

dai-je ensuite, pour M. de B... que vous me demandez une préfecture?

» — Oui, sire.

» — M. de B..., né au Havre?

» — Oui, sire.

» — Agé de quarante-sept ans?

» — Oui, sire.

» — Mon cher duc, malgré mon désir de vous obliger, je ne puis vous accorder votre demande. Je vois ici que M. B... a été en 1808 directeur du grand théâtre de Bordeaux, jouant les jeunes premiers dans la comédie et les Elleviou dans l'opéra-comique.

» — Mais, sire, il a fort bien administré les affaires de la troupe.

» — N'importe, il n'administrera pas celles d'un département.

» — En ce cas, sire, reprit le duc, je vous demande pour mon protégé la première direction théâtrale vacante dans une grande ville de province, car il m'a chargé de demander pour lui cette faveur si la préfecture lui était refusée.

» — J'y consens, » répliquai-je... Et si j'avais écouté, comme cela m'arrive souvent, la recommandation de ce bon Duras, continua

le roi, j'aurais envoyé M. B... administrer le chef-lieu de département où il ira jouer l'opéra-comique. »

CHAPITRE XV.

Le duc de Reichstadt. — Conversation du roi. — Sir Hudson Lowe, Le comte de Neyperg et le comte Dietrischstein. — Le duc et son professeur. — Anecdote. — Don Miguel à Vienne. — La partie de billard. — L'empereur François II. — Conspiration de Berton. — Propos du roi.

De peur de n'avoir pas l'occasion de reparler de deux princes également remarquables dans des positions bien différentes, je vais, sans transition, résumer ici quelques unes de mes notes sur le duc de Reichstadt et sur don Miguel.

La mort de Napoléon avait amené Louis XVIII à parler quelquefois du jeune duc de Reichstadt. Ignorant les destinées de ce malheureux Astyanax de l'empire, je n'étais pas fâchée que le roi m'eût fourni l'occasion d'éclairer à ce sujet ma curiosité. A cette époque il surgissait de tous les points de la France, des conspirateurs supposés, ou de bonne foi, qui

mettaient en avant le nom de Napoléon II.

« Ce sont des malheureux, me disait le roi, plus fous que coupables : s'ils savaient ce qu'ils demandent, et les conséquences que leur moindre succès pourrait amener, ils renonceraient peut-être à se couvrir si facilement du nom de cet enfant. L'histoire du Masque de Fer est-elle donc passée de leur mémoire ? A part même la tranquillité de ma famille, trop de monde est intéressé à la conservation du *statu quo* de l'Europe.

» — Vous parlez de gloire, sire ; en est-il une plus grande et qui fonde plus de droits et de devoirs que celle que vous avez acquise en apportant la paix et la liberté en France ?

» — Et celle-là est d'autant plus pure qu'elle ne s'achète point au prix du sang... Quand j'ai donné une charte constitutionnelle, ajouta-t-il, je l'ai fait de plein gré, et sans y être contraint par aucune volonté supérieure à la mienne. Mon peuple était éclairé, il me le fallait libre. Je trouve quelque chose d'avilissant dans le caractère d'un prince qui ne commande qu'à des esclaves. Voyez, quand mes fidèles veulent rabaisser mon ministre Villèle, ils le peignent le bâton à la main commandant à des nègres de

l'Ile-de-France. Ce n'est pas sans motif que l'éducation du fils de M. Bonaparte a été mise sous l'influence du gouvernement le plus despotique de l'Europe.

» — Mais, sire, n'est-il pas à craindre que des idées d'ambition ne fermentent dans sa jeune tête, et ne viennent tôt ou tard exciter un trouble momentané dans un pays où l'on n'a pas encore entièrement oublié un nom répété si souvent dans des cris de victoire?

» — C'est une crainte qui est loin d'agiter mon esprit. Tout a été calculé. Si la guerre nous vient de quelque part, ce ne sera jamais de ce côté-là. »

A la suite de ces paroles, le roi me conta les détails suivants :

« Metternich a déjà donné des preuves de son savoir-faire par la manière dont il a entouré Marie-Louise. Les instructions qu'il a dictées au comte de Neyperg ont empêché cette princesse d'exercer aucune fâcheuse influence sur son fils en lui rappelant des souvenirs que l'Europe était intéressée à éteindre. Le ministre de la duchesse de Parme a été aussi loin qu'un homme peut aller avec une femme, lorsque rien ne s'oppose à ce qu'il s'empare de son es-

prit ou de son cœur. La tendresse maternelle a été bientôt remplacée par d'autres affections; et celui qui a pu faire oublier l'époux n'a peut-être pas eu grand'peine à faire négliger le fils. Quant à celui-ci, le problème était plus facile à résoudre. Lorsque le soin de son éducation a nécessité auprès de lui la présence de plusieurs maîtres, on a pris soin de les choisir de telle sorte que l'instruction qu'ils étaient appelés à donner fût toute au profit des intérêts communs, et étrangère aux intérêts privés. On a trouvé un sir Hudson Lowe pour garder le prisonnier de Sainte-Hélène, un comte de Neyperg pour diriger les affaires de la princesse de Plaisance, et un comte de Dietrischstein pour gouverner le duc de Reichstadt. »

Je voulus savoir quel homme était le comte de Dietrischstein : « M. Dietrischstein, me dit le roi, est directeur de la bibliothèque royale de Vienne, et grand-maître du duc de Reichstadt. A la cour il jouit de la réputation d'un homme très aimable et très instruit; c'est lui qui reçoit tout ce qui est adressé au prince son élève. Celui-ci n'entend, ne voit et ne lit que ce qui a été lu, vu ou entendu par son maître. »

Lors de la naissance du roi de Rome, on pressait madame de Staël de faire sa paix avec l'empereur : « Voilà une belle occasion, lui disait-on, vous n'avez que quelques vœux à exprimer pour le fils du grand homme.

» — Que puis-je dire? répondit-elle ; je lui souhaite une bonne nourrice. » Madame de Staël aurait pu ajouter : « Et un bon gouverneur. »

On s'imagine en France qu'il n'est pas difficile d'être présenté au duc de Reichstadt ; on assure même qu'il reçoit les Français avec une bienveillance toute particulière; rien de tout cela n'est vrai. La politique de la France et celle de l'Autriche s'opposent également à ce qu'aucun étranger, et surtout un Français, soit présenté au prince. Les plus strictes défenses interdisent ces sortes d'entrevues. Cette mesure, bien loin d'être l'effet d'un caprice momentané, n'est que la suite d'un système constant adopté par les deux cours; et le motif réel de toutes ces rigueurs, c'est la crainte d'un attentat sur la personne du prince. Mais, me dira-t-on, un attentat de cette nature est toujours à craindre, car le duc de Reichstadt n'est pas entouré de gardes; un homme résolu pourrait toujours l'aborder, et une seconde suffirait

pour consommer un crime; d'un autre côté, il n'est guère possible d'empêcher qu'on lui transmette directement, sous forme de lettre ou de pétition, ce qu'on voudrait lui apprendre, à la promenade, au théâtre ou dans tout autre lieu. Eh bien! c'est ce qu'on tenterait vainement, car on exerce la surveillance la plus sévère; et pour éviter tout *hasard* de ce genre, on a habitué le prince à tout remettre entre les mains de son gouverneur avant d'en prendre lui-même connaissance; en sorte que, sans être prisonnier, le duc de Reichstadt se trouve dans une position toute particulière; au reste, on dit qu'il est heureux sans ambition, et cela doit être; sa carrière toute tracée l'empêchera d'approcher jamais de la France, et il n'en aura pas même la pensée. Il connaît de l'histoire générale tout ce qu'il doit savoir, c'est-à-dire les dates et les noms. Quant à celle de la France, on a eu soin de l'accommoder à son usage, en mettant entre ses mains des livres où le règne de son père n'a pas même été mentionné, à la manière des ouvrages classiques des jésuites.

Il faut croire cependant que la surveillance a pu se trouver en défaut, car on raconte

qu'un jour le duc de Reichstadt, absorbé par une idée fixe qui l'empêchait de suivre sa leçon, se frappa le front avec un signe d'impatience, et laissa échapper ces mots dignes de remarque : «*Mais que veulent-ils donc faire de moi? pensent-ils que j'aie la tête de mon père?*» Il a donc su qui était son père et la tête qu'il avait. J'appris quelques uns de ces détails de Louis XVIII lui-même : les autres me sont parvenus depuis sa mort.

Voilà donc l'avenir que l'ambition de Napoléon préparait à son fils ! une prison diplomatique, la pire de toutes peut-être : on parlait de faire entrer le roi de Rome dans les ordres : il avait été même question sérieusement au congrès de Vienne d'arrêter plus sûrement en lui la reproduction d'une race de Bonaparte, en le rendant eunuque. Le malheureux ! Son éducation est calculée pour le réduire à un état d'impuissance morale : c'est déjà bien assez.

J'ai entendu dire à la cour que le roi qui règne aujourd'hui en Portugal est de la famille de Napoléon : sa ressemblance avec Lucien est en effet frappante, et si nous en croyons M. de Bourrienne, le prince de Canino n'a ja-

mais été très délicat sur les moyens d'assurer l'hérédité dans les familles souveraines : voyez, dans les Mémoires que je cite, les conseils que Lucien, en bon apôtre, se permettait de donner à Joséphine.

Quoi qu'il en soit, j'ai vu peu don Miguel à son passage en France. Il y avait trop de liberté en France pour lui, et puis la société des actrices de Brunet était plus conforme à son goût que celle des dames de la cour. Louis XVIII n'avait pas une grande estime pour don Miguel. Voici ce que raconte la chronique scandaleuse de la capitale d'Autriche, du séjour de ce prince à Vienne.

« François II, obligé de le recevoir dans ses États par des raisons de convenance, ne tarda pas à connaître toute l'étendue de sa dépravation, et il le traita comme un homme sans mœurs, dégoûtant de débauches. Les portes du palais impérial étant fermées pour lui, le frère de l'empereur don Pèdre ne fut plus qu'un coureur de filles. Pour ne pas déroger tout-à-fait, il se forma pourtant une espèce de cour où toutes les nymphes de Vienne venaient tour à tour, ou ensemble, réveiller les désirs du jeune sultan et le distraire par des orgies scanda-

leuses. Au lieu d'étudier les mœurs et les lois du peuple qui lui accordait une hospitalité si peu méritée, il avait sans cesse la pipe ou le cigarre à la bouche, distribuant des arrêts à coups de cravache ou même à coups de poing; gouvernant ainsi son petit sérail, en attendant qu'il pût décimer un royaume. Quelquefois, pour varier ses plaisirs, il prenait ses premières leçons d'équitation sur un grand lévrier allemand. Enfin le scandale fut si grand, que le ministre Metternich se vit obligé d'y apporter remède; il ne voulut pas que les Allemands se convainquissent par leurs propres yeux qu'un prince royal pouvait quelquefois être aussi un fort mauvais sujet. Pour mettre un terme à cette conduite avilissante, il prétendit occuper la nullité de l'infant portugais; et comme le duc de Reichstadt avait besoin d'un menin, on confia ce poste à don Miguel. Il fallait en effet ou un homme assez dévoué pour tout taire, ou un être assez stupide pour tout ignorer; cette dernière espèce fut préférée; ce fut une grande faute. Le Portugais était ignorant et grossier; on le croyait peu dangereux; toutefois il avait entendu parler quelquefois dans sa vie de Napoléon et de

ses victoires ; et ces idées, perdues dans sa tête, en sortaient quelquefois d'une manière confuse, il est vrai, mais assez claire pour la vive intelligence du prince dont on l'avait imprudemment fait le compagnon.

Un jour qu'ils avaient engagé une partie de billard, le gouverneur n'avait pas jugé sa présence indispensable ; les surveillants ordinaires du duc étaient distraits par toute autre chose, et la conversation fut amenée d'une manière insensible sur les voyages. « Et moi aussi j'aimerais à voyager, mon cousin, dit le duc ; mais mon gouverneur s'y oppose ; il me dit qu'il n'y a rien à gagner à courir le monde.

» — Votre gouverneur est un imbécile, mon cousin, dit l infant, et si j'étais à votre place, je ne prendrais conseil que de ma mère.

» — Vous ignorez donc, mon cousin... ?

» — Je n'ignore rien, mais je n'y pensais pas ; il est vrai que j'étais bien jeune alors, et depuis, tant d'évènements se sont passés dont je n'ai pas eu la patience de m'occuper, que l'histoire contemporaine est la chose que je connais le moins. Mais je le demanderai à ma mère.

» — Que voulez-vous lui demander, mon

cousin? vos professeurs pourront peut-être vous le dire.

» — Avant d'arriver à Vienne, je suis passé à Paris, comme vous savez, mon cousin.

» — Est-il vrai que cette ville n'est pas aussi belle que notre capitale?

» — Les théâtres y sont plus fréquentés, par exemple; que de jolies femmes à l'Opéra, aux Variétés surtout! Ah! mon cousin, je m'en souviendrai long-temps.

» — Ne parlez pas de cela, seigneur infant; si mon gouverneur était là, il vous gronderait comme son élève; il n'aime pas que je m'entretienne des femmes.

» — Votre gouverneur est comme mon père; à les entendre, un prince tant qu'il n'est pas sur le trône, doit toujours se regarder comme un enfant; ma mère pensait bien autrement. On m'avait aussi donné un gouverneur qui ne me convenait pas plus qu'à ma mère; mais je résolus de mettre fin à ma tutelle, et un beau matin je m'éveillai maître de Bemposta. Mon père, que j'avais enfermé pour le mettre à l'abri de mauvais conseils, trouva que j'étais allé trop loin, et m'engagea sur-le-champ à voyager, en me disant que les voyages forment l'es-

prit et le cœur des princes : et j'ai éprouvé qu'il avait raison.

» — Mon gouverneur me dit pourtant le contraire.

» — Votre gouverneur est un imbécile ; en voulez-vous une preuve? A Paris, parmi les belles choses que contient cette grande ville, j'ai remarqué une grande colonne en bronze qui contient à elle seule toute une histoire ; c'est celle des victoires de l'empereur Napoléon... Mais, pardon, mon cousin, on dit que cet homme a été votre père, et j'oubliais qu'il est défendu de vous en parler. »

Les questions se multipliaient dans la bouche du jeune duc ; l'infant n'avait pas assez de connaissances de l'histoire pour pouvoir lui répondre, et il fut sans doute bien aise que l'arrivée du gouverneur vînt le tirer de l'embarras où son indiscrétion étourdie l'avait fait tomber. La partie étant terminée, les deux princes se quittèrent pour ne plus se revoir en particulier. Don Miguel reçut le lendemain la démission de sa charge de menin de son cousin le duc de Reichstadt, avec lequel on jugea prudent de ne plus le laisser seul à l'avenir.

Si mes lecteurs me demandent comment

j'ai pu avoir connaissance de cette conversation, je leur répondrai d'abord qu'il n'y a rien de secret chez les princes ; que l'un des individus présents à cette partie de billard, moins distrait que les autres, et n'ayant aucune fonction de surveillance à remplir, et par conséquent rien à empêcher ni à taire, écouta jusqu'au bout, et répéta tout ce qu'il avait entendu ; que les journaux anglais ont rapporté ce colloque, enfin que la source d'où je tiens ce fait ne peut pas m'être suspecte.

» A propos des journaux anglais, on parle bien mal de notre frère François II à Londres, me dit un jour le roi, mais on le calomnie ; c'est un brave homme, qui, pour n'être pas un Joseph II, n'en est pas moins une bonne pâte de roi. Il se gouverne selon les circonstances, cédant à la force quand il ne peut pas lui résister. Les destinées de sa fille lui ont déjà fait verser bien des larmes. Il lui a fallu briser violemment l'affection qu'il avait pour elle ; il en a fait le sacrifice au repos de ses peuples. Aujourd'hui encore il est le seul protecteur du duc de Reichstadt à sa cour. François II a des vertus privées qui doivent cependant le rendre cher aux Autrichiens ; malgré son âge et ses

douleurs, il est toujours debout à cinq heures du matin. Deux fois par semaine il donne des audiences publiques pendant lesquelles le dernier de ses sujets est admis à lui parler familièrement et à lui demander justice. Cette bonhomie est nécessaire pour faire supporter un gouvernement absolu chez un peuple qui commence à s'éclairer. Un trône constitutionnel et celui qui l'occupe doivent être entourés de plus de dignité. »

J'ai parlé, en commençant ce chapitre, des conspirations fréquentes qui agitaient alors les esprits. S'il y en avait de simulées, il en était aussi de bien sincères; mais dans les unes comme dans les autres on trouvait des agents provocateurs. L'équipée du général Berton fut une bonne fortune pour ces derniers. Ce général, rayé des contrôles de l'armée par le marquis de Latour-Maubourg, quoiqu'il fût regardé comme l'un des plus braves parmi les braves, joignait à de vrais talents militaires un caractère fougueux et quelquefois irréfléchi. Impatient de l'oisiveté de son épée, il partit de Paris le 4 janvier 1822, parcourut la Bretagne, et se rendit ensuite dans les environs de Saumur, où les idées de

révolte qu'il semait sur sa route pénètrent avec plus de facilité dans quelques esprits. C'est dans cette dernière ville qu'il recruta les hommes dont il avait besoin pour commencer son expédition. Il se rendit avec eux à Thouars, dont il s'empara sans coup-férir dans la nuit du 23 au 24, et il déclara au conseil municipal asssemblé « que le mouvement qu'il opérait à Thouars avait lieu en même temps dans le reste de la France; que Paris établissait ce jour-là un gouvernement provisoire composé de sept membres, MM. de La Fayette, Benjamin Constant, Foy, Kératry, Voyer d'Argenson, Manuel et Lafitte; qu'une constitution plus en harmonie avec les intérêts généraux serait donnée, etc. » Après cette courte explication, il requit la garde nationale de marcher avec lui sur Saumur. A Montreuil, placé à moitié chemin, il fit peu de recrues. Cependant un gendarme échappé à sa troupe avait donné l'alarme à Saumur. Les autorités, surprises à l'improviste, voulaient se défendre; les éléments leur manquaient: on n'osait pas se fier à l'école de cavalerie dont l'esprit n'était pas rassurant; la population penchait du côté des rebelles, car à peine avait-on pu réunir qua-

rante gardes nationaux sous les drapeaux de la légitimité. Dans cette situation, le maire alla droit à Berton, et par sa résistance courageuse il paralysa les efforts du rebelle, qui se contenta de l'insulter au lieu de le frapper à mort. Tout était perdu, les lâches ayant eu le temps de prendre courage, et les timides étant devenus hardis lorsque le jour parut; il fallut donc battre en retraite. Berton se retira nuitamment sur Thouars, dont il voulait faire sa place de sûreté; mais Thouars n'était déjà plus à lui, par cela même qu'il ne s'était pas rendu maître de Saumur. Bientôt, abandonné de ses compagnons, il fut contraint d'errer dans les départements voisins, où il trouva pendant trois mois des amis assez dévoués pour lui accorder une hospitalité assez dangereuse. Trahi par la seule fatalité de son étoile, il fut bientôt livré à la vengeance des lois.

« C'est un malheureux de plus, me dit le roi, car il ne peut pas compter sur ma grâce; mais je le plains. Sa tête était chaude, et les déclamations des libéraux l'ont exaltée. Il y a dans Paris, et la presse le veut ainsi, un certain nombre de grands faiseurs de phrases qui se proclament les champions de la li-

berté, et n'ont pour la soutenir qu'une plume, inhabiles qu'ils sont à se servir d'une épée. Ils n'en font pas assez pour conspirer, mais ils en disent beaucoup trop pour ne pas faire naître l'idée des conspirations dans des esprits ardents et peu judicieux. »

CHAPITRE XVI.

Duel. — *Tu Marcellus eris.* — Visite à l'hôtel des Invalides. — Conversation du roi sur cet hôtel. — Union et oubli. — Mort de lord Castelreagh. — Opinion du roi sur ce ministre. — Quelques mots sur l'Angleterre et la charte.

Si je ne me voyais surprise par l'approche de plus graves évènements, je raconterais ici le duel de MM. de Forbin des Issarts et Benjamin Constant, scène éminemment tragique; et comme petite pièce après ce drame, l'anecdote de la médaille de M. de Marcellus, oubliée dans certain lieu. Mais depuis que M. de Marcellus est en correspondance réglée avec le pape, il a certes bien obtenu le pardon de cette peccadille; il serait cruel de lui en reparler sans cesse : à tout pécheur miséricorde. Je reviens au roi.

Le 10 juin de cette année, le roi alla visiter l'hôtel des Invalides; il y avait long-temps qu'il

en avait le projet. Il espérait y trouver l'occasion de placer quelques uns de ces mots qui, répétés dans l'histoire, font revivre la mémoire des rois. Il partit du château vers deux heures: peu de minutes après il était rendu devant la porte de l'hôtel. Tandis que le canon tonnait pour annoncer son arrivée, le marquis de Latour-Maubourg et tous les fonctionnaires et administrateurs de l'établissement royal étaient déjà sur l'Esplanade. Le gouverneur, prenant la parole, dit au roi :

« Sire, j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté les clefs de l'hôtel royal des Invalides, de cet asile plein des souvenirs de votre auguste famille, et dans lequel, depuis Louis XIV, les services rendus au roi et à la patrie trouvent la récompense la plus honorable. Les rois vos prédécesseurs ont daigné, comme Votre Majesté, s'assurer par eux-mêmes si leurs intentions bienfaisantes étaient remplies. Vos militaires invalides attendaient, sire, avec une vive impatience, le bonheur que Votre Majesté daigne leur procurer. Le roi verra par la reconnaissance dont tout ce qui est ici est pénétré, le dévouement de ces vieux guerriers pour Votre Majesté et pour les Bourbons. Ces senti-

ments, transmis d'âge en âge, se sont accrus, s'il est possible, par les bienfaits du roi, et vont se fortifier par la présence de l'auguste protecteur des vétérans de l'armée. »

Le roi répondit avec bonté :

« Gardez ces clefs, monsieur de Latour-Maubourg, elles sont bien dans vos mains ; je ne doute ni de votre fidélité ni de votre zèle. Je suis au milieu de mes enfants, au milieu de mes braves soldats, et je me confie complètement à eux. »

Cela fait, il marcha vers l'église. Là il s'adressa à tous ces vieux débris des batailles qui l'environnaient :

« Militaires invalides, leur dit-il d'une voix forte, mes bons camarades, je suis invalide aussi, et si j'en ai quelque regret aujourd'hui, c'est de ne pas mieux vous voir, c'est de ne pouvoir passer dans vos rangs ; mais je n'en éprouve pas moins un vrai plaisir de me trouver au milieu de vous. »

Ces mots furent accueillis avec transport : il faut peu de chose pour satisfaire des cœurs français. C'était bien le cas de dire avec le général Foy : « Il y a de l'écho en France lorsqu'on parle de gloire et de patrie. » Des acclamations

nombreuses se firent entendre. Cependant, et suivant l'usage en pareil cas, le roi voulut goûter le bouillon et le vin ; il insista pour que ce fût le vrai bouillon de ses invalides. « Qu'on joue franc jeu, dit-il avec bonté, je veux savoir si mes braves invalides sont bien servis. » Puis se tournant vers eux, il dit : « A votre santé, mes enfants, et à celle de toute la France ! » De nouvelles acclamations couvrirent ces paroles ; le gouverneur demanda ensuite la permission de boire, au nom des invalides, à la prospérité du monarque et de son auguste famille. Le roi l'accorda sans peine ; et puis ayant distribué plusieurs croix d'honneur, il se retira suivi par tous les invalides, qui l'accompagnèrent jusqu'à sa voiture. Le roi fut satisfait de cette visite ; il n'avait vu que des visages contents et entendu que l'expression de l'allégresse ; cela ne lui arrivait pas toujours.

« En vérité, nous dit-il, Louis XIV a bien mérité le titre de grand ! Comme ses fondations sont grandioses à côté de celles de Bonaparte ! Qu'il y a loin de la Porte-Saint-Denis à l'arc-de-triomphe du Carrousel, comme de l'immensité de Versailles, du Val-de-Grâce et des In-

valides, aux édifices que l'autre faisait élever? On pourrait dire que l'architecture moderne, dans ses proportions rétrécies, ressemble au frac comparé au riche costume du grand siècle! »

Sa Majesté essaya de prononcer ces paroles avec un mélange d'enthousiasme et de dédain; elle y réussit. C'était bien le descendant de Louis XIV rappelant toute la splendeur de son aïeul.

« Il y a pourtant, ajouta-t-il, quelque chose qui m'a serré le cœur lorsque je suis entré dans l'église, c'est de la voir dépouillée et veuve de ses drapeaux, dont l'avait enrichie la valeur de mes ancêtres; ils ont tous disparu.

» — Oui, sire, dit le duc d'Albuféra qui se trouvait avec nous, et avec ces drapeaux sont partis tous ceux que nous y avions suspendus pendant vingt années, trempés de notre sang.

» — Croyez, monsieur le maréchal, reprit le roi, que je ne les regrette pas moins que les autres; je suis fier de tous les monuments de la gloire de la France, et surtout de ceux qui sont dus à des guerriers tels que vous.

» — On les a brûlés, sire, me mis-je à dire, en 1814.

» — Cela valait mieux en effet, dit le roi,

que de les laisser reprendre aux ennemis. Au reste, poursuivit-il plus gaiement, c'est à mes armées à regarnir l'église des Invalides lorsque le moment des combats sera venu.

» — Plût à Dieu qu'il arrivât bientôt! dit le maréchal Suchet en portant la main sur son épée.

» — Et que nous pussions apprendre de vous à triompher dignement, » ajouta le comte de La Rochejacquelin en s'adressant au maréchal.

Le roi parut ravi de cette exclamation d'un La Rochejacquelin ; il rêvait quelquefois la parfaite concorde de la nouvelle et de l'ancienne noblesse. Le maréchal, qui était alors bien en cour, était comme le représentant des braves de la république et de l'empire. Le nom de La Rochejacquelin suffit pour évoquer toutes les nobles âmes de la Vendée. Quelle famille que celle de ces La Rochejacquelin, où, selon une expression malheureusement profanée dans nos couplets de vaudeville, on naît et l'on meurt soldat!

Environ deux mois après cette conversation, que je n'aurais pu me dispenser de transcrire, car elle montre le roi dans son noble caractère

de médiateur entre l'ancienne et la nouvelle France, arriva à Paris la nouvelle du suicide de lord Castelreagh.

« Mon frère d'Angleterre, dit Louis XVIII, fait une grande perte; le marquis de Londonderry était le dernier élève de ce Pitt qui seul balança l'influence de Bonaparte en Europe.

» — Sire, croyez-vous que le marquis de Londonderry était un grand diplomate?

» — En doutez-vous? Aucun ministre n'a compris aussi bien que lui le dogme conservateur de la légitimité.

» — Ne s'était-il pas laissé aller à la vanité d'être flatté et caressé par tous les souverains de l'Europe?

» — Il était le pilier de la Sainte-Alliance; nous aimions à compter un pareil point d'appui.

» — Mais pourquoi s'est-il tué?

» — Peut-être parceque après avoir élevé les digues qui retiennent encore le flot de la révolution anglaise, il les a vues prêtes à se rompre, et n'a pas voulu être témoin de l'inondation.

» — Mais, sire, croyez-vous la révolution anglaise imminente?

» — Qu'importe quelques années de plus ou de moins dans un siècle? Le fait est que l'Angleterre est un vieux navire qui doit s'engloutir un jour, parcequ'il est composé de planches vieilles et de planches neuves : il y aura enfin une voie d'eau quelque part!

» — Mais, sire, c'est un pays de liberté, le berceau de notre charte!

» — Un berceau de liberté? dit le roi; dites de contradiction. C'est un pays mal jugé d'ailleurs, et cité souvent à contre sens par nos publicistes et nos orateurs. La liberté de la presse est-elle mieux comprise en Angleterre qu'en France? Et la tolérance religieuse!... Que de préjugés aristocratiques et même féodaux! que d'entraves dans la jurisprudence et dans les mœurs privées! l'étiquette et l'inégalité des rangs y détruisent tout le charme de la vie; enfin dans les campagnes et les parcs on rencontre à chaque pas des piéges à tuer ou à estropier les hommes.

» — Sire, le roi d'Angleterre a, dit-on, des habitudes très bourgeoises; sa cour est triste comme celle d'un landgrave suisse.

» — Erreur, madame : il faut avoir vu les fêtes, les bals et les levers du palais Saint-

James. Ne dites pas que le roi d'Angleterre dépense moins qu'un roi de France ; c'est une des insinuations de ceux qui trouvent les rois trop chers. Le gouvernement d'Angleterre est une hydre qui dévore la substance des pauvres Anglais, ou, si vous voulez, une vraie machine à impôts ! J'ai beaucoup admiré autrefois la constitution anglaise ; mais il n'est aucun de ses éléments populaires qui ne soit dans ma charte. »

Nous vîmes où le roi en voulait venir ; en fins courtisans, nous canonisâmes presque la charte, et, s'il faut le répéter, nous commencions à ne plus la trouver un pis-aller, mais bien mieux que cela.

La mort de lord Castelreagh, qui avait occasioné cette conversation que j'abrège, a été diversement racontée. Il paraît certain que le ministre de Georges IV relisait depuis quelques jours la lettre de l'apologie du suicide dans la *Nouvelle Héloïse*. Ce fut avec un canif qu'il se coupa ce que les médecins appellent l'artère carotide. Cette mort ramena sur la scène politique le célèbre M. Canning, qui a vécu trop peu de temps pour être sainement jugé.

CHAPITRE XVII.

Le roi se détermine à tenir l'ouverture de la session des chambres dans le palais du Louvre. — Véritables motifs de ce changement de local. — Séance d'ouverture de 1822. — Discours du roi. — Conversation sur les députés de tous les rangs. — Les oies du Capitole. — Caricature. — Ambition singulière de M. de Marchangy. — Mot du roi. — La statue de Louis XIV.

L'ouverture de la session des chambres fut fixée pour cette année (1822) au 4 juin. Celle de l'année qui venait de s'écouler s'était prolongée jusqu'au mois d'avril précédent. La cérémonie avait eu lieu jusqu'à ce jour dans la chambre des députés. Le roi, prétextant le mauvais état de sa santé, désira que les chambres se réunissent au Louvre. Mais ce n'était pas le véritable motif de ce changement de local.

« Je ne sais, me dit Louis XVIII à ce sujet, pourquoi je me suis laissé aller à ouvrir la session dans le local de la chambre des députés. Pour-

quoi me rendre là et y amener les pairs ? on dirait que les députés sont les chefs véritables du gouvernement, puisque je vais chez eux. Ils ne forment pourtant qu'une troisième personne de la trinité législative, il ne convient donc pas que moi et les pairs nous allions chez les députés. Ce fut un tort de Louis XVI que de laisser le tiers-état en possession de la salle d'ouverture, cela lui donna le droit de se dire la nation, et vous savez quelles conséquences funestes découlèrent de cette prétention. Bonaparte ouvrait aussi son corps législatif au Palais-Bourbon, mais il se disait l'empereur du peuple. Pour moi, après avoir fait comme Louis XVI et Bona-parte, je me ravise, et, à dater de cette année, les pairs et les députés prendront la peine de venir chez moi.

» — On criera, sire, au despotisme, à l'orgueil royal, répondis-je, car tout est motif de plainte aux malintentionnés.

» — N'ayez aucune crainte, on ne fera attention qu'à mon infirmité ; au bout de quelques années l'habitude sera prise et la chose fixée à jamais. Je veux que le peuple voie ses mandataires introduits dans mon palais, et que ceux-ci en venant chez moi me rendent

l'hommage qu'ils doivent à leur roi avant de commencer leurs travaux.

» — Est-ce dans la salle de spectacle ou dans la galerie de Diane que vous les recevrez?

» — Non, c'est au Louvre, vrai palais monumental de la royauté : les Tuileries ne sont qu'un château. »

La volonté du roi fut exécutée, et en 1821 on commença pour la première fois à se réunir dans l'ancienne salle des gardes de Marie de Médicis. On y revint en 1822, et comme le roi l'avait présumé, son état de souffrance détourna les esprits des motifs particuliers de cette innovation. On en parla bien dans ce sens, mais comme d'une chose incidente et qui n'était que supposée.

J'aimais ces solennités, c'étaient les seules où la royauté parût avec éclat, quoique le monarque lui-même ne changeât rien à la simplicité de son costume. Je lui demandai à ce sujet pourquoi les rois de France avaient renoncé à se montrer à leur peuple, hors le cas unique du sacre, dans tout leur appareil; pourquoi ils ne plaçaient plus la couronne sur leur tête; pourquoi ils avaient renoncé à se revêtir du manteau royal, à por-

ter le sceptre d'or et la main de justice en ivoire, etc., etc. « Accusez-en la mode, me répondit Louis XVIII; elle seule a par degrés amené cette réforme. Peut-être aussi la distinction du costume habituel aurait trop isolé le prince. Lorsque la suppression des grandes vassalités rendait ridicules pour les simples pairs de courtoisie la couronne ducale et le manteau de souverain, des sujets parés d'un titre purement honorifique ne pouvaient plus se montrer au peuple avec des insignes qui ne conviennent qu'à une suprématie positive; et ce fut pour leur en faire perdre l'usage que mes prédécesseurs renoncèrent à se revêtir de leurs propres insignes; insensiblement nous en sommes venus à ne porter la couronne qu'une fois en notre vie, le jour du sacre. »

Puisque j'en suis sur ce sujet, je dirai un mot en passant de la salle qui fut choisie pour le lieu ordinaire des séances d'ouverture. Cette salle est plus longue que large, et le plafond en est très élevé. Elle est décorée de riches tapisseries des Gobelins; le trône du roi, exhaussé de plusieurs marches, tout en velours cramoisi, brodé d'or et garni de franges, de crépines, de glands d'or et de belles plumes blanches, oc-

cupe le fond de l'enceinte, et fait face à l'escalier dit de Henri II. Il y a des banquettes pour les pairs et les députés; le reste des personnes invitées se tient dans des tribunes inférieures ou dans la galerie qui entoure l'enceinte du second étage des fenêtres.

L'ouverture de la séance a lieu ordinairement à une heure, et c'est vers midi que les pairs de France sont introduits, ayant à leur tête le chancelier. Les députés viennent ensuite, sous la conduite de leur président d'âge, de leurs questeurs et des vingt-cinq membres qui forment la députation. A une heure un quart la députation de douze pairs et celle des députés sont invitées, par le grand-maître des cérémonies de France, à se rendre au-devant du roi, qui se met en marche au bruit du canon des Invalides. Il traverse la grande galerie, le salon d'exposition, la galerie d'Apollon, et il arrive ainsi dans la salle des sept cheminées, où, assis et couvert, il tient sa cour et reçoit les deux députations, à la suite desquelles il marche pour se rendre dans la salle des séances.

Au moment où la voix des huissiers fait entendre ces mots: « Le roi, messieurs! » on se

lève, et les draperies du trône s'écartant, Sa Majesté paraît environnée des siens. Le roi dit, en s'adressant aux pairs : « Messieurs les pairs, asseyez-vous. » Le chancelier, prenant ses ordres, s'adresse aux députés ; et conformément à un cérémonial auquel ces derniers consentirent eux-mêmes en 1814, car l'option leur en fut laissée, leur dit : « Messieurs les députés des départements, le roi vous permet de vous asseoir. »

Cela fait, le roi se couvre, puis se découvre, et ne remet son chapeau qu'après avoir dit la première phrase de son discours. Celui de cette année était conçu en ces termes :

« Messieurs,

« La nécessité depuis long-temps reconnue d'arracher l'administration des finances des mesures provisoires auxquelles il a fallu recourir jusqu'ici, m'a déterminé à avancer, cette année, l'époque de votre convocation ; en exigeant de vous ce nouveau sacrifice, j'ai compté sur le zèle et sur le dévouement dont vous m'avez donné tant de preuves.

» La Providence nous conserve l'enfant qu'elle nous a donné ; il m'est doux d'espérer

qu'elle le destine à réparer les pertes et les malheurs qui ont frappé ma famille et mon peuple.

» J'ai la satisfaction de vous annoncer que mes relations avec les puissances étrangères continuent d'être de la manière la plus amicale : un accord parfait a dirigé les efforts chaque jour concertés entre mes alliés et moi, pour mettre un terme aux calamités qui pèsent sur l'Orient, et qui affligent l'humanité ; je conserve l'espoir de voir renaître la tranquillité dans ces contrées, sans qu'une nouvelle guerre vienne accroître leurs maux.

» Les forces navales que j'entretiens dans le Levant ont rempli leur destination en protégeant mes sujets, et en venant au secours des infortunés dont la reconnaissance a été le prix de notre sollicitude.

» J'ai maintenu les précautions qui ont éloigné de nos frontières la contagion qui menace une partie de l'Espagne : la saison actuelle ne me permet pas de les négliger ; et je les maintiendrai aussi long-temps que la sûreté du pays l'exigera : la malveillance seule a pu trouver dans les mesures que j'ai prises un prétexte pour dénaturer mes intentions.

» Des tentatives insensées ont troublé sur quelques points la tranquillité du royaume, elles n'ont servi qu'à faire éclater le zèle des magistrats et la fidélité des troupes ; si un petit nombre d'hommes voit avec désespoir nos institutions s'affermir et prêter leur appui au trône, mon peuple désavoue leurs coupables projets ; je ne souffrirai pas que la violence lui arrache le bien dont il jouit.

» Des malheurs trop réels, quoique exagérés par la crainte, ont récemment désolé les départements voisins de la capitale ; les secours de la bienfaisance publique et particulière ont adouci les pertes, l'activité des habitants a préparé le terme de ces désastres, l'autorité a secondé leur zèle, la justice punira les coupables.

» L'état réel de la dette arriérée est enfin fixé et sera mis sous vos yeux : cette charge, dont l'origine remonte à des temps qui sont heureusement éloignés de vous, et dont la liquidation a fait connaître toute l'étendue, retarde encore cette année, malgré mes regrets les plus vifs, une partie des améliorations dont les diverses branches des contributions publiques seront susceptibles.

» Les avantages que nous avons obtenus doivent nous encourager à réunir nos efforts pour les maintenir et les accroître. Je compte, Messieurs, sur votre concours, pour fixer dans notre beau pays la prospérité que la Providence lui réserve : c'est le vœu de mon cœur, l'occupation de tous mes instants ; c'est l'espoir consolant qui atténue le souvenir de mes peines, et qui embellit pour moi la pensée de l'avenir. »

Le discours achevé, les cris de vive le roi et les applaudissements se font entendre : c'est ainsi qu'on prouve au prince la joie que ses paroles inspirent. Le chancelier va prendre les ordres du roi, et se tournant vers l'assemblée, dit : « Sa Majesté permet à messieurs les pairs et à messieurs les députés nouvellement nommés ou élus, de prêter le serment dont je vais prononcer la formule :

« Je jure d'être fidèle au roi, d'obéir à la charte » constitutionnelle et aux lois du royaume, et » de me conduire en tout comme il appartien» dra à un noble et loyal pair, ou à un bon et » loyal député de département... » Monsieur le ministre de l'intérieur va faire l'appel nomi-

nal, et chacun voudra bien lever la main et répéter la formule : *Je jure.* »

Cette partie du cérémonial accomplie, le chancelier, après être revenu prendre les ordres du roi, dit : « Je déclare, par ordre de Sa Majesté, que la session de l'année est ouverte. Messieurs les pairs de France et messieurs les députés des départements se réuniront demain dans leur chambre respective pour commencer le cours de leurs travaux. »

A la suite de ce dernier avis le roi se lève, et le canon tonne de nouveau.

Je ne manquai pas de revenir auprès du roi à la suite de cette séance, pour faire acte de royalisme, c'est-à-dire pour lui parler de son discours et de l'effet qu'il avait dû produire.

Nous parlâmes ensuite des députés de tous rangs.

« Il y a bien des inutilités dans les rangs libéraux, me dit le prince.

» — Ce n'est pas que ce parti soit en peine de trouver des hommes capables, lui répondis-je; mais là comme ailleurs les coteries sont toutes-puissantes, et les rivalités ou des considérations quelquefois très mesquines éloi-

gnent les gens de mérite des honneurs de la représentation nationale.

» — Cela doit être, reprit le roi; les hommes peuvent bien changer de bannière, mais leur caractère reste le même ainsi que leurs passions : et, à droite comme à gauche, tous se dirigent par la maxime absolue de l'intérêt personnel. »

Louis XVIII n'épargnait pas son côté droit; dans ses accès de gaieté il qualifiait plaisamment le centre, en disant : *Mes fidèles et loyales oies.* Et il ajoutait, par esprit de justice, qu'elles sauveraient la monarchie comme les oies du Capitole avaient sauvé Rome, c'est-à-dire par leurs cris.

Ceci me rappelle une caricature qui fut faite aux élections de 1824. Elle était dirigée contre quatre députés du département de la Haute-Garonne : c'étaient un canard, un dindon, un chapon et une oie. M. de Villèle les présentait au roi en disant : Sire, ce ne sont pas des aigles, mais il sont bons. Cette folie nous fit rire, d'autant plus qu'elle était méritée. Le roi aimait ce genre de plaisanterie; il est même certaines caricatures politiques dont il donna le sujet.

Cependant les discussions recommencèrent avec fureur dans les deux chambres. Chaque nouveau pas du ministère était un acte d'hostilité contre les libéraux. Ceux-ci appréciaient leur faiblesse momentanée et cherchaient à se venger par des attaques sourdes et par des excitations indirectes à la révolte. Celle de Colmar amena encore les noms de MM. Voyer-d'Argenson, La Fayette, etc., etc... Marchangy lança contre les libéraux des accusations terribles dans son réquisitoire au sujet de la conspiration de la Rochelle et des quatre sous-officiers qui furent exécutés à Paris. Je n'entrerai pas dans le détail de ces malheureuses affaires. La dernière surtout offrit des épisodes si affreux, on usa de stratagèmes si horribles pour détourner le roi de faire grâce à ces quatre infortunés jeunes gens, que j'aime mieux me taire sur ce sujet. Je ne pourrais en parler sans accuser à mon tour des gens aujourd'hui assez bas tombés.

Le général Berton et ses complices périrent du supplice mérité par leur tentative coupable. On ne leur montra aucune pitié. Les fils du général, moins à plaindre, trouvèrent dans monseigneur le duc d'Angoulême un protec-

teur qui depuis ne les a jamais abandonnés. Cet excellent prince comprenait mieux que les ministres ce qu'il y a de divin dans la clémence.

Le réquisitoire de Marchangy est encore une pièce de haute éloquence. Les souverains l'en félicitèrent; il reçut des cadeaux et des décorations qui étaient loin de le contenter.

« Parlez de moi à Sa Majesté, me disait-il sans cesse; faites que le roi se souvienne de moi.

» — Avez-vous peur qu'il vous oublie? vous venez de faire assez de bruit.

» — Hélas! quatre sous-officiers sans famille, sans importance! Ce sont les enfants perdus du parti; mais ceux qui les poussent, quand la police les amènera-t-elle sur le banc des accusés? C'est alors seulement qu'il y aurait quelque gloire à défendre la monarchie contre les complots de ses ennemis; alors peut-être aussi notre zèle serait-il suivi de quelque succès. Mais on va chercher les conspirateurs dans des chaumières, tandis qu'avec un peu plus de hardiesse on pourrait les surprendre dans les palais. »

Le roi, à qui je rapportai le propos de Mar-

changy, se prit à rire. « Le brave homme! me dit-il, quelle ardeur d'ambition et quelle joie s'il pouvait rencontrer quelque grand nom impliqué dans une conspiration bien ridicule! car maintenant j'espère qu'il ne peut plus y en avoir d'autres en France. Qu'on est heureux de n'être que procureur-général! »

Nous passâmes ensuite à un autre sujet de conversation. On venait d'inaugurer sur la place des Victoires la statue de Louis XIV, ouvrage ridicule d'un habile sculpteur.

« Que vous en semble? me demanda le roi.

» — Que le cheval est lourd, et la statue sans grâce et sans vie. C'est du bronze, et voilà tout; la pose est de mauvais goût. Le rocher de la statue de Pierre-le-Grand n'est pas là pour excuser la vivacité du mouvement. Louis XIV ne franchit rien, son cheval se cabre. Et puis cet absurde costume à la romaine, avec la perruque énorme du dix-septième siècle. Il fallait habiller le monarque ou en roi de France, la couronne en tête et le long manteau fleurdelisé sur les épaules, ou en homme de son temps. »

Le roi entama alors une longue dissertation pour me convaincre que le costume de la sta-

tue était *historique*. Il me traduisit un distique latin que ce bronze classique venait d'inspirer, dans le *Moniteur*, à M. Quatremère de Quincy. Hélas! ce brave monsieur, le plus grand endormeur académique de ce temps-ci, ignore, j'en suis sûre, la consultation qu'obtint de la faculté le duc de Lauragais, pour constater qu'on peut mourir d'ennui!

« Quant à moi, me dit le roi à propos de son aïeul, quant à moi, qui ne suis malheureusement pas un souverain équestre, je veux qu'on me représente assis, tenant en main la charte.

» — Mais, sire, s'il arrivait un temps où vos successeurs regarderaient cette charte comme un souvenir dangereux à rappeler au peuple!...

» — Jamais, madame, dit le roi gravement; il y va du salut de la monarchie. On ne peut plus espérer de gouverner la France qu'en vertu d'un pacte constitutionnel, et il n'y a qu'un ennemi de ma famille qui puisse donner le conseil fatal de rompre celui que j'ai octroyé. »

CHAPITRE XVIII.

Intrigues en France et en Europe. — Mathieu de Montmorency et M. de Villèle. — Conversation. —M. de Pradt en police correctionnelle. — L'Académie française. — Le duc de Rovigo et les journalistes de l'empire. — Dissolution de la faculté de médecine de Paris. — Mathieu de Montmorency au congrès de Vérone. — Guerre d'Espagne. — Ce qu'en pense le roi. — Résistances. — Intrigues concertées. — M. de Villèle amoureux.

Peu jaloux de conserver une neutralité apparente, le ministère changea bientôt le cordon sanitaire des Pyrénées en une armée d'observation, en même temps que pour fomenter la révolte en Espagne et en Portugal il fournissait des secours d'argent aux apostoliques des deux nations. Ce n'est pas que M. de Villèle fût décidé à faire la guerre, il espérait au contraire, par des démonstrations hostiles, amener les Cortès à un accommodement avec leur roi. Ce parti, qui était le plus raisonnable, ne fut suivi d'aucun succès ; les menaces de la

France eurent alors le sort que ses conseils devaient avoir plus tard.

Louis XVIII pensait comme son ministre. « Me convient-il, à moi monarque constitutionnel, disait-il, d'aller prendre parti en faveur du pouvoir absolu ? Que le roi d'Espagne s'exécute, qu'il accepte une charte à peu près pareille à la mienne, et je m'empresserai de voler à son secours ; mais s'il veut tout reconquérir et rentrer dans les voies de l'arbitraire, je ne puis rien pour lui. »

Cependant un congrès se réunissait à Vérone ; l'esprit de révolte qui se manifestait de toutes parts avait fixé l'attention des monarques européens. L'Espagne et le Portugal surtout leur faisaient craindre qu'il ne devînt bientôt impossible de contenir les autres nations sous le joug de l'autorité royale ; et l'on se réunissait pour aviser aux moyens de comprimer cet élan séditieux. Assez généralement on pensait que le moyen d'en finir était de faire la guerre aux Cortès, et la France était, par sa position naturelle, la puissance qui devait s'en charger. Cette guerre était l'unique objet des vœux de la cour, de la noblesse et du clergé. Les Cortès étaient une *convention* espagnole, il y allait de

la légitimité de délivrer le roi d'Espagne, véritablement prisonnier de ses sujets. Mais comment faire consentir le roi à cet acte anti-libéral? On pensa que le meilleur moyen était d'envoyer M. Mathieu de Montmorency au congrès de Vérone; là les ministres étrangers le circonviendraient, et une fois engagé au nom du roi, celui-ci ne pourrait le désavouer.

Je ne crois pas que M. de Villèle comprît d'abord toute l'importance de ce voyage, ainsi que l'esprit dans lequel il était entrepris. Il lui sembla naturel et convenable que la France eût un représentant au congrès de Vérone, et le ministre des affaires étrangères était pour lui aussi nul absent ou présent.

M. de Chateaubriand était déjà fatigué d'être à Londres, et il demandait aussi à se rendre à Vérone. M. de Villèle ne s'y refusa pas, espérant sans doute que, malgré leur amitié, M. Mathieu de Montmorency et le vicomte de Chateaubriand auraient chacun une politique différente, et qu'ils se brouilleraient de manière à ne plus lui donner de l'embarras par leur accord. Le ministre des finances craignait surtout d'avoir M. de Chateaubriand pour collègue; il ne se doutait pas que ce voyage de

Vérone amènerait précisément ce qu'il avait tant d'intérêt à empêcher.

Je vis le ministre des affaires étrangères chez madame Récamier la veille ou l'avant-veille de son départ pour Vérone.

« Je ne reviendrai, nous dit-il, qu'avec la guerre, car nous la voulons tous.

» — Excepté cependant deux hommes, m'écriai-je, le roi et M. de Villèle.

» — M. de Villèle m'étonne, répliqua le duc, je le croyais si bien des nôtres !

» — C'est que vous ne le connaissez pas ; il n'est qu'à *lui*, et il veut que nous soyons à *lui*. Il a dans sa tête le despotisme que Decazes avait dans le cœur. Celui-ci aurait pu être un adversaire généreux, celui-là sera toujours ennemi implacable, et ceux qui ne lui cèderont pas tomberont. »

M. de Montmorency ne croyait pas que peu de mois après il serait lui-même une preuve éclatante de ce que j'avançais avec connaissance de cause. Je commençais à mieux juger M. de Villèle.

Lorsque j'allai chez le roi :

« D'où venez-vous? me dit-il (question qu'il m'adressait fort souvent).

» — De chez madame Récamier, répondis-je, où j'ai trouvé M. de Montmorency.

» — L'un est aussi fidèle ami que l'autre est belle.

» — Oui, sire; c'est une femme parfaite que l'on apprécie maintenant, après l'avoir longtemps calomniée.

» — Ainsi va le monde, reprit le roi; qu'un sot, un méchant ou un envieux nous déchire à notre début, et notre réputation est longtemps en souffrance! Qui peut se dire plus malheureux que moi sous ce rapport? Dans ma jeunesse j'aimais à m'occuper, on me qualifia de pédant; j'engageai le roi mon frère à gouverner, on dit que j'étais un ambitieux; je voulais vivre en paix à Paris et ne point émigrer, on affirma que je restais pour placer la couronne sur ma tête; dans l'émigration on m'accusa d'entretenir des intelligences avec Robespierre, et aujourd'hui la cour vous dira que je suis jacobin de cœur et d'âme.

» — Cette injustice ne tiendrait-elle pas, sire, à votre sagesse? Vous ne faites jamais comme le grand nombre, et le grand nombre vous traite comme son contradicteur. »

Quelques jours après, l'abbé de Pradt fut

mis en jugement et acquitté. Je trouvai le roi dans un état de gaieté peu ordinaire; il se divertissait en pensant à ce monseigneur frisé à blanc, en habit violet, en calotte, avec sa croix pastorale et ses cordons, assis sur le banc de la police correctionnelle pour répondre de ses méfaits littéraires, comme une dame de la Halle pour des injures proférées en plein vent.

« Qu'il devait être beau, me dit-il, cet aumônier du dieu Mars devant ses juges! Qu'il a dû parler, parler, parler, pérorer, diviser, subdiviser! j'aurais voulu l'entendre.

» — Le fait est qu'il doit être charmé, il a parlé de lui, on s'est occupé de lui dans les journaux, dans les salons, et je me trompe fort, ou il regarde ce procès comme une bonne fortune. Au reste, ajoutai-je, à la marche que prennent les affaires, les écrivains de toutes les opinions doivent s'attendre à défiler devant votre tribunal correctionnel de Paris.

» — Tant pis pour ceux qui s'y laissent prendre. Est-il donc si difficile de retenir ou sa langue ou sa plume? Voyez plutôt mon Académie française.

» — Sire, vous me rappelez que, sous l'empire, malgré la sévérité de la censure, on trou-

vait le moyen de glisser par-ci par-là dans les journaux quelque chose qui avait le sens commun. Le duc de Rovigo, à qui l'empereur se plaignit de la hardiesse des gazettes, en manda tous les rédacteurs.

« Messieurs, leur dit-il, je suis mécontent de votre conduite : vous avez la rage de vouloir être intéressants, vous faites de l'esprit; soyez un peu plus réservés, sans couleur, et surtout sans malice. Je suis content de vous, monsieur du *Moniteur*, vous êtes le seul irrépréhensible !.. »

Cependant la jeunesse s'exaspérait de plus en plus; des malveillants avaient semé la discorde parmi les élèves de Cujas, et l'esprit de parti enflammant ces jeunes têtes, s'était manifesté par des actes extérieurs qui avaient nécessité l'emploi de la force armée et la suspension de tous les cours. Bientôt les provocateurs se portèrent vers l'école de médecine. Le sanctuaire d'Esculape n'était pas un temple où les idoles des jésuites reçussent beaucoup d'encens. Ces derniers y étaient en minorité, et pour s'y établir il leur fallait tout détruire. Mais quel prétexte employer pour en venir à ce but? Loin d'être privés de secours dans les hôpitaux de la ca-

pitale, les malades étaient au contraire l'objet de la plus vive émulation pour les étudiants, et ce n'était pas le manque de charité et de dévouement qu'on pouvait reprendre en eux. On trouva plus commode de les accuser d'irréligion; mais pour les convaincre de ce crime, on choisit le jour où ils applaudissaient M. Desgenettes faisant l'éloge des sentiments religieux de Hallé; c'était jouer de malheur. N'importe, la faculté fut calomniée; on en ferma violemment les portes, et trois mois après, quand on leva l'interdit, l'hypocrisie, la médiocrité et l'ignorance avaient pris la place de la science et de la bonne foi. « Où veut-on en venir? me disait le roi à cette occasion. Mais cette jeunesse grandira; et Dieu sait quels fruits porteront les germes que l'on sème à présent dans son esprit : qu'on la laisse à ses études et à ses plaisirs. » Ce langage était différent de celui que le roi m'avait tenu dans d'autres circonstances; mais alors il était sous l'influence de préventions injustes, et il avait eu le temps de se convaincre que l'esprit de provocation avait une grande part dans ces mouvements en apparence spontanés. S'il faut tout dire,

l'école de médecine avait commis un gros péché; elle avait sifflé M. Frayssinous; et qui n'aime pas Cotin, comme dit Boileau, n'aime ni roi ni Dieu.

Sur ces entrefaites le congrès de Vérone, décidant la question de l'Espagne, résolut que la constitution des Cortès serait abolie par la force s'il le fallait, et que le roi Ferdinand serait remis en possession de tous ses droits. Il fut convenu que la France exécuterait la sentence, comme l'Autriche avait exécuté à Naples celle du congrès de Troppau. Le vicomte de Montmorency, dont les idées étaient conformes à cette détermination, ne balança pas à prendre au nom de Louis XVIII l'engagement formel de remplir les intentions de la Sainte-Alliance; pour vaincre les obstacles qu'il pourrait rencontrer de la part du comte de Villèle, dont toute la correspondance était pacifique. Malgré ce qu'on avait mandé de Vérone, le duc Mathieu se hâta de revenir lui-même à Paris, dans l'espoir d'entraîner par sa présence les autres membres du conseil à son opinion. Il arriva subitement le 30 octobre.

« Eh bien! que nous apportez-vous? lui demandai-je.

» — La guerre, me dit-il, la guerre aux Pyrénées ou sur les bords du Rhin.

» — C'est une alternative peu agréable.

» — Il faut que nous nous décidions à entrer franchement dans les voies de la Sainte-Alliance, si nous ne voulons que la Sainte-Alliance marche contre nous.

» — Nous verrons, lui dit le comte de Villèle : cette question ne peut se décider en vingt-quatre heures.

» — Mais elle est toute décidée, répliqua Mathieu ; j'ai pris des engagements positifs avec les souverains.

» — Tant pis, il fallait promettre, et ne pas aller au-delà.

» — Je ne crois pas avoir dépassé mes instructions. »

M. de Villèle se contenta de ne rien répondre; il alla se plaindre de la conduite de M. de Montmorency au roi, qui me dit : « Ce pauvre Mathieu ne fait que des sottises; il trouve le moyen de rendre nulles les meilleures intentions du monde. Croiriez-vous qu'il a décidé lestement la guerre contre l'Espagne, et qu'il n'a pas voulu tenir compte des instructions qu'on lui faisait parvenir tous les jours?

» — Mais, sire, cette guerre est peut-être nécessaire à la sûreté de votre couronne.

» — C'est me forcer à jouer trop gros jeu; on me répond de l'esprit de l'armée; mais est-il bien certain qu'elle ait renoncé à tout souvenir dangereux ; et peut-on être sûr qu'un beau matin elle ne proclamera pas elle-même pour la France cette constitution des Cortès que nous l'envoyons renverser?

» — C'est une crainte illusoire, sire, et l'armée sera fidèle à son roi légitime.

» — En attendant on la travaille; on cherche à persuader aux soldats qu'en allant en Espagne ils vont détruire l'indépendance de leur propre patrie. M. de Villèle a raison, il ne faut pas songer à la guerre d'Espagne. »

Je me hâtai de rapporter à M. de Montmorency les propres paroles du roi. Le ministre, qui mettait son honneur à tenir sa parole et à la faire tenir par ceux qu'il avait engagés, courut à l'ambassade de Russie, à celle d'Autriche, à celle d'Angleterre, chez madame la duchesse d'Angoulême, chez le duc, chez les évêques, et surtout à la congrégation, où il fit entendre les plaintes les plus amères. Bientôt il s'éleva de toutes parts un cri de colère contre

M. de Villèle et le roi. « Ce sont de vrais jacobins qui veulent établir la république en Espagne, » disait-on; et la division éclata entre Mathieu de Montmorency avec toute la cour, d'une part, et M. de Villèle avec le roi, de l'autre.

Louis XVIII, excité par M. de Villèle, ne vit dans cette persistance de M. de Montmorency qu'une atteinte portée à son pouvoir, il le manda auprès de lui, et se plaignit de sa témérité.

« Je ne saurais agir autrement, répliqua le vicomte : au congrès de Vérone, où j'avais l'honneur de représenter Votre Majesté, j'ai pris un engagement solennel dont je demande l'exécution pour l'honneur et le salut de votre couronne.

» — Mon cher Mathieu, lui dit le roi avec amitié, il me semble que vous tombez dans une erreur inconcevable; qui, de vous ou de moi, doit être juge de ce qu'il convient de faire pour conserver ma dignité? La nécessité est la première loi des monarques : tenez-vous tranquille, mon cher duc, pour ce qui regarde mon honneur.

» — Mais, sire, j'ai agi en votre nom; faut-

il laisser croire à l'Europe, ou que je n'étais pas digne de toute votre confiance, ou que j'ai dépassé mes pleins pouvoirs?

» — En vérité, Mathieu, je crois qu'il en est quelque chose; les dépêches de M. de Villèle n'ont jamais été hostiles. »

C'était bien là ce qui tourmentait M. de Montmorency; il ne pouvait se dissimuler d'avoir été au-delà des instructions ministérielles; il se rejetait sur la résolution que les souverains alliés avaient exprimée, et sur la nécessité où il avait été de ne pas se montrer plus tiède qu'eux. « Qu'on les intimide tant qu'on voudra, répétait toujours le roi; qu'on les engage à modifier l'œuvre constitutionnelle, je n'y mettrai pas obstacle; mais je ne ruinerai pas la France et je n'ébranlerai pas mon trône pour le bon plaisir de l'étranger. »

Vaincu chez le roi, M. de Montmorency courut chez le président du conseil, à qui il attribuait entièrement la résistance de Sa Majesté. A la suite d'une conversation fort vive, il lui dit: « Notre royalisme est bien différent. Le vôtre est coté à la Bourse; quant à moi, je sers le roi sans arrière-pensée. Et si on reste au ministère en se conduisant comme vous, on

en sort sans tache en faisant comme moi. »

M. de Villèle ne releva pas cette phrase; il se borna au rôle de conciliateur, rejetant la vivacité de Mathieu sur sa susceptibilité naturelle, et se promettant bien de ne consentir à la guerre d'Espagne qu'à la dernière extrémité, et lorsqu'il verrait clairement que c'était le seul moyen de se conserver au pouvoir. Mathieu, agissant avec plus de franchise que d'adresse, quitta le président du conseil en lui annonçant qu'en sa qualité de ministre des affaires étrangères il allait prévenir les souverains alliés de la nature des obstacles qu'il rencontrait dans l'exécution de la promesse positive qu'il avait faite au congrès; il lui fit entrevoir que les princes et les princesses de la famille royale feraient sans aucune difficulté auprès du roi une démarche solennelle qui aurait d'autant plus de poids qu'il était sûr de l'appui des membres les plus influents de la noblesse et du clergé. M. de Villèle lui dit alors que la ténacité avec laquelle il défendait auprès de lui les actes de Vérone lui prouvait que cette affaire méritait un mûr examen. Il le conjura en même temps de suspendre toute démarche ultérieure jusque après le plus

prochain conseil des ministres, dans lequel la question de la guerre d'Espagne serait discutée en présence du roi lui-même, ajoutant que la décision qui interviendrait alors ferait loi pour lui comme pour ses collègues. M. de Montmorency ne crut pas pouvoir se refuser à cette proposition.

Le lendemain je vis Mathieu; il était plein de joie.

« Tout va donc bien? lui demandai-je?

» — A merveille, me répondit-il; nous sommes vainqueurs. M. de Villèle m'a ajourné au conseil de dimanche. Mais la majorité du conseil est pour nous.

» — Le pensez-vous?

» — Sans doute; d'ailleurs que peut-il contre les alliés, les princes, le clergé et la noblesse? Soyez assurée que nous aurons la guerre. »

Ce jour-là je reçus aussi la visite de M. de Chateaubriand; son air était embarrassé. Je lui demandai quelle était la cause de son souci; il se rejeta sur ses chagrins intérieurs, sur des tracasseries au-dessous de son beau génie, et qui ne laissaient pas que de le tourmenter horriblement. A peine ce diplomate était sorti que je vis arriver le comte de Villèle.

« Vous ici! m'écriai-je; et quel vent vous amène? (Il y avait long-temps que je ne l'avais vu chez moi.)

» — Fatigué des affaires, me dit-il en nasillant, je vais chercher du repos chez mes amis.

» — C'est un titre flatteur pour moi; puis-je vous le rendre?

» — Me feriez-vous l'injure d'en douter, madame la comtesse? Croyez à l'étendue et à la sincérité de mon attachement. »

Après ces compliments, M. de Villèle me dit qu'il était dégoûté du ministère et qu'il avait envie de donner sa démission, ce qui me convainquit que jamais il n'avait eu plus d'envie de rester au pouvoir.

L'entretien tomba ensuite sur M. de Chateaubriand.

« C'est un homme de grand mérite! me dit-il.

» — Mais pourquoi est-il éloigné du roi plus qu'il ne devrait l'être?

» — Il se trompe, madame, si c'est moi qu'il en accuse, car dans ce moment plus que jamais je songe à lui. Il n'y aurait pas de mal à le montrer au roi sous un jour plus favorable.

Parlez-en vous-même à Sa Majesté; dites-lui que M. de Chateaubriand serait bien vu au ministère par les honnêtes gens comme par les alliés.

» — Vous m'étonnez, repartis-je; je me figurais qu'il vous serait plus difficile de marcher avec M. de Chateaubriand.

» — D'où a pu vous venir une semblable idée, madame? Moi, repousser un homme aussi monarchique, et d'un si beau génie! Dites-lui que je suis enthousiasmé de ses œuvres, je vous en prie; qu'il soit bien persuadé de cela, et qu'il sache surtout que je suis disposé à devenir son meilleur ami. »

M de Villèle admirateur du génie de M. de Chateaubriand! Quel accès de poésie prenait au plus prosaïque des hommes? J'y crus cependant; je venais de découvrir une chose bien plus singulière : M. Joseph de Villèle allait se reposer de ses calculs financiers et de ses grandeurs ministérielles chez une maîtresse,... oui, chez une maîtresse; mais une maîtresse en tout bien et en tout honneur. Rien de plus froid que les amours de M. de Villèle : c'est la partie la moins romanesque de son histoire.

CHAPITRE XIX.

Arrières-pensées ministérielles. — Conversation du roi sur M. de Chateaubriand. — Différence entre un prédicateur et un ministre. — M. de Villèle meilleur financier que latiniste. — M. de Montmorency. — Peut-être. — Franchise. — Intérim. — Procédés. — Le plus grand ennemi de M. de Chateaubriand ministre. — Trois jours d'absence. — Les étrangers poussent à la guerre. — Session de 1823.

En ayant l'air de se rapprocher de M. de Chateaubriand, M. de Villèle avait certes une arrière-pensée. Je voyais bien qu'il méditait quelque perfidie; mais ce n'était encore en en moi qu'un soupçon d'instinct que je ne pouvais définir. Cependant je résolus de le combattre en allant droit au but, et le roi me mit le premier sur la voie en me demandant ce que mon ami M. de Chateaubriand pensait de la guerre d'Espagne. Cette question m'était adressée avec une certaine ironie.

« Sans doute, ajouta Sa Majesté sans attendre ma réponse, sans doute ce paladin littéraire va jeter le gant aux Cortès dans quelque brochure. Il nous a donné sa *Monarchie selon la charte*, il faut bien qu'il donne à ses chers Castillans sa *Monarchie selon les Cortès.*

» — Sire, repris-je, vous pourriez bien vous tromper sur les opinions de M. de Chateaubriand au sujet de cette guerre. Je l'ai entendu soutenir à M. de Montmorency lui-même que c'était jouer à croix ou pile l'avenir des Bourbons et de la France que de déclarer la guerre à l'Espagne.

» — Vraiment, il a dit cela?

» — Il l'a dit, sire, et, qui plus est, il l'a répété au congrès de Vérone, parlant de sa personne à l'empereur Alexandre; mais vos ministres ont eu bien soin de ne vous lire que des fragments équivoques de la correspondance de M. de Chateaubriand.

» — N'accusez pas mes ministres; c'est toujours moi qui les force d'abréger quand ils veulent me lire les brochures, les rapports ou les discours de ce sublime politique.

» — Hé bien, sire, il n'y a alors que vous qui y perdez; car nous autres, en France, nous

lisons tout ce que fait M. de Chateaubriand jusqu'à la dernière ligne.

» — Justement ! Que voulez-vous que je fasse d'un ministre qui, au lieu de convaincre, exalte ceux qui l'écoutent ? C'eût été un prédicateur excellent, un père de l'église, un saint Jean-Chrysostome, un saint Bernard ; mais le gouvernement constitutionnel est tout ce qu'il y a de moins romantique au monde.

» — Vous ne pensez donc pas comme Napoléon, qui eût nommé, disait-il, Corneille conseiller d'État.

» — Non certes, ni Corneille, ni Racine, ni Voltaire : chacun son métier. Voyez si Villèle est poète, et, ma foi, je commence à me faire à son talent. Quand je veux lui citer Horace, il me dit qu'il a oublié le latin à force de faire des chiffres ; eh bien ! je ne lui en veux pas, cela me prouve qu'il est meilleur financier que latiniste.

» — Mais, sire, M. de Chateaubriand écrivait déjà sur les finances à l'époque où M. de Villèle savait à peine faire une règle de trois.

» — Eh ! mon Dieu ! madame, voilà qui peint bien les deux hommes. M. de Chateaubriand faisait de l'économie politique comme un vrai

poète quand cela ne pouvait le mener à rien, quand il était un pauvre émigré, sans un sou vaillant. A la même époque M. de Villèle s'occupait du positif; au lieu de rêver et d'écrire, il faisait un métier pour vivre.

» — Fort bien, sire; mais quel est le côté le plus poétique de la question dans la guerre d'Espagne?

» — C'est la guerre.

» — Hé bien, M. de Chateaubriand est pour la prose, c'est-à-dire pour une neutralité prudente.

» — Cela me réconcilie un peu avec lui.

» — M. de Montmorency persiste à vouloir la guerre.

» — Cependant celui-ci n'a des paladins que le nom. Le premier baron chrétien se croit obligé de faire une croisade pour notre cousin le roi Catholique; mais je le ferai changer d'avis, ou il donnera sa démission.

» — Sire, il la donnera.

» — Et je l'accepterai.

» — Et vous nommerez M. de Chateaubriand?

» — Peut-être. »

Peut-être! ce mot était pour nous une vic-

toire dans la bouche du roi ; il annonçait que ses répugnances n'étaient pas insurmontables. M. de Villèle vint à mon secours.

« Eh bien ! lui dit Louis XVIII, M. de Montmorency persiste?

» — Oui, sire.

» — Que ferons-nous?

» — Sire, il faudra lui poser la question bien franchement au prochain conseil. En agissant avec lui sans détour, en jouant cartes sur table, M. de Montmorency se rendra ou se retirera.

» — Vous avez raison : c'est un homme loyal, il faut en agir loyalement avec lui. »

M. de Villèle avait eu bien soin de sonder adroitement son collègue, et il s'était assuré de sa démission, c'est-à-dire de son refus de changer d'avis. Le conseil eut lieu. Le roi exigea qu'il y eût unanimité de vues dans son ministère ; M. de Montmorency se retira, et M. de Villèle s'empara de l'intérim.

Je me rendis au château ce même soir.

« Je suis sans ministre des affaires étrangères, me dit le roi.

» — Sire, je le sais, mais je me permettrai de vous rappeler que M. de Chateaubriand est, lui, sans portefeuille.

» — Croyez-vous qu'il accepterait celui de son ami?

« — Sire, avec des procédés tout s'arrange.

» — Fort bien. Je crois que M. de Chateaubriand vaut mieux que MM. de La Bourdonnaye, de Polignac, de Vitrolles et de Laval, qu'on me propose, mais souvenez-vous bien qu'une fois ministre, il aura à combattre un ennemi bien difficile à vaincre.

» — Et lequel, sire?

» — Un ennemi redoutable.

» — Qui donc, sire?

» — Un ennemi très éloquent, d'une imagination vagabonde, mais énergique...

» — Sire, son nom?...

» — Eh pardieu! madame, M. de Chateaubriand lui-même sera son plus grand ennemi. Contre qui fera-t-il de l'opposition? car il faut qu'il en fasse.

» — Enfin, sire, signerez-vous l'ordonnance de sa nomination?

» — Toute réflexion faite, je la signerai; mais vous vous souviendrez de ma prévision. »

Je ne sais si les paroles du roi me laissèrent l'inquiétude d'un pressentiment qui devait se réaliser en effet plus tard. Mais à peine assurée

de la nomination de M. de Chateaubriand, je tremblai pour lui d'une vague et indéfinissable crainte : son installation même ne me promettait pas une fête. Je feignis une indisposition; je m'éclipsai pendant trois fois vingt-quatre heures de l'horizon de la cour, et je n'y reparus que quand tous les compliments furent échantés entre le partant et le nouveau-venu.

Le roi fut le premier que je vis : à tout seigneur tout honneur. Il prétendit que je m'étais portée à merveille, que j'avais une mine parfaite. « Votre retraite a été, poursuivit-il, une combinaison de politique sentimentale; au demeurant, tout s'est bien passé : on a été les uns chez les autres ; on s'est complimenté en bons termes; le partant a sollicité l'autre d'accepter. L'*autre* a prétendu ne rien accepter que par déférence. Bref, tout va bien, et vous êtes trop bonne de vous tourmenter. Nous autres hommes, nous prenons ces choses-là plus philosophiquement que vous. »

Je finis par voir que le roi avait raison, et j'eus regret de ma timidité excessive. En vérité je crois que je n'étais pas née pour l'intrigue ! Le changement de ministre, le choix de M. de Chateaubriand pour succéder à M. de

Montmorency, causèrent une surprise générale. Quelque temps après je rencontrai le marquis de Catelan, que je n'avais pas vu depuis un siècle; il a de l'esprit, et cause bien pourvu qu'il ne s'écoute pas trop parler. « Savez-vous, dit-il, pourquoi M. de Villèle s'est donné M. de Chateaubriand pour collègue? le motif vaut la peine d'être examiné. »

Nous renonçâmes à deviner.

« C'est, reprit-il, parceque de tous les hommes M. de Chateaubriand est celui qu'il congédiera le plus facilement; car, pour le mettre à la porte, le roi et les princes seront toujours de moitié avec lui. »

Il y avait bien quelque chose de vrai dans cette prévision. Louis XVIII laissa voir plus d'une fois combien il lui déplaisait d'avoir dans son conseil le premier génie de son royaume. Plus tard il trouva fort plaisante la brutalité avec laquelle le Gascon mit dehors l'enfant de la Bretagne.

Mais avant ce temps-là les choses prirent une telle tournure, que M. de Villèle fut entraîné malgré lui dans cette guerre d'Espagne dont il ne voulait à aucun prix, et qu'à peine le duc de Montmorency, que j'appelle

plus volontiers vicomte par habitude, fut chassé du ministère pour avoir demandé cette guerre, M. de Chateaubriand, qui le remplaçait avec une opinion contraire, finit par être pour l'occupation de la péninsule à main armée : tant il est vrai qu'une règle invariable de conduite en politique est une absurdité : un ministre est l'homme des circonstances, et voilà tout, quel que soit son génie.

Mes lecteurs me sauront gré de continuer à leur rapporter la chronique secrète de cette époque.

Le jour de la démission de Mathieu de Montmorency, et avant la venue de son successeur, le roi rendit publique par la voie des journaux une lettre que M. de Villèle, ministre par *interim* des affaires étrangères, adressait au comte de Lagarde, notre chargé d'affaires à Madrid; c'était une déclaration aigre-douce, une manière demi-voilée d'avertir les Cortès que toute l'Europe voulait la guerre contre elles; et que la France serait obligée de la leur faire s'ils ne rentraient pas dans la voie de modération; c'était enfin le même système pour les effrayer et les amener à capituler.

Mais en même temps, ce qui prouve le peu

d'habileté du président du conseil, tout marcha contre sa volonté. Il s'était imaginé que M. de Montmorency une fois de côté, nul ne prêcherait la croisade sentimentale. Il se trompa. Les puissances étrangères firent entendre le même langage qu'auparavant ; elles insistèrent pour que le successeur de M. de Montmorency fût solidaire de ses promesses. Une audience demandée au roi par les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et de Sardaigne, fut éludée avec le plus d'astuce possible, mais dut enfin être accordée. Les deux premiers, parlant au nom de leurs souverains, signifièrent que si la France ne se mettait pas en mesure de faire cesser l'usurpation des Cortès, des armées russes et autrichiennes partiraient du royaume de Lombardie par le col de Tende, franchiraient les Alpes, et, par la Provence et le Languedoc, arriveraient aux Pyrénées. L'intention des alliés n'était pas de rompre avec Louis XVIII; ils demanderaient seulement le passage.

Cet *ultimatum* menaçant remis et un très bref délai accordé, les deux ambassadeurs se retirèrent ; il ne resta que celui de Sardaigne. Il avoua à son tour que son maître était disposé à faire cause commune avec les coalisés, son

intérêt personnel l'exigeant : « Sa Majesté, poursuivit-il, ne veut pas que les scènes déplorables du mois de mars 1821 se renouvellent; et pour y mettre obstacle elle est prête à tout approuver. » Il ajouta que, dès le refus du ministère français exprimé, il se retirerait ainsi que ses collègues, et que les troupes piémontaises prendraient immédiatement position sur le Var. Deux jours après des lettres autographes des souverains, lettres moins amicales que les précédentes et beaucoup plus expressives, vinrent ajouter aux embarras du roi et du conseil.

Toutes ces hautes questions de politique étaient choses neuves pour tous ceux qui étaient là, moins M. de Chateaubriand; tous les autres, fort braves gens dans leur famille, n'entendaient rien à la diplomatie. Les pauvres MM. de Villèle, Peyronnet et Corbière, qui en étaient à l'*a b c d* de cette science, se défiaient un peu de leur chevaleresque collègue, qui eût voulu prendre une attitude plus honorable, et se voyait compromis par sa solidarité avec ses collègues bourgeois.

Si les ministres étaient sur un mauvais terrain, le roi ne se montrait pas non plus très satisfait; je l'ai vu verser de nobles larmes, et

s'indigner du joug qu'on voulait lui imposer.

« Hélas ! s'écriait-il, pourquoi ne puis-je monter à cheval !

» — Sire, les puissances veulent donc absolument la guerre ?

» —Oui, elles nous la commandent. Elles nous ont épuisés par des contributions énormes, maintenant il faut nous saigner pour un roi qui demandait à genoux à Bonaparte une femme de sa main. Je crois qu'il eût épousé madame Lætitia elle-même si elle eût voulu se remarier. »

Les alliés n'étaient pas les seuls à pousser à la guerre ; c'était chaque jour de nouveaux combats que le roi et M. de Villèle avaient à soutenir ; ils se défendaient, mais avec faiblesse, et comme gens qui savent qu'il leur faudra bientôt céder. On attaquait M. de Chateaubriand avec non moins de véhémence. Quand il parlait du droit des peuples, du dogme sacré de la nationalité, on lui jetait à la tête son article du Conservateur sur l'Espagne, et ses belles phrases sur *le Cid*. M. de Chateaubriand commença par trouver la guerre difficile à éviter, et finit par en faire une question d'honneur. Quant à M. de Villèle, il fut bien

forcé de faire la guerre en depit de sa politique pacifique. Sur ces entrefaites le jour de l'ouverture de la session de 1823 approchait. Il fallut composer l'adresse. Jamais discours n'occupa davantage le roi; c'était en effet une pièce très importante, vu la gravité des circonstances et la position de la France à l'égard de l'Espagne.

Ce discours fut donc lu, relu, étudié, commenté, limé et refait de cent façons. J'eus l'honneur d'en entendre la première, la seconde, la troisième, la quatrième lecture; je le savais à moitié par cœur lorsque le roi le prononça. La cérémonie eut lieu le 28 janvier. Louis XVIII portait ce jour-là le grand costume de maréchal de France. Il y avait une arrière-pensée dans le choix de cet habit; peut-être annonçait-il que le temple de Janus, fermé depuis 1815, se rouvrirait bientôt. Le roi n'était pas homme à laisser au hasard la direction de la chose la plus indifférente. Il se fit enfin rouler dans son fauteuil, semblable à celui dans lequel on représente quelquefois la déesse classique Cybèle; mais les ministres attachés au char de la royauté n'étaient pas des lions. Le roi, parvenu à son trône, prit la parole en ces termes :

« Messieurs,

» La durée des deux dernières sessions, le peu de temps qu'elles vous ont laissé de libre, m'auraient fait désirer de pouvoir retarder l'ouverture de celle-ci ; mais le vote régulier des dépenses de l'État est un bien dont vous avez senti tout le prix, et j'ai dû compter pour le conserver sur le même dévouement qui m'avait été nécessaire pour l'obtenir.

» La situation intérieure du royaume s'est améliorée.

» L'action de la justice, loyalement exercée par les jurés, sagement et religieusement dirigée par les magistrats, a mis fin aux complots et aux tentatives de révolte qu'enhardissait l'impunité.

» J'ai terminé avec le saint siége les conventions nécessaires pour la circonscription des nouveaux diocèses dont la loi autorisait l'établissement.

» Toutes les églises vont être pourvues de leurs pasteurs, et le clergé de France, complètement organisé, contribuera à appeler sur nous tous les bienfaits de la Providence.

» J'ai pourvu par des ordonnances à ce

qu'exigeaient l'économie dans les dépenses et l'ordre dans la comptabilité. Mes ministres soumettront à la sanction de la loi le compte des dépenses de 1821 ; ils vous fourniront l'état des dépenses et des recettes effectuées en 1822, et celui des besoins et des ressources présumés pour 1824.

» Il résulte de ces documents que toutes les dépenses antérieures soldées, même celles que les préparatifs militaires ont nécessitées jusqu'ici, nous entrons dans l'exercice de 1823 avec quarante millions d'excédent sur les crédits de cette année, et que le budget de 1824 peut nous offrir la balance des recettes avec les dépenses, sans exiger l'emploi de cette réserve.

» La France devait à l'Europe l'exemple d'une prospérité que les peuples ne peuvent obtenir que du retour à la religion, à la légitimité, à l'ordre et à la vraie liberté. Ce salutaire exemple, elle le donne aujourd'hui ; mais la justice divine permet qu'après avoir fait long-temps éprouver aux autres nations les terribles excès de nos discordes, nous soyons nous-mêmes exposés aux calamités semblables chez un peuple voisin.

» J'ai tout tenté pour garantir la sécurité de

mes peuples, et préserver l'Espagne elle-même des derniers malheurs.

» L'aveuglement avec lequel ont été repoussées les représentations de paix faites à Madrid, laissent peu d'espoir de conserver la paix.

» J'ai ordonné le rappel de mon ministre; cent mille Français commandés par un prince de ma famille, par celui que mon cœur se plaît à nommer mon fils, sont prêts à marcher en invoquant le Dieu de saint Louis, pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils de Henri IV, et préserver le beau royaume de ce prince en le réconciliant avec l'Europe.

» Nos stations vont être renforcées dans les lieux où notre commerce maritime a besoin de cette protection, des croisières seront établies partout où nos arrivages pourront être inquiétés.

» Si la guerre est inévitable, je mettrai mes soins à en resserrer le cercle, à en borner la durée; elle ne sera entreprise que pour conquérir la paix que l'état de l'Espagne rendrait impossible.

» Que Ferdinand VII soit libre de donner à son peuple des institutions qu'il ne peut te-

nir que de lui, et qui, en assurant leur repos dissiperaient les justes inquiétudes de la France, dès ce moment les hostilités cesseront; j'en prends devant vous, messieurs, le solennel engagement.

» J'ai dû mettre sous vos yeux l'état de nos affaires du dehors; c'est à moi de délibérer : je l'ai fait avec maturité; j'ai consulté la dignité de ma couronne, l'honneur et la sûreté de la France. Nous sommes Français, messieurs, nous serons toujours d'accord pour défendre de tels intérêts. »

CHAPITRE XX.

Opinion du roi sur la guerre d'Espagne. — Le duc d'Angoulême, prince généralissime. — Anecdote. — Marchangy à la chambre des députés. — Son exclusion. — Manuel. — Son expulsion. — Le sergent Mercier. — Regrets du roi. — Le côté gauche. — Le roi me donne son portrait. — Inauguration. — Fête donnée un jour d'abstinence.

Quoique le discours du roi annonçât clairement la guerre d'Espagne, M. de Villèle et Sa Majesté espéraient encore pouvoir se dispenser de la faire. Le ministre lutta d'opiniâtreté et d'entêtement avec les Cortès, et ceux-ci le vainquirent. Fiers de la résistance qu'ils avaient montrée à Napoléon, les Espagnols s'imaginaient que l'Europe entière ne parviendrait pas à leur dicter des lois; ils se trompaient; leur position n'était pas la même qu'en 1808. Le clergé, qui formait alors, qui forme encore une partie considérable de la nation, et qui se

trouvait en guerre ouverte avec le parti dominant, devait fournir un noyau précieux pour l'armée d'invasion, et faciliter à celle-ci une victoire rapide et complète. Le temps était passé où les moines tombaient par milliers dans les fossés de Saragosse pour la défense du sol. Les raisons qui expliquent le patriotisme de ces derniers à cette époque n'existaient plus. Sous plus d'un rapport le clergé espagnol est aussi une noblesse nationale, propriétaire, et riche d'honneurs. En 1807 les prêtres et les moines avaient leurs maîtresses(1) et leurs dîmes à défendre. A ce prix ils avaient armé une nation qui ne les avait pas encore mis hors la loi de la société. Maintenant ils combattraient pour leurs priviléges, non pas contre les ennemis de la patrie, mais avec des alliés qui venaient les aider à rentrer dans leurs droits contestés, et leur rendre la possession de leur influence et de leurs domaines.

« La division est en Espagne, disait le roi; les prêtres décideront le peuple en notre faveur; ils veilleront à la tranquillité des cam-

(1) On sait qu'en Espagne une concubine est souvent tolérée chez le curé sous le nom de servante : cela s'explique dans un climat ardent.

pagnes; c'est là l'essentiel. Quant à l'armée qui occupe les principales places, l'absence de toute discipline ne lui permettra pas d'opposer une longue résistance à nos soldats. »

Cependant le roi avait retiré son ambassadeur dans l'espoir que cet acte d'hostilité négative aplanirait les difficultés sans le secours de l'invasion ; car indépendamment de la répugnance qu'il avait à entrer dans une guerre qu'il regardait comme peu conforme aux principes que la charte avait consacrés, l'Angleterre ne paraissait pas devoir favoriser cette treprise; et quoiqu'elle ne s'exprimât pas d'une manière positive à ce sujet, son langage ambigu, sa duplicité diplomatique, laissaient des doutes sur ses déterminations ultérieures. Toutefois la coalisation contre les Cortès était trop puissante pour que cette contenance équivoque du cabinet de Londres pût décider les ultras à revenir sur un parti pris (1).

Il fallut donc enfin en venir à la guerre. Les dissidences qui avaient existé dans le conseil faillirent exercer une influence désastreuse sur

(1) L'Angleterre eut l'air de protester contre l'intervention, mais sept officiers anglais en tout se rendirent sous les drapeaux des Cortès.

le sort de cette campagne. Lorsqu'on voulut agir, les ressources sur lesquelles on devait compter le plus, et qui devaient être préparées de longue main à tout évènement, manquèrent tout-à-fait. L'armée était sur les bords de la Bidassoa, et tous les approvisionnements étaient en souffrance; point de matériel, point de vivres. Mais on avait de l'argent et des traitants, et ceux qui avaient amené ce fâcheux état de choses savaient tout le parti qu'on peut tirer d'un marché d'urgence. Les dilapidations furent excessives; chacun voulut avoir sa part, et l'obscurité qui règne encore dans l'affaire du fournisseur Ouvrard a prouvé clairement que des traitants seuls n'y avaient pas cherché leur profit.

Le commandement général de l'armée fut confié à Son Altesse Royale monseigneur le duc d'Angoulême. Dans le principe les ministres n'avaient pas pensé à lui; il alla trouver le roi son oncle : « Sire, lui dit-il, on prépare une expédition en Espagne; il ne m'appartient pas de réclamer la gloire de la diriger; mais je vous demande d'en faire partie à titre de simple soldat. » Le roi, sensible à cet élan spontané d'un cœur noble et courageux dans un membre

de sa famille, le nomma *généralissime* de l'armée d'Espagne. Lorsque Monsieur apprit la détermination de son auguste fils, il en fut enthousiasmé, et répondit à ceux qui lui témoignaient quelques craintes sur les dangers que le prince allait courir : « Il sera comme ses aïeux, il les bravera. La mort est douce pour un prince sur le champ de bataille; elle n'est cruelle que sous le poignard d'un assassin. »

Je n'entrerai point dans les détails de cette expédition, aussi glorieuse pour nos armes qu'impolitique dans son but et dans ses résultats. Le prince généralissime entra dans la carrière animé des principes de modération et de tolérance nécessaires au succès de l'entreprise. Il y marcha à pas de géant, et jamais plus beau triomphe ne coûta moins de larmes, et ne fut la cause de moins de désastres. Ferme dans ses intentions vertueuses, le duc d'Angoulême conjura par sa droiture tous ces évènements qui rendent la victoire onéreuse à ceux sur lesquels elle est obtenue. Les vaincus, quels qu'ils fussent, bénirent la main tutélaire et paternelle des vainqueurs. Prudence, modération, tels furent les moyens, tel devait

être le résultat de sa mission. Ce n'était pas ce qu'avaient voulu le parti qui avait suscité la guerre et celui qui nous servait d'auxiliaire; aussi l'ordonnance d'Andujar devint l'objet d'une vive discussion dans le cabinet des Tuileries, où l'on trouva que l'amour de la paix et l'horreur de toute réaction de vengeance avaient égaré le zèle du prince français. Pour en borner les effets protecteurs, on se hâta de lui offrir une ovation solennelle. Sa modestie la repoussa d'abord ; car il prétendait que le but de son entreprise n'était pas atteint puisqu'on l'empêchait d'en consolider les résultats. Mais était-ce bien pour lui qu'on préparait le char du triomphe? Je le croyais alors, depuis j'ai eu lieu de me convaincre que le parti, en l'offrant, avait eu l'intention de s'asseoir lui-même à côté du triomphateur, et de couvrir sa coupable ambition du manteau de sa gloire. L'ovation résolue fut enfin acceptée, et personne ne s'étonna d'entendre des hymnes en l'honneur de cette victoire, chantés par ceux qui allaient en recueillir tous les fruits sans qu'elle eût coûté de grands efforts à leur courage ; mais je m'aperçois que j'anticipe sur les évènements.

M. de Marchangy se présenta à la chambre des députés, appuyé des suffrages de deux départements, le Nord et la Nièvre. Mais s'il payait le cens voulu par la loi, il n'avait pas la possession annale; il fut donc obligé de se retirer. Toutefois le véritable motif de son exclusion n'était point là. Dans le ministère était un homme que son ambition effrayait; M. de Peyronnet voyait dans Marchangy un rival dont la tête chaude et l'éloquence impétueuse ne manqueraient pas de prendre un certain ascendant sur la droite, toujours peu riche en orateurs. Il était cher à la congrégation, qui voyait en lui un adversaire redoutable aux libéraux de toutes les nuances. Il aimait l'étude, avait de la franchise, de la religion et des mœurs pures. On n'avait pas à craindre d'ailleurs qu'une absence de mémoire ou une ignorance des lois le fît tomber dans les bévues législatives qui furent si fatales à M. de Peyronnet. Celui-ci ne tarda pas à deviner ses prétentions; et dès lors il s'occupa avec ardeur de l'éloigner de la chambre des députés. Appuyé par M. de Villèle, ils lancèrent contre lui tout le centre, qui le repoussa beaucoup moins par amitié pour le garde des sceaux que par la haine et l'ef-

froi que lui inspiraient tous les gens de mérite.

La colère de l'avocat-général fut portée à son comble; il vint l'exhaler chez moi, et me prier de le soutenir ; mais, tout en lui rendant justice, je ne l'aimais pas; son amitié d'ailleurs m'était douteuse, et je ne comptais point sur sa reconnaissance.

L'affaire Marchangy fut bientôt oubliée. Un incident scandaleux qui eut lieu à la chambre des députés vint distraire tous les esprits, et raviver momentanément l'ardeur et la vivacité des partisans des diverses opinions. Je veux parler de l'exclusion du député Manuel. Le côté droit, qui prenait tous les jours plus d'accroissement, grâce à la loi du double vote, voyait le libéral Manuel avec une sorte d'horreur. Sa présence l'embarrassait ; il voulait l'éloigner à tout prix. Manuel ignorait l'art de dire la vérité sans blesser profondément ceux qui étaient forcés de l'entendre; il lançait brutalement ses sarcasmes sur une assemblée disposée en masse d'une manière défavorable contre lui. Et ce fut en disputant sur le crédit de la guerre d'Espagne qu'il vint fournir l'occasion que ses ennemis cherchaient depuis long-temps. On eut soin de l'interrompre au

milieu d'une phrase qui, inachevée, avait une couleur de régicide. Les deux tiers de la chambre se levèrent aussitôt, déclarant qu'ils ne consentiraient jamais à le laisser continuer son discours sacrilége. Vainement Manuel, épouvanté lui-même de son audace, essaya-t-il, dans une lettre qu'il écrivit sur-le-champ au président, d'expliquer le sens de sa phrase ; on ne voulut pas l'écouter ; et M. Ravez lui-même, qui ne l'aimait pas, ne fit que de médiocres efforts pour rétablir le calme.

La nouvelle de ce tumulte fut portée au château tandis que la scène durait encore. Le roi en l'apprenant dit : « Les Manuels ne sont pas très dévoués à ma famille. Il y a des noms prédestinés à être nos ennemis. Dans tous les cas, je pense bien que si mes serviteurs fidèles ont laissé passer sans punition la phrase des *répugnances*, ils n'auront pas la même indulgence pour l'éloge du régicide. » Ces mots suffisaient pour exalter, s'il eût été possible, le zèle du côté droit.

On décida qu'il serait fait une proposition pour demander l'exclusion de Manuel ; et ce fut M. de La Bourdonnaye qui s'empara de cette attaque. Il crut que le succès amènerait

l'accomplissement du désir le plus constant de sa vie, la possession d'un portefeuille. Cette fois encore il fut trompé dans son attente. Le rôle qu'il joua fut gâté par son emportement. Le perfide M. de Villèle n'eût jamais été si loin. Il y avait quelque chose d'odieux à se constituer membre et rapporteur d'une commission destinée à juger un homme dont il était lui-même l'accusateur.

L'exclusion de Manuel fut enfin prononcée, non sans exciter des débats dont la violence surpassa tout ce qu'on avait vu jusque alors. Le lendemain de cette séance mémorable, Manuel, en costume de député, parvint à pénétrer dans la salle, escorté par tous les membres du côté gauche. Son aspect indigna les royalistes, et M. Ravez lui ordonna de sortir. Il s'y refusa. Alors la séance fut déclarée suspendue. Une heure après, le chef des huissiers vint sommer Manuel de se retirer; nouveau refus, et protestation de ne céder qu'à la force. Le président fit alors entrer un détachement de la garde nationale, auquel l'officier qui le commandait ordonna de saisir Manuel et de l'entraîner. Le sergent Mercier, par un mouvement que les libéraux trouvèrent sublime,

se refusa, ainsi que ses camarades, à porter la main sur un député des départements. Ce coup de théâtre imprévu fit ressortir les torts du côté droit. Toute la France applaudit aux efforts de la gauche et au courageux refus de Mercier, tandis qu'elle poursuivit de ses huées et de son mépris le vicomte de Foucauld, et les gendarmes auxquels il ordonna d'*empoigner* le député. Celui-ci, entraîné violemment, fut accompagné hors de la salle par tout le côté gauche, qui, regardant désormais la chambre comme dissoute par la violence qu'on avait faite à l'un de ses membres, garda un silence profond pendant tout le reste de la session.

Le roi fut vivement blessé de tout ce qui avait eu lieu. « J'aurais fait tout au monde, dit-il, pour éviter un semblable désordre. Voilà maintenant la garde nationale qui va prendre parti contre nous. » Il ne se trompait pas : aussitôt que la conduite de Mercier fut connue, il lui arriva de tous les côtés de la France des adresses et des cadeaux pour le complimenter sur son dévouement. « L'accord n'était pas plus unanime en 1789 et 1790 », s'écria le roi en apprenant le succès de Mercier.

Le silence du côté gauche enleva aux délibérations de la chambre tout le poids et la valeur qu'elles avaient sous l'influence d'une vive opposition. Personne ne se levant pour proposer des réformes, les discussions n'avaient plus lieu qu'au profit de quelques ambitions privées.

MM. Delalot, La Bourdonnaye et de Vaublanc, se prononcèrent comme des ennemis du ministère, sans se montrer plus amis du monarque. Le roi, indigné de ce scandale, se hâta de clore une session dont les fâcheux résultats furent au reste bien vite oubliés par la nouvelle des succès réitérés de la campagne d'Espagne. Nos troupes n'avaient vu qu'avec horreur la provocation à la révolte que leur avait adressée une poignée de transfuges, qui osèrent déployer à ses yeux le drapeau tricolore. La joie du roi était grande. « Le charme est rompu, me disait-il, la gloire demeure fidèle aux armes de la France, quels que soient les insignes sous lesquels elles se montrent. Nous n'en serons plus à ne vivre que de souvenirs, et nous aussi nous aurons des campagnes à citer : cela va à merveille, et nos amis les ennemis n'en seront pas plus satisfaits.

» — Le pensez-vous, sire ?

» — Sans aucun doute : les Anglais espéraient que l'Espagne nous ferait une guerre franche et de longue durée ; ils auraient aimé à nous voir user dans ce pays le peu de force et d'énergie que la paix nous avait redonnées ; mais, Dieu aidant, notre bras a tendu l'arc, et la flèche a atteint le but. Avec la paix intérieure, mon royaume sera toujours invincible, et l'ennemi ne souillera plus son territoire. » Ce langage du roi prouvait qu'il était vraiment Français de sang et d'âme.

C'est à cette époque qu'il me fit cadeau d'un de ses portraits, monument précieux de son amitié et de sa bienveillance pour moi. Je voulus en célébrer l'inauguration, et comme le jour que je choisis était un vendredi, je conçus l'heureuse idée de faire servir à tous mes invités deux services composés entièrement de maigre. Cette attention délicate fut remarquée ; la congrégation vanta beaucoup ma piété ; mais le roi s'en amusa, en me disant que mon cuisinier, en véritable païen, avait mis des coulis de viande dans toutes les sauces, et que c'était un mélange profane dont toute la faute devait retomber sur moi.

« En tous cas, lui répondis-je, si j'ai commis un péché, ce ne peut être qu'un péché d'ignorance. »

CHAPITRE XXI.

Les Anglaises conspiratrices. — Mort du maréchal Davoust. — Le marquis de Lauriston. — Mort du pape Pie VII. — Joie du roi après l'entrée triomphante du prince généralissime. — MM. de Chateaubriand et de Villèle. — Le cordon bleu. — Le duc de Rovigo. — Anecdotes inédites sur la mort du duc d'Enghien.

Le roi était impatienté, on l'aurait été à moins ; après les tracasseries de la chambre des députés venaient les conspirations des femmes ! Il y avait à Paris trois Anglaises qui se mêlaient de fronder le gouvernement ; c'étaient mesdames Hutchinson, Oxford et Bourke. Elles tenaient chez elles des conciliabules, où la police avait fait pénétrer un de ses invisibles argus. Les ministres voulaient faire sortir ces ladies du royaume ; mais la peur qu'ils avaient encore des étrangers les en empêchait. Ils prétendirent intéresser directement le roi à

cette affaire, et s'y prirent si bien que ce fut lui qui ordonna qu'on leur envoyât des passeports. Il fallait ouïr les cris de ces Cornélies britanniques. La comtesse de Bourke fit de cet affront une affaire diplomatique. Elle mit dans son parti le corps des ambassadeurs, qui demanda presque officiellement que la femme d'un de leurs anciens collègues ne fût pas obligée de quitter la France; et M. de Villèle, qui a prouvé par sa galanterie envers M. d'Appony qu'il n'avait pas des idées bien élevées sur la dignité nationale, fut assez faible pour radoucir le roi au sort de madame la comtesse de Bourke; quant aux deux autres, force leur fut de se conformer à la volonté royale : elles espérèrent que leur absence serait remarquée : pauvres femmes! on en parla pendant vingt-quatre heures.

Bientôt la mort du prince d'Eckmulh vint offrir le bâton de maréchal de France à l'ambition des lieutenants-généraux ; il échut en partage à l'un de ceux qui, à des titres trop contestés peut-être par la jalousie, joignait la dignité de ministre de la maison du roi. Il échut, dis-je, en partage au marquis de Lauriston, homme fort aimable, cultivant et pro-

tégeant les arts, accueillant les artistes en grand seigneur, et grand amateur de l'Opéra et de ses nymphes, ce qui n'empêchait pas qu'il ne fût un bon militaire. Le maréchal de Saxe avait eu sa Lecouvreur et son petit sérail avant d'aller à Fontenoy.

Sur ces entrefaites le pape Pie VII mourut. Le roi reçut cette nouvelle avec chagrin; il rendait justice au pape Pie VII comme à un prince très habile qui avait montré beaucoup de courage et de grandeur d'âme dans les circonstances difficiles où la Providence avait placé l'église; il avait pourtant eu un grand tort aux yeux du roi, celui de sacrer Bonaparte; mais Louis XVIII l'excusait, persuadé de l'impossibilité où le souverain pontife s'était trouvé d'agir autrement. Le roi me dit qu'à cette époque il avait fait solliciter Pie VII par son ambassadeur de lui conserver ses droits au trône de France. « Hélas! bien volontiers, avait-il répondu, je n'ôte rien à personne, je donne à plusieurs, et le saint siége décidera plus tard à qui appartiendra la couronne; il le fera en toute justice et avec équité. » Le pape était bien excusable, quand on considère surtout que le clergé de France passait tout entier

sous le joug de l'usurpateur. Mais de toutes les défections, la plus pénible pour moi, fut celle du cardinal Maury : il était mon ambassadeur auprès du saint père lorsqu'il s'avisa d'écrire à Bonaparte pour le reconnaître en sa nouvelle qualité d'empereur. Je me hâtai de destituer ce représentant infidèle, qui ne tarda pas à venir perdre à Paris le peu de renommée qui lui restait. »

Cependant la guerre d'Espagne était terminée ; le duc d'Angoulême avait fait son entrée triomphante dans la capitale. Le roi avait reçu mes félicitations avec plaisir.

« Je goûte vraiment, répliqua-t-il, un peu de bonheur, me voilà satisfait : il y a de la gloire militaire pour ma famille, et une réconciliation parfaite entre l'ancien et le nouveau régime ; s'il pouvait s'élever en moi quelques doutes sur la sincère fidélité de l'armée depuis les évènements de 1815, ils se sont dissipés sans laisser aucune trace ; je compte maintenant sur tous les Français ! Le dedans, le dehors, ont rivalisé de dévouement ; je ne puis que louer tout le monde. Désormais la France aura son poids dans la balance politique de l'Europe ; les étrangers nous ont traités légèrement tant qu'ils nous ont

crus divisés, ils nous respecteront maintenant qu'ils nous savent unis. Cet accord entre le peuple, l'armée et le trône, est d'autant plus avantageux que la France ne tardera pas à être livrée aux incertitudes d'un nouveau règne.

» — Que dites-vous, sire? quelle funeste pensée...?

» — Ma chère amie, le principe d'existence s'affaiblit en moi, vous le voyez, mes infirmités augmentent; on me dit que je gouverne, cela n'est pas, je trône tout au plus; je ne me sens plus même le désir de m'occuper de l'administration. J'ai remercié le duc de Bellune de ses services de ministre de la guerre, je ne sais pourquoi; j'ai nommé à sa place le baron de Damas que je ne crois point capable de soutenir le poids de ce portefeuille; j'ai cédé non à ma conviction, mais aux vœux des miens et de mon premier ministre, car le président du conseil n'est pas autre chose. Je m'éteins; mais fasse le ciel que je ne meure que lorsque la France sera hors de toute agitation! »

Ces paroles m'arrachèrent des larmes. Le roi les vit, il me pressa la main, dit un mot plaisant, et se rejeta dans le comique pour échapper à la sensibilité.

Je vis arriver, le 30 décembre, le vicomte de Chateaubriand tout courroucé. Le comte de Villèle venait le matin même d'être nommé chevalier-commandeur des ordres du roi, et lui ne l'était pas. Ce désagrément lui paraissait insupportable, il voyait là-dedans une preuve de la mauvaise volonté du roi à son égard; car il se sentait au fond un peu plus *décoré* que Villèle. « Hélas! lui dis-je, il pourrait bien en être quelque chose, mais vous avez peut-être provoqué ce petit chagrin par votre bonheur. L'empereur de Russie vous donne le cordon de Saint-André, le roi d'Espagne vous destine la Toison-d'Or et la grandesse, et rien de cela n'arrive à M. de Villèle; il en a été jaloux, et s'est amusé à vous donner en revanche ce désagrément. Sa lune ne peut compatir avec votre soleil. »

Le vicomte, malgré ce que je lui dis, ne persista pas moins dans sa fâcherie; il se plaignit du président du conseil, dont les manières envers lui n'étaient point franches.

« Il m'en veut, ajouta-t-il, sans que je sache pourquoi.

» — Moi, je le sais, vous êtes homme de qualité, homme du monde, vous avez de l'es-

prit, vous vous avisez d'avoir du génie, le talent des chiffres ne balance guère aux yeux du public tant de productions sublimes; on vous vante comme orateur, comme écrivain, comme diplomate, on vous aime, on le supporte, il est impossible qu'il vous voie de bon œil. »

Je terminai là, parcequ'il me vint du monde. Le même soir je parlai au roi de la nomination de la matinée. J'avais deviné juste : Louis XVIII, non moins que M. de Villèle, était blessé de la préférence qu'on accordait au vicomte de Chateaubriand; et, par une conséquence de son caractère, il s'était amusé à lui faire cette petite mystification. « Mais, sire, dis-je, vous ne la pousserez pas plus loin; il convient que le ministre des affaires étrangères ne soit pas moins bien traité que celui des finances. »

Le roi sentait bien que M. de Chateaubriand devait être également commandeur de ses ordres; il céda donc le 7 janvier suivant, avec cette différence très importante aux yeux des gens de la cour, qu'il ne le nomma pas seul, mais en la compagnie de deux autres, le duc de Doudeauville et le duc de Damas. C'était

assurément en bonne compagnie : M. le duc de Doudeauville est un de ces hommes comme on en trouve peu dans les cours, éclairé, sage, modeste, bienfaisant, aimant les arts et les gens instruits, impartial, sévère pour lui, indulgent pour les autres. Il est impossible de ne pas l'estimer lorsqu'on a le bonheur de le connaître, et de se refuser à l'aimer quand on est admis à son intimité. Digne de son parent le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, il possède les mêmes vertus et un égal amour du bien. Son entrée au ministère fut vue avec joie et sa retraite avec douleur. Je ne l'ai jamais loué tant qu'il a été en place, je cède maintenant au besoin de le faire, car mon hommage est désintéressé.

Il y avait à la cour un autre homme dont tout le mérite jusqu'à présent avait été un dévouement absolu à la personne de l'empereur. Ce mérite était d'un faible prix au château, aussi le roi ne se hâtait-il pas de le récompenser. Le duc de Rovigo s'était mis dans la tête que le P... de T... était la cause de l'oubli dans lequel le roi le laissait; il résolut de s'en venger en publiant un extrait de ses Mémoires relatif à la mort du duc d'Enghien, à laquelle on l'accu-

sait d'avoir pris la part la plus active ; mais sa maladresse lui fit plus de mal que sa justification n'aurait pu lui faire de bien si elle avait été complète. Le roi, à qui il fit présenter son Mémoire, me dit : « Pourquoi n'avez-vous pas engagé M. Savary à demeurer tranquille ? il me semble que, dans un cas pareil, lorsque la justification ne peut être tellement entière qu'elle impose silence à toute réplique, on ferait mieux de se taire. » Le fait est que cette publication du duc de Rovigo ne nous sembla avoir d'autre but que de prouver toute l'étendue de son dévouement; mais quand même il serait parvenu à le démontrer, ce n'était pas une raison pour qu'il pût se flatter d'être réconcilié avec les opinions dont il recherchait la faveur. Sa manière étrange de disserter froidement sur un crime qui trouva des larmes dans les yeux des Français de tous les partis, et le peu de respect qu'il eut pour les convenances, firent regarder ses regrets comme peu sincères et ses accusations comme calomnieuses. Cependant, s'il faut en croire les bruits qui circulèrent à cette époque, il y avait quelques vérités dans ses assertions. On répéta dans les salons du faubourg Saint-Germain deux anec-

dotes peu connues, quoique leur véracité ne fût mise en doute par personne. Je crois pouvoir les transcrire ici; elles serviront peut-être à éclaircir ce point important de l'histoire de la révolution.

Un soir on jouait au creps dans le salon de l'hôtel de Luynes; l'un des assistants se faisait surtout remarquer par la nonchalante indifférence avec laquelle sa main promenait les dés sur la table de jeu. La partie terminée, il se lève, et après avoir consulté sa montre, il dit avec la même insouciance : *Il est trois heures, la maison de Condé est finie.* La montre de cet homme n'était que trop exacte : à cette heure même le prince tombait sous les coups de ses assassins.

Le lendemain tout Paris retentissait d'imprécations contre cet acte de perfidie et de cruauté ; l'épouse du premier consul avait elle-même versé des larmes, et le soir du même jour le personnage à la montre, selon une énergique expression, *donnait à danser sur les cendres encore fumantes de la victime.*

Ces deux faits sont-ils incontestables? Tout me porte à le croire, le mot trop remarquable a été noté par tous ceux qui étaient présents,

il a passé de bouche en bouche, il a été gravé dans toutes les mémoires. Quant au bal, sa notoriété fut encore plus grande, et l'on cite plusieurs personnes qui, jalouses de tout ce qui sert à dater les crimes politiques, avaient eu la précaution de conserver un des billets d'invitation à cette fête, qui fut regardée comme funéraire.

CHAPITRE XXII.

Somnolence du roi. — Apparition importune d'un garde des sceaux. — Peyronnet-Crusoé. — Distraction. — Causerie. — Épigramme. — Le roi envoie M. de La Châtre chez le prince de Talleyrand. — Un chapitre entier des Mémoires du prince de Talleyrand. — Ses premières amours au séminaire, etc.

Ce qui nous inquiétait le plus dans la santé du roi était une sorte de somnolence accompagnée quelquefois de rêvasserie. Mon spirituel docteur, M. Alibert, m'avait cité dans le temps un vieux proverbe qui me revenait alors à l'esprit : « Enfant qui veille, vieillard qui dort, signe de mort. » Je cherchais donc de toutes les manières à tenir le roi éveillé : quelques dames partageaient avec moi le soin de distraire Louis XVIII, madame de S...., madame P...., mademoiselle L...., une jeune Anglaise, nièce du jardinier d'Hartwell, et quelques autres; car, quoi qu'on en ait dit, le roi n'a peut-être jamais eu de favorite en titre

dans son intimité. Il existait bien quelque rivalité entre nous, mais une rivalité de crédit, comme dans toutes les amitiés de cour, et pas d'autre. Quant à moi d'ailleurs, j'étais la plus ancienne en date, et je me regardais comme inamovible, car, selon l'observation de Sa Majesté, je faisais partie à ses yeux du mobilier du château. On a fait honneur au nom d'une de ces dames du sobriquet donné par la cour à M. de Peyronnet; mais il est certain que si le nom de Zoé était doux à l'oreille du roi, il m'a assuré souvent que c'était parcequ'il avait été celui d'une jeune fille de Versailles, morte depuis long-temps, et qu'il avait aimée lorsqu'il n'était que comte de Provence. Quoi qu'il en soit, voici l'anecdocte.

M. le garde des sceaux entrant un jour dans le cabinet de Louis XVIII, le trouva assoupi et rêvant tout haut : Louis XVIII, joignant le geste à la voix, saisit même Sa Grandeur par la simarre, et lui dit : « Est-ce toi, Zoé ? » Je survins en ce moment, et vis M. de Peyronnet fort embarrassé de sa figure : « Est-ce toi, Zoé? » répétait le roi, retrouvant en songe un souvenir de sa jeunesse : je toussai assez fort pour réveiller Louis XVIII, qui, à la vue de M. de Pey-

ronnet, fut de très mauvaise humeur, et lui reprocha d'être venu interrompre un rêve délicieux : le travail fut renvoyé au lendemain, et M. de Peyronnet sortit avec le surnom de Peyronnet-Crusoé (cru Zoé), que je me vante de lui avoir fait donner par mon indiscrétion. Ce jour-là je parvins à consoler le roi d'avoir été troublé dans son sommeil ; mais un soir que ses bâillements continuels semblaient accuser mon amabilité, je me permis de lui dire.

« Eh bien ! sire, que ferons-nous pour passer le temps?

» — Vraiment, madame, votre question me rappelle ce que dit Horace de l'embarras de Xercès qui offrait partout des boisseaux d'or à qui pourrait lui inventer un nouveau plaisir. »

(Fort bien, dis-je à part moi, Sa Majesté se réveille, car elle cite ses vieux auteurs.)

« Sire, lui répondis-je, si vous faisiez venir quelque bouffon de nos théâtres pour vous jouer une scène? j'ai vu hier Potier dans les *Anglaises pour rire*, et je n'ai jamais tant ri de ma vie.

» — Non, laissons les comédiens chez eux, ce n'est que là qu'ils sont comiques. Mais je re-

grette quelquefois que l'ancienne place de fou de cour avec ses grelots et sa marote soit supprimée.

» — Sire, convenez que vous avez plus d'un courtisan à qui il ne manque peut-être que les grelots et la marote.

» — Bien, madame, une petite médisance ! je vous la pardonne, car vous n'avez nommé personne.

» — Sire, si vous donniez une audience à monsieur un tel..., de la chambre des députés, qui ne monte jamais à la tribune sans exciter l'hilarité générale?

» — Madame, je n'aime pas qu'on rie ainsi à la chambre des députés : ce rire a de l'écho dans les salons, puis dans les journaux; cela déconsidère la chambre elle-même, et l'on finit par dire que ma charte est une charte pour rire. En Angleterre la chambre des communes a bien aussi ses loustics qui entretiennent la presse de quolibets et de calembourgs ; mais je voudrais que nos députés n'eussent rien de commun avec les membres du parlement anglais. Il faut de la dignité, madame, à une assemblée législative comme à un roi. Nos députés en France ne consentiront jamais, j'es-

père, à passer par la boue et les crachats des *Hustings* pour arriver au Palais-Bourbon!

» — Mon Dieu! sire, qu'ai-je été dire là? Je vous ai maladroitement mis sur le chapitre de la politique, moi qui voulais vous égayer : qui appellerons-nous donc à notre secours? quelque philosophe; par exemple, l'auteur de la *Législation primitive* consentirait de bon cœur à procurer quelque bon quart d'heure au roi législateur.

» — Un compliment marié à une épigramme: c'est l'essence de l'esprit féminin : vous savez bien que de tous les philosophes passés, présents et futurs, l'auteur de la *Législation primitive* est pour moi le plus soporifique.

» — Je cherche le nom de quelque auteur bien drôle : si M. de Marcellus vous lisait une de ses *Odes*?

» — Fi donc! madame, le poète de l'*Ail*: ignorez-vous qu'il n'a fait sa fameuse ode que par une boutade gasconne d'opposition, parce-qu'il sait que j'aime Horace, et qu'Horace a écrit contre l'ail. C'est du reste un excellent royaliste, un homme pieux : si vous me voyez rire, ce n'est que de ses vers; il devrait bien les dédier à M. de Bonald.

» — Sire, si nous faisions venir un journaliste bouffon, tel que Martainville? Il en est un autre qui écrit tous les lundis dans la *Gazette*, et dont les articles empêchaient jadis M. Decazes de dormir....

» — Madame, laissons aussi les journalistes chez eux; les hommes de lettres les plus gais dans leurs livres sont quelquefois fort tristes en société.

» — Je voudrais vous signaler quelqu'un qui serait remarquable par une intarissable verve de saillies.

» — Connaissez-vous, madame, quelqu'un plus spirituel que M. de Talleyrand?

» — Peut-être, sire; d'ailleurs M. de Talleyrand vous parlerait affaires d'État, il vous répèterait ses bons mots politiques qui sont comme les oracles de la Sybille : autant en emporte le vent.

» — Vous vous trompez, madame.

» — Il est absorbé par le soin d'écrire ses Mémoires.

» — Ses Mémoires? ce doit être bien curieux. Pensez-vous qu'il voudrait nous en lire quelques chapitres?

» — Sire, il n'a rien à refuser à Votre Ma-

jesté; mais que vous apprendra-t-il que vous ne sachiez mieux que lui?

»—N'importe, cela doit être dit autrement... La Châtre!... »

M. de La Châtre parut, et le roi lui ordonna d'aller trouver M. de Talleyrand, pour l'inviter à venir le lendemain lire ses Mémoires en petit comité. Je me mordis les lèvres, et me préparai à critiquer le lendemain ces Mémoires tant vantés de M. de Talleyrand : j'étais en froid avec lui, comme on doit bien s'en apercevoir.

M. de Talleyrand arriva le lendemain avec son cahier; semblable à la prière d'Homère s'approchant du trône de Jupiter, il s'avança en boitant auprès de la chaise du roi, s'assit, et, après quelques compliments préliminaires, il nous lut d'abord les portraits de ses amis de la constituante : c'était une galerie brillante; mais je fis malicieusement allusion aux portraits admirables que madame de Staël nous a tracés dans son ouvrage posthume; c'était dire que M. de Talleyrand restait au-dessous. Quelques grandes scènes de la révolution me parurent également inférieures à celles qu'a peintes notre Corinne; mais le roi, par

courtoisie, se montra surtout curieux de connaître ce qui regardait personnellement M. de Talleyrand.

« Sire, dit celui-ci, je ne me suis pas oublié, car le *moi* est le héros obligé d'un auteur de Mémoires; je suis même entré dans quelques détails sur ma jeunesse.

» — Avez-vous raconté vos premières amours?

» — Oui, sire.

» — Hé bien, soyez assez bon pour nous lire vos premières amours. »

M. de Talleyrand ne demandait pas mieux, et il était même si content de ce chapitre de sa vie, qu'il ne refusa pas au roi de lui en laisser une copie : qu'on ne s'étonne donc pas si je puis le transcrire ici littéralement. J'espère que c'est bien mettre de côté toute vanité et toute jalousie d'auteur, que d'oser intercaler plusieurs pages des Mémoires de M. de Talleyrand dans les miens, sans craindre une fâcheuse comparaison : d'ailleurs j'ai vu déjà ce chapitre imprimé quelque part, mais incomplet, mutilé, plein d'inexactitudes, et évidemment écrit de mémoire, tandis que je vais transcrire la copie exacte que je tiens de la confiance du roi.

« Chapitre xii. — *Réflexions philosophiques. — Mes premières armes en diplomatie. — Une jeune fille prise pour un ange. — Billet doux clérical. — Pyrame et Thisbé. — Escapade. — Une entorse. — Consolations gastronomiques. — La surprise. — Les petits soupers au séminaire. — Le mardis gras et le mercredi des cendres*, etc.

» Que l'homme est un être inexplicable! Le plus intrépide guerrier a eu ses moments de peur, et le plus impassible diplomate ses émotions involontaires. Pourquoi rougirais-je de la faiblesse que je vais confesser ici? J'étais au séminaire, mais sous ma soutane battait un cœur de seize ans dont je n'avais pas encore appris à me défier. Il est une maison de traiteur dans la rue du Vieux-Colombier, non loin de Saint-Sulpice, que je ne saurais voir sans oublier mon âge et ma goutte, lorsque je passe devant pour aller à la chambre des pairs voter pour ou contre une loi. Cette maison peinte en vert contenait, en 1760, tout ce qu'il y avait alors d'adorable pour moi au monde.

» C'était là ma rue *Gît-le-Cœur*, comme Henri IV appelait la rue étroite où demeurait

la belle Gabrielle, et qui aujourd'hui mène du quai des Augustins à la rue Saint-André-des Arts!

» Julienne Pigot était dans sa quinzième année lorsque je la vis pour la première fois au troisième étage d'une maison de la rue du Pot-de-Fer. Elle regardait dans la rue à travers un carreau, non de vitre, mais de papier huilé, dont la moitié avait été crevée et emportée par le vent. Je la revois encore avec ses joues rondes et vermeilles, son sourire d'innocence et ses beaux cheveux blonds. Elle était vêtue d'une jolie petite camisolle de basin rayé. Comme en ce temps-là j'étais très dévot, je faillis la prendre pour un chérubin : je fus bientôt désabusé quand je la vis un jour dévorer une galette. Un de mes condisciples occupait une chambre dont la fenêtre donnait sur la rue du Pot-de-Fer; et pour le décider à changer de chambre avec moi, j'employai plus de ruses et de stratagèmes que je n'en ai eu besoin depuis pour changer deux fois la face de l'Europe.

» J'imaginais chaque jour cent prétextes pour monter dans ma chambre; et quand je réussissais, je me mettais à écrire à Julienne :

ces premiers *billets doux* étaient encore une invention nouvelle : il s'agissait de les faire lire à ma divinité de sa fenêtre à la mienne : j'ôtais pour cela ma soutane, j'y traçais en grosses lettres avec de la craie les plus tendres expressions, puis l'étendant à ma fenêtre, je me cachais derrière, par timidité, et pour donner à Julienne le temps d'épeler mon épître amoureuse. Quand je la voyais sourire après avoir déchiffré ma laconique déclaration, j'étais heureux pour tout le reste du jour. Peu à peu devenu plus hardi, j'osai tracer ma correspondance, toujours en gros caractères, sur un large papier à thèse que je déroulais et tendais moi-même des deux mains, comme les Gilles de la foire tiennent l'affiche de leur comédie. Enfin, après plusieurs semaines de constance, j'obtins une réponse, et Julienne daigna dessiner à son tour sur un papier l'emblème d'un cœur enflammé. Qu'on juge de ma joie !

» Julienne était en apprentissage chez une raccommodeuse de dentelle, mais je sus bientôt qu'elle était la fille de Pigot le traiteur de la rue du Vieux-Colombier, et qu'elle connaissait une des blanchisseuses du séminaire, à

qui elle venait quelquefois rendre visite. La buanderie était contiguë à la maison, mais l'accès nous en était interdit. La porte de communication avait été condamnée; par bonheur il y restait une chatière qui me rappela le moyen de communication de Pyrame et Thisbé. Ce fut par cette ouverture que nous eûmes, Julienne et moi, le bonheur de pouvoir causer ensemble sans nous voir. Assis sur la dalle du seuil de chaque côté de la porte, nous nous jurions un amour éternel, comme tous les amoureux. Julienne passait sa jolie petite main à travers la bienheureuse chatière, je m'en emparais pendant des heures entières, et je déclare qu'il y avait dans cette faveur une félicité plus grande que je n'en ai trouvé depuis dans la possession de la mitre, des clefs d'or, des cordons et des principautés.

» Julienne, qui quelquefois retournait le soir chez son père, et quelquefois couchait chez sa maîtresse, pouvait s'absenter à la fois de ces deux domiciles sans exciter le soupçon. Nous profitâmes de cette circonstance. Je n'étais pas un maladroit, j'avais beaucoup de courage et un peu d'argent. Franchir à l'entrée

de la nuit le mur d'un jardin n'était pas chose impraticable pour un amant aussi ardent que moi ; le retour était plus difficile ; mais une amie de Julienne (car nous n'étions jamais seuls) nous aidait dans ces périlleuses entreprises. Combien d'autres dangers j'aurais bravés pour faire une promenade solitaire avec Julienne sur les boulevards, et pour jouir d'une heure de liberté et d'amour au clair de la lune ! Ah ! que n'avons-nous toujours seize ans !

» Quand il fallait enfin revenir dans ma triste prison ecclésiastique, je prenais un fiacre, et après l'avoir fait approcher contre la muraille du jardin, je montais sur l'impériale, et de là je parvenais au faîte du mur ; les branches étendues d'un tilleul étaient à la portée de ma main, et passant du mur à l'arbre, je me glissais de l'arbre à terre. Comme ma pauvre Julienne était alarmée lorsque je commençais à grimper ! et quels rires folâtres d'adieu elle faisait entendre lorsque j'annonçais que j'étais sain et sauf en jetant aux deux amies une touffe de giroflée sauvage !

» Une mère spartiate disait à son fils revenu estropié d'un combat : « Mon fils, tu ne saurais

marcher sans te rappeler ta valeur? » Pour moi, je ne saurais faire un pas sans me rappeler mes premières amours : je me donnai une entorse dans une de mes escalades, et cet accident, qui eût été une bagatelle pour un autre, devait être une éternelle infirmité pour moi. Mais alors je ne pensais qu'à la contrariété du moment.

» Un soir, languissant dans les tourments de la solitude, il me vint à l'idée qu'un petit régal serait peut-être une distraction pour ma mélancolie. J'envoyai donc commander chez le père de Julienne quelques perdrix et une tourte de frangipane. C'était aussi un ingénieux moyen de rassurer ma maîtresse sur l'état de ma santé. Dans tous les cas un bon souper sert toujours à consoler un peu l'amant le plus infortuné ; et je me disais que les friandises du père pourraient peut-être m'aider à supporter l'absence de la fille.

» Notre ami le traiteur Pigot nous fournissait souvent maintes bonnes choses à l'insu de nos supérieurs. Mais nous étions en carnaval ; cette circonstance eût été suffisante pour faire tolérer un petit *extra*, surtout en faveur d'un convalescent. Il était près de sept heures du soir, je com-

mençais à avoir de l'appétit, lorsque j'entendis frapper doucement à une porte du corridor voisine de la mienne. Je me levai, comme par instinct, et au lieu du petit gâte-sauce que j'attendais, je vis un jeune garçon à l'air timide, avec un plat à la main, s'avançant à tâtons dans l'obscurité : je le pris d'abord pour le frère de Julienne, car je savais qu'elle en avait un ; mais à peine était-il entré dans ma chambre que je reconnus Julienne elle-même ; son bonnet de coton tomba et découvrit sa blonde chevelure qui s'échappa en boucles sur son front et ses épaules.

« Monsieur l'abbé, me dit-elle, pensez-vous que si je ne m'en vais pas tout de suite, M. Rigomier ne s'en apercevra pas? »

» M. Rigomier était le concierge de Saint-Sulpice.

« Rassurez-vous, dis-je à Julienne; il croira que vous êtes sortie sans qu'il y ait fait attention.

» — Hélas! mon Dieu, que deviendrais-je, si j'étais découverte!

» — Ne craignez rien, et dites-moi comment vous avez fait.

» — J'ai dit à mon frère que j'allais dan-

ser chez une de mes amies, et que je coucherais chez ma maîtresse : il m'a prêté ses hahits, comme vous voyez ; j'ai dit à ma maîtresse que je coucherais chez mon père; puis j'ai prévenu l'envoi de votre souper, et je suis venue avec ce plat vide... »

» En ce moment on frappa encore à la porte; je fis cacher Julienne dans une armoire. C'était, cette fois, le messager ordinaire de maître Pigot le traiteur, avec les perdrix et la tourte de frangipane : je le renvoyai bien vite, et j'allai délivrer ma prisonnière : comme elle tremblait! mais comme elle était jolie dans son trouble et sa peur!... Je la rassurai par un baiser dont elle n'aurait pas eu la force de se défendre quand elle l'aurait voulu : j'oubliai tellement mon entorse dans mes transports, que je fis un saut de joie; puis nous procédâmes aux préparatifs de notre souper tête-à-tête. Les perdrix et la tourte furent placées sur une petite table sans serviette ; je tirai de l'armoire deux bouteilles d'un vieux vin dérobé depuis quelque temps à la cave du supérieur ; nous nous assîmes sur la même chaise. Quel souper délicieux nous allions faire! j'y ai pensé plus d'une fois depuis avec un soupir, au milieu

des plus somptueux banquets de Cambacérès!... »

Ici M. de Talleyrand s'interrompit avec un nouveau soupir, soit de regret, soit pour reprendre haleine.

Le roi profita de cette interruption pour faire une question qui exprimait toute sa curiosité :

« Eh bien! demanda-t-il, qu'est-ce qui troubla ce repas délicieux?

»—Sire, vous allez le savoir si Votre Majesté daigne écouter la suite de cette partie de mes Mémoires. » et M. de Talleyrand continua :

« Déjà je venais de détacher une aile de perdrix avec un soin extrême; elle n'était pas encore sur l'assiette de Julienne, lorsque nous entendons encore frapper à la porte, et une voix bien connue me crie d'ouvrir. L'aile de la perdrix retombe dans le plat! nous nous levons à la hâte, je renferme Julienne dans l'armoire, et je me hâte d'ouvrir : c'était le sévère abbé Bernier, chargé, sous les ordres du supérieur, de la surveillance générale du séminaire. Il jette sur la table de notre petit festin un regard dédaigneux; et tournant ses yeux irrités sur mon visage, l'expression de ma terreur, au lieu

de le toucher, l'encourage à m'accabler de reproches : « Monsieur l'abbé, me dit-il, que signifie ce régal ? est-ce là le souper d'un convalescent ? Je vois maintenant pourquoi vous gardez si long-temps la chambre : je ne vous soupçonnais que de paresse ; il paraît que le péché de gourmandise y est aussi pour quelque chose ; et Dieu veuille que vous n'ayez que ces deux péchés sur la conscience. » Ce dernier trait était peut-être une allusion : cependant j'espérais encore que l'abbé Bernier ne savait rien de Julienne : je voulus trouver une excuse : je m'aperçus que j'étais tellement saisi que je ne pouvais plus que bégayer.

« Monsieur l'abbé, lui dis-je, c'est aujourd'hui le mardi-gras, et j'ai cru...

» — Le mardi-gras ! reprit-il avec un sourire sardonique, le mardi-gras ! voilà comme vous consultez votre bréviaire ! dites le mercredi des cendres depuis ce matin, s'il vous plaît, et jusqu'à minuit. »

« Dans mon trouble, je crus que l'abbé avait raison, et que, sans m'en douter, j'avais prolongé d'un jour le carnaval.

« Le mardi-gras ! continua-t-il, et c'est là votre excuse pour manger des perdrix un jour

de jeûne ! Est-ce la même excuse que vous me donnerez pour vous être emparé de ces deux bouteilles dont le cachet accusateur vous dénonce? Monsieur, vous allez me suivre chez le supérieur ! »

« Allons, pensai-je, je suis perdu! Et mon sang-froid précoce m'avait tellement abandonné, tant je tremblais pour Julienne, que moi qui ai affronté depuis à la tribune la foudroyante éloquence de Mirabeau, et dans les conseils de l'empire la colère du lion, je ne trouvai plus un mot à répondre au père Bernier, que je suivis timidement comme eût fait Julienne elle-même : il ferma sur nous à double tour la porte de ma chambre, de peur, dit-il, qu'un complice ne vînt enlever le *corps du délit*, et me conduisit plus mort que vif chez le supérieur : là, me poussant dans le cabinet :

«Attendez-nous, dit-il, je vais chercher votre juge. »

» Mon juge! dis-je en moi-même, en effet, je suis coupable...; mais, mon cher abbé Bernier, tu me le paieras!...» Cependant j'attendais le supérieur : un quart d'heure se passe, puis une demi-heure..., personne... Julienne,

ma pauvre Julienne!... Je retrouve enfin la lucidité de mes idées, un soupçon tout-à-coup m'éclaire... Si j'étais joué,... si l'abbé Bernier avait feint de ne rien savoir pour m'éloigner de Julienne et prendre ma place auprès d'elle?... pourquoi a-t-il fermé ma porte à double tour?... Mais non, l'abbé Bernier est un gourmand, il aura voulu seulement s'emparer de mes perdrix, de ma tourte à la frangipane... Cependant, qui sait?... Dévoré d'inquiétude, je n'attends pas davantage, je cours à ma chambre; la porte était encore fermée à clef, j'entre; je ne vois plus sur la table que les débris du souper; je porte sur la clef de l'armoire une main tremblante; elle est aussi fermée au double tour...; j'ouvre, et j'aperçois au lieu de Julienne..., l'abbé Bernier! »

« Vraiment, dit le roi, interrompant encore ici le prince de Talleyrand, le drame se complique, monsieur le sémiraniste : était-ce Julienne qui avait ainsi fait prisonnier M. le surveillant? et après quel genre de combat? était-ce lui qui avait pris votre souper? enfin Julienne, qu'était-elle devenue? il me tarde de savoir si elle est partie saine et sauve.

» — Sire, reprit le prince de Talleyrand, vous allez le savoir, et il continua en ces termes l'histoire de ses amours au séminaire. »

. . . .

Mais je me rappelle que j'écris mes propres Mémoires et non ceux du prince de nos diplomates, dont je n'ai voulu donner qu'un échantillon. C'est à ses amis à le tourmenter pour savoir le reste de l'histoire de Julienne, qui contient encore un second chapitre. Si le prince de Talleyrand tarde trop à publier ses confessions politiques et amoureuses, et que je continue moi-même les miennes au-delà de quatre volumes, j'achèverai peut-être de transcrire le premier fragment d'un ouvrage que je persiste d'ailleurs à croire trop vanté d'avance.

CHAPITRE XXIII.

Année 1824. — Intrigues. — Préparatifs de la session. — Discours d'ouverture. — Chant du cygne. — Mort du cardinal Gonsalvi.

L'année 1824 était commencée, c'était celle qui devait amener la fin d'un règne qui sera inscrit dans les fastes de l'histoire comme l'un des plus importants de la monarchie française. Les infirmités du roi s'augmentaient tous les jours. Depuis long-temps son corps était en proie à de cruelles souffrances contre lesquelles son âme luttait avec une énergie vraiment héroïque. Cependant les courtisans se hâtaient de profiter de ces derniers moments pour contenter leur avidité insatiable. Le parti des ultras et de la congrégation l'obsédait sans relâche pour obtenir de lui les concessions qu'il croyait nécessaires à sa consolidation. Jamais plus nombreuses injustices ne furent commises que dans les vingt mois qui précé-

dèrent sa mort. Le ministère, aux ordres de la congrégation, promena sur toutes les têtes la faux des destitutions; il écarta partout le mérite, et commit des excès d'autant plus odieux que les plaintes qu'ils excitèrent n'étaient suivies d'aucune réparation. Je parlai au père G . . . . l de tout ce qui se passait.

« Cela doit être, dit-il: le roi se meurt, il vaut mieux qu'on profite de ses derniers moments pour approcher de la fin du grand œuvre; s'il y a trop de murmures, il les emportera avec lui. » Ces paroles inconvenantes étaient répétées par des gens qui auraient dû mieux penser. Il semblait que le roi fût le bouc émissaire que l'on pouvait charger de toutes les iniquités d'Israel. Cependant on se préparait à changer en entier la face des choses. La plus importante sans doute fut celle qui amena la septennalité. Elle devait déplaire à Louis XVIII, parcequ'elle tendait à la destruction de la charte; aussi de quels moyens ne se servit-on pas pour le décider à permettre qu'elle fût présentée aux chambres! Il s'irrita la première fois que M. de Villèle la lui proposa; mais on prétendit qu'elle était avantageuse à la royauté.

« Faites attention, sire, dit-on au roi, que nous nous sommes assurés par les élections dernières de conserver dans la chambre une majorité imposante qui nous permettra de consolider le trône, et d'extirper la révolte jusque dans ses dernières racines.

» — Vous ne songez pas, reprit le roi, que c'est une violation manifeste de l'acte constitutionnel. Craignez de fournir des armes aux ennemis de la légitimité : n'auraient-ils pas le droit de briser la charte elle-même quand ils le pourront, sous le prétexte spécieux que nous y avons porté les mains les premiers ? » Le roi ajouta beaucoup d'autres raisons, sans pour cela convaincre ceux qui voulaient un changement dans la marche des affaires. On le circonvint de telle sorte, on le tourmenta avec tant de persévérance, que, fatigué de combattre seul contre toute la cour, il finit par donner son consentement à cet acte impolitique. Mon ami M. de Chateaubriand se trouva cruellement complice de la septennalité. Il se proposait de modifier sa proposition, en la combinant avant une autre qui tendait à rapprocher l'âge d'éligibilité de trente ans. Le temps lui manqua.

Le roi me dit le jour même où il avait accédé à la demande générale de ses familiers : « Je viens, madame, de porter le premier coup à ma charte. Cette œuvre immortelle ne me survivra guère si l'on continue à marcher dans la même voie. Au reste je ne serai pas témoin des conséquences que peut avoir un pareil acte : mon règne s'achève, et ce sera à mon frère à continuer ! »

Je pensais comme le roi, je le lui dis.

« A la bonne heure, reprit-il, j'aime à vous voir de ce sentiment. Cachez-le bien, vous êtes la seule personne qui me teniez ce langage raisonnable. Les gens sensés de la cour sont tous des fous : il leur faut aussi une loi du sacrilége ; ils veulent le droit d'aînesse, le musèlement perpétuel de la liberté de la presse, une autorisation d'arrêter qui bon leur semblera, l'abolition du jury, des indemnités à l'émigration et à la noblesse, etc., etc. »

Cependant le roi s'occupait avec une attention minutieuse du discours qu'il devait prononcer à l'ouverture de la session, il en pesa chaque mot, en tourna et retourna chaque phrase de cent façons diverses, ne voulant dire que ce qu'il fallait, et pas plus qu'il ne fallait. Ce fut

en effet une de ses meilleures pièces d'éloquence. Il était convaincu qu'il parlerait à son peuple pour la dernière fois; il avait même dans le principe glissé quelques mots sur sa fin prochaine; mais il les effaça en disant que les Français n'apprendraient que trop tôt son départ. Sa maladie, combattue par des remèdes énergiques, sembla diminuer d'intensité à l'approche de l'ouverture des chambres; il en conçut une grande joie; il lui eût été très pénible de ne pas pouvoir se montrer comme à l'ordinaire à son peuple. « Dans la bouche d'un autre, me disait-il, mon discours ne produirait aucun effet : en France on ne sait plus où est le roi, lorsque des ministres prennent le soin de parler pour lui. »

Il put contenter son désir. L'ouverture des chambres eut lieu le 23 mars 1824 : rien n'était changé autour de lui, et dans cette circonstance il nous sembla qu'il ajoutait à la puissance des remèdes par la force de sa volonté. Aussi le public s'aperçut-il à peine de son affaiblissement lorsqu'il l'entendit prononcer d'une voix ferme le discours suivant :

« Messieurs,

» Je suis heureux de pouvoir me féliciter avec vous des bienfaits que la divine Providence a répandus sur mes peuples, sur mon armée et sur ma famille, depuis la dernière réunion des chambres. La plus généreuse comme la plus juste des entreprises a été couronnée d'un succès complet. La France, tranquille chez elle, n'a plus rien à redouter de l'état de la Péninsule; l'Espagne, rendue à son roi, est réconciliée avec le reste de l'Europe. Ce triomphe, qui offre à l'ordre social de si sûres garanties, est dû à la discipline et à la bravoure d'une armée française conduite par mon fils avec autant de sagesse que de vaillance. Une partie de cette armée est déjà rentrée en France, l'autre ne restera en Espagne que le temps nécessaire pour assurer la paix intérieure de ce pays. C'est à vous, messieurs, c'est à votre patriotisme que je veux devoir l'affermissement d'un état si satisfaisant. Dix ans d'expérience ont appris aux Français à n'attendre la véritable liberté que des institutions que j'ai fondées dans la charte; cette expérience m'a conduit en même temps à

reconnaître les inconvénients d'une disposition réglémentaire qui doit être modifiée pour consolider mon ouvrage. Le repos et la fixité sont après de longues secousses le premier besoin de la France : le mode actuel de renouvellement de la chambre n'atteint pas ce but, un projet de loi vous sera présenté pour y substituer le renouvellement septennal. La courte durée de la guerre, l'état prospère du revenu public, les progrès du crédit me donnent la satisfaction de pouvoir vous annoncer qu'aucun impôt, aucun emprunt nouveau, ne seront nécessaires pour couvrir la dépense de l'année qui vient de finir ; les ressources assignées à l'exercice courant suffiront. Ainsi vous ne trouverez point d'obstacles dans les dépenses antérieures pour assurer le service de l'année dans le budget qui vous sera soumis. L'union qui existe entre mes alliés et moi, mes relations amicales avec les autres États garantissent une longue jouissance de la paix générale; l'intérêt et le vœu des puissances s'accordent pour écarter ce qui pourrait la troubler. J'ai l'espoir que les affaires de l'Orient et celles des Amériques espagnoles et portugaises seront réglées pour le plus grand avantage des

États et des populations qu'elles intéressent, et pour le plus grand développement des relations commerciales du monde. Déjà de nombreux débouchés sont régulièrement ouverts aux produits de notre agriculture et de notre industrie; des forces maritimes suffisantes occupent les stations les plus propres à protéger efficacement le commerce; des mesures sont prises pour assurer le remboursement du capital des rentes créées pour l'État dans des temps moins favorables, ou pour obtenir leur conversion en des titres dont l'intérêt soit plus d'accord avec celui des autres.

» Cette opération, qui doit avoir une heureuse influence sur l'agriculture et le commerce, permettra, quand elle sera consommée, de réduire les impôts et de fermer les dernières plaies de la révolution. Je vous ai fait connaître mes intentions et mes espérances, c'est dans l'amélioration de notre situation intérieure que je chercherai la force de l'État et la gloire de mon règne. Votre concours m'est nécessaire, Messieurs, et j'y compte. Dieu a visiblement secondé nos efforts. Vous pouvez attacher vos noms à une époque heureuse et

mémorable pour la France; vous ne refuserez pas cet honneur. »

Le roi savait que la majorité de la chambre marcherait complaisamment au gré des ministres. Quinze ou seize députés de l'opposition semblaient n'être là que pour constater qu'en France les sentiments de la nation n'étaient pas unanimes. On comptait parmi eux le général Foy, Benjamin Constant, Sébastiani, etc., etc.; les autres avaient été éliminés par l'audace, la fraude et la mauvaise foi qui avaient présidé aux élections scandaleuses.

Lorsque le roi m'eut lu son discours presque au moment de le prononcer : « Voilà une pièce admirable, dis-je.

» — C'est le chant du cygne, me répondit-il. Au reste, cette session sera l'une des plus curieuses et des plus importantes de mon règne. Ma mort ne peut que compliquer le drame. »

Au sortir de la séance royale, et lorsque l'heure fut venue de me présenter chez Louis XVIII : « Eh bien! me dit-il, l'avais-je deviné? n'est-il pas vrai que l'impression qu'a produite la partie de mon discours qui se rap-

porte au renversement de la quinquennalité n'a pas convenu à la masse de l'assemblée? Certes il n'y a là que des amis, et pourtant il est sorti de toutes ces bouches un son involontaire qui n'avait rien d'approbateur.» J'avais aperçu le même mouvement, je l'avouai.

Le roi aurait souhaité que le public sût que son opinion personnelle n'était pas en faveur de la septennalité ; cela était impossible, à moins d'un acte solennel émané de lui-même.

Cette année, et le 24 janvier, mourut à Rome un ecclésiastique de haut mérite, le cardinal Gonzalvi, ami et principal ministre de Pie VII ; il avait partagé avec autant de courage que de fidélité la bonne et la mauvaise fortune de ce souverain pontife. Diplomate habile et délié, il voyait bien les affaires, et n'avait de sa robe que tout juste ce qu'il fallait en avoir. Doux et tolérant, ami des arts, qu'il cultivait en amateur éclairé, il laissera une mémoire précieuse. C'était ainsi que le roi, dont je rapporte les propres paroles, faisait son éloge. Il ajouta que l'infirmité dont il mourut, et qui était incurable, faisant des progrès alarmants, les médecins lui conseillèrent de prendre du repos et de renoncer aux affaires. « Messieurs,

leur dit le cardinal, si je suis vos conseils, combien de temps me donnez-vous à vivre ?

» — Nous pourrions vous garantir six ans, dirent les médecins.

» — Et si je continue à travailler ?

» — Tout au plus trois.

» — Messieurs, je suis votre serviteur, dit le cardinal ; j'aime mieux vivre deux ou trois ans en travaillant, que six à ne rien faire. »

« C'est là, sire, la réponse d'un homme qui connaît le prix du temps.

» — C'est une passion comme une autre, et la moins dangereuse de toutes. »

Le roi haïssait par-dessus tout les désœuvrés ; il était charmé que des gens de sa maison lussent dans le silence de ses antichambres ; il plaisantait les ignorants, disant que s'il ne fait pas bon de les avoir pour ennemis, leur amitié est au moins inutile. Sous ce rapport Cambacérès était à ses yeux un homme estimable. Exilé après 1815, il était enfin rentré par la volonté spéciale du roi ; il demeurait en paix dans son hôtel, rue de l'Université, ne recevait que peu d'amis, et se montrait éloigné de tout désir de cabaler ou de former des intrigues nuisibles à

la tranquillité publique. Il votait dans les élections pour les candidats royalistes; il allait à la messe très exactement tous les jours à Saint-Thomas-d'Aquin, enfin il était au mieux. Je le voyais quelquefois, et j'en causais avec le roi. Il mourut à Paris, le 9 mars. Louis XVIII me dit en cette circonstance : « C'était un homme sage, prudent et éclairé; il n'avait pas un génie supérieur, mais des connaissances vraies et solides. Il manqua de courage à l'époque la plus orageuse de la révolution, et en porta la peine, puisqu'il n'a jamais pu se laver entièrement de son vote. »

Il laissait à ses héritiers de curieux Mémoires : l'inquisition de M. de Peyronnet sut mettre la main dessus. Qu'on ne s'étonne plus si nous autres, qui avons joué un rôle dans les évènements contemporains, nous nous décidons à nous imprimer tout vivants.

CHAPITRE XXIV.

M. Benjamin Constant aux prises avec M. Dudon. — Exposé rapide de toute la vie du roi.—Catherine II.—Paul Ier.—Révélation des propositions faites par les Anglais à Napoléon en 1814. — Conversation. — Le comte Guilleminot. — On l'écarte du Dauphin.

Les impatients du côté droit s'étaient débarrassés de Manuel ; mais M. Benjamin Constant venait d'être élu, et celui-là ne les importunait pas moins que l'autre. Ce député, depuis 1815, avait toujours marché dans la même ligne. Les oscillations de son opinion politique avaient cessé ; il paraissait à jamais constitutionnel, et il l'était avec énergie et malice. Ses reparties piquantes, son adresse de dialectique, sa manière heureuse de présenter sous une forme nouvelle une discussion qui semblait complètement épuisée, tout rendait M. de Constant un adversaire très redoutable. On imagina de s'en débarrasser comme de Manuel ; la chose

n'était pas facile; M. Dudon se figura pouvoir la rendre aisée, et il l'entreprit.

Connaissez-vous M. Dudon ? Son père et son aïeul avaient eu pour ennemi le parlement de Bordeaux, qui leur adressait les reproches les plus graves. Quant à lui, serviteur de Napoléon, il trouva dans une destitution éclatante les moyens de se recommander au gouvernement du roi. Depuis lors il fit ses affaires, les fit bien, et travailla à la liquidation des créances étrangères ; bref, M. Dudon, toujours l'ami de chaque ministère, avait fait son chemin.

M. Dudon, lors de la vérification des pouvoirs, voulut réclamer contre l'admission de M. de Constant à cause de sa qualité d'étranger ; c'était une mauvaise chicane que les gens sages trouvèrent odieuse, et que le parti soutint dans la chambre, parcequ'il n'y a pas d'absurdité qu'un parti ne soutienne. Qu'y gagna-t-on ? d'augmenter la popularité de M. de Constant en lui offrant le moyen de faire connaître à la France que l'un de ses aïeux en ligne directe, le capitaine Constant, avait sauvé la vie à Henri IV à la bataille de Coutras.

M. de Constant se défendit avec succès, et le général Foy le soutint aussi dans cette lutte.

Le roi trouva pitoyable l'attaque de M. Dudon et le bavardage de MM. Piet, La Bourdonnaye, Martignac, et autres. Ce dernier fut chargé de faire le rapport au nom de la commission. Le roi disait : « Celui-là joue un air sur sa flûte, un air tout romantique ; car on ne sait jamais où il finira. »

La chambre alla aux voix : la majorité se montra raisonnable ; elle décida l'admission de M. de Constant. Je vis M. Dudon le soir même ; il ne pouvait revenir de ce que sa motion fût comme non avenue. « Je l'avais pourtant méditée, disait-il ; elle me coûte une douzaine de liquidations. On s'est laissé prendre aux paroles dorées de Benjamin et de Foy ; est-ce de l'éloquence qu'il faut à notre chambre ? parlez-moi de bons votes bien monarchiques. »

Cette échauffourée anti-libérale ne servit qu'à déconsidérer de plus en plus une chambre que le *Journal des Débats* a pu impunément surnommer la *chambre hideuse !*. Tout en approuvant quelques uns de ses actes, tout en profitant de quelques autres que nous n'approuvions pas, nous commençâmes, dans les salons du faubourg, à mépriser les Séides du despotisme ministériel. Pour moi, honteuse

quelquefois d'être royaliste avec monsieur un tel et monsieur un tel, je me réfugiai franchement dans la charte de Louis XVIII. Hélas! bientôt il ne devait plus rester de lui que cette charte, qu'il appelait en souriant sa fille chérie.

Plus le roi approchait de sa fin, et plus il lui était agréable de se rejeter sur le passé, de revenir, soit aux années heureuses de son enfance, soit à ses aventures dans l'exil.

Un jour il me traça d'une manière rapide et à grands traits les évènements de sa vie.

« Je fus élevé, dit-il, par les soins du duc de La Vauguyon, ami du dauphin mon père; il avait de bonnes qualités et une vertu solide, que pourtant il alliait merveilleusement à toutes les intrigues qui occupent la journée des gens de la cour; il était poli, obligeant et fin; il voulait à tout prix se conserver la faveur du maître, et, le dauphin mort, il se rapprocha du roi, qui l'invita aux soupers dans les petits appartements.

»On me maria que j'étais bien jeune encore; ma femme était plutôt laide que jolie, mais bonne; elle avait peu d'esprit, mais une grande docilité. Je m'avisai d'en être amoureux dans

le premier temps; je n'avais pas autre chose à faire. « Vous avez crié bien haut votre *oui*, me dit mon frère, le jour de la cérémonie nuptiale!

» — C'est parceque j'aurais voulu le faire entendre à Turin, » repartis-je; c'était de la galanterie autant que de la passion. J'aimais l'étude et l'économie, on prétendit que j'étais pédant et avare. Je voulus avoir un confident de mes pensées, je pris Montesquiou-Fezensac; il m'aima tant que je lui fus utile, et puis il ne se souvint plus de moi.

» — C'est là de l'ingratitude; vous ne la méritiez pas, sire!

» — Non, madame, car j'ai toujours fait du bien à mes amis. Je me fis le protecteur des hommes de lettres; ils acceptèrent mes services et me déchirèrent à belles dents. Vint la fatale affaire du collier: je voulais une punition tenue secrète qui aurait satisfait à tout; on préféra un esclandre qui flétrit la majesté royale. J'avais donné un bon avis, et on me sut mauvais gré d'avoir eu raison. On reconnut la nécessité de mettre de l'ordre dans les finances, et l'on assembla les notables. Je présidai un bureau; je le fis avec quelque talent, j'ose croire, et je passai pour un prince dangereux dès que

les intrigants eurent découvert qu'ils ne me tromperaient pas sans peine. Je voyais la nécessité d'une réforme générale, je m'en expliquai franchement : on en conclut que je tendais à me rendre populaire, et cela pour usurper la couronne. J'attendis, pour émigrer, les ordres du roi, on m'en fit un crime. Quand je parvins à quitter la France, j'eus l'air d'avoir déserté le trône en péril. Devenu le chef de l'émigration armée, j'eus toutes les intrigues de la cour au tour de moi.

» Quand le roi eut péri, quand toutes nos espérances de retour furent ajournées par nos imprudences, par la mauvaise foi des coalisés et l'énergie impétueuse des armées républicaines, je me retirai à Vérone. Là je vécus en paix ; les Français m'en chassèrent. L'empereur me refusa un asile à Vienne ; je me retirai au château de Blankenbourg, à Varsovie, à Mittau, etc., etc.

» — Que pensez-vous, sire, de Catherine II et de Paul Ier, son fils ?

» — Catherine avait de grandes qualités avec tous les défauts de son sexe ; elle était à la fois grande reine et grande *fille*. Elle se plaisait autant dans le cabinet du conseil avec ses

ministres, que dans son boudoir avec ses amants; elle choisissait les premiers parmi les plus habiles, les seconds à la taille. Quand elle trouvait une forte tête sur de larges épaules, c'était une double bonne fortune dont elle savait profiter; elle joua très bien nos philosophes, qui lui firent une réputation brillante.

» — Et son fils?

» — Pauvre prince! Un complot formé entre l'Angleterre et des seigneurs russes, sous les regards de la famille impériale, qui n'en a jamais fait punir les auteurs, termina sa vie; il fut assassiné comme son père; et moi, qu'il avait chassé indignement, je fus le seul peut-être à donner des larmes à sa mémoire.

» — Il se conduisit mal avec vous.

» — Il m'avait accueilli à merveille, ses attentions étaient parfaites. La roue tourna, le voilà brouillé avec l'Angleterre et l'Autriche, qu'il accuse d'avoir fait manquer la campagne d'Italie, commencée par Souvarow. Bonaparte, sur ces entrefaites, revient d'Égypte, trouve en France quelques milliers de prisonniers russes, les fait habiller à neuf et les renvoie sans condition aucune à Paul Ier. Cette galanterie charme

le czar; il adore Bonaparte, qui, pour gage de son amitié, lui demande mon éloignement. Après avoir erré en proscrit à travers l'Allemagne, exposé à toute sorte de périls et d'affronts, l'Angleterre enfin m'offre un asile, et pourquoi? pour se servir de mon nom contre la France,... pour ne songer à moi qu'après avoir tenté d'obtenir des conditions meilleures en traitant directement avec Bonaparte; si celui-ci, en 1814 et au dernier moment, avait voulu consentir à l'abandon de toutes les colonies françaises et hollandaises, à ce que l'Angleterre s'emparât de la Sicile, de Candie et de Crète, on lui aurait laissé la possession de mon trône.

» — Vous me dites, sire, une chose incroyable.

» — Et vraie pourtant. Lord Wellington ne le savait que trop, lorsque, le 12 avril 1814, il faisait observer aux Toulousains qui demandaient leur roi, dans quel péril cette requête pourrait les jeter. « Mon gouvernement, leur dit-il textuellement, traite peut-être avec le vôtre dans ce moment. »

« J'ai su ces choses, jai dû les ignorer! Le prince régent, plus loyal que son conseil, m'a-

vait appris ce que je vous raconte ; je n'écoutai que ma reconnaissance, et fis la faute de lui écrire cette lettre qu'on m'a tant reprochée, parcequ'il eut le tort de la rendre publique. Le reste de mon histoire est bien connu : bientôt la postérité commencera pour moi, et vous entendrez les jugements des hommes sur celui que les Français ont appelé le Désiré! Quant à moi, j'absous d'avance mes censeurs les plus sévères : qu'ils veuillent bien ne pas oublier cependant que s'ils ont la liberté de tout dire, c'est à ma charte qu'ils le doivent, à ma charte qui, mieux que les baïonnettes étrangères, a vaincu la révolution et l'empire. »

Le roi me disait dans une autre occasion : « J'ai subi toutes les conséquences du gouvernement que j'ai donné à la France : c'est le peuple qui a régné plus que moi, c'est-à-dire ses représentants, ou, si vous voulez, la majorité de ceux-ci. En 1814 j'aimais Blacas : on me força de le renvoyer ; je n'aimais pas Fouché : on me força de le prendre ; Decazes sut me plaire : il fallut m'en séparer comme de Blacas; j'avais une antipathie pour Villèle qui avait écrit contre ma charte : j'ai dû lui trouver du talent ; j'avais des répugnances contre M. de

Chateaubriand : « Sire c'est un homme de génie ; » j'ai eu beau dire, le génie est entré dans mes conseils. Je suis bien aise de laisser cet exemple à mes successeurs. »

Cependant peu à peu Louis XVIII en était réduit à ces entretiens sur son gouvernement. L'intrigue ne s'agitait plus qu'autour de son auguste frère et de son neveu, à qui la guerre d'Espagne avait donné une influence vainement disputée quelquefois par l'insolente jalousie de M. de Villèle. Le duc d'Angoulême estimait peu le renard gascon, et celui-ci résolut de tout faire pour éloigner du prince un homme dont le crédit sur l'armée avait rallié de nombreux bataillons sous le drapeau blanc. Je veux parler du général Guilleminot, investi de toute la confiance de monseigneur le duc d'Agoulême. Dès le commencement de la guerre, M. et madame Franchet avaient inventé de *sauver la France* en découvrant une conspiration prétendue qui se tramait dans le cabinet même du général Guilleminot. Ce fut pendant quinze jours une mystification très cruelle qu'on fit subir au prince généralissime. Plus tard, l'expédition de la Péninsule ayant achevé de prouver la fidélité du général

Guilleminot, MM. de Villèle et Peyronnet cabalèrent de concert avec M. Franchet pour mettre le major-général mal en cour. Toutes les petites perfidies ministérielles échouèrent contre la noble franchise du prince; mais on trouva encore le moyen d'éloigner le général Guilleminot par l'ambassade de Constantinople.

CHAPITRE XXV.

Le marquis de Causans. — MM. de Chateaubriand et de Villèle. — Ourika. — Don Miguel à Paris. — Sentiments du roi sur ce prince. — M. de Forbin, évêque de Nancy. — Bal de M. de Cossé. — Conversation avec M, de Chateaubriand et avec M. de Villèle. — La loi des finances est rejetée. — M. de Chateaubriand sort du ministère.

La mort promenait sa faux impitoyable sur les anciens serviteurs du roi, et leur perte lui était d'autant plus sensible qu'il ne pouvait guère se dissimuler qu'il ne leur survivrait pas long-temps. Le marquis de Causans venait de payer le tribut commun à la nature. Il avait fait partie de la minorité de l'assemblée constituante et de la majorité royaliste de la chambre des députés après la restauration : « Je perds en lui, me dit le roi, un serviteur fidèle non moins précieux que celui de l'Évangile à qui son maître dit allez, et il va. Il serait allé pour nous au bout du monde. Le

temps moissonne tous nos vieux amis, leurs rangs s'éclaircissent tous les jours; j'aime à croire que de plus jeunes viendront les remplacer; mais leur départ m'avertit que je ne tarderai pas à les suivre. » Ces idées mélancoliques, pressentiments trop certains d'une fin prochaine, faisaient tous les jours de nouveaux progrès dans l'esprit du roi. Rien de ce qui lui plaisait autrefois ne pouvait le distraire, et il ne donnait qu'une attention médiocre à tout ce qui se passait autour de lui.

Ce n'est pas que les affaires publiques ne fussent assez importantes pour attirer ses regards. Tout le monde était occupé, à cette époque, des débats des chambres, où l'on discutait la fameuse loi du trois pour cent. C'était l'œuvre chérie de M. de Villèle, comme la septennalité était celle de M. de Chateaubriand. Et, chose singulière, tandis que le président du conseil espérait que la popularité du ministre des affaires étrangères serait fortement entamée par l'adoption de l'une, à son tour le ministre des affaires étrangères pensait que l'autre amènerait la chute du président du conseil. Le vicomte avait pour lui toutes les femmes, et il attendait merveille de notre

coopération. L'archevêque de Paris le soutenait aussi de son influence, persuadé que le crédit toujours croissant du ministre des affaires étrangères lui ferait obtenir la pourpre romaine et le cordon bleu, objets constants de tous ses vœux.

M. de Villèle, qui voyait d'un œil suspect leur liaison intime, se mit en devoir de déjouer les piéges qu'il pouvait craindre de leur part. Persuadé que j'étais initiée à leurs projets, il m'envoya un de ses affidés pour me sonder, et pour savoir jusqu'à quel point il pouvait compter sur mon appui. Après plusieurs questions ambiguës qui n'amenèrent de ma part aucune réponse positive : « Où voulez-vous en venir? lui dis-je.

» — A connaître ce que nous devons attendre du ministre des affaires étrangères.

» — Je n'en sais rien.

» — Il faut l'apprendre, et nous le dire.

» — Le beau rôle, vraiment, que me destine votre ami! pense-t-il que je sois dans le cas de trahir personne? Si l'on veut m'autoriser à provoquer une explication, à la bonne heure, je le ferai avec franchise, et je vous la rendrai avec sincérité.

» — Mais c'est là justement ce que je suis chargé de vous demander. »

Lorsque ce négociateur anonyme fut parti, je me trouvai fort embarrassée de l'espèce d'engagement que j'avais pris ainsi à la légère. Je ne savais rien des intentions de M. de Chateaubriand; et voulant toutefois remplir ma mission avec conscience, je demandai un moment d'entretien à ce ministre, qui s'empressa de venir chez moi. Mais sa visite n'eut aucun résultat. Il se borna à me trouver beaucoup d'amabilité, sans que je pusse tirer un seul mot de lui relativement au sujet qui m'avait fait désirer de l'entretenir. Lorsqu'on revint pour savoir la réponse que j'en avais obtenue, on prit mon silence forcé pour une défaite, et je me vis ainsi compromise à l'égard du président du conseil.

Pour balancer dans le conseil l'influence de M. de Chateaubriand, M. de Villèle voulut augmenter le nombre des voix en harmonie avec la sienne. Il prépara dans ce but la création d'un nouveau ministère dont les attributions comprendraient les affaires ecclésiastiques et l'instruction publique, et il destina ce double portefeuille à M. de Frayssinous, évê-

que d'Hermopolis, *in partibus infidelium*. Ce prélat avait aux yeux de M. de Villèle un grand mérite, celui d'estimer beaucoup les œuvres littéraires de M. de Chateaubriand et de garder le silence le plus absolu sur ses talents diplomatiques; il lui en voulait même jésuitiquement; car il n'ignorait pas que lorsqu'il avait fallu donner un successeur à M. de Fontanes, M. de Chateaubriand s'était prononcé pour M. Delalot, et n'avait pas parlé avec une très haute estime de la capacité de l'abbé Frayssinous. Celui-ci était alors poussé par les jésuites, qui ont trouvé néanmoins qu'il les a servis tièdement par ses réticences et ses mensonges à leur sujet, chaque fois qu'il a été question d'eux à la tribune.

De son côté, M. de Chateaubriand ne se mettait guère en peine de ce qu'on pouvait tramer contre lui; il comptait sur son bonheur, et si parfois il pressentait une disgrâce, il se consolait en pensant qu'il n'en deviendrait que plus recommandable aux yeux de la France. Il ne mettait aucun déguisement dans ses actions. Bien loin d'employer son influence dans la chambre des pairs à soutenir le projet financier de son collègue, il se montrait l'ami de

ceux qui l'attaquaient avec le plus de violence, pendant que M. Lally-Tolendal, qui voyait tout cela, s'empressait de le conter au président. M. Lally-Tolendal, le plus gras des hommes sensibles, était alors partisan de M. de Villèle comme il l'avait été de M. Decazes, comme il l'avait été de M. de Blacas.

Au milieu de toutes ces intrigues qui occupaient la cour et la ville, un succès littéraire obtenu par une grande dame vint distraire tous les esprits. Madame de Duras avait fait imprimer pour un petit cercle d'amis, une nouvelle intitulée *Ourika*, et les éloges d'enthousiasme que l'on donna à son esprit l'engagèrent à en faire une édition pour le public, qui fut vendue par le libraire Ladvocat, au profit des pauvres. Une duchesse auteur! cela piqua la curiosité. M. de Chateaubriand avait beaucoup vanté *Ourika;* les vaudevillistes s'en emparèrent, et les marchandes de modes la mirent en collerettes et en bonnets montés. « *Ourika* est du marivaudage très spirituel. C'est une *Atala de salon,* » me disait Louis XVIII.

Pendant qu'une grande dame faisait des romans à Paris, un petit prince faisait du bruit à Lisbonne. J'ai parlé de l'infant don

Miguel. Il venait de porter une main sacrilége sur son père. Jean IV ne dut sa délivrance qu'à la fermeté et à l'énergie du corps diplomatique, ayant à sa tête M. Hyde de Neuville. Celui-ci le conduisit sur le Windsor-Castle, vaisseau de ligne anglais embossé dans le Tage, et l'autorité échappa aux mains novices de don Miguel.

En recevant ces étranges nouvelles, Louis XVIII s'écria : « Le Portugal a suivi l'exemple de l'Espagne. Charles IV détrôné par Ferdinand VII a failli avoir pour pendant don Miguel se mettant à la place de Jean IV. Il faut que l'esprit de rébellion ait fait de bien grands progrès, puisqu'il y a des rois assez malheureux pour avoir à le combattre jusque sur les marches du trône. »

Bientôt nous vîmes Miguel arriver à Paris, se dirigeant sur l'Autriche. J'ai déjà dit qu'il ne tarda pas à y être assez mal vu. Le voilà maintenant faisant de l'histoire tragique à Lisbonne. Si quelque chose doit l'excuser, c'est qu'il est moins cruel que ses partisans, et que les prisons de Portugal sont peut-être l'asile le plus sûr de ses ennemis. Nous serions bien at-

trapés si nous apprenions un jour que don Miguel est un bon prince calomnié par les rebelles insensibles à sa clémence. N'est-il pas de mode aujourd'hui, malgré le désenchantement que devraient produire les véridiques Mémoires de M. de Bourrienne, de répéter que Bonaparte était un bon homme, Bonaparte qui canonna les Parisiens en vendémiaire, qui fit exécuter le duc d'Enghien à l'ombre de la nuit dans les fossés de Vincennes, qui décréta la guerre d'Espagne sans le moindre prétexte, etc., etc., etc. Attendons quelque temps pour juger don Miguel.

A la suite des évènements du Portugal, M. Hyde de Neuville reçut le titre de comte de Bemposta que lui conféra le roi Jean IV. M. Hyde de Neuville montra dans cette circonstance la fermeté d'un homme de bien ; il ne permit pas que la révolte se consommât en sa présence et contre la volonté de son souverain. Celui-ci fut très satisfait de son ambassade, et le lui manda, en le dédommageant ainsi de la mauvaise humeur des congréganistes, qui ne voulurent plus reconnaître dans le véritable soutien d'un roi un ami de la monarchie.

« Avez-vous assisté au sacre de M. l'évêque de Nancy? me demanda le roi.

» — Non, sire, j'ai perdu cette occasion de m'édifier; je la retrouverai, M. de Forbin dira plus d'une fois encore la messe à Paris.

» — Non pas, s'il réside.

» — Oh! sire, résider! ne le croyez pas: il sait que la cour a grand besoin de ses conseils et de ses exemples. Le fait est que M. l'évêque de Nancy est un fort bon gentilhomme dévoué à son ordre et aux jésuites; il est plein d'ardeur pour la cause de la religion, ce qui ne l'empêche pas de prêcher le détachement des choses de ce monde, le pardon des injures, la concorde, la tolérance, d'aimer les Grecs et de ne pas haïr les libéraux; c'est un saint sur la terre, mais il ne réside pas. «

Le 1er juin le comte de Cossé, premier maître-d'hôtel du roi, nous donna un grand bal où je trouvai le vicomte de Chateaubriand et M. de Villèle, que je vis tour à tour s'approcher de moi. Ce fut d'abord le ministre des affaires étrangères: « Soyez sage, lui dis-je à demi-voix.

» — J'aurais plutôt besoin d'être heureux, me répondit-il sur le même ton.

» — Ah! répliquai-je, vous avez été trop bien doté de la nature pour que la fortune vous accorde aussi ses faveurs. Ayez de la prudence.

» — Avant peu, tout sera décidé.

» — Dieu le veuille ; mais vous avez de la franchise, et l'autre de la finesse, la partie n'est pas égale. »

Un peu plus tard je vis approcher, en traçant une courbe, le président du conseil. Sa mine était plus triste qu'à l'ordinaire, il nasillait davantage, et son costume était sans élégance; il me parla avec un air traînant d'un de mes protégés. Ma recommandation lui avait servi. Je dus remercier le ministre ; je le fis, mais sans effusion de cœur ; lui-même ne me ménageait que parcequ'il ne lui plaisait pas de combattre à la fois deux adversaires; certainement il me destinait une disgrâce pareille à celle du vicomte de Chateaubriand. Je cherchai à le faire parler sur ses projets, il m'échappa comme une anguille; je me retirai peu satisfaite de ma soirée.

Le roi me demanda un compte bien exact de ce qui s'était passé au bal; il ne me fit pas grâce de la parure des danseuses; je dus me

les rappeler toutes pour lui plaire ; je dépeignis, pour me venger, les grâces de M. de Villèle et la belle mine du comte de Corbière, ce qui le réjouit autant que le reste; car, tout en se servant de ces messieurs, il n'hésitait pas à se moquer d'eux.

Le 3 juin j'étais à table, M. Chateaubiand entra : il était essouflé, quoiqu'il fût venu en voiture; et d'aussi loin qu'il m'aperçut : « Victoire, me cria-t-il, victoire! la loi est rejetée; la chambre des pairs a fait merveille, et notre homme est culbuté. »

J'en eus de la joie, je ne le cache pas; j'embrassai, je crois, le porteur d'une aussi bonne nouvelle; et puis, sans me donner le temps d'achever mon repas, j'allai écrire un billet de félicitation à un ami. J'étais aux anges; je n'aurais manqué pour rien au monde mon audience du soir au château; c'était là où je devais apprécier le thermomètre politique.

Je crus reconnaître dans les traits du roi quelque chose de sardonique; c'était peut-être une illusion. Il me reçut bien, il me parla avec affection; j'étais embarrassée, ne sachant de quelle manière ouvrir la conversation, quand

il me mit lui-même sur la voie : « Hé bien, me dit-il, voilà mon ministre Villèle dans un assez grand embarras; en avezvous entendu parler?

» — A peine, sire, répondis-je; je viens de chez moi, et une seule personne qui est venue me voir...

» — Un ami du vicomte de Chateaubriand sans doute?

» — Et pourquoi pas, sire? tant de gens l'aiment; ses amis d'ailleurs sont les miens. »

Je m'arrêtai dans la crainte d'en trop dire. Le roi reprit : « L'archevêque de Paris a tué la loi par son discours, et M. de Chateaubriand par son silence.

» — Dans ce cas, sire, je vois qu'il était aussi dangereux de parler que de se taire.

» — A moins toutefois que les rôles n'eussent été renversés, et qu'un discours dans l'intérêt de la mesure, et venant de la bouche de M. de Chateaubriand, n'eût entièrement changé l'état des choses. Pourquoi n'a-t-il rien dit?

» — Je l'ignore, je ne l'ai pas vu depuis quelques jours, depuis le bal du comte de Cossé. Était-ce là un endroit propre à faire de la politique?

» — On en fait bien jusque dans les églises.

» — Comme il plaira à Votre Majesté ; mais je puis lui répondre que dans cette soirée il n'en a été aucunement question.

» — J'aurais voulu savoir à l'avance que vous y rencontreriez mon ministre des affaires étrangères, je vous aurais chargée pour lui d'une note qui concerne l'intérieur : je voudrais que ceux qui me servent marchassent de bon accord.

» — Ils le feront, sire ; mais n'accusez pas M. de Chateaubriand de manquer de zèle, il a même plus de bonheur que le président du conseil, car sa loi de septennalité passera, les chambres s'applaudissent de leurs rapports avec ce ministre.

» — Je le sais ; nul n'a plus de politesse et de grâce...

» — De fidélité et de génie, ajoutai-je.

» — Je n'en disconviens pas. Recommandez-lui d'être meilleur pour M. de Villèle. Celui-ci me sert également, et je commence à m'accoutumer à son service.

» — Il faut convenir cependant qu'un ministre dont on rejette les lois...

» — Doit se retirer, n'est-ce pas ? Mais c'est bon en Angleterre : en France, on reste pour faire tête à l'orage. »

Le lendemain je fis part à M. de Chateaubriand de la conversation de la veille et des succès qu'elle me présageait. Il me répondit que tout allait bien, et qu'il ne fallait rien brusquer. Je partageai trop facilement sa confiance. Le samedi 5, on discutait à la chambre des députés sur la loi septennale. M. de La Bourdonnaye, adversaire déclaré du ministère, combattit le projet avec sa véhémence accoutumée. Son discours parut faire quelque impression. Le vicomte de Chateaubriand, qui se trouvait au banc des ministres, s'avance à la tribune pour répliquer, lorsque M. de Corbière l'arrête en disant :

« Je vous en prie, cédez-moi la parole, je me sens en verve.

» — Bien volontiers, répondit en riant le ministre des affaires étrangères. »

Et il se rassit. Il n'était pas aussi calme qu'il affectait de le paraître. Trois jours étaient écoulés, et les choses en restaient au même point. Il se flatta de tout décider le dimanche. Je le vis le même soir; il conservait encore toutes ses illusions. Pour moi, je commençais à craindre une défaite. Le roi ne me parlait plus de M. de Chateaubriand, et son silence me

semblait de mauvais augure. Enfin le dimanche arrive : le vicomte de Chateaubriand se présente au château vers le midi. Un officier de la maison du roi a l'air de le rencontrer par hasard dans l'escalier, il lui dit qu'on vient d'apporter au ministère des affaires étrangères un paquet de la plus haute importance, et qu'il doit aller le recevoir sur-le-champ. Il revient au ministère, et trouve sous un double pli une ordonnance royale ainsi conçue :

« LOUIS ..., etc.

» Le sieur comte de Villèle, président de notre conseil des ministres, et ministre secrétaire d'État au département des finances, est chargé par *interim* du portefeuille des affaires étrangères, en remplacement du sieur vicomte de Chateaubriand... »

Une lettre de M. de Villèle, ainsi conçue, accompagnait le message :

« MONSIEUR LE VICOMTE,

» J'obéis aux ordres du roi, et je vous transmets l'ordonnance ci-jointe.

» J. DE VILLÈLE. »

Une heure après M. de Chateaubriand avait quitté l'hôtel des affaires étrangères; mais auparavant il avait répondu à M. de Villèle de la manière suivante :

« Monsieur le comte,

» J'ai quitté l'hôtel des affaires étrangères, le département est à vos ordres.

» Chateaubriand. »

Or ce même jour M. de Chateaubriand avait invité ses nombreux amis à dîner. Des commissionnaires furent expédiés chez tous les convives pour les avertir que la marmite du ministère était renversée.

CHAPITRE XXVI.

Destitution de M. de Chateaubriand. — M. le marquis de Moustier. — Visite au ministre disgracié. — Billet laconique du roi. — Ma visite au château. — Nouveau ministère. — Approches de la mort du roi. — On annonce officiellement sa maladie. — Bulletin de sa santé. — Tristesse générale. — Le roi reçoit les sacrements. — Les adieux à sa famille. — Sa mort.

Nous avions été joués par le roi et les ministres Corbière, Villèle et Peyronnet. Tandis que nous nous croyions assurés de la disgrâce de ces trois messieurs, Louis XVIII se liguait avec eux contre notre ami M. de Chateaubriand. La destitution de celui-ci, je le sais maintenant de science certaine, fut résolue le jour même du rejet de la loi des rentes. Si cette destitution ne fut pas rendue publique sur-le-champ, c'est qu'avant de renvoyer M. de Chateaubriand on lui voulait trouver un successeur; la chose ne fut pas facile. M. de Villèle

était plus que jamais dégoûté des royalistes et des hommes habiles; il lui fallait des collègues qui n'eussent ni volonté ni opinions, ni talent. La classe de ces gens-là est assurément fort nombreuse, et il semble que le président du conseil ne devait éprouver que l'embarras du choix. Cependant après plusieurs jours d'hésitation, ne voulant point ajourner plus longtemps sa vengeance, il publia la destitution avant d'avoir choisi le remplaçant. Lui-même se chargea par *intérim* du ministère de l'extérieur, et s'adjoignit pour l'expédition des affaires le marquis de Moustiers, envoyé extraordinaire en Suisse.

Ce marquis de Moustiers était l'un des membres les plus obscurs de la chambre des députés, mais l'un des plus illustres de la congrégation. Il convoitait fort l'héritage de M. de Chateaubriand, et aux yeux de M. de Villèle il ne manquait pas de titres pour l'obtenir. Il possédait à un degré éminent plusieurs des qualités que celui-ci voulait dans ses collègues. Il n'avait nulle capacité, nulle connaissance des affaires, aucun talent oratoire, point de considération personnelle. Mais, enivré par sa nouvelle fortune, il laissa percer un caractère hautain,

opiniâtre, entêté; ce fut ce qui le perdit. On l'envoya ambassadeur à Madrid; et il paraît que, dans ce poste, M. de Moustiers ne se montra pas fort docile aux instructions du gouvernement français. Mais en voilà beaucoup trop sur le compte de ce marquis de Moustiers; je reviens à M. de Chateaubriand.

J'étais chez une de mes amies quand M. de Saint-Salvy vint nous annoncer que le vicomte n'était plus ministre. M. de Saint-Salvy tenait cette triste nouvelle de M. Bertin de Vaux; ce dernier avait déclaré en même temps que le Journal des Débats abandonnait le parti ministériel, qu'il se dévouait à la défense de M. de Chateaubriand, et que le lendemain, en annonçant la disgrâce de ce dernier, il commencerait une vigoureuse opposition contre M. de Villèle. La relation de M. de Saint-Salvy, tout extraordinaire qu'elle fût, ne permettait pas qu'on en doutât. Cependant j'expédiai sur-le-champ un domestique à l'hôtel de M. de Chateaubriand; il revint m'annoncer que ce dernier était depuis une heure réinstallé dans son ancienne demeure.

Je m'y rendis en toute hâte; je voulais porter des consolations à mon illustre ami; il n'en

avait pas besoin. Il était plus gai, plus serein, et un peu plus fier dans la disgrâce que dans la bonne fortune. Tout le monde se désolait autour de lui, lui seul n'avait rien perdu de sa présence d'esprit et de son calme ordinaire... On eût dit qu'il se voyait avec plaisir débarrassé du tracas des affaires politiques, et qu'après une longue absence il rentrait avec joie dans son modeste cabinet d'homme de lettres. Indifférent à sa destitution, il n'était offensé que de la façon brutale et grossière avec laquelle on la lui avait signifiée. Il ne pardonnait pas qu'on eût ainsi oublié à son égard les règles de la politesse et des convenances. « On m'a, s'écria-t-il, chassé comme un laquais.

» — Eh! lui répondis-je, quels procédés pouvez-vous attendre de ces petits bourgeois qui sortent de leur province? ils sont, comme tous les parvenus, plats avec les puissants et grossiers avec ceux qui ne le sont plus.

» — Allons, dit M. de Chateaubriand en caressant le dos de son chat qui était venu se placer sous sa main; allons, minet, nous mangerons des souris ensemble! »

Aucun ressentiment personnel ne se mêlait

aux plaintes de M. de Chateaubriand. Il méprisait trop M. de Villèle pour le haïr. Mais persuadé que désormais ce ministre et ses collègues allaient entraîner la France vers l'abîme, et qu'ils ne pouvaient que compromettre la sûreté du trône et le bonheur public, il nous annonça qu'il leur ferait une guerre à mort. Il connaissait les funestes projets de M. de Villèle, il les dévoilerait; il le précipiterait du pouvoir, comme il en avait précipité M. Decazes. Jamais notre illustre ami ne parla avec plus de chaleur, d'entraînement, d'éloquence. Nous l'écoutions avec admiration. On sait s'il a tenu les promesses qu'il nous faisait alors; on lui a reproché d'être descendu au rôle de journaliste; il s'est défendu avec les armes dont on se servait pour l'attaquer. Quand, depuis, M. de Villèle est tombé, a-t-il dédaigné de distiller le venin de sa rage dans la Gazette?

La disgrâce de M. de Chateaubriand fut un triomphe. Tout ce qu'il y avait d'illustre à Paris, les pairs, les députés, les ambassadeurs, vinrent le complimenter; les appartements étaient encombrés. Jamais, ministre, il n'avait reçu dans ses salons une aussi nombreuse et aussi brillante société : ces marques d'estime

prodiguées à M. de Chateaubriand remplirent d'amertume et de dépit la petite âme de M. de Villèle; il en sécha de colère : ainsi commença la vengeance de M. de Chateaubriand.

Le jour de sa destitution, je n'allai point, comme de coutume, passer la soirée aux Tuileries. On y devina aisément la cause de mon absence, et le lendemain matin je reçus un billet qui contenait ce seul mot : *Venez.* « Non, m'écriai-je, non, je n'irai pas; vous ne voulez plus de lui; moi, je ne veux plus de vous. » Mon frère, présent à cette scène, parvint à me calmer; il me représenta que mon enthousiasme pour un ami ne devait pas effacer de ma mémoire ce que je devais au monarque; qu'une rupture si brusque me rendrait ridicule, et surtout donnerait à ma conduite un air d'ingratitude. Je me décidai donc à retourner au château. J'entrai dans le cabinet du roi, avec des larmes de chagrin et de dépit dans les yeux. Louis XVIII me tendit la main; et avec un air de bonté qui me désarma : « Je vous ai fait de la peine, me dit-il; je sais votre attachement pour M. de Chateaubriand, mais il s'est fort mal conduit envers moi; il n'ignorait pas l'importance que je mettais à l'adoption

de la loi des rentes; cependant il a employé tous ses efforts, et il n'a que trop bien réussi, pour la faire rejeter. » Je voulus justifier mon ami. « Ne me parlez plus de cet homme, me répliqua-t-il brusquement; ne prononcez plus son nom en ma présence... Mais, continua-t-il, que votre affection pour lui ne nuise point à celle que vous me devez. Conservez-moi votre amitié, j'en ai besoin: aussi bien ce ne sera pas pour long-temps; ma faiblesse augmente de moment en moment; mes forces m'abandonnent. » Ces paroles m'attristèrent profondément: le visage du roi était pâle et défait. Il souffrait de cruelles douleurs, mais il s'efforçait de les cacher. Son amour-propre était humilié qu'on le vît malade et languissant. La mort ne l'effrayait que médiocrement, mais il était mortifié que ses courtisans pensassent qu'il allait mourir. Louis XIV et d'autres souverains d'un esprit ferme et élevé n'ont point été au-dessus de cette faiblesse. Cependant le roi tomba dans un tel affaissement, qu'on lui déroba sans peine la funeste impression que produisit sur le public la disgrâce de M. de Chateaubriand.

Le ministère, privé de l'homme qui faisait sa

gloire et sa force, se traîna pendant deux mois essayant en vain de se compléter. Le portefeuille de M. de Chateaubriand fut offert, pendant cet intervalle, à six personnes, et six fois refusé. M. de Moustier l'aurait accepté, mais on ne le lui offrit point. Enfin, comme il fallait bien le donner à quelqu'un, on le donna à M. le baron de Damas, ministre de la guerre. Il était aussi incapable de diriger le ministère qu'il abandonnait, que celui où on le transférait. On en peut dire autant de M. de Clermont-Tonnerre, qui fut remplacé à la marine par M. Chabrol, frère du préfet de la Seine. M. de Chabrol était directeur des domaines, et n'avait vu d'autre vaisseau que la galiote de Paris à Saint-Cloud; mais il était laborieux, appliqué, homme de sens; et il a fait voir qu'on pouvait fort bien administrer sans connaître le moins du monde les choses qu'on administre : c'est surtout un homme probe et loyal, qu'on n'a jamais confondu avec ses collègues. M. de Lauriston, ministre de la maison du roi, dont l'incapacité était connue, céda sa place à M. le duc de Doudeauville, qui plus tard s'honora par sa démission. M. de Martignac, alors l'Achate de M. de Villèle, reçut, en gage d'affec-

tion et en récompense des services qu'il avait rendus au président du conseil, la place de directeur général des domaines. On s'étonna fort de voir M. Castelbajac directeur des douanes ; on s'étonna moins de la promotion de M. de Vaulchier à la direction des postes ; M. de Vaulchier était neveu de deux évêques : n'était-ce pas là un titre très valable pour devenir directeur des postes ? Enfin un nouveau ministère fut créé, celui de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques. Il fut donné à M. de Frayssinous, évêque d'Hermopolis. Quelques jours avant sa nomination, le 16 août, une ordonnance avait rétabli la censure des journaux ; comme si le ministère avait décidé que Louis XVIII et la liberté de la presse devaient expirer en même temps.

La santé du monarque empirait chaque jour : son esprit s'affaiblissait comme son corps; sa conversation était lente, embarrassée ; ses idées n'étaient pas toujours nettes ; néanmoins, dans ces derniers moments, il conservait encore de la philosophie et de la gaieté. Le clergé, et des laïques plus dévots que le clergé, l'obsédaient sans relâche; on voulait le soumettre à mille pratiques minutieuses, il ne refusait

pas, mais il différait : « Laissez-moi faire, me disait-il ; ils ont beau me guetter, je leur échapperai. »

La mort du duc de La Châtre fit bientôt sur lui une funeste impression.

La Saint-Louis arriva. Le monarque presque mourant voulut, comme à l'ordinaire, recevoir les officiers de sa maison et les fonctionnaires publics. « Je crois, disait-il, que, malgré tous mes efforts, on verra bien que le roi s'en va.

» — Sire, lui répondis-je, ne pourriez-vous, afin de vous dispenser de cette fatigante cérémonie, avoir la goutte ou la migraine ?

» — Oui, répliqua-t-il, si j'avais trente ans ; mais vieux et infirme comme je suis, il faut que je me porte bien. Je peux mourir, mais je ne dois point être malade. »

Tous les fonctionnaires publics reçus à l'audience de la Saint-Louis s'aperçurent du triste état où se trouvait Sa Majesté. Ce n'était plus Louis XVIII, mais son ombre. Il ne pouvait se soutenir sur son fauteuil, et les paroles s'échappaient avec peine de sa bouche. Les craintes sur la mort du roi, renfermées jusque là dans le château, se répandirent rapi-

dement dans la ville. On tourna les yeux vers le nouveau règne, et déjà l'on se livrait à des inquiétudes, à des alarmes qui, grâce à Dieu, ont été bientôt dissipées.

Louis XVIII n'avait pu faire dans les rues de Paris sa promenade accoutumée : le mouvement de la voiture augmentait ses douleurs. Cependant, informé des soupçons que son absence faisait naître dans le peuple de la capitale, il alla le 27 à Choisy, le 28 à Saint-Cloud; il devait y revenir le lendemain 29; mais au moment du départ ses forces l'abandonnèrent entièrement; les équipages furent contremandés, et les journaux annoncèrent le lendemain que le roi n'était pas sorti à cause de la prolongation du conseil. Ce mensonge inutile ne trompa personne; mais c'était un mensonge de plus, et il en fallait au moins un par jour à M. de Villèle.

Ce ministre prenait ses mesures pour que son règne ne finît pas avec celui de Louis XVIII. Il réorganisa le conseil d'État. Plusieurs hommes habiles en furent chassés : on les remplaça par des gens sans mérite, mais soumis et dociles. Ce changement ne plaisait point au roi, mais il n'avait pas la force de l'empêcher. Il

ne songeait plus aux affaires de ce monde. « Voilà, me dit-il, la pièce qui finit : la dernière scène commence. Je tâcherai que le dénouement ne soit pas sifflé. » Et comme je voulais combattre ces sombres idées : « Ma chère comtesse, me répondit-il, un pressentiment infaillible m'annonce ma fin prochaine; je ne verrai pas le commencement de l'autre semaine. Je ne regrette point la vie, mes souffrances me la rendent insupportable; mais je me sépare à regret de vous, de mes amis, et de mon peuple. Puisse-t-il être heureux après moi ! le sera-t-il? Dieu veuille que mon frère soit bien conseillé ! »

Ce fut ma dernière conversation avec Louis XVIII. Jusqu'à sa mort, je n'obtins de sa bouche que des paroles entrecoupées. Le lendemain, je retournai au château de bonne heure, le roi était enfermé avec son frère et les ministres. Ce fut alors que M. d'Hermopolis l'engagea à recevoir les sacrements; il lui répondit sèchement : « Vous êtes bien pressé! » Le jour suivant, on renouvela les mêmes insinuations. Elles furent également inutiles. Le soir je pénétrai auprès du lit de Sa Majesté : « Cela va mal, me dit-il d'une voix

faible, je pars; souhaitez-moi un bon voyage. »

Au lieu de lui répondre, je sanglotai.

Enfin le roi tomba dans un assoupissement qui dura, presque sans intervalle, jusqu'à son dernier moment. Les médecins, appelés sur-le-champ, annoncèrent que d'un instant à l'autre Louis XVIII pouvait mourir. Il fallait avertir la France du malheur qui la menaçait: le lendemain le *Moniteur* publia les pièces suivantes : la première était une lettre circulaire du ministère des affaires ecclésiastiques à tous les évêques du royaume ; elle était ainsi conçue :

« Monseigneur,

» Je suis dans la douloureuse nécessité de vous informer que l'état de la santé du roi donne de vives inquiétudes. Tous les cœurs chrétiens et français doivent se réunir pour appeler sur une tête si précieuse les bénédictions du ciel. Votre dévouement à la personne sacrée du monarque, et le zèle qui vous anime, vous dicteront tout ce qu'il est nécessaire de faire dans cette circonstance.

» Veuillez agréer, monseigneur, etc.

Signé †, D. évêque d'Hermopolis. »

Cette lettre était suivie dans le *Moniteur* d'un arrêté du ministre de l'intérieur, qui portait :

« Le ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur, vu le bulletin de la santé du roi, en date de ce jour, arrête ce qui suit :

» ART. I. Les spectacles et autres lieux de fête publique seront dans le royaume, à la réception du présent, fermés jusqu'à nouvel ordre.

» ART. II. Le préfet de police dans le département de la Seine, et ailleurs, les préfets, sont chargés de l'exécution de cet arrêté.

» Signé CORBIÈRE. »

Paris, 12 septembre 1824.

Une décision de M. de Villèle, ministre des finances, prescrivait que la Bourse serait fermée aussi jusqu'à nouvel ordre.

Le premier bulletin sur la santé du roi était ainsi conçu :

« Les infirmités anciennes et permanentes du roi ayant augmenté sensiblement depuis quelque temps, sa santé a paru plus profondément altérée, et est devenue l'objet de consultations plus rapprochées.

» La constitution de Sa Majesté et les soins qui lui ont été donnés ont entretenu longtemps l'espérance de voir sa santé se rétablir dans son état habituel, mais on ne peut se dissimuler aujourd'hui que ses forces n'aient considérablement diminué, et que l'espoir qu'on avait conçu ne doive s'affaiblir.

» PORTAL, ALIBERT, MONTAIGU, DISTEL, DUPUYTREN et DAMAS, premier gentilhomme de la chambre du roi. »

12 septembre, six heures du soir.

Le deuxième bulletin, daté de neuf heures du soir, était plus alarmant encore ·

« La fièvre a augmenté dans cette journée : la faiblesse s'est accrue, ainsi que l'assoupissement ; le pouls a été constamment faible et irrégulier. »

Ces tristes nouvelles jetèrent l'effoi dans Paris. Quelques uns se demandèrent si déjà Louis XVIII n'avait pas cessé d'exister. Mais ces rumeurs ridicules furent promptement démenties. Uue foule inquiète et silencieuse se pressait dans la cour des Tuileries et dans le jardin, sous les fenêtres du roi. On attendait

les bulletins avec anxiété. La tristesse était empreinte sur tous les visages. Chacun comprenait la perte que la France allait faire; chacun rendait hommage à la prudence, à la modération du monarque mourant, et jetait un regard d'inquiétude sur l'avenir.

Le 12 septembre, à dix heures du soir, le bruit se répandit dans le château que Sa Majesté venait d'elle-même de demander les secours de la religion. Personne, excepté les trois ecclésiastiques qui étaient dans la chambre du roi, ne sait comment les choses se passèrent. Le lendemain, à huit heures du matin, le prince de Croï, nouvellement nommé grand-aumônier, le premier aumônier, et le curé de Saint-Germain l'Auxerrois se rendirent dans la chambre du malade; M. le curé, revêtu de ses habits sacerdotaux, tenant en main le saint viatique, se rendit à pied au Tuileries, à travers les flots d'un peuple attentif et silencieux. Quand il passa dans les appartements du château, les courtisans, les militaires, les femmes se mirent à genoux. Cette scène fut une des plus tristes et des plus solennelles que j'aie jamais vue. La mort épouvante, surtout quand elle pénètre dans un palais, et qu'elle

vient frapper l'hôte d'une royale demeure. Quand le clergé fut entré dans la chambre du roi, celui-ci dit à Monsieur : « Mon frère, vous avez des affaires qui vous réclament; j'ai, moi, des devoirs à remplir. »

On envoya chercher monseigneur le duc, madame la duchesse d'Angoulême, et madame la duchesse de Berry, qui voulaient assister à cette triste cérémonie. Le roi parut les revoir avec plaisir, et leur adressa quelques paroles graves et tranquilles. Furent aussi introduits, le prince de Castelcicala, comme ambassadeur de famille; le prince de Talleyrand, grand-chambellan; le comte de Villèle, président du conseil; tous les grands-officiers de la maison du roi et le reste du service; le duc de Bourbon, en sa qualité de grand-maître, aurait dû être là. Son absence fut remarquée.

La cérémonie s'accomplit. L'assistance était vivement touchée; les princesses pleuraient avec abondance; Louis XVIII fut calme et recueilli; il mêla à plusieurs reprises sa voix à celle du clergé. Le grand-aumônier officia; il voulut adresser une exhortation à l'auguste malade; mais, soit émotion, soit difficulté de parler d'abondance, la parole lui manqua.

Louis XVIII lui fit signe de ne pas continuer. Les princes et les princesses accompagnèrent le saint-sacrement dans la chapelle du château; ils y entendirent la messe des malades. Les prières des agonisants furent récitées. Le roi manda ensuite les princes et les princesses; il leur fit ses adieux, leur exprima le regret de les quitter, les engagea de rester unis, de s'aimer dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, et tirant de son lit sa main glacée, il l'étendit vers eux en disant: « Je vous bénis; que Dieu aussi vous bénisse! » On lui amena ensuite Mademoiselle et monseigneur le duc de Bordeaux. Il contempla quelque temps ce dernier héritier de sa race, et dit à voix basse: « Puisses-tu, mon enfant, être sage, et plus heureux que tes parents! »

La consternation régnait dans le château. J'étais désolée, j'errais dans les appartements; j'attendais d'un moment à l'autre que Louis XVIII me ferait appeler; il ne le fit point; ma douleur s'en accrut. J'aurais voulu dire un dernier adieu à mon auguste protecteur. Le sixième bulletin, publié à neuf heures du soir, portait:

« La fièvre est plus forte; il y a beaucoup d'agitation, de chaleur et de soif; le roi conserve sa connaissance, et éprouve quelques douleurs dans les jambes. »

Le lendemain, à dix heures du matin, en vertu d'un mandement de l'archevêque de Paris, le saint-sacrement fut exposé, et les prières des agonisants récitées dans toutes les églises.

Le 14 au matin, à l'ouverture des grilles du jardin, une foule nombreuse se pressa sous les fenêtres du roi. Le bruit s'était répandu qu'il avait éprouvé pendant la nuit un mieux sensible. La lecture du bulletin détruisit bientôt ces espérances.

Le 15, à quatre heures du matin, Sa Majesté éprouva une crise si violente qu'on crut qu'elle serait la dernière. Monsieur, qui ne s'était pas couché de la nuit, entra dans la chambre de son frère. On envoya chercher monseigneur le duc d'Orléans, le prince de Condé, le grand-référendaire de la chambre des pairs. Cependant la crise s'était calmée; le roi reprit connaissance et adressa quelques paroles inarticulées aux princes et aux

grands-officiers réunis autour de son lit. Vers dix heures du soir une nouvelle crise se déclara : ce devait être la dernière. Les parents du roi, et les dignitaires dont la charge est d'assister à la naissance et à la mort des princes de la famille royale, entrèrent de nouveau dans la chambre du roi; la crise calmée, Louis XVIII tomba dans une faiblesse extrême; l'agonie fut longue et douloureuse. Son confesseur l'exhortait à voix basse, et le pénitent répondait par quelques signes de tête à ses paroles de consolation. Le râle de la mort commença, et cessa bientôt ; un affreux silence régnait dans la chambre; M. Portal levant la couverture et prenant la main de Louis XVIII, se tourna vers l'assistance et dit : « Messieurs, le roi est mort ! vive le roi ! »

CHAPITRE XXVII.

Détails sur l'acte civil du décès de Louis XVIII. — Exposition de son corps. — Le grand-aumônier et l'archevêque de Paris se disputent la juridiction ecclésiastique. — Translation du corps du roi à Saint-Denis. — Service funèbre. — Inhumation de Louis XVIII.

Louis XVIII n'est plus ! avec lui se termine le rôle que, grâce à sa confiante amitié, j'ai joué dans les fastes de la restauration. Quel vide affreux m'entoure ! Qu'est devenu pour moi ce noble château des Bourbons où la faveur du monarque me mérita quelques hommages et même des flatteries, là où il semble que le prince seul a droit d'en recevoir ?... Hélas ! si j'en crois mes regrets, ce palais n'est plus à mes yeux qu'un vaste tombeau ; dans ses jardins élégants je vois régner une solennité triste qui me rappelle la peinture que les poètes classiques tant aimés du feu roi font

des Champs Élyséens : quand mes souvenirs où le hasard m'y conduisent, je traverse plus volontiers les allées les plus solitaires, celles où pourrait m'apparaître une ombre royale, si l'apparition des ombres n'était aussi le vain rêve de la poésie ou de la superstition. Hélas! il n'est plus le roi qui fut mon protecteur et qui me permit de prendre le glorieux titre de son amie ! Je n'ai plus qu'à décrire ses funérailles : c'est la dernière pompe de son règne, et la seule qui m'intéresse après sa mort (1).

« Le chancelier de France, accompagné du grand-référendaire de la chambre des pairs, de M. Cail, sous-secrétaire archiviste de cette chambre et greffier de l'état civil de la maison royale, se rendit au château pour constater le décès de Louis XVIII. Le corps fut représenté par le grand-chambellan de France et le premier gentilhomme de la chambre, et les témoins de cet acte important furent les ducs d'Uzès, de Conégliano, de Doudeauville et le marquis de Dreux de Brézé. Cela fait, on ouvrit les appartements du château, et le

(1) On s'apercevra que la description suivante n'est plus de mon style; elle m'a été communiquée par M. ***, héraut d'armes.

corps, placé sur un lit de parade provisoire, fut vu du peuple, que l'on laissa entrer, et qui défilait respectueusement, tandis qu'un clergé nombreux récitait les prières d'usage.

» On procéda à l'autopsie du corps, le procès-verbal publié constata la violence des douleurs que le monarque avait supportées avec tant de force avant de quitter la vie. Cette opération terminée, on passa à celle de l'embaumement du corps, en présence des grands-officiers de la couronne. Les entrailles et le cœur furent renfermés dans des boîtes de vermeil et de plomb. Le prince de Talleyrand posa le linceuil funèbre avec le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre. Le cadavre ensuite fut mis dans un cercueil pour être exposé dans la chambre du trône.

» L'avant-corps du pavillon de l'horloge, le vestibule, l'escalier et la salle des maréchaux étaient couverts de velours noirs, chargés d'écussons aux armes de France et de Navarre, les riches tentures de la salle du trône étaient restées, mais à la place du trône on avait établi le lit d'honneur, couvert du poêle, de la couronne, et surmonté d'un dais décoré d'écussons, de chiffres, d'armoiries brodés, d'é-

toffes d'or et d'argent, et de rideaux relevés par des câbles et des glands d'or.

» Sur le poêle de drap d'or étaient placés les insignes et honneurs : la couronne à l'endroit de la tête, le sceptre au milieu du corps, la main de justice sur les pieds, et sur une crédence en avant du lit d'honneur, le manteau royal, au collet duquel étaient attachés tous les colliers des ordres de France et celui de la Toison-d'Or.

» Des deux côtés du lit étaient deux autels ornés de vermeil, et aux pieds deux crédences, sur l'une desquelles étaient placés la croix et quatre flambeaux d'or; sur l'autre un bénitier et son goupillon d'or; autour du royal sarcophage qui contenait la dépouille mortelle de Louis XVIII, étaient les grands-officiers, les prêtres en prières, et les hérauts d'armes revêtus de leur costume antique; une multitude de lustres, de candelabres allumés répandaient une lumière qui rendait moins lugubre cette pompe funèbre. Durant toute la journée du 18 le public fut admis par billets à jeter de l'eau bénite sur le corps du monarque, et le plus grand ordre régna dans l'accomplissement de ce devoir pieux.

»Le lendemain 19, le roi et la famille royale vinrent de Saint-Cloud, dans des voitures drapées de violet, pour rendre à Louis XVIII les derniers devoirs. Charles X avait été précédé des ducs d'Orléans et de Bourbon, de madame la duchesse et de mademoiselle d'Orléans, qui reçurent le roi au pied du grand escalier; Charles X portait un simple habit violet, sans aucune broderie, n'ayant pour tout ornement que deux épaulettes d'argent et les plaques des ordres du Saint-Esprit et de la Légion-d'Honneur. Il retourna à Saint-Cloud, où il prolongea son séjour jusqu'à l'époque de sa rentrée solennelle.

Après cinq jours d'exposition, pendant lesquels plus de deux cent mille âmes passèrent devant le cercueil, et après que tous les corps de l'État furent venus jeter de l'eau bénite sur les restes du feu roi, on procéda à la cérémonie des funérailles; elles eurent la solennité convenable; mais on vit avec surprise le clergé ne point y prendre part; ce fut un vrai scandale; il donna naissance à des conjectures, à des allégations mensongères, et pourtant ce manque d'égard ne provenait que d'une dispute de préséance et de juridiction entre le prince

de Croï, grand-aumônier de France, et M. de Quélen, archevêque de Paris. Le premier voulait présider la cérémonie religieuse depuis les Tuileries jusqu'à Saint-Denis, en vertu de son titre d'évêque de la famille royale, et par conséquent faire porter devant lui la croix épiscopale en signe de juridiction. M. de Quélen répliquait : « Vous êtes dans votre droit au château et dans toutes les maisons royales, à Saint-Denis même, mais non dans Paris et sur la route, où, comme archevêque du diocèse, je puis seul faire acte de juridiction. Demandez-moi d'être autorisé, je vous l'accorderai de grand cœur. » Ceci ne plaisait pas au prince de Croï. M. de Quélen tint bon, ni l'un ni l'autre ne vinrent au cortége. A peine si quatre chapelains cachés dans un carrosse suivirent le char funèbre.

» Le grand-aumônier n'y parut qu'en qualité de commissaire chargé de porter le cœur du feu roi, et nullement comme premier grand-officier de la couronne. Il était même, si je m'en souviens bien, en costume de cardinal, sans habits pontificaux.

» Ce fut le 23 septembre, à dix heures du matin, que la translation du corps de Sa Majesté

Louis XVIII à l'église de Saint-Denis eut lieu. Monseigneur le dauphin, Leurs Altesses Royales les ducs d'Orléans et de Bourbon arrivèrent aux Tuileries avant l'heure du départ, pour faire la levée du corps. Une demi-heure après le canon des Invalides et le bourdon de Notre-Dame annoncèrent la mise en marche du cortége, qui défila dans l'ordre suivant :

» Un détachement de la gendarmerie de Paris et du département de la Seine, l'état-major de la place, l'état-major de la première division militaire, des détachements de toutes armes et d'officiers en retraite, en demi-solde, et la garde nationale; des députations des élèves de Saint-Cyr et de l'école polytechnique, des députations des forts de la Halle, des charbonniers et des ouvriers des ports; quatre cents pauvres, tenant chacun une torche à la main; des carrosses de la cour pour les grands-officiers de la maison et de la couronne, pour les maréchaux de France et la suite des princes, les chevaliers du Saint-Esprit, de la Légion-d'Honneur, les pairs, les députés, et celui dans lequel se trouvaient monseigneur le dauphin, les ducs d'Orléans, de Bourbon et le premier gentilhomme de la chambre. Venaient en-

suite une partie de la maison du roi, un carrosse dans lequel le grand-aumônier portait le cœur du roi défunt; les hérauts d'armes, les pages, les écuyers, les gardes du corps, etc.

» Le char funèbre était disposé avec magnificence, et d'une forme élégante et riche, malgré sa triste distinction; il était suivi d'une autre partie du cortége, non moins nombreuse, quoique moins élevée en dignité. Le cortége sortit par l'arc de triomphe, traversa la place du Carrousel, la rue de Rivoli, la rue Royale, les boulevards, le faubourg Saint-Denis, et continua jusqu'au but de la marche. Il rencontrait partout une foule prodigieuse d'habitants de Paris, et beaucoup de maisons sur la route étaient drapées de noir. Lorsque le cortége sortit de la ville et entra dans la plaine qui va jusqu'à Saint-Denis, il fut environné d'une population immense qui occupait les deux ailes de la route, en arrière des deux files de troupes qui la bordaient dans toute la longueur. On gardait un profond silence; et c'est au milieu de ce peuple, représentant celui de toute la France, que le char funèbre s'est avancé vers la dernière demeure de

nos rois, aux détonations de l'artillerie placée d'espace en espace.

» Un obélisque occupait le centre de l'église de Saint-Denis, en avant du cénotaphe recouvert d'un immense drap d'or, au-dessus duquel était placée la couronne d'or, et le tout enveloppé d'un crêpe funèbre de la plus grande dimension; aux pieds du cénotaphe, sur un coussin de velours cramoisi, et noués d'un crêpe, on voyait le sceptre, l'épée, la main de justice et les colliers de tous les ordres royaux; devant le coussin était le magnifique manteau royal en velours, disposé et drapé comme sur une personne agenouillée, le tout était environné d'une multitude de candélabres de vermeil dont la lumière effaçait celle du jour.

» Entre le cénotaphe et le maître-autel, sur la pierre carrée par laquelle la dépouille mortelle devait être descendue au caveau, était étendu un drap de velours blanc, orné de quatre armoiries de France et de Navarre, et entouré de huit candélabres de vermeil, près desquels étaient placés autant de gardes du corps du roi.

» A onze heures le chapitre royal de Saint-

Denis, ayant à sa tête M. de Grandchamp son doyen, se réunit vers un des côtés du chœur, où l'on chanta l'office du matin, tandis qu'arrivaient successivement tous les invités à la cérémonie qui ne suivaient pas le corps. Vers deux heures, les coups de canon tirés de cinq en cinq minutes, annoncèrent l'approche du convoi, et bientôt après le chapitre alla à sa rencontre; le corps étant arrivé près de l'église, fut remis par le prince de Croï, grand-aumônier, à messieurs du chapitre, et fut transporté par huit gardes du corps vers le cénotaphe. Deux autres gardes portaient les entrailles; le cœur était porté par le grand-aumônier.

» Monseigneur le dauphin se plaça dans un fauteuil drapé en noir, ayant à ses côtés les ducs d'Orléans et de Bourbon; derrière étaient les grands-officiers, MM. de Damas, d'Aumont, de Blacas, le prince de Talleyrand, les maréchaux de Conégliano, d'Albuféra, de Trévise, de Raguse, de Bellune, de Viomesnil, et M. Ravez. Le service commença, et pendant sa durée on vit des larmes couler des yeux de monseigneur le dauphin. Dès que les prières furent finies, le cercueil, extrait du cénotaphe, fut porté

par les gardes du corps jusqu'à la chapelle ardente préparée à cet effet, et posé sur le catafalque; monseigneur le dauphin l'y suivit, manifestant toutes les marques d'une affliction profonde; accompagné des princes du sang, il donna l'eau bénite à l'auguste défunt, ainsi que les princes, et puis chacun se retira.

» Jusqu'au 25 octobre, jour où expirait le quarantième de la neuvaine royale, il ne se passa pas une matinée sans que le clergé des paroisses de Paris ou des communes environnantes, ainsi que toute sorte d'autorités constituées, vinssent donner de l'eau bénite et prier sur le corps du roi défunt. Le moment choisi pour les funérailles étant arrêté, on les prépara d'une manière digne des vertus du roi mort et du roi qui regrettait un tel frère.

» Le portail de l'église de Saint-Denis, reproduit par trois portes d'architecture peinte en parfaite harmonie avec les tours, était à une très grande hauteur revêtue d'une tenture noire semée de fleurs-de-lis d'or; un portique de douze colonnes, aussi de style gothique, auxquelles se rattachait une tenture noire surmontée d'un litre, et revêtue de fleurs-de-lis en argent, présentait le double avantage de

masquer la difformité des maisons du parvis, et de rendre l'accès des portes de l'église plus facile aux personnes appelées à y entrer.

» Les piliers et les arceaux gothiques de l'église avaient disparu sous la tenture funèbre; à leur place un bel ordre ionique à moulures rehaussées d'or figurait dans la nef, dans la croisée de l'église, à la partie antérieure du chœur, une basilique antique. Des figures d'anges ajustées en candélabres, placées en amortissement au-dessus de chaque colonne, et un large litre étendu de l'une à l'autre, formaient le couronnement de cet ordre d'architecture. L'architecture de la galerie supérieure du pourtour de l'église, que l'on avait laissée à découvert pour faciliter au besoin le service des pompiers, avait été dorée, et donnait naissance au berceau d'une grande voûte tendue de noir et semée de fleurs-de-lis d'or.

» Des tribunes avaient été ménagées dans le renfoncement des arcades; les appuis de ces tribunes et les draperies qui leur servaient d'entourage étaient de velours à franges d'argent et ornées de chiffres, de fleurs-de-lis et d'écussons brodés en cartisanes, et émaillés d'or, d'argent et de soie.

» Au-dessus de l'autel, chargé lui-même d'une multitude de cierges, ressortait une croix sur un grand drap funèbre ; quarante-huit lampadaires, chargés de trois rangs de lumières, descendaient des voûtes de l'église, éclairée encore par des candélabres placés en amortissement sur les colonnes de l'ordre d'architecture par deux filets de lumière, l'un au-dessus de l'entablement, l'autre au-dessus de l'attique, et par le luminaire du catafalque : on évaluait à six mille le nombre de ces lumières.

» Le catafalque, placé lui-même au milieu de la nef, était un morceau d'architecture d'ordre corinthien, tout enrichi de dorure, et à l'instar des mausolées de François Ier et de Louis XIII. Il était surmonté d'un dôme servant de support à une figure de la religion entourée de huit figures d'anges en adoration. Au-dessous on avait placé un sarcophage d'or recouvert en partie du drap mortuaire et du poêle royal de drap d'or ; douze lampadaires d'or, suspendus au plafond du mausolée, et vingt quatre candélabres en or ou en lapis, placés sur les degrés de son soubassement, composaient le luminaire du catafalque.

Comme aux funérailles de Louis XVI, des stalles à la gauche et à la droite du corps, avaient été réservées aux princes, et l'on avait marqué dans l'église, dans la nef et les croisées, des places que devaient occuper les maréchaux de France, les ministres, les grands-officiers de la maison du roi; les ambassadeurs, les pairs de France, les députés des départements, les députations des corps de la magistrature et des corps municipaux.

» Dès huit heures du matin un nombre considérable de personnes s'était rendu à Saint-Denis; à dix heures le corps municipal, ayant à sa tête le préfet de la Seine, les cours, les tribunaux, arrivèrent successivement à cette basilique royale, et furent placés aux siéges qu'on leur destinait. Une multitude de serviteurs et de sujets affectionnés du roi remplissait les tribunes, une seule exceptée; des banquettes avaient été réservées dans le bas de la nef, aux députations des charbonniers, des forts et des dames de la Halle.

» Le cercueil du roi était depuis la veille renfermé dans le sarcophage du catafalque, couvert du drap mortuaire et du poêle d'or des rois.

» A onze heures et demie arrivèrent, dans l'ordre suivant, le prince de Talleyrand, grand-chambellan, portant la bannière de France; le duc d'Uzès, représentant le grand-maître de France; le duc de Polignac, représentant le grand-écuyer de France, et portant l'épée royale suspendue à un baudrier de velours violet; le vicomte de Saint-Priest, représentant le premier écuyer tranchant, porte-cornette blanche, portant l'ancienne bannière appelée le *pennon* du roi, sous laquelle se rangeait jadis la maison militaire du roi; le marquis de Vernon, premier écuyer, portant le heaume du roi; le chevalier de Rivière, écuyer cavalcadour, portant la cotte d'armes du roi; le vicomte Domon, écuyer cavalcadour, portant l'écu du roi; le vicomte de Peyrelongue, écuyer ordinaire, portant les gantelets; le marquis de Frène, écuyer ordinaire, portant les éperons; le maréchal duc de Raguse, major-général de la garde royale de service; le duc de Mortemart, commandant des gardes du corps à pied ordinaires du roi; les ducs de Luxembourg, de Mouchy, de Gram mont, d'Havré, capitaines des quatre compagnies des gardes du corps, précédés chacun

d'un officier portant l'étendard de leur compagnie.

» Le chancelier venait ensuite, précédé du grand-maître, du maître, des aides de cérémonies, du roi d'armes et des hérauts d'armes de France; après lui M. Ravez, président de la chambre des députés de la session de 1824; le comte de Sèze, premier président de la cour de cassation; le maréchal Moncey, duc de Conégliano, doyen des maréchaux de France, désignés par le roi pour porter les coins du poêle funèbre.

» Tous les honneurs placés successivement sur une crédence en avant du catafalque, formèrent un trophée funèbre.

» A onze heures et demie le bruit des tambours annonça l'arrivée des princes, et le clergé se mit en marche pour aller les recevoir; monseigneur le dauphin et Son Altesse Royale le duc d'Orléans, accompagnés de leur nombreux cortége en tête duquel marchaient les ducs de La Trimouille, de Chevreuse et de Brissac, nommé par le roi pour prendre, quand il en serait temps, et déposer dans la sépulture royale la couronne, le sceptre et la main de justice, qui jusque là devaient repo-

ser sur une crédence, en avant du catafalque.

» Monseigneur le dauphin et Son-Altesse Royale le duc d'Orléans prirent place au banc qui leur avait été réservé; et sur ce même banc furent admis à s'asseoir les trois pairs de France auxquels était commis le soin des insignes royaux dont il vient d'être parlé.

» Madame la dauphine parut en même temps à une des travées de la tribune, sanctuaire accoutumé de ses pieuses douleurs. L'autre travée, qui donne sur la nef au-dessus du banc des princes, était occupée par madame la duchesse d'Orléans, mademoiselle d'Orléans, deux des jeunes princes, et deux des jeunes princesses de la famille de Leurs Altesses Royales.

» L'office fut célébré par le grand-aumônier de France. Après l'évangile, l'évêque d'Hermopolis prononça l'oraison funèbre du feu roi. Il avait pris pour texte ces mots de l'Écriture : « C'est moi qui fais mourir, et c'est moi qui fais vivre; moi seul je frappe, et moi seul je console, et personne ne peut se dérober à ma puissance. » Ce discours éloquent et rempli de belles pensées dura près d'une heure. Immédiatement après les princes allèrent à l'offrande.

On termina la messe par un *de profundis* et un *libera* chantés en musique; pendant lesquels cinq évêques désignés par le roi firent autour du corps les absoutes prescrites par le Rituel. Les cinq prélats se rendirent ensuite à l'entrée du caveau, où bientôt le cercueil du feu roi fut descendu par douze gardes-du-corps. Le prélat officiant jeta ensuite une pelletée de terre et de l'eau bénite sur la bière, en prononçant le *requiescat in pace.*

» Le roi d'armes s'étant alors approché du caveau, se dépouilla de sa cotte-d'armes, de sa toque et de son caducée, et les jeta dans la tombe en reculant de trois pas, et criant à haute voix : « Hérault d'armes de France, venez faire votre charge. »

« Les hérauts d'armes ainsi appelés, vinrent, et jetèrent aussi dans la tombe leur cotte-d'armes, leur toque et leur caducée. Le roi d'armes appela ensuite le major-général de la garde royale et le capitaine des gardes, en disant : « Monsieur le duc de Raguse, apportez le drapeau de cette garde; monsieur le duc de Mortemart, monsieur le duc de Luxembourg, monsieur le duc de Grammont, monsieur le duc de Mouchy, monsieur le duc d'Havré, appor-

tez l'étendard de la compagnie dont vous avez la charge.

» Le drapeau et les étendards successivement apportés furent déposés dans la tombe, ainsi que le heaume, la cotte-d'armes, l'écu, les gantelets et les éperons du feu roi ; la main de justice, le sceptre et la couronne furent également apportés et descendus dans le caveau par les dignitaires qui en avaient été chargés, et que le roi d'armes appela successivement ; l'épée royale que tenait le duc de Polignac, et la bannière de France portée par le prince de Talleyrand, ne furent point déposées dans la tombe, mais seulement présentées par leur extrémité ; le duc d'Uzès, en mettant le bout du bâton de grand-maître dans le caveau, se mit à dire : « Le roi est mort. » Et le roi d'armes répéta, d'une voix solennelle et par trois fois : « Le roi est mort. » A la dernière, il ajouta : « Prions tous Dieu pour le repos de son âme. » Aussitôt le clergé et les assistants s'agenouillèrent par un mouvement spontané, et restèrent un moment en prières.

» M. le duc d'Uzès, en retirant le bâton de grand-maître, cria : « Vive le roi! » Le roi d'armes répéta trois fois le même cri, puis dit ensuite :

« Vive le roi Charles dixième de nom, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, très chrétien, très auguste, très puissant, notre très honoré seigneur et bon maître, à qui Dieu donne très longue et très heureuse vie. Criez tous : Vive le roi !

» Un héraut d'armes placé à la tribune de l'orgue se tournant vers la nef cria : « Vive le roi. » Les assistants joignirent leurs voix à la sienne ; les acclamations retentirent sous les voûtes de l'église, et furent répétées au dehors au bruit du canon et des salves de mousqueterie qui eurent lieu en même temps. La cérémonie se termina ainsi, chacun évacua l'église, que remplit bientôt la foule immense du peuple. »

Je quittai tristement cette église de Saint-Denis dont les voûtes funèbres venaient de s'ouvrir au cercueil de Louis XVIII comme un port protecteur après les tempêtes d'un règne passé en grande partie dans l'exil, tandis que les vagues de l'Océan assiégent la tombe de l'usurpateur de son trône. Encore recueillie dans mes mélancoliques regrets, que mes réflexions furent amères lorsque je me retrouvai au milieu de la foule qui s'écoulait après

la cérémonie, et que mes yeux voulurent chercher sur d'autres visages que le mien l'expression d'une sympathique douleur! Hélas! quelle est donc la légèreté de notre nation qui prétend depuis quelques années être si grave! Le recueillement s'était dissipé depuis qu'on avait franchi le seuil de la cathédrale; on causait, on riait comme au retour des obsèques d'un simple particulier. Avait-on oublié déjà les bienfaits du roi qui a régénéré la France? Mais non : en détournant les yeux du cercueil pour les porter sur le trône, les Français pouvaient-ils ne pas sentir renaître dans leurs cœurs une heureuse sécurité? Déjà le règne de Louis XVIII était continué par son auguste frère; et moi aussi, j'aime à redire : « Le roi est mort, vive le roi! »

FIN.

TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME QUATRIÈME.

FIN DE LA TABLE.

